The image shows the front cover of a book. The cover is decorated with a complex marbled paper pattern. The pattern consists of numerous swirling, organic shapes in shades of deep red, maroon, and burgundy, interspersed with smaller swirls of blue, green, and yellow. The overall effect is dense and intricate. A rectangular, off-white paper label is pasted onto the upper portion of the cover. The label contains the following text in a simple, black, sans-serif font:

M. BILLOT DE GOLDLIN  
1 Rue Lamoriciere  
SANVIC  
Seine-Inf.







250

tri colors

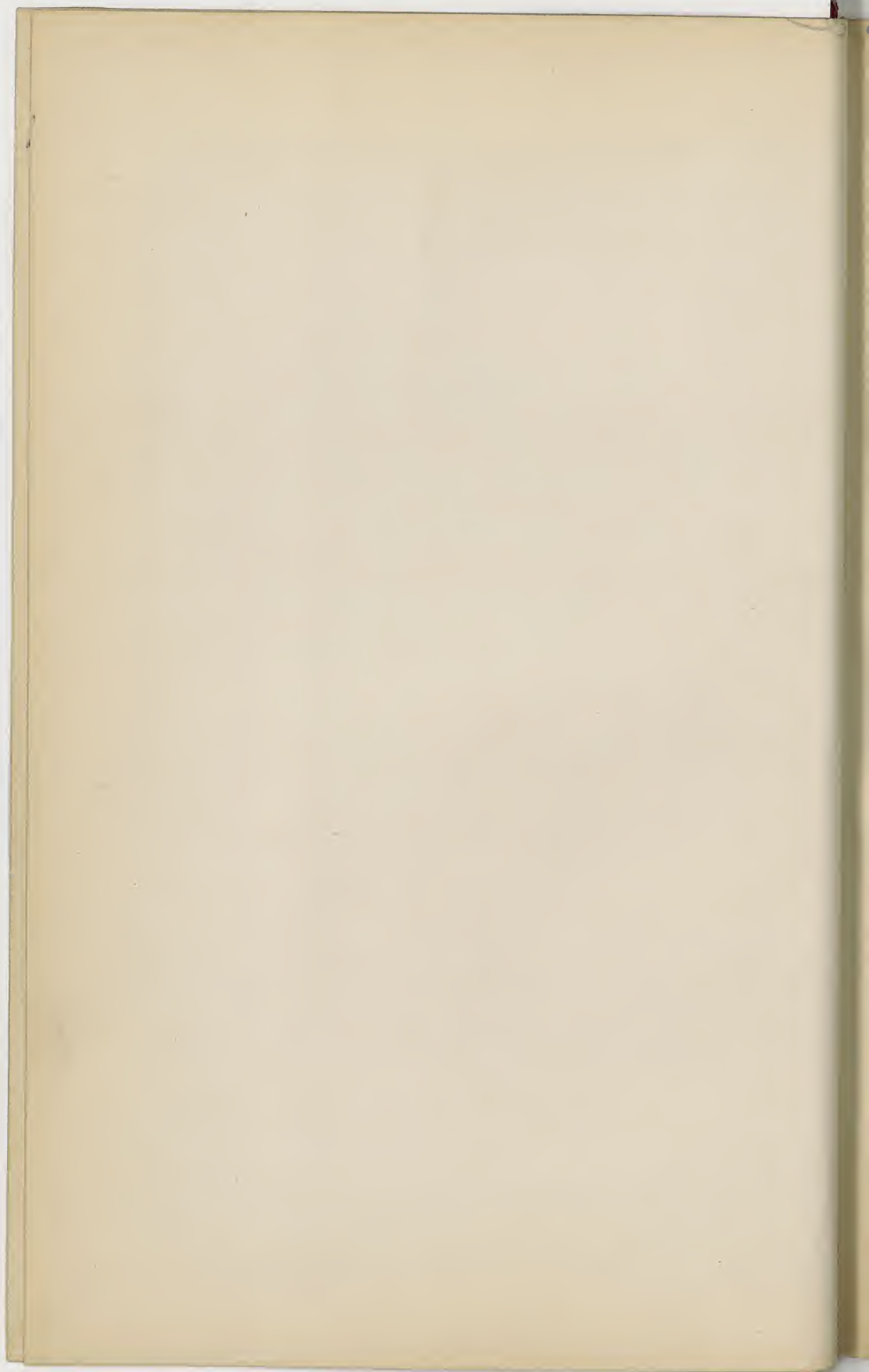
B. 2

Gayden



27.716







ÉTYMOLOGIES  
DES  
NOMS DE LIEU  
DE LA DROME.

8°X

21220

THE HISTORY

OF THE

INDIAN

PEOPLE

ACQUISITION  
№ 294885



ÉTYMOLOGIES  
DES  
NOMS DE LIEU  
DU DÉPARTEMENT  
DE LA DROME

AVEC  
L'INDICATION DES FAMILLES QUI LES ONT POSSÉDÉS  
A TITRE DE FIEF

— + PAR LE B.<sup>on</sup> DE COSTON.

*f. 130-132 1987*  
*M. Coston*



PARIS  
CHEZ AUG. AUBRY, ÉDITEUR  
Libraire de la Société des Bibliophiles français,  
rue Séguier, 18  
1872.

Tirage à part, à 110 exemplaires, du *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique du département de la Drome.*

100 exemplaires sur papier blanc.  
10 — sur papier teinté.

N.° 94





## PRÉFACE.



Les 245 pages qui suivent ont été imprimées de 1867 à 1871, dans diverses livraisons du *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drome*. J'ai été reconnaissant et flatté de l'accueil bienveillant fait par MM. les Membres du bureau de cette Société à un travail dont la longueur semblait dépasser le nombre de feuilles que je pouvais espérer dans une revue trimestrielle, et je suis heureux de trouver l'occasion de leur en témoigner ma gratitude et de remercier en même temps les autres Membres de cette Société.

Depuis l'impression des premières pages de ce volume, on a publié, sur le Dauphiné, un nombre relativement considérable d'ouvrages qui m'auraient permis de donner plus de développements à certains passages de mon travail. Quelques-unes des personnes à la bienveillance et à l'érudition desquelles je dois beaucoup d'aperçus nouveaux, ont eu l'obligeance de lire attentivement ce volume et de m'envoyer le résultat de leurs observations. Telles sont les principales causes des nombreuses notes qui doivent le terminer.

En donnant une certaine étendue à un travail étymologique local, j'ai cru pouvoir remplacer en grande partie le second volume de *l'Origine et de l'Étymologie des noms propres*, dont j'avais annoncé la publication en 1867 dans la préface du premier volume, et qui devait traiter spécialement des *noms de lieu*. En présence des difficultés que je rencontrais souvent pour traduire les noms des localités qui m'entourent, et pour lesquelles les renseignements historiques et topographiques ne me faisaient pas défaut, j'ai senti mon insuffisance au point de vue d'un ouvrage général, qui aurait dû s'appliquer à une partie des villes et des villages de la France entière; j'ai pensé qu'en

restreignant le cadre de mon travail au pays que j'habite et à quelques localités des départements voisins, je gagnerais en certitude ce que je perdrais en généralité et que je diminuerais les chances d'erreur.

Quant aux autres chapitres que devait renfermer le second volume, bien qu'ils soient terminés depuis plusieurs années, j'ai à peu près renoncé à les publier. J'ai cru qu'il valait mieux améliorer le premier volume, favorablement accueilli, malgré les défauts inhérents aux ouvrages de cette nature, et j'en ferai peut-être imprimer plus tard une seconde édition. Dans ce but, j'ai fait subir à mon œuvre un remaniement considérable; j'ai renvoyé au bas des pages, sous forme de notes, les étymologies placées entre parenthèses comme phrases incidentes, qui nuisaient souvent à l'action du récit; j'ai fait disparaître plusieurs erreurs qu'on a bien voulu me signaler, et j'accueillerai avec empressement toutes les observations qu'on voudra bien m'adresser.

J'ai ajouté plus de 100 pages, qui complètent un assez grand nombre de passages, notamment ceux qui sont relatifs à la signification emblématique des armoiries et aux noms empruntés aux peuples germaniques, si nombreux en France, et qu'il est souvent difficile de reconnaître à cause des altérations qu'ils ont subies. Les ouvrages, publiés récemment de l'autre côté du Rhin m'ont été d'un grand secours. J'ai pensé qu'il valait mieux m'en tenir strictement à l'étude des étymologies pures, que d'aborder simultanément des sujets qui s'y rattachent d'une manière secondaire, comme l'origine du langage, la classification des langues, et l'histoire de la langue française, que j'avais annoncé devoir former trois longs chapitres.

Le premier de ces sujets a été traité par un grand nombre d'auteurs. Malgré le talent de la plupart d'entre eux, ils n'ont pas pu réussir à élucider complètement un problème qui se rattache à l'origine de l'humanité. Je n'avais donc fait que résumer leurs ouvrages au point de vue de mon opinion personnelle, c'est-à-dire au point de vue de l'origine humaine des diverses langues mères, créées ou inventées, comme les diverses espèces d'écritures, phonétiques, syllabiques, idéographiques, symboliques ou littérales, par l'homme, à qui Dieu avait accordé les facultés nécessaires pour arriver à ces diverses découvertes. Les idées qui pouvaient être le produit de mon propre travail n'étaient certainement pas de nature à modifier les résultats acquis à l'actif ou au passif de la thèse que je défendais.

Divers linguistes de beaucoup de mérite ont traité les deux autres



sujets dans des ouvrages spéciaux. Un chapitre, quelle qu'en soit la longueur, serait d'ailleurs insuffisant pour analyser, même d'une manière sommaire, les nombreux éléments qui se rattachent à l'origine et à la formation de la langue française.

Enfin, je devais consacrer un dernier chapitre à l'analyse et à la critique d'un assez grand nombre d'ouvrages philologiques. J'ai cru devoir renoncer à le publier, à cause de la longueur et du peu d'intérêt d'un travail de cette nature. J'ai souvent cité, soit dans le présent volume, soit dans celui que j'ai fait imprimer en 1867, les noms des philologues avec lesquels j'étais en communion d'idées, et dont le nombre dépasse cent. C'est donc, de ma part, une approbation implicite de leur méthode et de leurs ouvrages.

J'ai lu aussi, avec l'attention qu'ils méritent, divers travaux relatifs à des étymologies locales, ou des brochures d'un mérite secondaire. Si je n'ai pas eu l'occasion de les mentionner, c'est parce que les noms qu'on y rencontre ne se retrouvent pas dans la Drome; mais il convient de les signaler, pour faciliter les recherches et les travaux des personnes qui s'occupent de ce genre d'études. Je citerai notamment : M. Dartois, grand-vicaire à Besançon, qui a bien voulu me communiquer, en 1854, presque à mes débuts dans les études philologiques, de précieux renseignements manuscrits sur les noms de lieu de la Franche-Comté; en le remerciant de sa bienveillance, il me permettra de lui témoigner mes regrets de ce qu'il n'a pas encore fait imprimer le résultat de ses savants travaux; MM. Grandgagnage, à Liège; de Gerville, en Normandie; Courtois, à Saint-Omer; Melleville, à Laon; de Billy, à Orléans; Thomas, à Montpellier; Sauzet, au Puy; Ignon, à Mende; l'abbé Corblet, à Amiens; Sauvage, à Angers; Fabry-Roscus, à Liège; Colson (sur les noms de lieu terminés en *argues*); La Tour-d'Auvergne-Corret, qui n'est pas le premier philologue de France, bien qu'il en ait été le premier grenadier; et enfin M. Génac-Moncaut, qui a publié sur les États pyrénéens beaucoup d'étymologies, mais dont un certain nombre me paraissent très-hasardées.

Après avoir fait connaître les sources auxquelles j'ai puisé de préférence, il doit m'être permis de citer le nom des auteurs dont la méthode et le système me paraissent être contestables ou défectueux, et de protester contre certains ouvrages qui réunissent toutes les conditions voulues pour fausser l'esprit d'un débutant et pour discréditer complètement aux yeux du public la science étymologique, déjà si compromise. Cette critique a lieu, du reste, presque à huis-clos, puisque ces pages, tirées à 110 exemplaires seulement, ne doivent avoir qu'une



publicité très-restreinte. Afin de pouvoir invoquer le bénéfice des circonstances atténuantes, je déclare que j'accepterai de bonne grâce toute espèce de représailles de cette nature, et je reste autant que possible dans le vague, à cause des auteurs contemporains, en indiquant seulement les noms de MM. Azais, Bacon-Tacon, Barranger, Bouché, Boucher, Bullet, Chavée, Drojat, de Grave, Latouche, Lebrigant, Ledoze, Lenglet-Mortier, Letellier, Michalowski, Murray, Robert, de Saint-Mars, Terquem, Thonnellier, Vandamme, de Vertus, Voisin et Yrizar-y-Moya.

*Montélimar, 27 janvier 1872.*

---

# ÉTYMOLOGIES DES NOMS DE LIEU

DU DÉPARTEMENT DE LA DROME.

---

## PROLÉGOMÈNES.

---

J'ai cherché à démontrer, dans un ouvrage récemment publié <sup>1</sup>, que les noms d'homme n'avaient point été formés au hasard, et que tous avaient une signification. Il en est de même des noms de lieu, qui étaient des substantifs communs, avant de devenir des noms propres. Comme ils ont été usés et altérés pendant plus longtemps dans la bouche des générations, ils sont plus difficiles à traduire que les noms d'homme, bien qu'ils représentent les idées les plus générales et les plus claires.

Un des premiers usages qu'un peuple fait de la parole, c'est de nommer le pays où il a planté ses tentes, les montagnes qui forment son horizon, les rivières qui arrosent ses domaines <sup>2</sup>. Dans l'origine, les cours d'eaux, les montagnes, les vallées, les forêts, les maisons ont été désignés par des termes généraux qui sont devenus plus tard des noms spéciaux et géographiques. Ils ont été acceptés en grande partie par les hommes qui sont venus habiter les régions où se trouvent les objets auxquels ils se rapportent. Les noms des cours d'eaux signifiaient, en général, eau ou rivière. Ce mode d'appellation existe encore en Afrique et chez les peuples primitifs. Un cours d'eau arrosant une assez vaste étendue de territoire, il faudrait un trop grand

---

(1) *Origine, étymologie et signification des noms propres et des armoiries*, 1867, in-8°, 464 p., chez Aubry.

(2) LE HÉRICHER, *Philologie topographique de la Normandie*, p. 3. Voyez aussi : MAXIMIN D'HOMBRES, *Recherches historiques sur la ville d'Alais*, p. 315; ALFRED JACOBS, *Fleuves et rivières de la Gaule*, p. 4.



concours de volontés pour en changer le nom, comme on l'a fait quelquefois pour une ville ou un bourg.

Les noms des rivières et des montagnes conservent, en général, la trace des plus anciens idiômes. En France, ils sont empruntés aux langues latine, celtique, germanique et ibérienne. C'est presque toujours sur les bords des lacs et des fleuves qu'on trouve les traces de la race humaine remontant aux époques les plus reculées. Ce voisinage offrait facilité de communication, abondance de gibier et surtout de poissons. Les habitants des villages lacustres dont on a récemment découvert les restes, voulaient sans doute aussi se mettre à l'abri de l'attaque des bêtes féroces et des invasions ennemies. L'hydrographie pourrait être d'un grand secours à la science ethnologique; dans les temps barbares, les fleuves servaient de grande route aux nations nomades; ce sont des chemins qui marchent, a dit Pascal. L'étude des grands cours d'eaux du centre et du nord de l'Europe a permis plusieurs fois à l'historien de mieux comprendre la route suivie par les peuples errants <sup>1</sup>.

Les mots qui signifient colline et montagne ont formé aussi un grand nombre de noms. Une élévation de terrain est un signe caractéristique comme désignation. On connaît l'amour des montagnards pour leur pays; les peuples nomades, au contraire, habitent presque toujours les grandes plaines. « Un » montagnard, dit Xavier de Maistre, s'attache à l'objet qu'il » a sous les yeux depuis son enfance, et qui a des formes vis- » bles et indestructibles. De tous les points de la vallée, il voit » et reconnaît son champ sur le penchant de la côte..... Dans » les montagnes, la patrie a une physionomie, dans la plaine » elle n'en a pas : c'est une femme sans visage, qu'on ne saurait » aimer, malgré ses bonnes qualités. » Dans les époques de guerres continuelles, les hauteurs offraient des positions qui permettaient de résister plus facilement aux incursions ennemies.

Beaucoup de noms de lieu murmurent encore à nos oreilles des mots empruntés à la langue de peuples depuis longtemps

---

(1) TAYLOR, *Words and Places*, p. 45.

disparus. Ils forment la plus riche des nomenclatures dont nous puissions disposer, et ont pour auteurs tous ceux qui ont habité successivement le pays où nous avons reçu le jour. Les éléments dont ils se composent sont aussi divers par leur origine que par leur signification. C'est principalement à eux qu'on peut appliquer cette expression : *Monumentum ære perennius*.

On ne s'occupe pas assez de les faire parler; cherchons à en comprendre le sens, et la lumière se fera. Les étymologies sont un bref sommaire de la cause occasionnelle des noms. Cuvier a recomposé l'ancien monde au moyen des fossiles; pourquoi un habile philologue n'arriverait-il pas à découvrir l'étymologie des mots? « Il est moins téméraire », dit Génin<sup>1</sup>, « d'interroger » les mots, que d'interroger les pierres et la poussière; si peu » disposé qu'il soit à répondre, un mot sera toujours aussi » capable de raconter son histoire, qu'un grain de sable la » sienne; or, les grains de sable ont parlé, les mots parleront » à leur tour; il n'est que de savoir s'y prendre. » Ils ont leurs lois, leur raison d'être, et ces produits immédiats de la pensée et de l'organisation humaines sont aussi intéressants à étudier que les minéraux ou les plantes. Ce sont des monuments historiques analogues aux ruines qui souvent excitent notre curiosité sans pouvoir la satisfaire.

Les anciens noms de lieu sont le résultat de la transformation du nom primitif. Les Grecs et les Romains reproduisaient les noms d'après le génie propre de leur langue; souvent ils en modifiaient la forme ou les traduisaient en tout ou en partie. Ce fait a lieu encore sur la limite de deux états, et beaucoup de localités ont un nom différent dans chacune des deux langues.

La plupart des noms de lieu de la France, dont l'étymologie est inconnue, sont d'origine celtique; les Romains en ont altéré les radicaux. Cette transformation a progressé pendant la période d'ignorance qui a suivi l'invasion des Barbares. Les rares auteurs qui nous ont conservé ces noms habillés à la romaine, avaient un système graphique mal approprié à leur

---

(1) GÉNIN, *Des variations du langage français au treizième siècle*.



langue; la véritable orthographe servant à peindre les sons vocaux avait sombré dans ce grand désastre des hommes, des langues et des monuments. Les noms primitifs sont devenus souvent méconnaissables, comme ces médailles frustes, tellement altérées par le temps, le frottement et les agents destructeurs, qu'il est impossible d'en déterminer l'origine.

C'est donc à la forme la plus ancienne des noms qu'il faut s'attacher de préférence pour en découvrir l'étymologie; mais les documents antérieurs au douzième siècle sont très-souvent défaut. Comme à cette époque la langue française était devenue d'un usage général, on se contentait de donner une forme latine aux noms français, ou de les traduire par des équivalents ou même des jeux de mots: ainsi *Montjoux* est devenu *Mons Jovis* (Voir le § 4), et Ribeuif (Seine-Inférieure) est devenu *Risus bovis* sous la plume d'un clerc illettré ou facétieux, tandis que ce nom signifie maison du ruisseau (*ri, riba, rivus*); *beuf* et *bæuf* veulent dire maison, domaine, en ancien normand et en scandinave.

M. Quicherat <sup>1</sup> cite un certain nombre de mots analogues latinisés sur une fausse étymologie; il faut donc accepter la forme latine des noms, seulement sous bénéfice d'inventaire, et lui préférer l'ancienne forme vulgaire, si l'on a de bonnes raisons pour croire qu'elle se rapporte davantage au type primordial. « Ainsi », dit M. Quicherat, « le onzième siècle a vu » se tarir (ou se troubler) la source où doit puiser le philologue » pour avoir les noms de lieu dans une forme aussi voisine que » possible de la primitive..... L'altération des noms a lieu lors- » que les mots d'une langue sont dits avec l'accent et toutes les » habitudes de prononciation d'une autre langue. Leur forme » actuelle résulte, pour une grande part, de la façon plus ou » moins gauloise dont le latin fut prononcé dans les Gaules, » et de l'habitude de raccourcir les mots en portant tout l'effort » de la voix sur la syllabe accentuée. »

Le même phénomène a lieu pour les mots de la langue usuelle

---

(1) *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 13 et 78.!

et pour les noms des localités fort éloignées les unes des autres ; ils subissent les mêmes modifications ou altérations ; on peut citer notamment : *Montreuil* (*Monasteriolum*) ; *Jouy* (*Gaudiacus*, *Gaugiacum* et *Joyacum*) ; *Nogent* (*Novigentum* et *Novientum*) ; *Basoche* et *Basoque* (*Basilica*).

Les noms de lieu, abstraction faite de leurs altérations, ont des caractères d'immutabilité et de permanence beaucoup plus prononcés que ceux des noms d'homme. Lorsque les Romains eurent civilisé la Gaule, tous les personnages importants, empressés de faire oublier leur origine et de s'allier à la nation souveraine, adoptèrent des noms et prénoms romains pour remplacer ceux qu'ils portaient. Cet exemple, qui venait d'en haut, était généralement suivi, et les noms gaulois disparurent en grande partie. Beaucoup furent ensuite transportés à des villas ou à des domaines dont quelques-uns ont servi de noyau à des villages et à des bourgs.

Un événement analogue eut lieu sous les rois des deux premières races et principalement sous le règne de Charlemagne. L'expression *parler français* voulait dire alors parler tudesque, et presque tous les noms d'homme étaient empruntés à la langue germanique, qui était celle des vainqueurs et des souverains (V. mes *Origines*, p. 16).

La même cause n'existait pas pour les noms de lieu, presque toujours immuables, comme les objets qu'ils servent à caractériser. Aussi rencontre-t-on dans le département de la Drome un certain nombre de noms celtiques. Il serait relativement considérable, si l'on faisait abstraction de tous les villages dont la fondation est postérieure au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la langue latine s'était substituée à la langue celtique, sauf en Bretagne et peut-être en Auvergne. Diverses localités de la Drome paraissent devoir leur nom à un radical celtique ayant le sens de montagne, rocher ou cours d'eau. On peut citer notamment, comme dérivant de la langue des Gaulois, les noms suivants : *Albon*, *Arpavon*, *Baume*, *Bayanne*, *Béconne*, *Blacons*, *Chalancon*, *Combovin*, *Comps*, *Condorcet*, *Cornillon*, *Croze*, *Derbières*, *Gumiane*, *Hostun*, *Lèches*, *Lène*, *Livron*, *Ménée*, *Mévouillon*, *Miscon*, *Moras*, *Motte*, *Mours*, *Oriol* et



*Loriol, La Penne, Poet, Puy, Ratières, Rioms, Sahune, Saou, Soyans, Suze, Tain, Les Tonnils, Toronne, Toulaud, La Trappe, Tulette, Vercoirans, Vercors, La Batie-Verdun et Vernaison.*

Les noms d'origine germanique ne sont pas nombreux ; il est souvent impossible de savoir si les hameaux ou les villages ont reçu un nom de baptême immédiat de la part des envahisseurs d'outre-Rhin, qui détruisaient beaucoup plus qu'ils ne fondaient, ou si leur nom a été emprunté dans le moyen âge au bas latin, dans lequel on rencontre beaucoup de mots tudesques. Les noms dérivés d'un radical germanique sont notamment : *Beaurières, Bourdeaux, Bourg, Claveyson, La Fare, La Garde, Les Hayes, Lantes, La Laupie, Marches, Rottiers, Salles, Salette, La Touche, Triors, Valdaine, Véronne.*

Quant aux mots composés, tels que *Rochebaudin, Mont-léger, Montélimar*, etc., l'origine germanique du nom d'homme ne signifie rien relativement à celui qui le portait : il pouvait être issu d'une race gauloise, romaine ou allemande (V. mes *Origines*, p. 28). Les noms empruntés à l'élément latin sont, dans la Drome, en très-grande majorité, comme dans la langue française dont Ampère a dit avec vérité : « Les mots celtiques y » sont restés ; les mots germaniques y sont venus ; les mots » latins n'y sont point restés et n'y sont points venus ; ils sont » la langue elle-même et la constituent. »

Lorsqu'une langue a cessé d'être parlée, et que les mots servant à désigner la position d'un village ont cessé d'être compris, il est souvent arrivé qu'on a mal à propos considéré le substantif comme un nom propre, auquel on a ajouté un autre mot ayant le même sens et rappelant la même idée. Ce fait, qui était le résultat de la conquête, s'est reproduit aussi pour les noms des montagnes, des vallées, des rivières et des bois. Ainsi se trouvent expliqués beaucoup de noms composés de radicaux formant pléonasme, notamment ceux de *Montauban, Montpensier* (Puy-de-Dôme et Drome), *Montjoux* et *Montjau, Mont-Serret, Serreméan, Mont-Gibel, Roche-de-Glun, Alpes-Pennines*, etc. On peut mentionner aussi celui de M. le marquis *du Puy-Montbrun-Rochefort*, inscrit dans la salle des croisades de Versailles, en vertu d'un acte portant la date de 1191 relatif à Aimard *du Puy (de Podio)*.

Pour faciliter les recherches, j'ai divisé les noms de lieu, en les groupant par classifications analogues, en cinq paragraphes, et pour chacun d'eux j'ai suivi l'ordre alphabétique. Ces cinq grandes divisions comprennent presque tous les villages de la Drome; mais une étymologie n'est ni un axiome ni un article de foi, et plusieurs des traductions que je propose peuvent être considérées comme de simples hypothèses devant faire place à des explications plus exactes, si l'on découvre des textes nouveaux ou des documents inédits. L'examen théorico-historique des causes auxquelles sont dus les noms de lieu grossirait outre mesure le nombre des pages de cette notice. Des travaux analogues ont été publiés par divers écrivains dont je citerai les ouvrages, et notamment par MM. Houzé<sup>1</sup>, Mannier<sup>2</sup>, Chotin<sup>3</sup> et de Gourgues<sup>4</sup>.

Dans le but de donner un peu d'animation à une sèche nomenclature de noms de lieu et de radicaux étymologiques, j'ai cru devoir mentionner les principales familles qui ont possédé les siefs dont je me suis occupé, et auxquels elles ont parfois emprunté leur nom. L'histoire des seigneuries était liée si intimement avec celle de leurs seigneurs, qu'il serait difficile d'écrire la monographie d'un village sans connaître les noms des familles qui y occupaient le premier rang, surtout au point de vue politique.

J'ai passé sous silence les villages et les hameaux portant des noms empruntés à ceux des saints. Ils sont très-nombreux, et on en compte près de quinze mille dans la France entière. Ils doivent, en général, leur origine à une chapelle ou à un oratoire placés sous la protection spéciale d'un bienheureux, très-souvent étranger à la province. Ces noms, empruntés au martyrologe, ont presque toujours remplacé des dénominations celtiques, et ils ne remontent pas, en général, au delà du dixième siècle,

---

(1) *Étude sur la signification des noms de lieu en France.*

(2) *Études étymologiques sur les noms des villes, bourgs, etc. du département du Nord.*

(3) *Études... etc. du Hainaut et du Brabant*, 2 vol.

(4) *Anciens noms de lieu du département de la Dordogne.*



époque à laquelle l'influence religieuse tendait à absorber tout le mouvement du moyen âge. M. Quicherat (p. 74) cite de nombreux exemples de ces substitutions de noms. L'ancien nom du pays a souvent aussi été ajouté à celui du saint, comme dans *Saint-Julien-en-Vercors*, *Saint-Jean-en-Royans*, *Saint-Martin-d'Albon*, *Saint-Julien-en-Quint*.

Je terminerai ces *prolégomènes* en acquittant une dette de reconnaissance envers l'auteur de l'*Inventaire des archives départementales*, M. Lacroix, qui a eu l'obligeance de me donner une copie de la liste des noms latins du département. Je dois mentionner aussi M. Vallentin, toujours empressé à mettre à ma disposition sa science historique et épigraphique, ainsi que les nombreux documents de sa belle bibliothèque; M. Pictet, un des philologues les plus savants de l'Europe et dont les ouvrages étymologiques font autorité; M. Houzé, auteur d'un excellent volume auquel j'ai fait plusieurs emprunts, et M. Mowat, qui ont bien voulu m'aider de leurs lumières et m'indiquer de nouveaux aperçus. Je regrette vivement que certaines étymologies, présentées comme dubitatives, n'aient pas pu être complètement élucidées par des philologues aussi éminents, et que plusieurs noms de la Drome soient restés inexplicables pour eux, malgré les recherches auxquelles ils ont bien voulu se livrer.

---

§ I<sup>er</sup>.

**Noms de lieu empruntés aux montagnes,  
aux rochers et aux cavernes.**

---

ALBON, *Castrum Albionii* en 1201, *Albonis* en 1267<sup>1</sup>, *Albonii* en 1292<sup>2</sup>, est le nom d'un village et d'un ancien château fort bâti sur une hauteur qui domine une partie de la Valloire. C'est là que, d'après les anciens chroniqueurs, dont les allégations ne jouissent plus d'aucun crédit, les comtes de Graisivaudan se seraient retirés en 732, lorsque les Sarrasins s'emparèrent de Grenoble<sup>3</sup>. Les comtes de Tournon devinrent plus tard seigneurs engagistes de cet ancien fief des Dauphins auxquels avaient succédé les rois de France. Il passa par succession aux Lévy-Vantadour, et en dernier lieu aux Rohan-Soubise. En 1789, le comté d'Albon comprenait dix villages. La maison des comtes et marquis d'Albon, de Lyon, dont la filiation non interrompue ne remonte pas au delà du XIII<sup>e</sup> siècle, paraît aussi étrangère aux Dauphins de la première race que les comtes et marquis de La Tour du Pin à ceux de la troisième<sup>4</sup>; l'éclat jeté par ces deux familles doit leur suffire, sans qu'elles cherchent à en emprunter encore à des races souveraines.

---

(1) VALBONNAYS, *Histoire du Dauphiné*, t. I<sup>er</sup>, p. 121, et t. II, p. 3.

(2) ANDRÉ DUCHESNE, *Histoire des comtes d'Albon*, p. 23 et 25.

(3) AD. ROCHAS, *Biographie du Dauphiné*, t. I<sup>er</sup>, p. 283; — VALBONNAYS, FONTANIEU, etc., *passim*.

(4) DE RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial de Dauphiné*, p. 6; — AD. ROCHAS, t. I<sup>er</sup>, p. 284, et t. II, p. 31; — CHORIER, *Histoire de Dauphiné*, t. II, p. 241 et 385; — VALBONNAYS, FONTANIEU, etc.

Le nom d'ALBON est tiré d'un radical celtique qui signifie montagne, rocher; on le retrouve dans les langues néo-celtiques sous les formes d'*alba*, *albainn*, *alb*, *aibhe*, *aibhinn*, *alp* : les Romains appelaient *alpes* les montagnes élevées : *alpes* et *alpa*, en b. l. <sup>1</sup>, *alb* et *alp* en tud. et en all. signifient pâturages de montagnes : on appelle *alpage*, en Suisse, l'ensemble des pâturages ou des chalets appartenant à une station de bergerie, et *alpagers*, les pâtres chargés de surveiller ces troupeaux. Le nom d'*Albion*, appliqué à l'Angleterre, vient de ce que la partie montagneuse de ce pays était appelée *Albainn* ou *Albanie*.

MM. Roget, baron de Belloguet <sup>2</sup> et Diefenbach <sup>3</sup> ont donné de très-longs détails sur ces radicaux qu'on retrouve dans beaucoup de noms de lieu, sinon de la Drôme, du moins des pays voisins; tels sont : Saint-Christol d'*Albion*, près Sault, rappelant les *Albiaei* qui habitaient, à l'époque romaine, la contrée montagneuse appelée aujourd'hui *Lubéron*; *Aps*, an-

---

(1) Voici la liste des abréviations qui seront employées dans le cours de ce travail.

<i>Al.</i> . . . . .	Allemand.	<i>Hind.</i> . . . . .	Hindoustani.
<i>Ang.</i> . . . . .	Anglais.	<i>Hol.</i> . . . . .	Hollandais.
<i>Ang. S.</i> . . . . .	Anglo-Saxon.	<i>Irl.</i> . . . . .	Irlandais.
<i>Ar.</i> . . . . .	Arabe.	<i>It.</i> . . . . .	Italien.
<i>B. l.</i> . . . . .	Bas-latin.	<i>K.</i> . . . . .	Kimrique.
<i>B. q.</i> . . . . .	Basque.	<i>L.</i> . . . . .	Latin.
<i>C.</i> . . . . .	Celtique.	<i>N. d'h.</i> . . . . .	Nom d'homme.
<i>Dan.</i> . . . . .	Danois.	<i>Per.</i> . . . . .	Persan.
<i>Éc.</i> . . . . .	Écossais.	<i>Pol.</i> . . . . .	Polonais.
<i>Esp.</i> . . . . .	Espagnol.	<i>Rus.</i> . . . . .	Russe.
<i>Gaél.</i> . . . . .	Gaélique.	<i>S. c. t.</i> . . . . .	Sanscrit.
<i>Gall.</i> . . . . .	Gallois.	<i>Sc.</i> . . . . .	Scandinave.
<i>Germ.</i> . . . . .	Germanique.	<i>Suéd.</i> . . . . .	Suédois.
<i>Goth.</i> . . . . .	Gothique.	<i>T.</i> . . . . .	Tudesque.
<i>Gr.</i> . . . . .	Grec.	<i>V. fr.</i> . . . . .	Vieux français.
<i>Héb.</i> . . . . .	Hébreu.	<i>V. § II.</i> . . . . .	Voir le § II.

(2) *Ethnogénie gauloise*, t. 1<sup>er</sup>, p. 97.

(3) *Die alten Volker Europas*, p. 224; — Voir aussi le *Glossaire* de Du Cange.



cienne capitale du Vivarais, *Alba Elviorum*, *Alba Augusta*, *Albis*, *Alpes*, *Albs* et *Alps* <sup>1</sup>; *Aubenas*, *Albenacum*, *Albenacium* et *Albenas*; *Alboussières* (Ardèche); l'*Albenc* (Isère), dont le radical est combiné avec *enc*, pour *ing* (territoire, domaine, en t.); AUBENASSON, près Saillans, *Albenacum* (Columbi, p. 167), *Albennaz* en 1199 <sup>2</sup>, *Albenassons* dans le XV<sup>e</sup> siècle, plus tard *Aubenas*, et enfin AUBENASSON, qui en est le diminutif. Ce fief, après avoir appartenu longtemps aux Poitiers, passa aux de Lers de Jony, qui le possédaient dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le nom d'ALBON paraît donc plutôt emprunté à sa position topographique qu'à l'aspect blanchâtre (*albus*) de ses carrières de grès, comme l'ont dit quelques personnes.

Expilly, et après lui M. l'abbé Nadal <sup>3</sup> et M. Espanet font remonter le village d'ALEYRAC, près Grignan, à la plus haute antiquité, et attribuent à Charlemagne la reconstruction de son église; mais, comme le dit avec beaucoup de raison M. Lacroix, Charlemagne est aussi étranger au rétablissement de cette église qu'à la construction du pont de Charols. Il n'y a de positif que l'existence d'une abbaye de religieuses dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et sa destruction probable dans le XIV<sup>e</sup> siècle, sans doute par les troupes de Raymond de Turenne. Cet ancien fief des Adhémar, acquis par M. de Ravel en 1769, avec celui de Châteauneuf-de-Mazenc, du président de Piolenc de Thoury, est situé dans des montagnes presque incultes.

Son nom, *Aleyracum* du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, comme ceux d'*Aleyrac* (Hérault), *Alairacum* dans le XII<sup>e</sup> siècle, *Alleyrac*, sur une montagne, près d'Issirac (Gard), *Alayrac* (Aveyron et Tarn), paraît avoir le sens de montagne inculte, comme *Montlandon* et *Wildenberg*, en all. La première partie de ce nom et de celui de la montagne d'*Alayan*, qui domine La Motte-Chalancon, et sur laquelle on a trouvé souvent des médailles romaines, est sans doute empruntée à un radical celtique, mais commun à

---

(1) L'abbé ROUCHIER, *Histoire du Vivarais*, t. 1<sup>er</sup>, p. 67 et 210.

(2) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium Diensis*, p. 46.

(3) *Histoire hagiologique du diocèse de Valence*, p. 556.

plusieurs autres langues : *all*, colline, montagne, en br. et en k.; *ail*, pierre, rocher, en anc. irl.; *al* en irl. et en éc. <sup>1</sup>; *altus*, élevé, en l., *alith* en goth., du s. c. t. *ala*, grand, spacieux. On peut citer encore *al*, hauteur, en héb., *ala* en ar.

La seconde partie du nom d'ALEYRAC paraît formée d'*era*, *aire*, herme, champ inculte, en b. l.; c'est le latin *area*, *aire*, emplacement, ερα en gr., pris en mauvaise part, comme *lande*, de l'all. *land*, terre. Ces mots se rattachent directement au s. c. t. *ira*, terre, d'où *irana*, désert, stérile (Burnouf, p. 90); l'*i* d'*ira* a persisté dans le nom d'*Aleyrac* et dans le mot *aire*. Quant à la terminaison *ac*, commune dans le sud-ouest de la France, elle représente l'*acus*, *acum*, *iacus* ou *iacum* latin; l'*ach*, *ag* ou *ek* des langues néo-celtiques : elle correspond à notre finale *en* ou *ière*. On l'employait comme terminaison adjective (musicien, mitoyen); comme désignation ethnique ou signe de parenté (Alsacien, Bourbonnien); comme marque de propriété (Martinière, Lombardière), etc. La terminaison *ac*, dit M. Quicherat <sup>2</sup>, représente un suffixe celtique qui a servi pour la composition des noms au moins jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, de sorte que ce suffixe a donné naissance à une infinité de produits hybrides par son union avec des radicaux latins, et plus tard avec des noms germaniques. ALEYRAC est donc formé d'une manière analogue, sauf la terminaison adjective, aux noms bretons *Penkoat*, montagne du bois; *Penguellen*, montagne du houx; *Penguern*, montagne des Vernes, etc.

ARBAN ou ARBANS, près Séderon, reproduit assez exactement la forme bretonne *ar penn* ou *ar benn*, la montagne, la hauteur <sup>3</sup>; voir *Bénivay*. ARNAYON ou ARNAVON, sur une montagne,

---

(1) ROGET DE BELLOGUET, *Ethnogenie*, t. 1<sup>er</sup>, p. 80; — A. PICTET, *Nouvel essai d'inscriptions gauloises*, p. 46; — ZEUSS, *Grammatica celtica*, p. 172; — BURNOUF et LEUPOL, *Dictionnaire sanscrit*, p. 80.

(2) *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 34; — voir aussi : HOUZÉ, *Signification des noms de lieu en France*, p. 74; — ROGET DE BELLOGUET, t. 1<sup>er</sup>, p. 158 et 222; — ZEUSS, p. 48, 772 et 813.

(3) Comparez ce nom avec *arbe*, *arba*, terre, domaine, en t.; *erbe*, en all., et *arbe*, rocher, en b. q.

près de La Motte-Chalancon, veut dire aussi le mont (voir § II, v<sup>o</sup> *Vaunaveys*) : ce fief, qui a longtemps appartenu aux Simiane, est appelé *Ecclesia Arnayonis* et *Arnaionis* dans le XII<sup>e</sup> siècle. ARPAVON ou ALPAON, près Nyons, *locus de Arpaone* et *de Alpaone* dans le XIV<sup>e</sup> siècle, est accroché aux flancs d'une montagne escarpée. Ce fief, qui appartenait dans le XVI<sup>e</sup> siècle aux Tholon et aux Torchefélon, passa plus tard aux Simiane. De même qu'*Arban*, *Arnayon* et *Archiane*, dont il sera question dans le § III, *Arpavon* paraît formé de l'article breton, et sans doute celtique, *ar*, le, combiné avec un radical difficile à déterminer. Ce nom a beaucoup d'analogie avec celui d'*Arpajon* ou *Le Pajon* (Cantal), *Arpagus* en l., qu'on peut traduire par le mont (voir § Ier, le *Pégué*, v<sup>o</sup> *Upie*) ou le bourg, *pagus* en l.

AURIPLE, près Crest (sud), dominé par une haute montagne, sur laquelle se trouvent les ruines d'un ancien château féodal, *Auribel* en 1178, *Auribellum* en 1214 <sup>1</sup>, *Castrum de Auriplo* en 1324, ancien fief des Poitiers et plus tard des La Tour-Montauban, paraît synonyme d'*Auribeau* (Basses-Alpes, Var et Vaucluse), qu'on peut traduire par *bel air*, exposé au grand air, élevé (*aure*, *aura*, vent en v. fr. et en l.) On retrouve ce radical dans le nom du col de *toutes aures* (Isère), lieu exposé à tous les vents. *Auribeau* 247

AUTICHAMP, près Crest, *Allus Campus* en 1345, fief qui a appartenu à deux branches de la maison de Beaumont, paraît synonyme du nom d'AUTANE ou AULTANE <sup>2</sup>, petit village situé sur une montagne, près du Buis, appelé *Castrum de Autané* en 1284 et en 1378. *Allus*, haut, en l., *allt* en c., s'est modifié comme dans *autel* (*altare*), *Auteuil*, (*Allogilum*), etc. *Tan*, à la fin des mots irlandais, veut dire clos, domaine, champ, comme dans *Rosstan*, champ des roseaux (Zeuss, p. 821); *tan*, maison, pays, en hébr. <sup>3</sup>, en pers. et en aquitain, comme dans *Turdetani*, *Cosetani*, etc. AUTANE ou AULTANE pourrait aussi être formé

(1) *Chartularium Diensis*, p. 5 et 9.

(2) GÉNÉRAT, *Étude. . . sur les villes de Vindaliū et Aeria*, p. 7.

(3) GESENIUS, *Lexicon hebraicum et chaldaicum*, p. 1052.



seulement du radical *alt*, dans le sens de : le haut, l'élevé, et de la finale *-an*, dont il sera question à l'article *Geysans*.

Les d'*Autane*, de Saint-Paul, anciens seigneurs de Bésignan et en partie d'Allons, connus depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, et à la famille desquels appartient le colonel d'*Autane*, assassiné en 1830 par un sergent de son régiment, possédaient en 1384 des biens dans le village dont ils portaient le nom. Ce fief a appartenu aux de L'Épine et aux Fournier (XVI<sup>e</sup> siècle), aux Suarès et aux Pape de Saint-Auban (XVII<sup>e</sup> siècle) et à la comtesse de Sade (1789). Les *Fournier d'Aultane*, de Valréas, qui ont eu plusieurs illustrations militaires, doivent, je crois, le second de leur nom au village d'*Autane*, auquel ils ont conservé son ancienne forme.

Le nom de BALLONS, près Séderon, vient du même radical que *bal*, montagne, *balch*, élevé, en k., *balla*, rempart, en irl. et en éc. Ces mots, comme le t. *wal*, grand, fort, sont empruntés peut-être au s. c. t. *bala*, fort, puissant. Lorsque le celtique a cessé d'être compris, on a cherché à rattacher le nom de BALLON, commun à plusieurs montagnes, au substantif *ballon*, qui, de même que *balle*, *ballot*, etc., dérive d'un radical tudesque ayant le sens de corps arrondi <sup>1</sup>. Le fief de *Ballons* appartenait dans le XVII<sup>e</sup> siècle aux Frère, et en 1766 aux La Tour-Montauban. BARSAC ou LE BARSAC, sur une montagne, près de Die, comme *le Barsac*, près Joyeuse, *Barsac* (Gironde), etc., paraît être une altération du nom de *Balzac* (Charente et Aveyron). A. de Chevallet (t. II, p. 140) cite beaucoup d'exemples du *l* changé en *r* (*capitulum*, chapitre; *ulmus*, orme; *titulus*, titre, etc.). On peut rapprocher ces noms de *balza* et *balzo*, rocher, montagne, en it., empruntés sans doute à la même racine que *balç*, rocher, en k; (*fels* en al.); *balses*, rochers, *balser*, sauter, (*balzare* en it.) dans le dialecte forésien du XVI<sup>e</sup> siècle; *balc*, hauteur, en éc., en irl. et en wallon. Le fief de *Barsac* appartenait dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles aux marquis de La Baume-Pluvinel.

---

(1) ROGET DE BELLOGUET, t. I<sup>er</sup>, p. 140; — A. DE CHEVALLET, *Origine et formation de la langue française*, t. 1<sup>er</sup>, p. 329.

Le nom de LA BAUME paraît être le seul qui dérive de celui des grottes ou cavernes. Roget de Belloguet (t. I<sup>er</sup>, p. 140) et Diefenbach <sup>1</sup> croient le mot *Baume* d'origine celtique, ce qui est très-probable, bien que je ne l'aie pas retrouvé dans les idiomes néo-celtiques. *Balma*, en b. l. veut dire tombeau, caverne (*balme*, *baulme*, *basmé*, *barme*, *baume*, dans les idiomes de diverses provinces). Le nom de BAUME est commun à divers villages de la Drôme; la BAUME-CORNILLANE, près de Chabeuil, *Castrum Balmæ* en 1157, *Cornillana* en 1305, doit cette espèce d'épithète à la famille de *Cornillan*, connue depuis 1128, tombée en quenouille dans une branche de la maison d'Urre, à laquelle ont succédé peu après les des Alrics de *Cornillan*, marquis de Rousset (XVI<sup>e</sup> siècle). Les CORNILLAN, oubliés aujourd'hui, ont possédé plusieurs fiefs et contracté de belles alliances; leurs armes parlantes, trois *corneilles*, font supposer qu'ils ont emprunté leur nom à cet oiseau, comme l'a fait un des ancêtres de l'auteur du *Cid*. Le fief de *La Baume* appartenait en 1157 à l'évêque, en 1374 aux Poitiers, et en 1766 aux d'Agoult.

LA BAUME D'HÔSTUN, *Parrochia Balme Hosteduni* en 1496, a appartenu aux *La Baume*, aux Claveyson et aux marquis de Sassenage. LA BAUME DE TRANSIT, dont les premières habitations ont dû être creusées dans des bancs de molasse, comme à Barry et à Cabrières, s'appelait, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, *Castrum de Balmis et de Balmâ*. Le mot TRANSIT a été ajouté, soit à cause de la position de ce village sur la route de Saint-Paul à Valréas, soit à cause d'un péage ou d'un bureau de douane. Ce fief a appartenu aux d'Agoult, à Diane de Poitiers et aux Simiane. Les noms de lieu BAUME et BAUMETTE sont communs dans la Drôme, l'Ardèche et Vaucluse; on peut citer aussi plusieurs familles de *La Baume*, notamment les *Rocher* ou *Rochier de La Baume*, venus de l'Ardèche dans la Drôme. M. le comte de *Rochier de La Baume* a été autorisé, en 1866, à ajouter à ses noms ceux de son grand-père maternel, le marquis *Du Puy Montbrun Rochefort*, ce qui constitue presque un résumé des noms mentionnés dans ce paragraphe.

---

(1) *Die alten Volker Europas*, p. 239.

217 BEAUFORT, près Crest, *Castrum Belli fortis* en 1334, ancien fief des d'Arbalestier (XVII<sup>e</sup> siècle), appartenait, en 1789, aux Clerc de La Devèze. Ce nom est à peu près synonyme de celui de BEAUMONT, *Castrum Belli Montis*, commun à trois villages de la Drôme. Le fief de *Beaumont*, près Valence, a appartenu aux d'Urre, aux Chastelier et au chapitre de Valence (XV<sup>e</sup> siècle), et  
217 *Beaumont-Montoux* aux anciens seigneurs de Cléricu, aux Dauphins et aux Lacroix de Saint-Vallier. Les noms analogues sont BEAUREGARD, *de Bello Regardo* en 1300; BEAUSEMBLANT, près Saint-Vallier, *de Bello Simili* en 1419, dans le sens de bel aspect, belle vue. Ce fief passa par succession des anciens *Beausembtant* aux Alets et plus tard (XV<sup>e</sup> siècle) aux Montchenu, qui le vendirent en 1656, pour 84 mille livres, aux Sibeu de Lesches. Vers 1815, le père de M. le sénateur comte Monier de La Sizeranne acquit le château de BEAUSEMBLANT de la dernière marquise Sibeu de *Beausembtant*, qui n'avait que deux filles, Mesdames de Vogué et de Leusse.

On peut citer encore MIRABEL, près Crest, *Mirabellum* en 1178 et en 1355, donné à l'évêque de Die par Frédéric I<sup>er</sup>, en 1178; ce fief passa plus tard aux *Mirabel*, qui avaient des armes presque parlantes (*trois miroirs*); voir le § V, v<sup>o</sup> *Blacons*; *Mirabel*,  
219 près Nyons, qui dépendait en 1766 du domaine du Roi; MIREBEL, au nord de Romans, *Miribellum* en 1134, *Mirabellum* en 1526, ancien fief des Poitiers; MONTMIRAIL, près *Miribel*, *Mons Miratus*  
219 ou *Mirati* dans les XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, érigé en 1710 en marquisat, avec six autres villages, en faveur des Mistral, auxquels succédèrent les Marcieu. On aperçoit de très-loin la tour qui domine  
219 *Montmirail*. Ces noms, comme *Mirabeau*, *Miramont*, *Miramar*, sur les bords de la mer, ont pour racine *mira*, point de vue, coup d'œil, guérite, tour d'où l'on observe, en b. l.; *mirari*, *mîrer*, regarder, en l. (V. *Mirmande*).

248 Le nom de BÉNIVAY ou *Bénivay le Vieux*, près du Buis, situé sur le flanc d'une montagne et près d'un torrent et de plusieurs cours d'eau, était *Locus de Bennivayo*, en 1317. Ce fief et celui de Mérindol appartenait, en 1766, au duc de Montpezat. BÉNIVAY veut dire montagne du torrent ou du cours d'eau, ou bien ruisseau de la montagne, comme *Rimont* et *Rumont*; sa composition



rappelle ceux de *Bennevis*, *Benmore* (grand mont), etc., cités par Taylor <sup>1</sup>. Il est formé de deux radicaux; on retrouve le second, *nivay*, qui paraît commun aux langues celtique et ibérienne, dans les noms de la *Nive* et de la *Nivelle*, communs à plusieurs cours d'eau des Pyrénées, de *Nivelle* (Nord), *Nivella* en 863 <sup>2</sup>, traversée par la Scarpe; de *Nivelle* (Brabant), *Nivella* en 650 <sup>3</sup>; dans *naviglio*, canal d'irrigation, en patois lombard; *nava*, *navaajo*, étang, en esp.; *nave*, *navie*, prairie aquatique, marais, dans le nord de la France (Mannier, p. 296), *noa*, en b. l., *noe*, *noue*, en v. fr., etc. <sup>4</sup>.

BEN est un mot celtique qui a subi de nombreuses modifications, et qui entre dans la composition de beaucoup de noms avec le sens de pic, montagne, rocher. On retrouve ce radical dans *ben* et *beinn* en éc.; *bean*, *ben* et *pinn*, en irl., en br. et en gall.; *penna* en it. et en esp.; *penna*, *pennette*, hauteur, en v. fr.; *pinna*, créneau de muraille, en l. (d'où *pignon*, *pinacle*, etc.); peut-être du s. c. t. *bindhia* et *pinda*, amas, monceau, hauteur; d'où le nom de la montagne du *Pinde*, et *penta*, montagne, *pentone*, haute montagne en dialecte corse <sup>5</sup>.

On peut classer dans cette catégorie : *Bayne*, près de Viviers, *Beyne*, *Bainac*, *Pennes*, sur une montagne, près de Luc, *De Pennas* en 1210, qui appartenait dans le XVII<sup>e</sup> siècle aux de Lers de Jony, et en 1789 aux Du Vivier; PENET, montagne située entre Barbière et Léoncel; LA PENNE, près du Buis, *locus de* <sup>248</sup> *Penna* en 1317, qui appartenait dans le XVIII<sup>e</sup> siècle aux Rigot de Montjoux; le nom de M. LAPAINE, de Tain, mort préfet de Perpignan en 1868, est une variante de *la Penne* : citons encore

---

(1) *Words and Places*, p. 220.

(2) MANNIER, *Études étymologiques sur les noms. . . du département du Nord*, p. 236.

(3) CHOTIN, *Études étymologiques sur les noms. . . du Brabant*, p. 165.

(4) GATSCHET, *Ortsetymologische Forschungen*, p. 293.

(5) TAYLOR, *Words and Places*, p. 220; — DIEFENBACH, p. 396; — MONE, *Celtisches Forschungen*, p. 27; — ZEUSS, *Grammatica Celtica*, p. 825; — EDWARDS, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 384; — A. DE CHEVALLET, t. I<sup>er</sup>, p. 288; — ROGET DE BELLOUET, t. I<sup>er</sup>, p. 73; — BURNOUF, p. 411.

*Banne, Banon, Bannette, Bannalek*, noms communs à diverses localités, ARBAN (pour *ar ban*, le mont), déjà mentionné; *Alpes Pennines, Appenins* (*pen* et l'article *al, an* ou *ar*, le), et le château de *Bannes*, près des Vans (Ardèche), dont on aperçoit de loin les ruines imposantes perchées sur une montagne escarpée. Ovide de Valgorge<sup>1</sup> a raconté diverses légendes attribuées aux sires de *Bannes* dont une branche succéda, dans le XV<sup>e</sup> siècle, à la famille de Baile et s'établit dans le château de La Bâtie du Verre ou Tour de Verre, près de Mirmande, appartenant aujourd'hui à M. de Saint-Prix.

Les radicaux *ben, pen, cenn, kzn, cefn* (qu'on rencontre dans *Cévennes*) sont communs de l'autre côté de la Manche. Taylor<sup>2</sup> dit que l'emploi de *pen* et de *ben* dans la formation des noms de lieu permet de distinguer la ligne de démarcation des idiomes kimrique et gaélique. Par suite de la permutation si fréquente des consonnes de la même série, on retrouve encore ce radical dans *Vénasque* (Vaucluse, Espagne et Piémont); *Vénose*, dans les montagnes de l'Oisans; dans le nom des *Veneni*, petit peuple des Alpes; *Ven-haut* et *Ven-bas* (Auvergne); *Morvan* (grands monts); *peulven* (pierre droite; litt. pilier de pierre); *Les Vans* (Ardèche), de *Vannis*, où l'on trouve beaucoup de monuments dits celtiques, et enfin *Veynes*, près Gap, au pied d'une montagne; ce nom correspond à *Vejn*, rocher, montagne, en cornique.

*Veynes* 218 La maison de *Veynes*, connue depuis 1202, est tombée en quenouille depuis environ un siècle dans la famille Plan de *Sieyès*, dont le nom, emprunté à celui d'un village des environs de Digne (les hautes et les basses *Sieyès*, *castrum de Cieyis, de Ceys, de Ceüs*), dérive d'un radical ligurien, *seye, seyo*, correspondant à *sarum*, rocher; on le retrouve dans le nom du quartier appelé LA SIEYE, situé dans les montagnes rocailleuses d'Aleyrac (Drôme).

---

(1) *Souvenirs de l'Ardèche*, t. II, p. 275.

(2) P. 220; — voir aussi : DIEZ, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 258; — DIEFENBACH, *Celtica*, t. 1<sup>er</sup>, p. 70; — KEFERSTEIN, *Ansichten über die Keltischen Allerthümer*, t. II, p. 186.

BEZAUDUN, près d'un petit affluent du Roubion, dans le canton de Bourdeaux, *Bezendum* en 1324, *Besaudunum*; *Bezaudun* (Var), *Besaldunum* et *Besaudunum*, veut dire hauteur des bouleaux ou du ruisseau (*bezo*, bouleau, en br.), suivant l'interprétation donnée au premier radical, dont il sera question au mot *Bessée*, § V. Pour *dun* (hauteur), V. *Tain*. BEZAUDUN, ancien fief des Poitiers, a longtemps appartenu aux évêques de Die. Le hameau de Boulc, sur une hauteur, près Châtillon, *de Bulco* en 1343, a peut-être la même racine que *balca*, élévation, en ang. s.; *balc.* en éc. et en irl.

BREN est situé dans des coteaux sablonneux et boisés du canton de Saint-Donat. L'idée de hauteur et celle d'arbre, bois, étant rendues dans les langues néo-celtiques par des mots quasi-similaires, il est difficile de savoir dans quel sens ont voulu l'employer les parrains de cette localité, appelée *villa Breno* en 967<sup>1</sup>. On retrouve le radical dans *breen*, *breyne*, *bran*, hauteur, colline, en k. et en gall.; *bren*, *brin* et *bron* en br.; *brink* en all.; *branum* en b. l. 2; peut-être du s. c. t. *vrinda*, tas, monceau; *bréna*, rochers, précipices, en esp., paraît avoir formé le nom d'h. *Breynat*, emprunté à quelque localité. *Brenaz*, près Crémieu (Isère), est situé au pied des rochers escarpés de la Craz. Ces mots ont été pris aussi dans un sens figuré, comme *Allesse*, *Hautesse*, *Éminence*, dans *brenn* ou *brennus*, *brian*, etc., chef, capitaine. *Bren*, en gall. et en br., *pren* en cornique, signifient arbre, dans un sens générique, et bois, forêt<sup>3</sup>. De là le nom de la forêt de *Brenne*, *Sylva Brennia*, qui s'étendait autrefois sur une partie de la Touraine et du Berry, et les mots : *en Brenne*, qui suivent le nom de plusieurs villages.

CLIOUSCLAT est appelé *Villa de Cleu* en 1184 et en 1210; *Clivus* et *Cleu* en 1217; *villa de Clivo* en 1219; *Clivus Monasterii* dans

(1) GIRAUD, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans*, 1<sup>re</sup> partie, preuves, p. 206.

(2) FORSTEMANN, *Die Deutschen Ortsnamen*, p. 123; — EDWARDS, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 186; — TAYLOR, p. 476; — BURNOUF, p. 614.

(3) A. DE COURSON, *Histoire des peuples bretons*, t. 1<sup>er</sup>, p. 430; — ZEUSS, p. 80.



le XIV<sup>e</sup> siècle (à cause des droits féodaux appartenant au monastère de Saint-Chaffre <sup>1</sup>; plus tard, *Cliou*, *Cleu*, *Clivus*, *Usclatus* (montagne brûlée), et *Cliou-Usclat*, après l'incendie allumé à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle par Roger-Raymond de Turenne, qui apporta dans nos pays le pillage et la dévastation. Le nom de ce village, bâti sur un plateau, est synonyme de *Serusclat* et de *Montucla*, devenus noms de famille. En 1210, Giraud Adhémar vendit à Adhémar de Poitiers, pour 9,000 sous viennois, ses droits sur ce fief, qui a aussi appartenu à l'évêque de Valence.

M. de Gallier <sup>2</sup> dit que ce village avait précédemment imposé son nom à la famille de *Cliou* (*de Clivo*), représentée en 1184 par Pierre de *Cliou*, et en 1340 par Bernard de *Cliou*. Guy Allard mentionne la famille de *Clion* ou de *Cleu*, éteinte en 1570, et qui habitait Châteauneuf-de-Mazenc. Ces *Clion* n'auraient-ils pas donné leur nom au village de CLÉON-D'ANDRAN, appelé *Cléou* en 1332, et dans les actes latins *Clivus*, *Clivium*, *Declivium de Andranis*, *Clivus Andrandi* et *Andrani*, bien qu'il soit situé dans une grande plaine, sur une ondulation de terrain de quelques mètres seulement? On sait que les fondateurs et les propriétaires ont souvent donné leur nom à leur domaine.

Le mot ANDRAN paraît avoir été primitivement un nom d'homme; on le retrouve dans celui de *Villandrando* (maison d'*Andran*), un des chefs des routiers venus d'Espagne sous Charles VI; c'est peut-être une altération d'*Andraldus* ou *Androldus* (*Andrau*), si commun dans les cartulaires du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle? Ferguson <sup>3</sup> le rattache au goth. *Anthar*, étranger, et le traduit par étranger vénérable. D'après la carte de Cassini, le *Rif d'Andria*, mentionné dans un acte du X<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>, prend

---

(1) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium monasterii sancti Theofredi*, p. 13, 36, 46, 49.

(2) *Bulletin archéologique*, 1867, p. 255; — *Journal de Montélimar*, du 5 octobre 1867.

(3) *The Teutonic Name-System*, p. 300. — Voir aussi FORSTEMANN, *All deutsches Namenbuch*.

(4) *Chartularium sancti Theofredi*, p. 8.

sa source à Eyzahut et se jette dans le Roubion un peu en amont de Charols. Les Gaulois et les Gallo-Romains avaient des établissements dans le quartier d'*Andran* et dans la plaine de Saint-Gervais; on y a souvent trouvé des antiquités romaines, et, au mois de septembre 1868, Joseph Chalons a découvert, dans une urne en terre, environ 7,000 médailles lenticulaires en argent, dites marseillaises, et antérieures à la conquête romaine. Le fief de *Cléon d'Andran*, qui faisait primitivement partie des possessions des Adhémar, a appartenu aux Taulignan (XV<sup>e</sup> siècle); aux d'Urre, qui le vendirent en 1669 aux de Sillol; en 1709, ceux-ci le cédèrent aux Marsane-Fontjuliane.

Les anciennes formes des noms de CLIOUSCLAT et de CLÉON sont à peu près les mêmes que les noms de *Clion*, *le Clion*, près Paimbœuf, *Cléon*, près d'Elbeuf, *le Claon*, près de Verdun, etc., empruntés à un radical signifiant rocher, montagne, et dont il sera question aux mots *Glun* et *Trescléoux* (§ V). Le latin *clivus*, pente, *déclivité*, qui en est la traduction, se rattache à la même racine que *klippe* et *cliff*, rocher, montagne, dans les langues germ. USCLAT, en languedocien, *usclatus*, en b. l., altérations d'*ustus* (brûlé), viennent du s. c. t. *us*, brûler et briller (*ushtu*, foyer, en pers.).

248 CLANSAYES, près de Pierrelatte, *Clansayes* en 1272, *Apud Clansayas* en 1332, plus tard *Clansaïum*, est perché sur une montagne. Il y avait une commanderie de l'ordre du Temple dans cet ancien fief des Adhémar de la Garde, qui appartenait, en 1766, au marquis du Muy. *Clansayes* dérive de la même source que les noms de *Claon*, *Cléon*, *Clion*, dont on retrouve le radical dans *clinus*, incliné, en l., *κλίβειν*, incliner, engr., *cleiniau*, en gall., *klann* et *glann*, berge, falaise de rivière, en br.; Gatschet<sup>1</sup> traduit le nom de lieu *clanx*, dans la Suisse all., par flanc de montagne. *Glanum*, variante des noms cités, était une ville gauloise située sur une hauteur, près de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône). La position topographique de ces diverses localités peut n'être pas toujours la même, *gleann* en

---

(1) *Orts-etymologische Forschungen*, p. 225.

éc. et en irl., *glyn* en gall., ayant le sens de vallée (*glen* en ang.).

La seconde partie du nom de *Clansayes* reproduit exactement l'*haia* ou *haya* b. l. et scand., *haie*, palissade, parc, bois (*hag* en al.). On appelait *haya* les camps retranchés des anciens Normands<sup>1</sup>. *Clansayes* doit donc être traduit par camp ou clos de la montagne, ou bien par montagne du bois, comme *Montclos*, *Montclus*, *Montboissier*, *Montboucher*. La lettre *s* s'est introduite plus tard dans le mot CLANSAYES par suite d'une attraction phonétique. On ne peut admettre l'étymologie rapportée par M. Delacroix<sup>2</sup>, qui fait dériver ce nom de *Claræ Aonides Aia*. Cet auteur avait accueilli avec trop de bienveillance les étymologies que lui avait fournies M. Mésengère, ancien sous-préfet de Montélimar. Celui-ci ne tenait aucun compte des éléments complexes dont se compose la science philologique, et il empruntait toutes ses traductions aux épithètes des dieux de l'Olympe : pour lui, il n'y avait d'étymologie vraie ou possible que quand elle émanait de la mythologie. Les nombreux articles dont il a enrichi la *Statistique* provenaient de la mise en coupe réglée du *Dictionnaire de la fable*, qui était préférable pour lui à tous les ouvrages de philologie comparée.

248 CORNILLAC et CORNILLON, *Castrum Cornillonis* en 1292, sont deux villages bâtis sur le flanc d'une montagne dans la vallée d'Oulle, près de Remuzat. De même que *Cornas* (Ardèche), village renommé pour ses vins, *Villa Cornatis* en 1012, et plus tard *Cornacium*, le rocher de *Corneille*, qui domine la ville du Puy, le château de *Cornillon*, près de Grenoble, situé sur un rocher isolé et bizarre, *Carnac* (Morbihan), où quatre mille aiguilles de granit étaient alignées comme une armée de géants pétrifiés, ces deux villages de la Drôme doivent leur nom à un radical dont on trouve de nombreuses traces dans les langues celt. et germ., *carn*, rocher, amas de pierres, en anc. corn.; *cairn*,

---

(1) LE HÉRICHER, *Philologie topographique de la Normandie*, p. 45.

(2) *Statistique du département de la Drôme*, p. 467.



tombeau, monument élevé par les Bretons à leurs rois et à leurs chefs; *careg* et *kareck*, rocher, en gall.; *korn*, *kern*, sommet, corne, coin, angle, cap, en br. <sup>1</sup>; *horn*, corne, pointe, pic, rocher, dans les langues germ., si commun dans la composition des noms de lieu <sup>2</sup>, notamment dans *Kleinhorn* (petit rocher), *Horndorff* (village du rocher), etc. *Cornillon*, dominé par les ruines imposantes d'un château fort détruit à une époque reculée, appartenait dans le XVII<sup>e</sup> siècle aux La Tour-Gouvernet, et fut acquis vers 1680 par les Sibeud de Saint-Ferréol. — Pour *Coussaut* (coteau), voir *Trescoussoux*.

CRÉPOL se nommait *Crispium* dans le XI<sup>e</sup> siècle (Giraud, 1<sup>re</sup> partie, preuves, p. 49, 171); *Crepulum* en 1203 <sup>3</sup>; *Crispollum* et *Crispollium* dans le XV<sup>e</sup> siècle, et plus tard CRESPOL. Ce village, situé au nord de Romans, appartenait dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles à la grande famille de Clermont; dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, Gabrielle de Mistral l'apporta aux Émé de Marcieu. CRUPIES, près Bourdeaux, ancien village construit sur un rocher, et qui appartenait aux évêques de Die, est appelé *De Crepiis* dans le XV<sup>e</sup> siècle et *Crupia* dans Aimar du Rivail. Ce dernier nom et une des formes de CRÉPOL (*Crepulum*) rappellent une idée de hauteur, de rocher; ils viennent du même radical que *krebet*, montagnes, en rus., *krapat* en pol. (d'où les monts *Karpathes* ou *Krapathes*); *greppus*, rocher, hauteur et broussailles, en b. l.; *scrupus*, rocher, lieu escarpé, en l.; *κρηκνος* en gr.; *grippa*, *greppe*, *creppe*, dans la Suisse all. <sup>4</sup>. Telle est l'origine des noms de la montagne de CRAPON, qui domine Sédéron, de *Craponoz* (Isère), auprès d'une des plus belles cascades de la province; de *Crappum*, nom du mont Saint-Just, près Vienne, à l'époque romaine, etc. Je dois ajouter que la plupart

---

(1) A. DE CHEVALLET, t. I<sup>er</sup>, p. 240; — EDWARDS, p. 233, 235; — TAYLOR, p. 315; — LE GONIDEK, *Dictionnaire cello-breton*.

(2) FORSTEMANN, *Die Deutschen Ortsnamen*, p. 47, 71, 72; — POTT, *Die Personennamen*, p. 517.

(3) SALVAING DE BOISSIEU, *De l'usage des fiefs*, p. 163.

(4) GATSCHET, p. 50; — DIEZ, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 409.

des anciennes formes de CRÉPOL diffèrent sensiblement des radicaux cités plus haut et que Guy Allard<sup>1</sup> rattache avec quelque vraisemblance *Crispium* et *Crispolium* au n. d'h *Crispus*.

CREST, *Crista* en 1178 et 1214, *Castrum de Crista* en 1165 et 1201, *Crest* en 1187 (*Chartularium civitatis Diensis*), etc., était un des fiefs de la puissante famille des Arnaud, qui possédait encore Chastel-Arnaud, la Baume des Arnauds, etc. Il passa ensuite aux évêques de Die (XII<sup>e</sup> siècle), aux Poitiers et au roi de France. En 1642, la ville de CREST fut comprise dans le duché-pairie de Valentinois, donné par Louis XIII au prince de Monaco. CREST, dominé par un immense et antique donjon, doit son nom à sa position. *Crista*, *cresta*, en b. l., signifient montagne, colline, cime, *creste* ou *crête* d'une chose (on disait *crestelé* pour crénelé en v. fr.) du l. *crista*, crête, *cretus*, augmenté (*creach*, montagne, en br.). Le diminutif *crestet* est un nom commun à plusieurs localités; *Cristol* est une montagne des Alpes; *Cristaut* (Suisse), *Crista Alta* et *Credo*, pour *Crêt haut*, montagne près de Bellegarde (Ain), ont la même racine. *Arnaud* et *Arnal* veulent dire, en tud., défenseur vénérable. (Voir *Origine des noms propres*, p. 437.) Pour *Divajeu*, voir le § V.

DONZÈRE est appelé *Duzera* en 1198 et en 1200, *Donzera* en 1258 (*Actes des Adhémar*), *Dusera* en 1392, *Dusere* en 1292, *Dosera* en 1440, et *Dunzera*. En 680, dit M. l'abbé Vincent<sup>2</sup>, saint Lambert, archevêque de Lyon, envoya des religieux pour fonder un monastère dans un terrain vague appelé *Dusera*, et, en 840, Lothaire plaça l'abbaye de *Dusera*, détruite, ainsi que Saint-Paul, par les Sarrasins, en 734<sup>3</sup>, et reconstruite en 804, sous la dépendance de l'évêque de Viviers. *Dusera* ou *Castrum Dusera* est synonyme de *Dumont*, *Dusuc*, *Ducher* (*cher* pour *serre*), *Dupuch*, *Duserre*, etc., noms de famille empruntés à des quartiers ou lieux dits. L'article *du* s'est soudé au mot *serre*,

---

(1) GUY ALLARD, *Dictionnaire du Dauphiné*, t. II, p. 225.

(2) *Notice historique sur Donzère*.

(3) *Gallia christiana*, t. I<sup>er</sup>, p. 703.

comme l'article *le* au mot *oriol* (maison); voir *Loriol*, § V. Cet article, formé du latin *de illo*, était écrit primitivement *del*, mais sa prononciation s'assourdit et il est devenu, selon les temps et selon les pays, *deu*, *do*, *dou*, *du*<sup>1</sup> : cette dernière forme n'est pas, je crois, antérieure au XII<sup>e</sup> siècle. Il est donc très-probable que les originaux des actes de 680 et de 840 portaient *Monasterium de Sera* ou *Desera*, et que les copistes des XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècles, en les transcrivant, ont donné à la localité son nom moderne. Plus tard, par suite d'attraction phonétique, la lettre *n* s'est introduite dans le mot *Duzera* ou *Dosera*, comme dans *rendre* pour *reddere*, *lanterne* pour *laterna*, *langouste* pour *locusta*, etc.

Les noms de *SERRE*, *SERRET*, *BEAUSERRET*, *Sierra*, *Cerret*, *Le Cher* et *Le Chier*, résultat de la prononciation chuintante du radical, sont communs à beaucoup de localités; ils ont la même origine que *serra*, hauteur, montagne, en b. l., en it. et en portugais; *cerro* et *sierra* en esp.; *cerra* en b. q.; *serræ*, col de montagnes, en l., et peut-être que *tsor* ou *tsir*, rocher, hauteur, en héb., d'où est tiré le nom de la ville de *Tyr*<sup>2</sup>. Il y a loin de cette étymologie à celle que donnait M. Mésengère; il assurait que *Donzère* était la contraction des mots : *Dea Onxia Erebi*.

En 886, l'abbaye de *DONZÈRE* fut unie à celle de Saint-Philibert de Tournus, et en 1374 elle fit retour à l'église de Viviers, dont les évêques, seigneurs temporels de ce village depuis 1149<sup>3</sup>, se qualifiaient plus tard de princes de *DONZÈRE*. Le château épiscopal a été construit par Claude de Tournon, qui occupa le siège de 1498 à 1542. Il appartient aujourd'hui à M. Clément, dont on a admiré les toiles aux diverses expositions de peinture.

*EYGLUY* ou *AIGLUY*, près de Die, village situé dans de hautes montagnes, à deux lieues au levant d'une chaîne de rochers dits *rochers de l'Aigle*, est appelé *de Aighuno* en 1199, *Eigleu* en 1200

---

(1) A. DE CHEVALLET, t. III, p. 103.

(2) GESENIUS, *Lexicon hebraicum et chaldaicum*, p. 859.

(3) AYMAR DU RIVAIL, traduit par A. MACÉ, *Description du Dauphiné*, p. 127.



et en 1230, *Aiglui* en 1210, *Aigledunum* en 1224 et 1240, *Aygludunum* en 1218 (*Chart. civ. Diensis, passim*), *Eygludinum* en 1329, *Ecglenum* en 1332, *Aiglinum*, etc. *Eygluy* est une autre forme du nom d'*Aiglun* (Var et Basses-Alpes), *Aygludunum* en 1309, qu'on a traduit par montagne de l'*aigle*. Ce dernier mot paraît être emprunté au l. *aquila* (de même que l'irl. *acuil*, aigle; *erer, er*, en br.); le substantif *aigue, eygue*, eau, cours d'eau, en v. f. (*aig.* en k., *aquale* en b. l.) pourrait être proposé pour certaines localités, notamment pour *Aigle*, sur les bords du lac de Genève : la lettre *l* aurait été alors introduite par euphonic. Quant à la contraction d'*Aigledunum* en *Aiglun, Egleu* et *Eygluy*, elle est analogue à celle de *Lugdunum* en Lyon, de *Laudunum* ou *Lugdunum* en Laon, etc., si toutefois *dunum*, hauteur (V. *Tain*), n'est pas la traduction de *glu* ou *gluy*, rocher, montagne, dont il va être question au mot *Glnu. Montéglin* (Hautes-Alpes), *Castrum de Monte Ayglino* en 1317, paraît rappeler deux fois l'idée de montagne.

EYGLUY, qualifié de mandement en 1210, a appartenu aux Poitiers, qui le vendirent aux Lattier en 1496; il passa plus tard aux d'Hostun, et fut acquis en 1652 par les La Baume-Pluvinel : en 1693, Joseph de La Baume-Pluvinel fit ériger en marquisat, sous le nom de Pluvinel, les terres d'EYGLUY, La Rochette, Omblèze, etc.

EYZAHUT, ancien fief des Adhémar, qui faisait plus tard partie de la commanderie du Poët-Laval, est un village situé dans un pâté de hautes montagnes, près de Châteauneuf-de-Mazenc. Il est appelé *Eyzahuchium* dans plusieurs actes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ce nom paraît signifier haute maison, comme *Hauteville, Hautefare, Hohenleuben*, etc. Il est formé de deux parties : la première a le même radical qu'*aisia, hesia, aizum, aïacis, aïcium*, maison, domaine, *aisances*, territoire, en b. l.; *aise, ayse*, en v. fr.; *hezé*, en brabançon (d'où peut-être l'expression : avoir ses *aises*, être à son *aise*); *etche, échea, ichea*, maison, en b. q. On retrouve cette racine dans les noms de *Claveyson* (V. § IV), d'*Ayzac* (Ardèche), *Aisacum* en 1179, d'*Eyzin-Pinet* (Isère), des *Eyzies* et peut-être d'*Ajaccio*, qu'on prononce *Aïaccio*.

*Huchium*, dernière partie du nom latin d'EYZAHUT, paraît dériver du même radical qu'*uch*, *uchel*, *uched*, haut, élevé, dans les langues néo-celtiques, *hoch*, en al., *hoh*, en tud., emprunté au s. c. t. *uc'c'a* qu'on prononce *outcha* <sup>1</sup>. On le retrouve dans les noms suivants : *Uchaux*, près d'Orange, appelé *Grangia de Uchano* dans le *Cartulaire des Adhémar*; ce village est dominé par un ancien château fort; *Ucel* (Ardèche), *Ucellum*; *Uchizy*, sur une montagne, près de Tournus, *Uchisiacum*; *Uzès*, *Ucetia* et *Ucecia*; les *Uceni*, qui habitaient les montagnes de l'*Oisans* à l'époque romaine; *Ucciani*, dans les hautes montagnes de la Corse, etc. Le nom k. de l'alouette est *uchedydd*, qui vole haut (*hed*, voler). *Ucher* 248

248 GEYSSANS, près de Romans, sur une hauteur, est appelé *Gessianum* et *Gissianum* dans plusieurs actes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles <sup>2</sup>, et plus tard *Jeyssanium* et *Geyssanum*. Ce fief, après avoir appartenu longtemps aux Clermont-Chaste, passa dans le siècle dernier à la famille de Chypre. GEYSSANS, comme *Gessoriacum*, aujourd'hui Boulogne, primitivement construit sur un coteau; *Gesocribate*, Brest; *Gex* (Ain); *Gesium*, *Giez*, *Jaiç* dans les anciens actes, adossé à une montagne; *Gez* (Hautes-Pyrénées); *Geys*, château fort en ruines sur une montagne dominant l'Eyrieu (Ardèche), qui a pour premier seigneur connu Eustorge de *Geys* (XIII<sup>e</sup> s.), auteur des de *Geys*, qui ont longtemps habité Saint-Péray, et des Guyon de *Geys* de Pampelone, veut dire hauteur, montagne. On retrouve le même radical, probablement celtique, dans *gey*, tertre, hauteur; en dialecte franc-comtois, *geist*, dans la Suisse allemande (*Gatschet*, p. 303); γεισον, toit, créneau, partie supérieure d'une maison, en gr.; *ghès*, montagne, en copte, et peut-être dans *Joux* (V. *Montjoux*). Dans les noms d'origine germ., *geis* veut dire chèvre, comme dans *Geisenberg*,

---

(1) BURNOUF et LEUPOL, *Dictionnaire sanscrit*, p. 94; — EICHHOFF, *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 320; — ROGET DE BELLOUET, t. I<sup>er</sup>, p. 203 et 213; — A. DE COURSON, t. II, p. 42; — PRICHARD, *The eastern origin of the celtic nations*, p. 185 et 226.

(2) GIRAUD, 1<sup>re</sup> partie, *Preuves*, passim.

synonyme de *Chévremont*, et ruisseau ou cascade en tud. emprunté à la même racine que *giessen*, couler, répandre, en all. <sup>1</sup>.

La terminaison *an*, commune dans la Drôme, qu'on retrouve dans *Alixan*, *Aulan*, *Bésignan*, *Chabrilan*, *Grignan*, *Guisans*, *Jaillans*, *Mollans*, *Montauban*, *Mornans*, *Parnans*, *Plaisians*, *Romans*, *Royans*, *Soyans*, *Taulignan* et *Vercoiran*, est susceptible de plusieurs interprétations. C'est d'abord un diminutif celt. analogue aux terminaisons françaises *on* et *in* et qui est très-commun dans les anciens noms irl. et éc. (Zeuss, p. 281); la forme française de la finale latine *anus*, indiquant un rapport de parenté ou de propriété, comme dans *fundus Sempronianus*; enfin une altération du *ham* ou *heim* (domaine, hameau), germ., correspondant aux finales *em*, *om*, *um*, *en* des noms belges.

On voyait autrefois, sur un rocher qui s'avancait dans le lit du Rhône, entre *Glun* et LA ROCHE-DE-GLUN, les ruines d'un château fort, inféodé en 1152 par l'empereur Frédéric à Sylvion de Clérieu : il fut détruit en 1248 par ordre de saint Louis, que Roger de Clérieu voulait contraindre à acquitter le droit de péage. Ainsi que le château, le rocher a disparu peu à peu, miné et enlevé pour faciliter la navigation du fleuve. Des anciens seigneurs de Clérieu, le fief de *La Roche-de-GLUN* a passé successivement aux deux branches des Poitiers, aux Jomaron, aux La Barge, aux des Isnards, et en dernier lieu aux Lagrange, de Tournon.

248 Les anciennes formes du nom qui nous occupe étaient *Rupes de Cleu* (1178), *de Gluy* (1248), *de Gluin* (1198), *de Cloys*, *de Gluey*, *de Gluz*, traduites quelquefois en latin par *Rupes de Clivo* (V. *Clionsclat*). Chorier et Guy Allard le rattachent à un général romain hypothétique *Clodius*, et Delacroix <sup>2</sup>, d'après M. Mésengère et son système invariable, le fait dériver de *Clusinius*, une des épithètes de Janus, le porte-clef, le gardien

---

(1) FORSTEMANN, *Die Deutschen Ortsnamen*, p. 62 et 144.

(2) *Statistique*, p. 595; — voir aussi le *Bulletin archéologique*, 1867, p. 256.



des portes, par allusion au droit de péage. Il paraît beaucoup plus naturel de relier les formes anciennes du nom de *Glun* et du nom primitif de *Cliousclat* à un radical germ. et sans doute c. (le tudesque et le gaulois ayant de nombreuses analogies comme dérivant du sanscrit), qu'on retrouve dans *clou*, *clough*, *clé*, *clée*, *claw*, rocher, écueil, en sc.; *glava*, hauteur, montagne, en slave <sup>1</sup>. Plusieurs noms se trouvent ainsi expliqués, notamment ceux de *Serre de Gluy*, montagne située au midi d'*Eygluy*; de *Gluiras*, près de Privas, montagne presque à pic, terminée par un plateau. La seconde partie du nom de *Gluiras* représente le *ros*, tertre, plateau, si commun dans les noms br., et qu'on retrouve dans le « *Plateau du Ras* », sur les hautes montagnes qui dominent Voreppe (Isère), et qui est bordé, comme *Gluyras*, par des rochers escarpés. Quant aux formes *Gluin* (1198) et *GLUN*, elles se rapprochent beaucoup de quelques-uns des mots cités à l'article *Clansayes*.

GRESSE, près de Séderon, qui a appartenu aux Montauban, et plus tard (1604) aux Sarrasin, annonce d'anciennes carrières ou un sol pierreux. Ce nom a la même racine que *gressius*, pierre, caillou, *grès*, en b. l. (*gresium*, *gresum*, terrain pierreux), *craig* et *krag* dans les langues néo-celtiques; *gries*, gravier, en all.; on appelle *grésiers* les ouvriers qui taillent les pavés de Paris. Pour *Hauterives*, voir le § III, V<sup>o</sup> *Riaile*; pour *Hostun*, voir le § V, et pour la *Peyrouse-Mornay*, voir *Peyrins*.

LESCHES, près de Luc, sur un plateau au pied d'une montagne hérissée de rochers, est appelé *las Lechas* en 1202, *locus de Lechiis* en 1430. Ce fief, qui appartenait en 1306 aux d'Agoult, fut vendu par eux en 1603 à Pierre d'Armand; il passa aux Sibaud dans le XVII<sup>e</sup> siècle, et plus tard aux de Ponnat, barons de Gresse, dont les descendants sont fixés à Paris. LESCHES, comme la *Lèche*, près Lapte (Haute-Loire), etc., doit son nom à un radical celtique qu'on retrouve dans *leach* et *lech*, pierre, rocher, en br., *lech* en k., *leac* en irl., *liac* en éc., *λaxx* en gr., 248

---

(1) MORRIS, *The Etymology of local names*, p. 48.

*lechauk*, lieux pierreux, rocailleux, en gall. *Lechi*, en héb., veut dire mâchoire et montagne dentelée, comme *sierra*, scie et rochers découpés, en esp. Samson défit les Philistins dans un lieu appelé *Ramath-Léchi*, hauteur des rochers; une erreur de traduction a fait croire qu'il combattit ses ennemis avec une mâchoire d'âne <sup>1</sup>.

Le mot *leuca*, lieue, adopté par les Romains, dérive du substantif gaulois qui voulait dire pierre, dans le sens de borne servant à marquer la longueur de la lieue (2,220 mètres). Les Romains indiquaient aussi par des bornes l'intervalle du mille (1,481 mètres), et se servaient de l'expression *ad lapidem*, équivalente à celle de *leuca* <sup>2</sup>. *Leug*, *leuch*, *luog*, limite, en dialecte suisse, rappellent aussi l'idée de pierre (Gatschet, p. 83). *Lèche*, en patois dauphinois, désigne une trappe à oiseau faite au moyen d'une pierre plate inclinée. Le *lech* breton indique une pierre consacrée, comme *cromlech*, cercle ou couronne de pierres. *Lech* et *louech* sont aussi des radicaux germ. ayant le sens d'eau et de marais : V. le § III, V<sup>o</sup> *Lez*.

---

(1) JUGES, XV, 15; — GESENIUS, p. 528.

(2) CMBRY, *Monuments celtiques*, p. 304; — A. DE CHEVALLET, t. I<sup>er</sup>, p. 280; — ROGET DE BELLOUET, t. I<sup>er</sup>, p. 96.



§ I<sup>er</sup>.

**Noms de lieu empruntés aux montagnes,  
aux rochers et aux cavernes.**

(SUITE).

MENÉE, près de Châtillon, ancien fief des Simiane, MENSAC, près de Méné, dont le nom est peut-être une altération de *mensav* ou *mensao* (pierre debout, monument druidique), MENGLON, situé aussi près de Châtillon, *Villa Menglone* en 1058, *Menglo* en 1178 et en 1214 (*chart. civ. Diensis*, p. 5, 9, 155, etc.), ancien fief des évêques de Die, qu'on peut rapprocher du breton *menglan* et *menglen*, montagne du vallon, *combemont* (v. le § II), et *mengleuz*, carrière, comme *Menglas* (Isère), montagne des gazons ou des pâturages, et pierre bleue, ardoise, dans les langues néo-celtiques, ont la même racine que *menez*, montagne, rocher, en br., *mynyz*, en gall., *main*, *muin*, *moïn*, en éc. et en irl., *maen*, pierre, en gall.<sup>1</sup>, *mean* et *maen* en br., d'où les mots *dolmen*, *peulven*, *menhir* (pierre large, droite, longue) : *mœnium*, mur de pierres, rempart, en l., paraît avoir la même origine. Un acte de 1461, cité par M. Lacroix (§4<sup>e</sup> lettre), a été fait à la Baume-de-Transit, devant la place appelée *la Menher*, dont le nom, perdu aujourd'hui, rappelait quelque monument celtique. Le nom de l'abbé de la *Mennais* est le mot *menez* habillé à la française; il veut dire *Dumont*; il est synonyme de *Menet*, nom commun à plusieurs quartiers ou lieux dits de l'Ardèche, et qui est devenu

(1) EDWARDS, p. 345; — ZEUSS, p. 104; — LE GONIDEK, *Dictionnaire cello-breton*, p. 326 et 329.



aussi celui de diverses familles et de Bertrand *Meinet*, qui fonda, en 1362, une chapelle dans la cathédrale de Viviers.

Plusieurs des mots cités s'éloignent peu d'une série de mots basques ou ibériens qui veulent dire aussi montagne; ce sont : *mend*, *mendia*, *mendiana*, *mendit*, *munho*, *monho*, qui pourraient bien, dit Humboldt<sup>1</sup>, avoir la même racine que le latin *mons*, *montis*, qui ne dérive pas du grec, et dont les similaires sont *mong*, en chinois, *mugh*, en pers., *maha*, grand, élevé, en s. c. t., *bant*, hauteur, en k. Beaucoup de noms de lieu des Pyrénées et celui de la ville de *Mende* ont pour racine *mand* ou *mend*; il en est de même de *Mandolx* ou *Demandolx*, près Castellane, situé sur la cime d'un rocher très-élevé, ce qui a donné lieu au proverbe : « *Du plateau de Mendolx on voit voler les aigles par le dos* »; *Rimandoule* (ruisseau du mont, *rivus montis* ou *Rimont*), petit affluent du Roubion qui prend sa source dans les hautes montagnes de Truinas.

MIRMANDE, ancien fief des évêques et du chapitre de Valence, *Mirmanda* en 1184 et 1238, bâti en amphithéâtre sur une montagne; ce nom est synonyme de *Montmirail*, *Miramont*, *Mirabel*, etc. (V. ci-dessus *vo Beausemblant*), montagne d'où l'on mire.

*Miranda*, belvédère, guérite, lieu d'où l'on guette, en h. l., paraît avoir formé les noms de MÉRINDOL, près du Buis, construit sur une haute montagne, ancien fief d'une branche des d'Agoult, tombée en quenouille dans les Montpezat, *Mirindolium* en 1294, *Merindolium* en 1317, *Mirandol* (Lozère et Tarn) et *Mirande* (Gers et Portugal). De *mira*, point de vue, guérite, tour d'où l'on observe, vient peut-être *Mureil*, près de Saint-Vallier, dont l'ancien château est sur une hauteur qui domine la vallée de la Galaure; ce fief des Poitiers et des Claveyson, qui passa plus tard aux Tournon, est appelé *Ecclesia de Castro Miron* en 1119, *Mirolium* en 1345 et 1364, *Mirol*, *Mireolum* et *Muruel* dans les anciens actes<sup>2</sup>.

(1) *Prüfung der Untersuchungen über die urbewohner Hispaniens*, p. 47.

(2) VALBONNAYS, *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 551; — André DU CHESNE, p. 55; — *Bulletin archéologique*, 1868, p. 425.

LE MOLARD, près de Saint-Vallier, *Molarium* en 1518, qui appartenait dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. aux d'Izeran de Lempis; MOLLANS, près du Buis, sur un roc taillé à pic, *Castrum de Mollanis* ou *Molanis* en 1294 et 1300 (Valbonnays, t. II, p. 74, 102, 108), sont empruntés à un radical qui veut dire montagne, hauteur; on le retrouve dans *moles*, môle, en l., *mol*, *maol*, *mollan*, *mull*, colline, montagne, en irl. et en k., du s. c. t., *mala*, chaîne de montagnes (d'où *Malabar*, pays des montagnes). *Molard*, *molaris* et *molarium*, en b. l., est le nom dont on se sert dans certaines provinces pour désigner les *tumuli* ou amas de terres transportées. C'étaient des tombeaux élevés, à l'époque gauloise ou gallo-romaine, en l'honneur d'un chef ou des combattants tués dans une bataille. *Molarium* désignait aussi une simple éminence; les noms de *Moleron*, *Molas*, *les Molles*, *Mollon*, etc., n'ont pas d'autre origine. *Mollans*, qui appartenait dans le XIII<sup>e</sup> s. à la puissante maison de Mévouillon, avait déjà passé en 1400 aux d'Urre de Mollans et vers 1650 aux Simiane, qui le possédaient encore en 1789.

Le substantif *mons*, dont il a été parlé v<sup>o</sup> *Mirmande*, entre dans la composition de beaucoup de noms; tels sont MONTALIVET (*Montolivet* sur la carte de Cassini), entre Montélegier et Montmeyran, formé, dit-on, de *mons oliveti*, parce qu'il y avait des oliviers avant le rigoureux hiver de 1709; il existait en Languedoc une famille de *Montolivet* qui avait un olivier dans son écusson; ces noms ont la même origine que ceux de MONTAULIEU, près de Nyons, *Castrum de Monte Olivo* en 1284, qui appartenait aux Diez dans le XVI<sup>e</sup> s. et dans le XVIII<sup>e</sup> aux Caritat de Condorcet; de *Montolieu*, près de Carcassonne, *Mons Olivi* en 800, et d'*Alivet* près de la Côte (*Olivetum*), ancienne maison forte avec un jardin complanté d'oliviers<sup>1</sup>.

M. Victor *Bachasson*, chevalier de Saint-Louis, qui a longtemps commandé la ville de Sarreguemines, a, le premier, joint à son nom celui de *Montalivet*, où il avait fait construire une élégante et confortable maison de campagne. Il figure sous

(1) L'abbé CLERC JACQUIER, *la Côte-Saint-André*, p. 98.

le nom unique de DE MONTALIVET, sur les *États militaires* de 1760 et 1773; il avait épousé Charlotte de Saint-Germain, et était proche parent de Claude *Bachasson de la Chafine*, mestre de camp de cavalerie, qui devait le second de ses noms à un domaine situé près de Portes-lès-Valence. Victor eut pour fils le comte de *Montalivet*, ministre de l'intérieur de 1809 à 1814, dont le fils a transporté le nom de *Montalivet* à la belle terre de la Grange qu'il possède près de Sancerre (Cher). Un décret rendu en 1859 a autorisé M. Masson, gendre de M. le comte DE MONTALIVET, à relever ce nom glorieux, qui se serait éteint avec l'ancien ministre de Louis-Philippe.

*Bachasson* est un nom ancien en Dauphiné; en 1393, François *Bachasson* était un des notables de Romans<sup>1</sup>; le 28 avril 1609, Jehan *Bachasson* fut nommé trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres dans le Lyonnais, et en 1649 Jean *Bachasson* était conseiller à l'élection de Valence : ce dernier paraît appartenir à une branche des *Bachasson* du Royannais, que Guy-Allard dit s'être éteinte au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

On se servait autrefois dans le haut Dauphiné, pour traverser certains torrents débordés, notamment le Drac, ou des gorges étroites et profondes, d'une caisse ou grand baquet, appelé *bachasse*, suspendu à un câble tendu comme celui d'un bac à traîlle, et contenant deux hommes qui le faisaient glisser sur la corde. Videt, dans son *Histoire de Lesdiguières*, mentionne ce genre de locomotion; il y a près de Barcelonnette une haute montagne dite *Tête de Bachasse*; ce nom et celui de *Bachasson* rappellent cet ancien usage; ce dernier a dû être donné, dans les XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s., à celui qui avait établi une petite *bachasse* pour sa commodité ou celle des voyageurs : *bachasson*, dans l'idiôme vulgaire, désigne un petit *bacha*. Ces mots, comme *bachot* (petit bateau), ont la même racine que *bach*, bateau, en t., *back*, en al., *bak*, en hol., *bach* en wallon, etc.

MONTAUBAN, près de Séderon, *Castrum Montis Albani*, a

---

(1) GIRAUD, *Essai historique*, etc., 2<sup>e</sup> partie, preuves, p. 284.



269  
appartenu aux Montauban, aux Adhémar, aux Dauphins et à une branche de la maison de La Tour. Le territoire de *Montauban* est composé de hautes montagnes; ce nom, comme celui de plusieurs autres MONTAUBAN ou *Montalban*, est susceptible de plusieurs interprétations : c'est peut-être le résultat d'un pléonasme, *alb* et *albainn* ayant le sens de montagne (v. *Albon*), un synonyme de *Mont-blanc* (*albanus* pour *albus*) ou de *Montclar*; de montagne d'*Alban* ou d'*Albin*, ou de l'étranger (*albanus*, *aubain*, étranger, en b. l.).

MONTBOUCHER, près de Montélimar, *Mons Bocherii* en 1237, *Mons Bocherius* en 1332, veut dire montagne du bois; c'est un synonyme de *Montboissier*, ou le nom de *Boismont* ou *Boimont* renversé. Plusieurs quartiers de la commune de *Montboucher*, notamment celui des *Hayes* ou *Ayes* (bois; v. le § V.), étaient ou sont encore couverts de bois. Ce nom a la même racine que *bouchellus*, bois, en b. l., *bouchet* et *bouchière* en v. fr., *busch* en al. et en t., que les mots *bouchon* (rameau de verdure), *buche*, et que le nom de la famille du *Bouchet* (syn. de du *Bois*), ancienne en Dauphiné. *Boucher*, autrefois *bouscher*, voulait dire dans le principe fermer une ouverture avec du bois ou des broussailles. *Monboucher* faisait partie de la *Valdaine*, dont le nom veut dire forêt (v. le § V.); ce fief a longtemps appartenu aux Adhémar, qui le tenaient des Poitiers (1283); il passa vers le XVI<sup>e</sup> s. à la branche des de Vesc, qui possédait les seigneuries d'Espeluche et de la Lau ou Lalo, et dans le XVIII<sup>e</sup> aux de Tulle, qui succédèrent aux de Vesc, v. *Tulette*.

269  
MONTBRISON, près de Grignan, comme *Montbrison* (Loire), rappelle le nom de son fondateur; ce fief fut donné en 1284 par Randone de Montauban à son fils, sous le nom de *Castrum de Monte Brisonne*; il a appartenu aussi aux Adhémar de Grignan, aux Poitiers, aux princes d'Orange et aux rois de France. *Montbrison* paraît synonyme de *Montbreton* (Isère), et a pour racine le nom d'homme *Brison*, forme francisée de *Breiz* (breton), de même que celui du poète *Brizeux*, dont les ancêtres s'appelaient *Brizeuk*, lorsqu'ils habitaient l'Irlande, avant 1688. MONTBRUN, près de Séderon, *Castrum Montis Brunii* en 1281, dominé par un vaste château fort et érigé en marquisat

en 1620, en faveur de Jean du Puy, appartenait en 1789 aux de Sade. Il doit son nom soit à son fondateur, soit à la couleur des terres ou des rochers, soit au mot *brun*, hauteur, en gall., ce qui constituerait un pléonasme (v. *Bren*).

249) MONTCHENU, de *Monte Canuto* en 1441, a donné son nom à une famille connue depuis 1096<sup>1</sup>; il veut dire *Mont-blanc*, et rappelle ceux de MONTCLAR, *Clermont*, *Montluisant*; *Chenu* a la même racine que *canus*, blanc, en l., *kann* en br., *cand* en s. c. t. *Montclar*, près de Crest, *Castrum de Monteclaro* en 1201 et 1298 (*Chart. civis Diensis*, p. 25; *Valbonnays*, t. II, p. 88), a appartenu aux Dauphins, aux évêques de Die, aux Poitiers, aux Guy-Pape (1450), aux d'Arbaletier et aux Grammont. Il y a dans les Basses-Alpes un village appelé *Montclar* ou *Monclar*, érigé en marquisat en 1769, en faveur de François de Ripert, dont la famille a, pendant plusieurs siècles, habité Montélimar, où elle est connue depuis 1096<sup>2</sup>. Pour *Mont de Véroux*, voir *Véronne*, § IV.

Le nom de MONTÉLÉGER rappelle aussi celui d'un fondateur ou d'un ancien possesseur. D'après M. l'abbé Vincent, les plus anciens documents relatifs à *Montéléger*, *Castrum Montis-Lagerii*, datent de 1157 et de 1238. M. l'abbé Chevalier<sup>3</sup> reproduit un acte de 1229 dans lequel on lit : *Apud Montem Latgerium*. Primitivement c'était un fief de l'évêque de Valence; il a appartenu aux d'Urre (1470), à Bertrand de Villars (1506), aux Mayaud (1540), aux Tournon, aux de Luc (1654); il fut acquis en 1742 par la veuve de Gabriel Bernon, qui avait été juge à Romans : son fils, Jean-Gabriel, officier-général, né en 1735, mort en 1833, joignit à son nom celui de *Montéléger*, auquel son fils, mort célibataire et lieutenant-général en 1825, ajouta un nouvel éclat. Conformément au désir de Jean-Gabriel Bernon,

---

(1) BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la noblesse*, 1868, p. 169.

(2) Pour la signification de *Ripert*, voir mes « *Origines des noms propres*, p. 19 », et pour l'histoire de cette maison, Pithon-Curt, de Milleville, Borel d'Hauterive, etc.

(3) *Chartularium de Leoncello*, p. 105.

M. Pavin de Lafarge, son petit-fils, s'est fait autoriser vers 1844 à joindre à ses noms ceux de son grand-père.

Quel est le parrain de MONTÉLÈGER? L'histoire est muette à son égard : Guy-Allard<sup>1</sup> mentionne *Léger*, archevêque de Vienne, mort en 1073, qui avait été religieux du monastère de Saint-Barnard, et M. Giraud<sup>2</sup> donne des détails intéressants sur *Léger*, fils du seigneur de Romans, élu en 1025 abbé de Saint-Barnard, dont il augmenta l'importance. Peut-être a-t-il donné à *Montélèger* son nom, écrit *Leodgarius*, *Leudegarius* et *Leodegarius* dans les actes anciens. C'est le même que celui de sanctus *Leodgarius*, évêque d'Autun, martyrisé en 678; il a joui d'une grande vogue, si l'on en juge d'après les nombreux villages appelés *Saint-Léger*, *Lager* ou *Lagier*. Ce nom signifie en t. illustre guerrier; on en retrouve la première partie dans *Leotaldus* ou *Léotaud*, illustre et vénérable; *Leotardus* ou *Liotardus*, *Léotard* ou *Liotard*, illustre et hardi, etc.<sup>3</sup>

MONTÉLIER, *Montellisium* en 1199<sup>4</sup>, *Montilisium* en 1243, *Montilium*, veut dire monticule : ce fief fut cédé en 1390 par l'évêque de Valence à François de Sassenage; un de ses descendants fit construire, vers la fin du XV<sup>e</sup> s., le château actuel pour remplacer la *Motte* ou château fort en ruine qui était sur le coteau. Les Sassenage, qui firent ériger Montélier en comté en 1673, tombèrent en quenouille vers 1750 dans les Bérenger du Gua. Après la révolution de 1789, ce beau château fut acheté par M. de Chaponay, dont la fille unique l'apporta aux Monteynard.

269 MONTÉLIMAR, *Montilium Adhemari* et dans le XV<sup>e</sup> s. *Montilium Aemari*, par suite d'une contraction commune dans les anciens actes, s'appelait autrefois *Monteil-Aymar*. Le peuple, qui conserve longtemps les anciennes formes du langage, dit encore aujourd'hui : « Je vais au MONTÉLIMAR ». Ce nom a été substitué, probablement dans le X<sup>e</sup> ou le XI<sup>e</sup> s., à celui d'*Acunum* ou

---

(1) *Dictionnaire du Dauphiné*, t. II, p. 15.

(2) *Essai historique*, t. I, p. 30.

(3) MEIDINGER, *Dictionnaire des langues teuto-gothiques*, p. 562.

(4) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium de Leoncello*, p. 70, 131.



*Acusium*, dont il sera question dans le § III. Ce fief, après avoir longtemps appartenu aux Adhémar, passa sous le pouvoir des papes (1383) et plus tard (1446) des rois de France. En 1641, il fut érigé en duché-pairie, sous le nom de Valentinois, en faveur des Grimaldi, princes de Monaco. Quelques auteurs ont traduit le nom d'*Adhémar* par illustre guerrier, mais Grimm<sup>1</sup>, Förstemann<sup>2</sup> et Pott<sup>3</sup> lui donnent le sens de noble et illustre.

269 MONTEUX, *Monteyls* dans les anciens actes, veut dire monticule : il n'existe dans cette commune que de petites ondulations de terrains : voir *Beaumont*.

MONTFERRAND, près de Rémuzat, *Castrum de Monte Ferrando* en 1284, qui appartenait en 1789 aux de Gruel, est un nom commun à plusieurs provinces; il rappelle un fondateur, une forge ou une mine de fer.

MONTFROC, près de Séderon, *Ecclesia de Monte Froco* en 1332, *Montis Froci* en 1498, qui appartenait aux Adhémar, dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. et, en 1766, aux La Tour-du-Pin Montauban-Lachau, a le sens de montagne inculte, et vient de *fro*, *froc*, *fraux*, *froust*, terre en friche, en v. fr.

269 MONTGUERS, près de *Montfroc*, *Castrum de Monteguerso* en 1284, qui appartenait dans le siècle dernier aux Bonaud d'Archimbaud, veut dire montagne du ruisseau; il vient de *quez* ou *guiers*, cours d'eau : voir *Gervanne*, § III. *Guers* pourrait être aussi une altération du br. *ker*, maison, domaine, ou être emprunté au n. d'h. *Guers*, qu'on trouve dans le *Cartulaire de Léoncel*, à la date de 1192.

269 MONTJOUX, près de Dieulefit, *Castrum de Monte Jovis* en 1240 et 1332, *Mons Jovis* en 1284, a appartenu aux de Vesc du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s., et plus tard aux Forest de Blacons et aux de Rigot, anoblis par Henri IV, qui portaient, dans le siècle dernier, le titre de marquis de *Montjoux*, et sont tombés en quenouille

---

(1) *Deutsche Grammatik*, t. II, p. 330.

(2) *Alldeutsches Namenbuch*, t. I, p. 154.

(3) *Die Personennamen*, p. 249 et 255.

dans les Caton de Thalys. Ce nom peut être traduit de deux manières différentes, suivant les localités, et rappeler dans certains cas une montagne consacrée à Jupiter; le plus souvent les deux parties forment un pléonasme. *Jo*, *Joc*, *Joug*, *Joux*, *Jou*, *Jau*, *Jeu*, sont d'anciens radicaux c. ou t. ayant le sens de hauteur, montagne, comme *jugum* en l., *yoke* en scand. (voir *Geyssans*). On les retrouve dans beaucoup de noms, tels que : *Aujou* ou *Aujoux*, *Altum Jugum*, une des montagnes les plus hautes du Beaujolais; le cros du *Joux*, près de Marcois (Ardèche), dominé par une montagne de 1128 mètres; l'ancien fief de *Joux*, près de Tence (Haute-Loire), appartenant à la famille La Fayolle de Mars, originaire du Dauphiné; *Ajoux* (Ardèche), pour *à joux* (au mont); le fort de *Joux*, près de Pontarlier, où est mort Toussaint Louverture; *Joux* (Yonne), *Jugum*, *Jugæ*, *Jox*, dans le XII<sup>e</sup>s.; *Asperjoc*, sommet, escarpé; *Casteljau* (Ardèche), château du mont, etc.

Le nom de *MONTJOUX* (synonyme de *Puyjoux*, *Podium Jovis*, qui domine Saint-Paul-trois-Châteaux) est commun à beaucoup de localités, notamment à *Montjoux* (Nièvre et Isère); *Montjou* (Ardèche), etc. C'est une variante de celui du domaine de *Montjau*, près du Bourg-Saint-Andéol, propriété de la famille Madier de *Montjav*, et du fief de *Montjeu*, qui appartenait aux d'Izarn de Villefort (Languedoc) : voir *Divajeu*, § V. *Montjoie*, qu'on rencontre dans presque toutes les provinces et qu'on traduisait le plus souvent par *Mons Gaudii*, pourrait être, dans certains cas, un synonyme de *Montjoux* et rappeler deux fois l'idée de montagne.

*MONTJOYER*, près de la Trappe d'Aiguebelle, est appelé *Campus Montis Jugerii* en 1077, *Montjouier* et *Montjuier* en 1280, *Locus de Monte Juerio* et *Monjuyer* en 1447<sup>1</sup>. Je ne pense pas que ce nom soit synonyme de *Montjoux*; il doit être traduit plutôt par montagne du juge ou du tribunal et paraît avoir la même

---

(1) *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, t. I, p. 449, 465 et 547. L'auteur de cet ouvrage, qui signe ses lettres *F. Marie Hugues*, persiste, conformément aux règles de son ordre, à ne pas vouloir faire connaître son nom.

racine que *jugeria*, juridiction, *jugerijs*, juge, en b. l. (*jugier* en dialecte normand du XIII<sup>e</sup> s.). L'abbaye fondée à *Montjoyer*, en 1043, fut occupée par les moines jusqu'en 1137, date de la fondation de l'abbaye d'Aiguebelle où ils s'établirent, ne laissant à *MONTJOYER* que des *Frères*. L'auteur des *Annales*, p. 84, dit que l'*Abbé* était justicier de tout le mandement, ce qui semble confirmer l'étymologie.

*MONTLAHUC*, près de la Motte-Chalancon, est appelé *Mons Lugdunum*, de *Monte Luduno* dans les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. *Lugdunum*, forme gallo-romaine d'un nom gaulois qui veut dire montagne du marais, a subi de nombreuses altérations en arrivant jusqu'à nous, puisqu'il a été changé en *Lahuc*, *Lyon*, *Leyde*, *Laon*, etc.

*MONTLAUR*, près de Luc, *Mons Lauri* en 1332 et en 1343, qui appartenait aux Morard dans le siècle dernier, veut dire montagne des pâturages, de *laur*, pâture, lande, en gall., *lar* en irl. et en éc.

*MONTLUCET*, *Castrum de Monte Luceto* et *Montlucet* en 1280 (*Annales d'Aiguebelle*, t. I, p. 465), est une tour qui domine au loin la route de Montélimar à Grignan. Un acte de 1223 mentionne l'existence d'un ermitage et d'une église situés près de la tour, au lieu dit *la Roche Goiran* (*idem*, p. 88)<sup>1</sup>. Ce fief a appartenu aux Adhémar, et plus tard à l'abbaye d'Aiguebelle. *MONTLUCET* paraît se rattacher à la même série de noms que *Montluc*, *Mons Lucius*; *Monlluçon*, *Mons Lucio*, dans le VIII<sup>e</sup> s. (*Acta S. Benedicti*); *Lucey*, *Luciacum* et *Lucium*; *Lucy*, *Luciacum*, etc. Ce nom est-il dû à un fondateur appelé *Lucius* ou *Lucetius*? Faut-il voir dans la tour de *Montlucet* un signal télégraphique, au moyen du feu, et correspondant ainsi avec les châteaux forts de la Bâtie-Rolland, de Châteauneuf-de-Mazenc, de la Laupie, etc.? *Montlucet* serait-il une altération de *mons lucens* et un synonyme de *Monthuisant*, *Montclar*, *Clermont*, parce que le sommet sur lequel se trouve la tour est plus élevé

---

(1) *Goiran* voulait dire vautour ou buse, en v. f. (A. DE CHEVALLET, t. I, p. 493); c'était aussi un n. d'h. commun en Provence dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.



que ceux qui l'entourent et reçoit le premier les rayons du soleil? Je ne sais. Quant au prétendu temple dédié à Apollon sous le nom de *Lucetius*, dont parle M. Delacroix, p. 591, il a été construit par M. Mésengère, de même que beaucoup d'autres monuments mythologiques. (Voir *Clansayes*).

On raconte dans le pays que le parlement de Provence a siégé à MONTLUCET : cette assertion, que je crois erronée, est due peut-être à ce que ce parlement aurait délégué un de ses membres pour poursuivre des contrebandiers et des faux-sauniers, auxquels les montagnes de *Montlucet* ont souvent servi de retraite; elles faisaient partie des *terres adjacentes* et ressortissaient du parlement de Provence.

MONTMAUR, près de Die, *Castrum de Monte Majori* en 1165, 1178 et 1214 (*chart. civ. Diensis*, p. 5, 9 et 20), *de Monte Mauri* en 1292 (Valbonnays, t. II, p. 54), *Montmajous* en 1450, a appartenu aux évêques, aux d'Agoult et aux Trémolet de Montpezat. La montagne de *Montmaur* est très-élevée; ce nom, qu'on devrait écrire *Montmor*, ne signifie pas montagne noire, basaltique, comme *Rochemaure*, mais il est synonyme de *Gramont* (grand mont). Il a la même racine que *mor*, grand, élevé, en irl., en éc. et en gall., *meur* en br., qu'on retrouve dans *Morvan*, *Morvinum* en 388 et 849, *Morvennum* en 887 (*ven, ben*, montagne), etc.

MONTMEYRAN est appelé *Castrum de Montemerano* en 1158, *Montemayrano* en 1279, *Monmairan* en 1191<sup>1</sup>, *Monmaira* en 1192, *Monsmerani* en 1332, plus tard *Monsmeyrani*, *Monsmeyriani*, *Monsmariani*. On prétend que ce nom et celui de *Mont-Miery*, qui est à 3 k. au midi de MONTMEYRAN, rappellent le souvenir de *Marius*, qui y aurait campé lorsqu'il vint combattre les Cimbres. Cette tradition est dénuée de preuves; mais il paraît que la plaine dite *champ de bataille* a été réellement le théâtre d'un grand combat à une époque inconnue : il y a là un problème intéressant à étudier (Delacroix, p. 561 et 616). Je ne sais si le nom du parrain de *Montmeyran* est une altération

---

(1) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium de Leoncello*, p. 45, 51.

de celui de *Marius*, comme celui de *Saint Maire*, ou s'il doit être rattaché au même radical que *maer*, *mair*, prévôt, *maire*, chef, en cornouaillais; *maer* en br.; *mairn* en irl. et en éc. (Zeuss, p. 1105; — Belloguet, t. I, p. 237), qui paraît dériver de *mar* ou *mor*, grand, supérieur (Zeuss, p. 19); dans tous les cas, ce nom est ancien dans le pays, puisque Pascal *Mayran* habitait Romans en 1282 (Giraud, 2<sup>e</sup> partie, preuves, p. 120). Quant à *Miéry*, ne serait-il pas, comme *Méry* et *Merry*, une altération de *Méderik*, fort et puissant, en t.?

MONTMEYRAN a appartenu aux Poitiers, aux Clermont-Montoison (1419), aux Martin de Dizimieu (1591) et aux Berton de Crillon, qui le vendirent 107 mille livres, peu d'années avant 1789, à M. de Saint-Germain, fermier-général. La famille de *Montmeyran*, qui s'est éteinte à Saint-Péray, il y a une centaine d'années, possédait dans le XIII<sup>e</sup> s. des biens féodaux dans le village de *Montmeyran*, dont elle avait pris le nom.

249

Pour MONTMIRAIL, voir *Beausemlant*.

MONTOISON, entre Valence et Crest, est appelé *Montaiso* en 1162, *Monteso* en 1332, *Monteyson* en 1355, *Montayson* en 1339; il existe un hameau du même nom au levant du Pègue (Drôme), et un acte de 937 (*Cart. de Saint-Chaffre*, p. 7) mentionne le *Mont Aison*, près du Pont-de-Barret (Drôme). Ces noms appartiennent à la même série que ceux de *Montesson*, *Montézan*, *Montézie*, et que celui de Bernardus de *Monte Eizut* qui habitait Grenoble en 1090. Ils peuvent être traduits par domaine ou maison de la montagne: v. *Eyzahut*, ou ruisseau de la montagne; *Oise*, *Oison* sont des noms communs à plusieurs cours d'eaux, et ont la même racine qu'*oiche*, eau, *uisge*, rivière, en irl. et en éc., *visa* en s. c. t. <sup>1</sup>. Le ruisseau d'*Ozon*, affluent de la Véoure, prend sa source près de *Montoison*; *Oisemont* (Somme), aussi arrosé par un cours d'eau, est le nom de *Montoison* renversé; v. *Isère*, § III. On a prétendu, à tort je crois, que MONTISON, pour *Mont-es-aies*, mont près des eaux, était la traduction du *Cerebelliaca* des itinéraires, pour *Serra bellæ aquæ*, montagne de la belle eau. Vers 1380, la

---

(1) BELLOGUET, t. I, p. 226; — TAYLOR, p. 202.



famille de MONROISON, *Montaison* ou *Montéson*, qui avait acquis ce fief des Poitiers en 1230, est tombée en quenouille dans une branche de la maison de Clermont, qui avait pour cri de guerre cet appel de Charles VIII à Philibert de Clermont, à la bataille de Fornoue : *A la rescousse Montéson!* <sup>1</sup>.

MONTPENSIER, *Castrum Montis Penserii* ou *Pancerii super Rhodanum* dans le XII<sup>e</sup> s., était un bourg défendu par des tours et des murailles crénelées dont les ruines imposantes dominent encore Châteauneuf-du-Rhône. D'après M. l'abbé Vincent <sup>2</sup>, en 1117, les Adhémar guerroyaient entre eux pour se disputer *Montpensier*, qui paraît avoir été détruit par les troupes de Raymond de Turenne, à la fin du XIV<sup>e</sup> s. La charte accordée par les Adhémar en 1198, dont un extrait gravé sur pierre se trouve à l'hôtel-de-ville de Montélimar, a été concédée en présence de plusieurs personnes, notamment de Jean Burgondion (*Burgondionis*), co-seigneur de MONTPENSIER. Ces Burgondion, issus des anciens seigneurs de Montpellier, ont longtemps habité le Comtat <sup>3</sup>. En 1271, Lambert Adhémar de la Garde était seigneur de *Montpensier*, et un acte de 1335 mentionne Pierre Fabri, bailli de *Montpensier*.

Le nom de MONTPENSIER est le même que celui d'une ville près d'Aigueperse, qui appartenait à la maison de Beaujeu dans le XII<sup>e</sup> s., et où mourut Louis VIII en 1226; mais là commence le champ des hypothèses. *Pensier* veut-il dire montagne close, fermée, fortifiée, de *pen* (v. *Bénivay*), et de *serra*, clos, lieu fermé, serrure, en b. l., emprunté à *sera*, serrure, verrou, primitivement barre fermant une porte? *Montpensier* serait alors un pléonasme. Est-ce le nom d'h. tudesque *Penz*, *Penza*, *Penzo*, cité par Forstemann, et combiné avec la finale *ier* qu'on retrouve dans Gauthier, Reynier, etc.? Est-ce un nom d'h. d'origine celtique dont la forme primitive aurait été *Pennsaer*, chef des hommes libres, de *penn*, sommet; tête, chef, et de

---

(1) *Rescousse*, *recousse*, en v. fr., *recussa*, *rescussa*, *recossa*, en b. l., de *re currere*, veulent dire reprise, action de revenir à la charge. *Rescuer*, libérateur, *rescue*, délivrance, en ang.

(2) *Notice historique sur Châteauneuf-du-Rhône*, p. 10.

(3) PITHON CURT, *Histoire de la noblesse du Comté-Venaissin*, t. II, p. 445.



*saer*, *saor*, homme libre, et habile ouvrier, forgeron, en irl. et en br. (Zeuss, p. 859); *swara*, libre, indépendant, en s. c. t. (Burnouf, p. 747)? Enfin, le mot *panzer* veut dire cuirasse en all., et a pu avoir en t. le sens de cuirassé : il est formé d'un radical commun aux langues germaniques, latines, au pol. et au bohémien, qu'on retrouve dans le mot *panse*, dans le nom de *Sancho-Pança* et peut-être dans celui de *Pansier*, qui habitait Sisteron en 1327. Lorsque Louis VIII mourut à *Montpensier*, on lui appliqua une prophétie de l'enchanteur Merlin, d'après laquelle le lion pacifique devait mourir au *ventre du mont* <sup>250</sup> <sup>1</sup>.

<sup>250</sup> MONTREAL, près Rémuzat, *Mons regalis* en 1284, nom commun à plusieurs villages, et analogue à celui de *Réauville*, *Regalis villa*, rappelle que ces localités faisaient partie du domaine royal. Ce fief a appartenu aux princes d'Orange (XV<sup>e</sup> s.), aux Baternay, et en 1766 aux de Fortia.

MONTREGAUD, près du Grand-Serre, *Ecclesia de Monte Rigaud* en 1483, a appartenu aux Alleman (XVII<sup>e</sup> s.), aux Chaponay Saint-Bonnet et aux Langon. Guy Allard mentionne une famille noble du Viennois appelée *Rigaud*, dont la généalogie remonte à 1280; ce nom veut dire puissant et vénérable en t. (voir mes *Origines*, p. 373).

MONTSEGUR, près de Saint-Paul, *Mons securus*, bâti sur un rocher, justifie, par sa position, le nom qui lui a été donné. Les Adhémar de Grignan possédaient, dans le XII<sup>e</sup> s., ce fief, qui a passé ensuite à la famille des Armands.

<sup>250</sup> MONTVENDRE, près de Chabeuil, est appelé *Castrum Montis Veneris* en 1157, 1202 et 1238, *de Monte Vendrio* en 1158, *Apud Montem Veneris* en 1483; on peut citer aussi le nom de Pétrus de *Monte Vendrio*, prieur de Saint-Robert de Cornillon dans le XII<sup>e</sup> s. On a supposé que la forme *Mons Veneris* rappelait le culte de Vénus, comme le nom de *Port-Vendres*, *Portus Veneris*; mais c'est une simple hypothèse. On peut aussi rapprocher la forme de *Monte Vendrio* soit du nom de *Saint Vendre* (*Sanctus Venerius*), évêque de Milan en 409, soit de celui de *Vandre*

---

(1) H. MARTIN, *Histoire de France*, t. IV, p. 131. — D'après MEIDINGER, p. 230, *panzer*, cuirasse, est formé du radical *panz*, ventre, et d'*aer*, airain, litt. ventre d'airain.

(étranger, en t.) qu'on retrouve dans *Vandregare*, *Vandremer*, *Vendran*, qui habitait Mâcon dans le Xe s., et dans *Vandres* souvent employé pour Vandales dans les vieux auteurs<sup>1</sup>. Le fief de *Montvendre*, qui appartenait aux évêques de Valence, a eu les d'Allard pour co-seigneurs, dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

MORNANS, *Mornaun* en 1332, sur une montagne près de Bourdeaux, ainsi que les côtes de *Mornans*, qui sont auprès, doivent leur nom au même radical que *morne*, falaise, rattaché par M. Littré à l'esp. *morro* ou *morron*, montagne (*murua* en b. q.), qu'on peut rapprocher aussi de *horn* montagne, rocher, en al. On le retrouve dans *Mornas* (Vaucluse), *Mornacium* en 1198, *Mornant*, près Lyon, *Mornex* (Suisse), dominé par le mont Salève, la *Peyrouse* MORNAY, près du Grand-Serre, commune créée en 1855 et formée par deux plateaux de hauteur inégale : le bois de *Mornay* est appelé par Aymar du Rivail<sup>2</sup> *Nemus Mornæ Dei*. MORNANS appartenait aux de Marcel, dans le XVII<sup>e</sup> siècle.

On donnait le nom de *motte* à un château ou manoir, souvent de forme ronde, environné d'un fossé palissadé, dont la terre, au moment de l'extraction, avait servi à surélever le terrain sur lequel était assise la construction. On rendait ainsi l'escalade, la brèche et l'incendie plus difficiles aux assiégeants. Ce genre de construction remonte au VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> siècle; il existe au Vieux-Landen, près de Malines, une *motte* sur laquelle était le donjon de Pepin de Landen, qui vivait en 650<sup>3</sup>. Dans le sud-ouest de la France, dit M. Cénac-Moncaud<sup>4</sup>, les *mottes* passèrent de mode vers le XII<sup>e</sup> siècle et furent remplacées par de véritables forteresses appelées castels : *motte* signifiait aussi hauteur et tribunal, cour de justice, en ang. s., *gemote*, lieu de réunion, en anc. s. *Motte* paraît être d'origine celtique; on en retrouve le radical dans *mota*, qui a le même sens en éc., en irl. et en b. l., et dans *moet* et *mott*, en holl., ainsi que dans les noms de

---

(1) PILOT, *Revue du Dauphiné*, t. II, p. 159.

(2) *De Allobrogibus*, p. 386.

(3) SCHUERMANS, *Congrès archéologique* de 1867, p. 507.

(4) *Histoire des peuples et des états pyrénéens*, t. I, p. 566.

lieu MOTTE-DE-GALAURE, ancien fief des Fay, MOTTE-FANJAS, près de Saint-Jean, *Mota dou Fanjiar* en 1208, *Mota del Fanzaz* en 1217<sup>1</sup>, et plus tard *Monta Fangeassii* et *del Fanjatz*; ce fief appartenait en 1766 à la marquise de Sassenage. *Fanjas* ou *Fanjeas* peut être traduit soit par *fangia* ou *fangas*, boue, fange, en b. l., *fank*, en br., *panka* en s. c. t.; soit par *fang*, *fanc*, *wang*, champ, domaine, en t., et qui sont communs en composition (Forstemann, p. 103).

Citons encore la *Motte-vieille* et la *Motte-Chalancon*, très-rapprochées l'une de l'autre. Cette dernière localité est appelée *Mota* dans le XIV<sup>e</sup> siècle (pour *Chalancon* v. le § V.). Ce fief a appartenu aux comtes de Dic (XIII<sup>e</sup> siècle), à la famille Artaud, qui en était issue (1446), aux Monteynard, aux d'Urre (1479), qui le vendirent en 1627 aux de La Morte, plus tard de La Morte-Laval, éteints à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la personne de Marie-Thérèse de La Morte, veuve du marquis de Chastelard.

250 Le nom de château MOUCHET, près de Chavannes, *Castrum de Moscheto* en 1285, *Mochetum* en 1332 et 1409, qui appartenait aux d'Yserand de Lemps, dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et de château *Mouchet*, qui domine le polygone de Valence, est un diminutif de *mons* : il est analogue à ceux de *Mouchamp* (pour *Montchamp*, champ du mont); le *Mouchel*, pour le *Moncel*; le *Mousseau* ou le *Mouceau*, nom commun à plusieurs hameaux de la Nièvre et d'Eure-et-Loir, dont les formes anciennes étaient *Moncellum*, *Moncelli*, *Monceaux* et *Monseaux*, formés du b. l. *monticellum*, monticule; Pont-à-Mousson (Meurthe) est au pied de la montagne de Mousson (*Montio* ou *Moncio* du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle; *Monçon* et *Monçons* dans le XIII<sup>e</sup>), etc. Pour MUREIL v. *Mirmande*.

250 Saint-Jean-d'OCTAVÉON, d'*Aultavéon*, d'*Autavéan* ou d'*Altavéon* (appelé aussi Châtillon-Saint-Jean), était un archiprêtre désigné en 790, et dans plusieurs actes du XI<sup>e</sup> siècle, sous le nom d'*Altavensis*; on trouve aussi les formes suivantes : *Altaveion* en 1104, *Sanctus Johannes d'Autevéon* en 1220<sup>2</sup>, *Altaveon* en

---

(1) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium de Leoncello*, p. 84.

(2) GIRAUD, *Essai historique*, 1<sup>re</sup> partie, *Preuves*, p. 40, 100, 181; — L'abbé CHEVALIER, p. 89.



1521. Ce village, près duquel on a souvent rencontré des médailles et des antiquités romaines, fut vendu en 1483 par Humbert de Clermont-Chaste à François Vinay; dans le XVI<sup>e</sup> siècle il passa aux Montchenu, et dans le XVIII<sup>e</sup> aux Bally ou Bailly de Moncarra et au marquis de Bourchenu-Valbonnais, mort en 1790, le dernier de sa race. Les ruines du château fort qui dominait *Altavéon* (l'addition du nom de Saint-Jean n'est pas antérieure au moyen âge) ne sont pas très-élevées, et peut-être n'est-ce pas à la position topographique de cette construction qu'il faut rattacher le nom de ce village, mais bien à un *menhir* ou à quelque autre monument celtique; j'ai déjà cité au mot *Bénivay* les substantifs celtiques *van*, *ven*, pierre, rocher, montagne, qu'on retrouve dans *peulven* (pilier de pierre, monolithe consacré). La forme primitive, qui devait être *Altaven*, ne rappellerait-elle pas un *peulven* d'une hauteur exceptionnelle (*altus*) ou placé sur le coteau? Mentionnons aussi le sanscrit *vana*, bois, forêt et maison, devenu *woni* en t. et *wohnung* en al., qui pouvait avoir passé dans la langue celtique<sup>1</sup>. Quant au *Ventia* proposé dans le *Bulletin* (1866, p. 179), il aurait été changé en *Vence*, comme le *Ventia* du département du Var, en vertu de la même loi phonétique qui a modifié *Valentia* en *Valence*, *Druentia* en *Durance*, etc.

Le nom du PÈGUE, adossé à un coteau près de Taulignan, et celui des PÈGUES, entre Rochechinard et Saint-Jean, sont empruntés à la même racine que ceux de *Pech*, *Pecq*, *Peuch*, *Piech*, *Puech*, *Puch*, communs à beaucoup de villages ou de lieux-dits, et qui signifient hauteur, *pic*, en anc. lang. et prov. (πυργος, πυργος, en gr., voir *Puy*). Les noms latins du *Pègue* étaient *Opighe* en 1163, *Opègue* en 1178, *Oppègue* en 1244 et 1324 (*Cart. de Die*, p. 5, 9, 20), *Uppegua* en 1332, *Oppegium* en 1493. La première lettre du mot rappelle l'article *le*, indiquant que le nom de ce village, *le PÈGUE*, était primitivement un substantif. L'*o* ou l'*u* initial représente le *lo* (*le*) it. et esp., l'*o* gr. et port., le *lo*, *lou*, *oou*, *ou* provençal<sup>2</sup>. Tout cela est

(1) BURNOUF, p. 563; — PICTET, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 240.

(2) Voir l'excellent *Dictionnaire provençal* d'HONNORAT, 3 vol. in-4<sup>e</sup>.

bien loin du *Pelasgus* (soleil sous le signe de la vierge) qui, d'après Mésengère<sup>1</sup>, a donné son nom au *Pègue*. Ce fief a appartenu aux Poitiers, aux Diez (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles), aux des Alrics de Cornillan, éteints en 1737, et aux Blacons (1789). Pour la *Penne*, v. *Bénivay*.

PEYRINS, *Pairianum* et *Pairinum* du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, *Payranum* en 1222 et en 1239 (*Cart. de Leoncel*, p. 127), *Peyrinum* en 1461 et 1516; et PEYRUS, *Péruz* en 1198, *Peirus* en 1218, *Peirutz* en 1228 (*Cart. de Léoncel*, p. 68 et 84), *Peyrussium* en 1291, *Peyrus* en 1461, rappellent l'idée de pierre, de rocher ou de carrière. On en retrouve le radical dans *peire*, pierre, *peirus*, pierreux, en langue romane; *perrière*, carrière, *perrier*, carrier, maçon, en v. fr.; *peirouse*, *peyrade*, *perrey*, *perrée*, route empierrée, débris de voie romaine. La promenade du *Peyrou*, à Montpellier, doit son nom au sol pierreux sur lequel elle a été établie : le hameau des *Perrins*, près du Plan-de-Baix, et la *Peyrouse-Mornay* (voir *Mornay*) ont la même origine. PEYRINS, à cinq kilomètres du mont *Peyroux*, est adossé à un coteau de pierre molle sur lequel on voit les ruines d'un vieux château. Doit-il son nom à la nature du sol, à son ancien château (voir *Pierrelate*), ou à quelque pierre druidique, comme les villages de *Pérefixe* (pierre fichée), *Peyrefitte*, *Peyrchitte*, *Peyrelevade*? Je ne sais. *Peyrus* est au pied d'une montagne calcaire, et ce fief appartenait, dans le siècle dernier, aux Pasquet de Valbonne.

Quant au fief de PEYRINS, dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, il était possédé souverainement par la famille de Royans, dont le dernier membre le vendit au Dauphin en 1302; en 1334, Humbert II le donna à Amblard de Beaumont; en 1600, il appartenait à Soffrey de Calignon; plus tard, il passa aux Chabrières, comtes de Charmes; le dernier membre de cette famille, mort vers 1840, a légué son château au comte de Sallmard, son neveu. Pour PIÉGON et PIÉGROS v. *Poet*.

---

(1) DELACROIX, *Statistique de la Drôme*, p. 584.

(2) GIRAUD, *Essai historique*, deuxième partie, p. 250.

Le plus ancien nom connu de PIERRELATE est *Petralapta* ; M. Lacroix l'a trouvé dans tous les actes originaux qu'il a pu découvrir, à partir de 1200 jusqu'en 1400, sauf dans un acte de 1256, où on lit *Petralapidea*<sup>1</sup> ; j'en possède un de 1263, où il y a *Castrum Petrælapitæ* ; à dater de 1400, on écrivait *Petralata*. On traduit généralement ce nom par pierre large, spacieuse ; *Pierrelas*, *Pierrelaye*, *Pierrelée*, *Peyrelade* étaient appelés aussi *Petralata* en latin. D'après Batissier<sup>2</sup>, ces noms désignaient dans certaines provinces des monuments dits celtiques ou druidiques.

Les dimensions énormes du rocher de PIERRELATE ne permettent pas de lui assigner une pareille origine. Quelques géologues l'ont regardé comme un bloc erratique détaché par la violence des eaux du goulet de Viviers ; mais il paraît plus naturel d'y voir la crête d'une montagne dont le pied a été recouvert par des alluvions et qu'on peut comparer à celle de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, et de *Pierrelongue*, près du Buis, qui domine le village, et appartenait, en 1766, aux Quiqueran.

La traduction de PIERRELATE par *petra lata*, rocher spacieux, énorme, ne concorde pas avec la forme primitive *Petralapta* et surtout avec celle de *Petralapidea*. *Petra* et *rocca*, en b. l., comme *steen*, rocher, en t., signifient aussi maison ou château bâti en pierres. Le château du comte de Gand, dit Kilian, est appelé *Petra comitis* dans les actes latins, et la tour d'Amboise, *Turris lapidea Ambaziæ* : *cair*, rocher, en c., présente la même particularité, comme dans *Beaucaire*, beau château (voir *Vercors*, § 4). Je crois que PIERRELATE veut dire château de pierres ; il y avait, en effet, sur le rocher un château fort dont le baron des Adrets s'empara en 1562. Ce nom, qui forme pléonasmе, rappelle l'époque où l'on faisait beaucoup de constructions en bois ; il est analogue à ceux de *Steenkerke*, église de pierres ; de *Villepreux*, *Villa petrosa*, maison de pierres ; de *Pierreville*,

---

(1) *Lettres historiques sur la seigneurie de Pierrelate*. On trouve dans cette brochure des détails intéressants sur ce fief et sur ses nombreux seigneurs.

(2) *Éléments d'archéologie nationale*, p. 311.



*Petra Villa* en 1402; de *Dompierre* (*dom* pour *domus*), etc. *Lapta* et plus tard *lata*, comme *Lapte* (Haute-Loire), dans un terrain rocailleux, seraient alors une contraction de *lapidea*, qu'on retrouve dans l'acte de 1256.

PIÉGON, près de Nions ou Nyons, *Castrum de Podio Guidone* en 1284, *Podium Hugonis*, et *Puiguigon* dans les anciens actes, a appartenu à un grand nombre de seigneurs ou coseigneurs, notamment aux Adhémar, aux comtes de Toulouse<sup>1</sup>, aux comtes de Diois (1270), aux Bésignan (1338), aux d'Autane (1480, 1540), aux Séguin, aux d'Agoult, aux Planchette et, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, aux Montpezat, héritiers d'une branche des d'Agoult. PIÉGON veut dire montagne de *Gui*, d'*Hugon* ou de *Guigon*, suivant qu'on adopte une des trois formes mentionnées ci-dessus; l'histoire est muette sur le compte du fondateur. Ce nom est analogue à celui de Puigiron, près de Montélimar, *Podium Giraudonis* et *Podium Gironis*, montagne de *Giraud* (Adhémar) : ce prénom était commun dans la branche des Adhémar de Grignan. Le fief de Puigiron a appartenu aux Adhémar, aux Poitiers (1374), aux Bérenger (1546, 1660) et aux de Bannes qui en héritèrent<sup>2</sup>.

Ces deux noms sont empruntés au même radical que ceux de PIÉGROS, sur une montagne près de Crest, *Podium grossum* en 1355 et 1417, *Puygros* dans les actes du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire grande montagne; jusqu'au règne de Louis XIV, gros et grand étaient synonymes, comme dans *Grosbois* et *Groslée*, grand bois; on dit encore aujourd'hui une *grosse* fortune; *Piedgros* est un hameau du Trièves; PIÉGROS a appartenu aux Poitiers (1358), aux de Lers de Jony (XVII<sup>e</sup> siècle), aux la Tour du Pin et, en 1788, aux Clerc de la Devèze; on peut citer encore *Piegut* et *Piechagut* (*Podium acutum*), montagne ou pic aigu; pour le *Pègue*, voir ci-dessus; le POET-CÉLARD, près de Bourdeaux, *Pogetum Selarii* en 1324, *Poet Saalar* (*Pouillé de Die*, p. 52; pour *Célarde*, voir le § IV), qui a appartenu aux Mévouil-

---

(1) GUY ALLARD, *Dictionnaire*, v. Piégon; — VALBONNAYS, t. II, p. 118.

(2) Pour les de Bannes de Puigiron, voir mes « *Études étymologiques* », p. 7.

lon, aux évêques de Die (1293), aux Poitiers (1374 et 1421) et aux Blain, tombés en quenouille, en 1598, dans les de Marcel, plus tard marquis du *Poet*, éteints au commencement du siècle; le POET-EN-PERCIP, près du Buis, *Poetum dam Percipia* et *Poetum d'Ampercipia* en 1317 (Valbonnays, t. II, p. 166 et 169); *Pogetum de Percipia*, *Pogetum d'Ampercip*, en 1525, qui a été donné, en 1317, par Raymond de Mévouillon au Dauphin; dans le XV<sup>e</sup> siècle, ce fief ainsi que ceux du *Poet-Sigillat* et d'Aulan appartenaient aux de l'Espine, dont une branche tomba en quenouille, en 1635, dans les Suarez d'Aulan (Pithon Curt, t. I, p. 400 et t. III, p. 363); les deux mots « *En percip* » sont une énigme pour moi et pour les personnes auxquelles je me suis adressé.

Le POET-SIGILLAT, *Poetum supra Sanctam Gallam* en 1317, doit le second de ses noms à l'abbaye de *Sainte-Galle*, aujourd'hui *Sainte-Jalle*, dont la patronne habitait Valence dans le VI<sup>e</sup> siècle (le changement de *Sancta Galla* en *Sigillat* paraît surprenant, s'il n'était pas justifié par des documents authentiques et par la topographie); le fief du *Poet-Sigillat* a longtemps appartenu aux Tholon *Sainte-Jalle*; le dernier membre de cette famille, Jacques de Tholon, mort en 1757, eut pour héritier le marquis de Joyrac; le POET-LAVAL, près de Dieulefit, *Pogetum Vallis*, en 1269, et *Poietum Vallis*, monticule de la vallée, était une commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; le PUGET, près de la Motte; *Poujolas*, près de Dieulefit; POYOLS, près de Luc, *Podiolum*, fief des évêques de Die; le PUY Saint-Martin, *Podium Sancti Martini*, où l'on a trouvé plusieurs fragments d'inscriptions romaines recueillies par M. Vallentin et sur l'une desquelles on lit le nom d'homme *Volusius*; ce fief a appartenu aux Adhémar, aux Taulignan (XV<sup>e</sup> siècle), aux d'Urre (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles) et aux de Rippert.

Tous ces noms et plusieurs centaines d'autres analogues dérivent d'un radical, probablement celtique, qu'on retrouve dans les anciens patois sous les formes de *pui*, *puy*, *puig*, *puech*, *poy*, *peu*, *puey*, *pec*, *poet*, *puch*, *poig*, *py*, *pouget*, etc., avec le sens de pic, montagne, colline, *podium*, *poium* et *pogium*

en b. l., *poggio* en it., *pojo* en port. *Podium* voulait dire balcon, éminence, butte, en l. (*πεδωμz*, en gr.). Beaucoup de noms de famille ont la même origine, notamment celui de M. le M.<sup>is</sup> Dupuy ou du Puy-Montbrun-Rochefort, issu de Hugues du Puy, mort à Peyrins en 1267. D'après une ancienne tradition, Raymond du Puy, premier grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, appartenait à cette famille qui compte de nombreuses illustrations : la branche de Montélimar possède le fief de Rochefort depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

251 Rac, près de Montélimar, situé sur un rocher, est appelé *Castrum de Raco* en 1237, 1292 et 1333 et quelquefois *Rancum*. Cet ancien fief des Adhémar et des Poitiers (XIV<sup>e</sup> siècle) appartenait, dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, aux Ripert d'Alauzier. *Rac* et *roc* dérivent du même radical celtique; *roc* veut dire rocher en éc. et en irl., *roch* en br. On sait que le changement de voyelle est fréquent lorsque le même mot passe d'un idiôme dans l'autre : *stein*, *stone*, *stan* signifient pierre, rocher, dans les divers dialectes germaniques. *Rac* et *roc* se rattachent peut-être au s. c. t. *raci*, amas, monceau (Burnouf, *Diction.*, p. 540); les mots similaires sont *ραχιz*, rocher, en gr., *racar*, terres ou montagnes rocailleuses, dans le dialecte de Fribourg; *rake*, mine, carrière, en anc. angl.; *ranc*, rocher ou montagne, en ancien dialecte dauphinois; *rancum* dans les actes latins. Ce radical entre dans la composition des noms suivants : *Aleyrac* (Drôme), *Mezeirac*, la Roche *Racan*, près de Tours, *Ranc*, le *Ranc*, les *Rancs*, le *Rancié*, dans les Pyrénées, le mont *Rachas*, près d'*Aleyrac*, le mont *Rachais*, qui domine Grenoble, le mont *Rachet*, en Bourgogne, où l'on récolte d'excellents vins blancs, etc. Pour RATIÈRES, voir la *Rochette*.

251 Le nom de RECOUBEAU, près de Die, *Castrum de Ricobel* en 1220 (*Cart. de Die*, p. 62), *Ricobellum* en 1293 et en 1322, présente une troisième variante du même radical; on la retrouve dans *rèque* ou *reckt*, rocher, dans les idiômes de diverses provinces. Ce nom signifie beau rocher, beau mont. Le fief de *Recoubeau* a appartenu à Reynaud de Montauban (1580), aux Plan de Sièyes (1766) et aux Gueymard de RECOUBEAU (1789) qui ont modifié leur nom en *Roquebeau*, plus conforme à son étymo-



logie. ROCHEBAUDIN, près de Dieulefit, *Rupes Baudini* et *Roca Baudini*, qui a appartenu aux Poitiers (1374) et aux Clermont-Montoison (1789), rappelle le nom d'un possesseur : *Baudin* est un diminutif de *Baude*, qui vient de *bald*, audacieux, en tud.; *Baldwin* ou *Baudouin*, audacieux ami.

ROCHEBLAVE, dans le Diois, appartenait, depuis l'an 1300 environ, à la famille de Rastel, fixée dans le Canada. Ce nom rappelle celui du *Blauenberg*, ainsi appelé à cause de la couleur bleue que reflète cette montagne, vue à distance (*blavus*, bleu, en b. l.; *blave* en prov.). *Rochebloine*, *Rocheblavona*, château fort en ruines, près de Desaignes (Ardèche), paraît avoir la même étymologie. J'ai déjà parlé, dans mon ouvrage sur *l'Origine des noms*, p. 274 et 462, du village de ROCHECHINARD, près de Saint-Jean, habité, dans le XV<sup>e</sup> siècle, par le prince Djem ou Zizim : j'ajouterai qu'il est appelé *Rocha Chinart* dans un acte de 1174 (*Cart. de Léoncel* p. 28), que Willelmus *Chainhart* habitait près de Romans en 1245 (*idem*, p. 138), qu'il existe au nord de la Mure (Isère) une montagne appelée *Pey-Chagnard*, c'est-à-dire montagne de *Chagnard*, et que Philippe *Chanard*, qui habitait Chartres en 1150, a donné son nom au village de Levesville-la-Chenarde<sup>1</sup>. ROCHECHINARD appartenait, en 1243, à Arnaud Guelin ou Guélis; il passa ensuite à une branche de la puissante famille des Alleman; fut acquis vers 1550 par Claude Monier, sergent (huissier) de *Rochechinard*<sup>2</sup>, dont la famille est éteinte depuis une centaine d'années, et appartenait aux de Barral en 1740 et en 1766. Pour la *Roche-de-Glun*, voir *Glun*.

251 ROCHEFORT en Valdaine, près de Montélimar, était un fief des Adhémar (XII<sup>e</sup> siècle), des Poitiers (1374) et des du Puy-Montbrun depuis le XV<sup>e</sup> siècle. ROCHEFORT-SANSON ou *Samson* est appelé *Rochifort* en 1192 et *Rochafort* en 1195; dans les actes du

---

(1) L. MERLET, *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. 102.

(2) *Archives de l'Isère*, série B, liasse N.° 2029; — *idem de la Drôme*, N.° 1737.

XI<sup>e</sup> siècle, l'église de ce village est nommée *Ecclesia Sancti Solutoris*. Saint *Solutor*, vulgairement saint *Sour*, est un nom commun à quatre saints. Quelques personnes ont pensé que le mot *Samson* était formé de l'abréviation *Sanc.*, *Sol*. C'est une erreur; ce nom ne paraît pas emprunté non plus à celui de saint *Samson*, abbé de Dol en 564; il est sans doute d'origine celtique, et on a trouvé, près de ce village, un autel en marbre blanc avec cette inscription : MARTI. AVG. RVDIANO. SAMSON paraît être le nom originaire, et *Rochefort* (synonyme de château fort, voir *Pierrelate*) ne dater que de l'époque de la féodalité. Dans le pays, on désigne généralement ce village sous le nom unique de *Samson*; il formait autrefois deux paroisses.

Je n'ai pu découvrir dans aucun texte celtique ou néo-celtique la racine du nom de SAMSON, commun à plusieurs localités situées sur une montagne ou entre deux montagnes. On peut citer *Samson* qui domine Saint-Péray, *Sampson* ou *Sampzon*, près de Vallon (Ardèche), dont il est question dans les actes du IX<sup>e</sup> siècle, et que M. l'abbé Rouchier croit avoir été construit sur l'emplacement d'un *oppidum* gaulois; *Samsons* (B.-Pyrénées), *Sanzos* dans le XII<sup>e</sup> siècle; *Podium Sansso* (Dordogne), mentionné dans les anciens actes; les gorges de *Sansom*, entre Namur et Liège. Le fief de *Rochefort* appartenait déjà, en 1150, à une famille de ce nom, tombée en quenouille dans les Beaumont en 1380; vers 1718, il fut acquis par les Michel-du-Sozey, anoblis dans le XVII<sup>e</sup> siècle et éteints vers 1800 dans la personne de la présidente de la Coste, mère de Madame Lancelin de la Rollière; les la Rollière se sont éteints eux-mêmes en 1863 dans la famille de Vachon, originaire du Puy.

251 ROCHFURCHAT, près de la Motte, *Rochaforchat* en 1199, appartenait en 1766 à Madame Durey de Noinville. Ce village doit son nom soit à deux rochers ou aiguilles appelées vulgairement *fourches*, soit à une gorge ou défilé, appelé *furgge* en patois suisse : voir le § V, v. *Fourcinet*. ROCHEGUEDE, près de Bollène, *Castrum de Rupe acuta* en 1284, *Roca acuta* en 1236, n'a pas besoin d'explication; cet ancien fief des Adhémar qui a appartenu longtemps aux la Baume-Suze, a passé, dans le



XVII<sup>e</sup> siècle, aux Blocard, en 1693 à Charles d'Arnoult, et, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, aux Robert d'Aqueria ou d'Acquéria, marquis de Rochegude. Le territoire de ce village offrait une anomalie bizarre : il dépendait pour deux tiers de la monarchie française et pour un tiers du Comtat-Venaissin, ce qui avait pour cause la différence des hommages prêtés par les premiers seigneurs. La domination était indivise, mais les sujets ou justiciables de chaque coseigneur étaient distincts et divisés en Dauphinois et en Comtadins, de sorte que la personnalité décidait de la compétence civile et criminelle. Ces diverses questions furent réglées dans une transaction intervenue en 1630 entre les trois coseigneurs qui possédaient alors ce fief.

LA ROCHE-SAINT-SECRET, près de Taulignan, a appartenu aux Adhémar de Grignan, aux Poitiers (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles), aux Faure de Bologne et aux de Mantin, du Comtat (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles). Le nom de *Saint Secret* ne figure pas sur le catalogue des saints. Enfin, pour épuiser les noms empruntés au radical *roc*, mentionnons *la Roche-sur-Buis*, *la Roche-sur-Grane*, ancien fief des Poitiers, qui appartenait, dans le siècle dernier, aux Beaumont d'Autichamp, et la ROCHETTE, près de Crest, érigée en marquisat, en 1693, sous le nom de Pluvinel, en faveur de Joseph de la Baume de Pluvinel.

RATIÈRES, près de Saint-Vallier, de *Rateriis* en 1284, *Ratheriae* en 1493, de *Raterud*, a appartenu en 1284 à la famille de Moirenc (Valbonnays, t. II, p. 17), aux Bressieu (1650) et aux de la Porte (1789). Ce nom, comme ceux de *Ratière* (Hautes-Alpes), de *Château-Ratier*, près de Valréas, et de *Château-Ratier*, près de la Mure (Isère), chef-lieu d'un mandement composé de cinq paroisses, est d'origine celtique. *Rath* veut dire colline et quelquefois plateau, en irl. et en k.; *raith*, lieu fortifié, en anc. irl., correspond au *ratin* (lieu retranché) de l'inscription gauloise du menhir de Vieux-Poitiers<sup>1</sup>. Les quatre villages cités plus haut sont dominés par d'anciens châteaux forts.

---

(1) PICTET, *Nouvel Essai*, p. 43; — R. DE BELLOQUET, *Éthnogénie*, t. I, p. 221.



249 SAHUNE, près de Rémuzat, adossé à une montagne escarpée, est appelé *Ansaduna* en 1281, *Anseduna* en 1284, *Asseduna* en 1300, *Ancezuna*<sup>1</sup>. D'après Guy Allard<sup>2</sup> et M. l'abbé Isnard<sup>3</sup>, ce bourg est le berceau de l'illustre famille d'*Ancezune* de Caderousse (*de Anceduno*), connue depuis 1080. Ce fief appartenait aux Poitiers (XV<sup>e</sup> siècle), aux Pape de Saint-Auban (XVII<sup>e</sup> siècle) et aux Pourcet, du Pont-Saint-Esprit, représentés, il y a quelques années, par M. Pourcet, baron de *Sahune*, conservateur des forêts de la couronne. On trouve, dans la seconde partie du nom latin de SAHUNE, le *dunum* (hauteur, lieu fortifié) dont il va être question au mot *Tain*; quant à la première partie du mot, en présence de ses formes diverses, il est difficile d'en déterminer le sens précis. C'est peut-être un radical celtique qu'on retrouve dans les anciens noms de lieu sous les formes d'*assia* et *essia*, ruisseau, cours d'eau, comme dans *Benassis* et *Bonassis*, bonne fontaine, *Mallassis*, mauvaise fontaine, etc. *Sahune*, qui est sur les bords de l'*Eygues*, voudrait dire alors montagne de la rivière. Pour *San-son* ou *Samson*, v. *Rochefort*.

Il a été question du mot *SERRE*, v. *Donzère*; on le retrouve dans *Serre-Méan*, ancienne église dans les environs de Crest, de *Seromedio* vers le XIV<sup>e</sup> siècle, montagne du milieu, qui est au milieu. *Souspierre*, près de Dieulefit, est dominé par de hauts rochers taillés à pic. Ce fief, appelé *Sopeira* en 1219, a appartenu aux Poitiers (1374) et aux Lattier (1675 et 1766). *Soyans*, près de Crest, est appelé *Soianum* et *Soyantium* dans les actes latins; Stephanus de *Soiantz* vivait en 1200 (*Cart. de Die*, p. 52). M. l'abbé Vincent pense que *Soyans* est peut-être le *Saxiacum* octroyé en 890 par Louis IV à l'évêque de Valence, en même temps que Saou. Cette opinion me paraît très-probable : *Saxiacum* (de *saxum*, rocher, montagne) serait

---

(1) VALBONNAYS, t. II, p. 48, 102, 106.

(2) *Dict. du Dauphiné*, t. II, p. 523.

(3) *Bulletin arch.*, 1866, p. 54.

(4) L'abbé CHEVALIER, *Pouillé de Die*, p. 47. — *Mean* veut dire pierre, rocher en br.

alors la traduction latine, tombée plus tard en désuétude, du nom celtique de *Soyans*. Il paraît être une simple variante de *Soyons* (Ardèche), *Soionus* à l'époque romaine, d'après une inscription consacrée : DEAE SOIONI <sup>1</sup>. *Soyons* est appelé *Subdio* dans le X<sup>e</sup> siècle et *Soionum* dans le XI<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup> et *Subdio* en 1238. *Soyans*, *Soyons* et le Mans, *Subdinum* dans les itinéraires, *Subdunum* dans le moyen âge, sont tous trois dominés par une montagne. Les formes *Subdio*, *Subdinum* (sur ou sous la hauteur, v. *Tain*) paraissent être la traduction latine du nom gaulois *Soionum*, qui a fini par prévaloir : il était sans doute emprunté à une racine celtique rappelant l'idée de montagne, mais dont je n'ai pas trouvé d'autres traces. Le fief de SOYANS a longtemps appartenu aux Poitiers : en 1717, il fut érigé en marquisat avec plusieurs autres villages, en faveur des la Tour-Montauban, et en 1793 le château fut pillé et brûlé.

TAIN est appelé *Tegna* dans la *Table Théodosienne* ou carte de *Peutingier*, que l'on croit être du IV<sup>e</sup> siècle ; *Pagus Tegnensis* dans le X<sup>e</sup> siècle ; *Villa Tigno* en 1064 (Giraud, 1<sup>re</sup> partie, preuves, p. 104, 138, 207) ; *Tinctum* dans le XIV<sup>e</sup>, et *Thain* dans le XVII<sup>e</sup> siècle. D'après M. Houzé <sup>3</sup>, qui cite de nombreux exemples, le *g* et le *c* sont des lettres capricieuses et banales qui paraissent et disparaissent facilement. Il est probable que le *g* de *Tegna* a été ajouté par les Romains au nom primitif, comme dans *Sequana*, *Seine* ; *Saucona*, *Saône* ; *Ycauna*, *Yonne*, dont l'étymologie n'en comporte pas. Peut-être aussi le *g* de *Tegna* se prononçait-il comme dans *Compiègne*, *empeigne*, etc. La forme actuelle du nom de TAIN reproduirait donc à peu près celle des Gaulois. Cette petite ville était primitivement bâtie sur un plateau incliné qui se trouve dans la partie inférieure du coteau de l'Hermitage <sup>4</sup>. On y rencontre souvent des débris de

---

(1) L'abbé ROUCHIER, *Histoire du Vivarais*, t. I, p. 134.

(2) l'abbé CHEVALIER, *Cart. de Saint-Chaffre*, p. 9.

(3) *Étude sur la signification des noms de lieu en France*, p. 37.

(4) La carte de l'État-major, qui a déjà coûté tant de millions, renferme une erreur inexplicable : on a placé à 200 mètres au levant de l'hospice des épileptiques de la Tête le coteau de l'Hermitage, dont le nom est écrit en grosses lettres, tandis qu'il est à 2 kilomètres au nord-ouest.



mosaïques et de marbres exotiques, ainsi que des médailles romaines. En 1245 le fief de *Tain* appartenait déjà à la maison de Tournon; en 1644 il échut aux Lévy ou Lévis-Ventadour, et en 1707 aux Rohan-Soubise; en 1783 il fut acquis par Jean-Antoine de Mure, seigneur de Larnage.

Le nom de *TAIN* rappelle une idée de hauteur ou de lieu fortifié: il est commun à plusieurs localités situées dans une position analogue. On retrouve dans beaucoup de langues le radical auquel il est emprunté: citons notamment *Thines* (*de Thind*) sur une montagne près des Vans (Ardèche); *Teynal*, sur une hauteur près des Ollières (Ardèche); le *Thinet*, près de la Figère (Ardèche); le *Tinau*, près du Poët-Laval; *Tein*, en Bohême; *Tain*, en Écosse; les *Tonils*, près de Bourdeaux, village qui doit son nom à trois coteaux contigus; les *Tonnis*, près d'Ombèze; les *Tonons*, près de Luc (ce sont des diminutifs du radical); la *TUNE*, près des *Tonils*, et la *Tune*, montagne entre Vercheny et Saillans (*Latune* est un nom de famille), etc.

Parmi les mots qui dérivent de la même racine, on remarque *tin* et *den*, coteau, lieu fortifié, clos, en gall.; *dion*, hauteur en éc. et en irl. (d'où les noms de *Dionières*, un des trois coteaux sur lesquels on récolte le vin de l'Hermitage; *Dion-le-Mont*, dans le Brabant; *Dionay* (Isère); *tun*, *tunen*, *tunien*, coteau, *dune*, et *tunek*, *tuniek*, pays de *dunes*, montagneux, en br.; *tun*, correspond au *dunum* si commun dans les noms de lieu gallo-romains; il est syn. de *θυν* (*θυν*, monceau, rempart); *ten* et *them*, montagne, en dialecte suisse; dans les langues germaniques, ce radical rappelait l'idée d'un camp ou d'un bourg retranché qu'on retrouve dans *tun*, en sc. et en ang. s.; *tuin*, en holl.; *town*, en ang.; *teinn*, en anc. norrique; *tayns*, en goth., *tegn*, en bohémien, etc. <sup>1</sup>. Bullet traduit *TAIN* par *ta win*, bon vin; mais le mot *ta* ne figure sur aucun dictionnaire celtique ou néo-celtique, et la plantation de la vigne sur le

---

(1) Voir: BELLOGUET, t. I, p. 114 — DIEFENBACH, p. 327; — PICTET, *Origines*, t. II, p. 242; — TAYLOR, p. 223; — MEIDINGER, *Diction. comp. des langues teuto-gothiques*, p. 409; — BIAL, *Chemins et Oppidum de la Gaule*, p. 187; — POTT, *Die Personennamen*, p. 407, etc.



coteau de l'Hermitage ne remonte qu'au XIII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. Quant aux localités appelées vallée ou creux de la TIXE, *Thine*, *Tigne*, *Tinière*, etc., communes en Savoie et en Suisse, leur nom n'a rien de commun avec la forme d'une *tine* (cuve), mais il est emprunté à un ancien radical celtique ayant le sens de cours d'eau.

Le coteau de TORAS fait suite à celui de l'Hermitage; il appartient à la même catégorie de noms que ceux de *Toronne*, montagne voisine de Clansayes; de la montagne de *Thorel*, entre Die et Pontaix; de *Thor* (Vaucluse), *Taurum* dans les actes latins; des trois *Tors*, près de Sisteron; ce sont trois plateaux superposés; du mandement ou de la vallée de *Thoranne*, *Thoraine*, *Taurenne* ou *Turenne* (*Thorana*, *Torana*, *Torena* dans le XII<sup>e</sup> siècle), situé dans les montagnes du canton de Clelles (Isère); du pays des *Taurini*, de *Turin*, du mont *Taurus*; de *Tournon*; *Tournon-les-Privas*; *Tournoël*, château-fort en ruines; de la fontaine de *Tourne*, près du Bourg (Ardèche), qui sort du creux d'un énorme rocher sur lequel se trouve un bas-relief consacré au dieu Mithra; de *Tournay*, près Margès (Drôme), etc.

Ces noms, de même que le substantif *tour* (*turris*), auquel se rattache celui du village des TOURRETTES, près de Montélimar, *Castrum Turretis* et de *Turetta*, qui appartenait aux abbés de Cruas, dérivent d'un radical qu'on retrouve dans *torale*, *toro*, *torenus*, *torus*, *turo*, montagne, en b. l.; *thoron*, *toret*, colline, en v. f.; *tor*, *tour* et montagne, en éc. et en irl.; *tor*, *tir*, *tsir*, montagne, en chaldéen et en hébreu (d'où le nom de la ville de *Tyr*; Gesenius, p. 388 et 859); en Franche-Comté, beaucoup de collines sont appelées *Taureau*, pour *Toro*. *Turn* veut dire donjon, rocher, tour, en gall., en ang. s., en sc. et en anc. all., *turm* en all.; *turnelle*, *turnella* et *tornella*, en b. l., est l'ancienne forme du mot *tourelle*: *Tornin* (*Turninum*) est une montagne dont il est souvent question dans le cartulaire de Léoncel.

---

(1) Albert DU BOYS, *Album du Dauphiné*, t. II, p. 122; — l'abbé VINCENT, *Notice historique sur la ville de Tain*.

TOULAUD, haute montagne du Royannais; *Toulaud*, près Saint-Péray, sur le penchant d'une montagne, *Tolaudum* en 1316; le mont *Toulon*, qui domine Privas; *Toulon-sur-Allier*; *Toulon-sur-Mer* (*Telo*, *Telonno*, *Tolo*, *Tholon*) qu'on a voulu rattacher à *telonium*, bureau d'impôts, de douanes; *Toul*; l'ancienne *Toulouse* (*Tolosa*); *Tulle*; *Tullins* (Isère), *Tollinum* et *Tullinum*; et enfin TULETTE (Drôme), *Tuleta*, sont des localités dont le nom est dû à leur position topographique. Il se rattache à la même racine que *tula*, hauteur, colline, en br., en irl. et en celtib.; *tulach*, en éc.; *tulo*, en gall.; *tel*, en hébr., en ar. et en pers. (comme dans les plateaux du *Tell*, près d'Oran); *tul*, s'élever, en s. c. t.; *tela*, il a élevé, en hébr. <sup>1</sup>. Le nom de la famille de *Tholon* ou *Tolon-Sainte-Jalle*, connue en Dauphiné depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, et celui de la famille de *Tulle*, originaire du Piémont, et qui a possédé le fief de Montiboucher, près de Montélimar, sont dus à la même idée. TULETTE est adossé à un coteau; ce nom, diminutif du radical, a été altéré quelquefois en *tutela* (défense, protection); ce fief faisait partie de la principauté d'Orange. Raymond de Baux le vendit, en 1304, au prieur du Pont-Saint-Esprit, qui le posséda souverainement, ainsi que ses successeurs, jusqu'en 1563, époque à laquelle il entra dans le domaine de la couronne.

259 UPIE, près de Crest, au pied du mont Mierry, qui est couronné par les ruines d'un château-fort, était appelé *Upianum* en 1238 et en 1385, et plus tard *Upia*. Ce fief a appartenu aux Poitiers, aux Montoisson (1230), aux Rabot (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles), aux Gelas de Léberon (XVII<sup>e</sup> siècle), et aux de Vesc de Béconne, qui l'achetèrent en 1753 pour le prix de 93 mille livres. J'hésite à placer ici le nom d'*Upie*, et j'avoue mon embarras; sauf celui d'*Upaix* (Hautes-Alpes), *Epotium*, *Upaisium*, et *Upasium*, je ne connais pas en Dauphiné et dans les provinces voisines de nom analogue, ni de radical celtique au moyen duquel on

---

(1) FAURIEL, *Le Dante et les origines de la langue italienne*, t. II, p. 266; — BELLOGUET, t. I, p. 138; — PICTET, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 270, 417; — GESENIUS, p. 1057.



puisse l'expliquer. Les langues germaniques en offrent un assez commun en composition; on le retrouve dans *Upland* et *Oberland* (haut pays); *Updorff* (haut village); *Upsal* et *Upton* (haute maison, haute ville); *Upen* et *Uppen* (hauteur), qui rappellent la forme d'*Upianum*, *Upie*: c'est le mot *up*, *upon*, supérieur, élevé, sur, au-dessus, en scand., en ang. s., en suéd. et en ang., *uff*, *op*, *ob*, en goth. et en t., *oben*, *ober*, *auf*, en al.; *upari* et *upper* en s. c. t., *super* en l. <sup>1</sup>. Cette racine existait-elle dans la langue celtique, qui avait de nombreuses analogies avec les langues germaniques, ou bien le nom d'*UPIE* est-il dû à des envahisseurs d'outre-Rhin? Je ne sais. La finale d'*Upianum* serait alors un simple suffixe pris adjectivement; l'*i* s'y serait introduit par attraction phonétique, comme dans *chrétien*, *musicien*, etc., dont la racine n'en comporte pas. Terminons enfin ces diverses hypothèses sur le nom d'*UPIE* en le rapprochant des n. d'h. *Oppius*, *Ulpus*, et *Υπιος*, et de celui de la ville d'*Υπιωνος*, qui rappelle peut-être celui de son fondateur <sup>2</sup>.

Le nom du mont *VÉLAN*, qui domine le Plan-de-Baix, et dont quelques sommets ont plus de 1100 mètres (Voir le *Bulletin arch.*, 1867, p. 414); du mont *VÉLAN*, près de la Trappe d'Aiguebelle; du mont *VÉLON*, qui domine Combovin, sont empruntés à un radical celtique et tudesque; on le retrouve dans *vhel*, *uhel*, *huel*, haut, élevé, en br. et en gall.; *huel*, en scand.; *hugel*, en all.; *wehl*, dans divers dialectes allemands, et dans le nom des *Vellavi* (habitants du Velay); des *Velauni*, qui habitaient au nord de Castellane; des *Veliates*, petit peuple ligurien qui résidait près du mont Bobbio; de *wehldorff*, haut village, et autres cités par Pott <sup>3</sup>.

Terminons cette longue nomenclature par le nom du *VERCORS*, donné à une réunion de montagnes très-élevées, habitées par

---

(1) FORSTEMANN, *Die Deutschen Ortsnamen*, p. 127; — POTT, p. 62, 527. *Up* correspond à l'*uch* celtique; voir le mot *Eyzahut*, et ajouter que *jucher* et *hucher* dérivent aussi d'*uch*, *uchel*, haut, élevé.

(2) Je dois ces divers rapprochements à l'obligeance de M. PICTET.

(3) *Die Personennamen*, p. 508; — Voir aussi: ZEUSS, p. 306; — BELLOUET, t. I, p. 203; — et le mot *Eyzahut*.



un petit peuple gaulois appelé par Pline *Vertacomacori* et *Vertacomicori* (*Vertacomiri* et *Veramacori* dans quelques copies qui paraissent fautives. — Pline, III, 21, 2). Le *Vercors* est appelé *Vercorium* et quelquefois *Vercosium* dans les actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles; c'est très-probablement le nom gaulois du pays, tandis que celui des *Vertacomacori* paraît composé de plusieurs mots <sup>1</sup>, comme celui de *Vercingétorix* (grand chef des exterminateurs puissants (Voir *Origine des noms propres*, p. 377); mais que signifie *Vertacomacori*? Je suis obligé d'avouer mon ignorance, du moins pour une partie du mot; il me paraît renfermer une épithète ajoutée à l'idée de montagnard.

Le mot *VERCORS* doit être traduit par grands monts : il est composé de *ver*, grand, élevé (Belloguet, t. I, p. 135), qu'on retrouve dans *Vernetum*, grand temple, *Vercingétorix*, *Vercobius*, grand vainqueur, etc., et du même radical que *cor*, colline, hauteur, en irl. et en gall.; *gera*, montagne, en slave, en tartare, en illyrien et en basque; *careig* et *caraiék*, rocher, en gall. et en irl.; *caironus*, carrière, en b. l.; *caire* et *cairon*, en prov.; *kairennek*, en br.; *caire*, camp, château-fort, en cambrien <sup>2</sup>.

Ces divers mots entrent dans la composition de beaucoup de noms de lieu, tels que les suivants : *Tricorii* (montagnards, <sup>2</sup> *tre*, *tref*, *tri*, village, pays); les *Tricorii* habitaient le Devoluy (Hautes-Alpes); <sup>2</sup> *Petrocorii* (capitale *Perigueux*), ce mot paraît renfermer la même idée rendue en celt. et en l.; *VERCOIRAN*, près du Buis, *Vercoiranum* en 1284, village perché sur une haute montagne, qui a appartenu aux de Morges (XIV<sup>e</sup> siècle); aux d'Urre (1600); à Jean-Louis Pape (1650), et aux de Sade (1789); *Vercoiran*, de même que *Vercorium*, veut dire grand mont; *Vercors*, montagne qui domine le Poët-Laval (Drôme),

---

(1) M. Adolphe PICTET voit dans *Vercors* une forte contraction de *Vertacomacori*, dont la signification lui est inconnue: il ajoute que *cor* signifie colline et district, cerele.

(2) ZEVS, p. 110 et 657; — HOUZÉ, p. 35. — Le changement de la voyelle arrive souvent quand le mot passe d'un idiome dans l'autre, comme dans *stein*, *stane*, *stone* (pierre, rocher).

mentionnée dans un acte de 1332; *Vercoren* (*Vercoiros* et *Vercorens* dans le XII<sup>e</sup> siècle), sur une montagne dominant le Valais (Suisse), noms analogues à celui de *Verdun* (haute dune, voir *Tain*), commun à huit villes ou villages, et de la **BATIE-VERDUN**, 281 près de *Vercoiran*, protégée autrefois par un château placé sur le flanc d'une haute montagne; ce fief appartenait en 1766 aux Bargeton de Massargues.

Citons encore *Sommechure* (*summus mons*, le plus haut mont); la chaîne du *Coiron* (*Coirotus* en 951), une des plus élevées de l'Ardèche; le bourg de *Coucouron*, perché sur une montagne peu éloignée du *Coiron* (*cou*, pour *curtis*, maison, comme dans *Coubert*, maison de Bert); la *Roche-Coucouron*, un des pics de la montagne de la Lance, près de Taulignan; *Bouqueiron*, près de Grenoble, *Boqueiron* dans les anciens actes; *Boucoiran* (Gard), *Bocoiran* dans le XIII<sup>e</sup> siècle, sous lequel on passe en tunnel, et qu'on peut traduire par montagne du bois (*boco*, bois, en b. l.), ou beau mont, comme *Beaucaire* (beau fort), commun à plusieurs localités; le *Cairoux*, le *Cairon*, *Queyras*, *Queyrières*, etc., et les mots vulgaires *Coiron* et *Cairon*, banc de rochers formant la corniche d'une montagne, en Franche-Comté.

Le fief du **VERCORS**, comme celui de Valdrôme, appartenait à l'évêque de Die et à plusieurs co-seigneurs.

---

§ II.

Noms de lieu empruntés aux vallées.

Ces noms sont moins nombreux que ceux dont nous venons de parler et forment un petit nombre de groupes. Le premier, par ordre alphabétique, comprend les noms suivants : COMBE, la COMBE, les COMBES, les COMBEAUX, COMBELLE, BELLECOMBE, COMBEMONT, COMBOVIN et COMPS.

Une branche détachée vers 1400 de la maison de Vesc, connue depuis le XII<sup>e</sup> siècle, a possédé les fiefs de COMBEMONT et de COMPS, dans le canton de Dieulefit. *Combemont*, près de Sous-pierre, sur la rive gauche du Jabron, est sur une hauteur dominant la vallée, ce qui justifie la signification de son nom, *Comba mons* ou *Combemont*, transporté à une terre, importante aujourd'hui (elle contient 300 hectares), qui appartient depuis un siècle environ à la famille Rivière de La Mure, de Montélimar. Cette terre a été la propriété d'une branche des de Vesc, tombée en quenouille vers 1750 dans la famille de Tulle, du Comtat. COMBEMONT sur la carte de Cassini, aujourd'hui *Combaumont*, sur un plateau qui domine au loin le cours du Rhône et où les Romains avaient bâti plusieurs *villas*, semble donner un démenti à la signification d'une partie de son nom.

COMBOVIN, près de Chabeuil, a appartenu aux de Marquet (1640), et aux Lacroix, marquis de Pisançon (1677-1789). Les anciennes formes de ce nom étaient *Combawvi* en 1225 (*Cart. de Léoncel*, p. 96); *Combovinum* et *Combovium* du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle; il rappelle des bœufs ou des brebis (*Comba bovina* ou *Comba ovina*), et le nom de *Combouvet*, dont il est question dans un acte de 1345<sup>1</sup>. J'inclinerais plutôt pour *Comba ovina*,

(1) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium Sancti Petri de Burgo Valentis*, p. 118.



d'après un acte de 1282 (*Cart. de Léoncel*, p. 250), dans lequel on lit : « *Poncius Bertrandi, berbierius Lioncelli* (de Léoncel) ..... *dicît quod pascebant oves suas ad destrez* (défilé, gorge) *de Combovino* ».

Je ne sais si COMBOVIN est la localité dont il est question dans un acte passé par Louis de Poitiers, en 1419, et qui se termine ainsi : « *Actum in combâ vocatâ Comba Belionis, in mandamento Cabeoli*. » On trouve le nom de Jean Bellion, à Romans, en 1340; il paraît être une altération de celui de Berlio qu'on rencontre dans cette ville, et à Lyon, dès le XI<sup>e</sup> siècle, et dont Berlioz et Berlhe sont les formes modernes. Les Berlion ont été seigneurs d'Ourches et de Vérone jusqu'en 1441. Quant à COMPS, qui a appartenu aussi aux Poitiers, et en dernier lieu aux Chabrillan, ce village est appelé *Cums* en 1210; de *Combis* en 1293; *Castrum de Comps* en 1324. Huit villages de France se nomment *Comps*, et plusieurs localités d'Angleterre *Compton*, maison ou ville de la vallée<sup>1</sup>. Le nom latin de *Comps* (Puy-de-Dôme) était *Cumæ*, identique avec *Cuma* et *Coma*, vallée, en b. l. (*Kum* et *Koms* en br.).

Quant à *Combe* (vallée, en v. fr.), on le retrouve encore sous les formes suivantes : *Cumba* en b. l.; *Cwm* en gall.; *Cumer* et *Cumber* en anc. ang.; *Comb* en ang.; *Konbant* en br.; *gobant* en irl.; d'un radical sanscrit qui veut dire objet creux et qui a formé *Kumbâ*, coupe, vase; *कुम्बος* et *कुम्भ* en gr.<sup>2</sup>.

CROZES, près de Tain, *Apud Crozas* en 1470, ainsi que le *Cros*, les *Cros*, le *Crouzet*, *Crouzillac*, *Crozat*, *Cruzy*, etc., veulent dire lieu creux, vallon ou ravin encaissé, tandis que la *combe* est le plus souvent formée par une simple ondulation de terrain. *Cros* et *Croze* en v. fr. ont la même racine que *crosum* et *crosum* en b. l., et l'adjectif *creux* (*crues* dans le XIII<sup>e</sup> siècle), et se rattachent peut-être à l'irl. *creachair*, creuser. 247  
CROZES, qui était d'abord un arrière-fief de la baronnie de Clérieu, et plus tard de la maison de Poitiers, a appartenu aux d'Urre (XVI<sup>e</sup>

---

(1) TAYLOR, *Words and Places*, p. 227.

(2) BURNOUF, *Dict. sanscrit*, p. 171; — PICTET, *Origines*, t. II, p. 275.

siècle) et aux Lacroix, marquis de Saint-Vallier. Pour *Galaure* voir *Valloire*.

252 GUMIANE, près de la Motte-Chalancou, paraît se rattacher au même groupe de mots que *Kum* et *Koms* (*combe*) en br.; *Gumm* et *Kummen* en dialecte suisse; *Gump* en tud. <sup>1</sup>, combiné peut-être avec la finale *an* dont il a été question au mot *Geysans*, § 1.

252 *Olle*, *Ole*, *Oulle*, *Ule* sont d'anciens mots qui signifient torrent, ravin, vallée encaissée, arrosée par un cours d'eau; on les retrouve dans les noms suivants: la vallée de l'OULE, près de Nyons, *vallis Ollæ* <sup>2</sup>; l'OULE, *Olla*, qui se jette dans l'Eygues à Rémuzat; BARBEROLLES, torrent qui sort de la gorge étroite et profonde dans laquelle est bâti le village de Barbières, et qui veut dire: ravin de Barbières; on appelle aussi *Barbeyrols* plusieurs ravins encaissés qui sont au midi de Saint-Priest (Ar-dèche); voir *Barbières*, § V; OLLON, près du Buis, *Castrum de Aulono* en 1284, qui appartenait dans le XVII<sup>e</sup> siècle aux d'Agoult, est à l'extrémité d'une vallée encaissée; l'eau d'*Olle* et la petite *Olle*, qui arrosent l'Oisans; on appelle *Oule* et *Houle*, dans les Pyrénées, les vallées dont les parois sont formées de hautes montagnes taillées à pic, comme l'*Oule* de Gavarnie.

Ces noms paraissent avoir la même racine que *hohl*, creux, concave, en all.; *hol* en tud. et en hol.; *hul* en dan.; *holle*, en all., est le trou par excellence, l'enfer. Du danois *huulsole*, creux de la mer, dérive le substantif *houle* <sup>3</sup>. On peut rapprocher *Oulle* de son synonyme *goulet*, gorge, que l'on croit d'origine celtique, et qu'on retrouve dans les noms du *Goulet* de Brest, des *Goulets* du Royannais, etc. Les mots *Olle* et *Oulle* peuvent être traduits, suivant les circonstances, de plusieurs manières différentes et rappeler une ancienne poterie ou tuilerie, du latin *olla*, pot, vase (dans le XVII<sup>e</sup> siècle, il y avait à Grenoble la vue des *Olliers* ou potiers); ils peuvent dériver aussi d'*aula*,

---

(1) GATSCHET, *Orts-etymologische Forschungen*, p. 248.

(2) Ce fief appartenait en 1600 à René de La Tour-Gouvernet.

(3) A. DE CHEVALLET, t. 1. p. 539.



domaine, maison, en b. l. (*aula*, château en l.), qui paraît avoir formé les mots basques *olh*, *olha*, cabane, bergerie, comme dans *Olhagaraï*, cabane du coteau, *Olhaberry*, cabane neuve, etc. Ces mots presque similaires, mais qui proviennent de la jonction de divers courants, rendent parfois incertaine la science étymologique. Cette isophonie existe, du reste, dans divers mots de la langue; la phrase suivante, empruntée à Peignot, est le meilleur exemple à citer. « J'ai rencontré cinq capucins, sains de corps et d'esprit, qui ceints du cordon de saint François, portaient dans leur sein un blanc-seing du Saint-Père. »

Les noms de SAOU, près de Crest, étaient *Sauna* dans le Ve siècle, *Castrum de Saone* ou *Saonis* du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. En 890, Louis IV, fils de Boson, donna *Saou* à l'évêque de Valence; dès le IX<sup>e</sup> siècle, dit M. l'abbé Vincent, un château fut construit sur la crête d'un rocher, près d'une abbaye placée sous le vocable de Saint-Thiers. Dans le XIII<sup>e</sup> siècle, le fief de *Saou* avait passé aux Poitiers, et dans le XV<sup>e</sup> au roi de France; Louis de Blain l'acheta d'Henri IV pour le prix de 40,595 écus, et les La Tour-du-Pin-Montauban le possédaient en 1789.

SAOU est bâti à l'extrémité inférieure d'une vallée traversée par la Vèbre : la forme latine du nom paraît empruntée à la même racine que *saonen*, vallée traversée par un cours d'eau, en br., et qu'on retrouve dans le nom de beaucoup de rivières : peut-être est-ce le cours d'eau qui a donné son nom à SAOU, qui serait alors identique à celui de la *Sone*, sur les bords de l'Isère. Parmi les noms de rivières empruntés comme *saonen* au s. c. t., *suna*, cours d'eau (*sua* en irl.; *soon* en finlandais), on peut citer la *Saune*, à Sassenage; la *Sonne*, près de Salaise (Isère) et dans le canton de Fribourg; la *Sonnecke* dans le Hainaut; la *Saane* en Lyonnais, en Normandie et en Suisse; la *Seugne*, affluent de la Charente (*Sona* et *Seigna* en l.); la *Sone*, affluent du Gange; et les noms modernes de la *Saone* et de la *Seine*<sup>1</sup>.

VALDROME, *Vallis Dromæ* en 1359, a appartenu aux comtes de

---

(1) POTT., p. 422; — PICTET, *Origines*, t. I. p. 139; — L. DE BOCHAT, *Mémoires critiques sur la Suisse*, t. III, p. 529.



Die, jusqu'en 1189; aux d'Agoult et aux évêques de Die qui l'achetèrent en 1436. De même que dans le Vercors, il y avait à VALDROME plusieurs co-seigneurs, notamment les Chevandier, qui en ont pris le nom. Dans le siècle dernier cette indivision mal définie occasionna de longs procès entre l'évêque, Mgr. de Cosnac, et un des co-seigneurs, M. de Galien de Chabons. Le premier se prétendait seul seigneur de la terre de VALDROME, et il soutenait que son adversaire était seulement co-seigneur *parier*, c'est-à-dire n'avait qu'une juridiction particulière limitée seulement aux hommes qui relevaient de lui, tandis que l'évêque avait une juridiction universelle sur tous les habitants. VALOUZE, près de Nyons, a la même étymologie.

VALAURIE, près de Grignan, qui a appartenu aux Adhémar de La Garde, aux Castellanne et aux d'Hugues, est appelé *Vallis aurea* en 1237 (*Actes des Adhémar*) et *Vallauria* en 1291. On a traduit ce nom par vallée dorée, fertile, en citant à l'appui de cette étymologie les antiquités romaines trouvées à *Valaurie*, et par vallée venteuse (*aura*, vent). Ce nom pourrait aussi être synonyme de ceux de VALLOIRE et de GALAURE, portés par deux bassins contigus et presque parallèles. La VALLOIRE est appelée *Vallis aurea* en 999<sup>1</sup> et *Val d'or* dans le XVII<sup>e</sup> siècle, à cause de la fertilité de son sol. La GALAURE est désignée dans une charte de 1026 (Giraud, 2<sup>e</sup> partie, *Preuves*, p. 72) sous le nom de *in valle Walauro*, et plus tard *Galaurum*, *Valabrum* et *Galabrum* : on sait que le *G* et le *V* étaient souvent employés l'un pour l'autre, comme dans *Guillaume* et *Willelm*.

Il est fort possible que dans les noms de *Valaurie*, *Valloire* et *Galaure* le mot *vallis*, *val*, qu'on rattache au s. c. t. *vil*, diviser, couper, d'où *vilan*, fossé (*valla* en prov.), soit combiné avec un radical qui veut dire cours d'eau, ce qui leur donnerait le sens de vallée du ruisseau ou de la rivière. On le retrouve dans beaucoup de noms de cours d'eau, tels que l'*Auron* ou *Oron*, qui arrose la *Valloire*, l'*Ourron* et l'*Orion* (Basses-Pyré-

---

(1) CHARVET, *Histoire de l'église de Vienne*, p. 271.

nées), l'*Oria*, l'*Oure*, l'*Oreuse*, l'*Ure* (Angleterre), l'*Eurotas*, l'*Eure*, l'*Orbe* (Hérault), contraction d'*οροβίς* ou *οροβίος*, etc. On rencontre dans plusieurs langues le radical qui nous occupe, notamment dans *ur*, *oura*, eau, pluie, en b. q. (*elura*, neige, litt. eau en poussière), qui a formé le nom de divers torrents des Pyrénées (*Urbicos*, eau rapide; *Urruti*, *Ourasson*, fontaine bonne, etc.); *urvi*, rivière, *urana*, nuage, en s. c. t.; ce mot, en passant dans le grec sous la forme d'*ουρανος* a pris le sens de ciel. Le latin *urina* (*ουρον*, en grec) voulait dire dans le principe eau, d'où *urinare*, plonger, *urna*, urne, etc. Je ne puis donc admettre l'étymologie de *coluber* ou *galaber* par corruption, *couleuvre*, donnée à la *Galaure* à cause de ses replis dangereux.

Le nom d'URIAGE, *Auriacum* en 1179, et plus tard *Uraticum*, *Auriacium*, *Auriatgium*, paraît avoir la même origine; cette traduction est plus probable que celle d'*urentes aquæ*, eaux brûlantes, proposée par plusieurs auteurs. Si elle était vraie pour une époque reculée, les Romains n'auraient pas construit, pour chauffer ces eaux, un fourneau dont on a retrouvé les restes en 1844, à cinq cents mètres de l'établissement actuel<sup>1</sup>. On a rencontré à Nîmes un autel sur lequel sont gravés ces mots *cultores Uræ fontis*, c'est-à-dire les adorateurs ou les habitués de la fontaine *Ura*, aujourd'hui *Eure*, dont les eaux arrivaient à Nîmes en passant par le pont du Gard<sup>2</sup>. M. Le Héricher<sup>3</sup> dit qu'en Normandie on prononce *Ure* au lieu d'*Eure*, et que c'est le motif pour lequel Voltaire a fait rimer, dans la *Henriade*, *Eure* avec *nature*. Voir aussi *Eurre*, § IV.

VAUNAVEYS, près de Crest, *Vaunavesium* en 1332; *Valnavez* dans le XV<sup>e</sup> siècle; *Vallis Navigii* dans certains actes, a appartenu aux Poitiers, aux d'Urre (1464) et aux Clermont-Montoison

---

(1) GREPPO, *Eaux thermales de la Gaule*, p. 260.

(2) GREPPO, idem, p. 213; — WALKENAER, *Géographie des Gaules*, t. II, p. 180.

(3) *Philologie topographique de la Normandie*, p. 13.

(1766). M. Delacroix (p. 641) dit que le village est adossé à un rocher qui a la forme d'un vaisseau renversé, ce qui a déterminé le nom de *Vallis Navigium*, vallée du navire. *Vaulnaveys*, près de Vizille, est appelé aussi *Vallis Navigii* en 1267, parce que la vallée, dit-on, a la forme d'un vaisseau : d'autres auteurs pensent que *Vaulnaveys* est une altération de *vallis nova*, vallée nouvelle, et que ce nom lui a été donné à l'époque où la Romanche a changé de lit en pratiquant une ouverture à la barre qui la séparait du bassin du Drac. Tout cela me paraît peu vraisemblable.

La seconde partie du nom de *Vaunaveys* ne peut pas être expliquée symboliquement, et doit pouvoir s'appliquer aux localités qui portent un nom analogue ; mais ici commence la difficulté, parce que ce radical a diverses significations. En Dauphiné et dans les pays voisins il paraît avoir eu le sens de hauteur, montagne, comme dans les noms suivants : le pic de NAVES, près de Sassenage ; le serre de NAVON, qui domine le château de Belleau, au nord de Donzères ; NAVES, *de navis* en l., sur une montagne près des Vans (Ardèche) ; *Navas*, *Naves*, *Navon*, assez communs dans les Cévennes ; le *Navech* ; *Navette* (Hautes-Alpes), etc. VAUNAVEYS serait alors synonyme de *Valmont* ou de *Montval* ; mais *nave* est-il emprunté à une racine dont je n'ai pas rencontré de trace en celt., et qu'on retrouve dans *nap* et *nab*, hauteur, pic, en scand. et en ang. sax. <sup>1</sup>, ou vient-il par métaphore du radical qui a formé le l. *nives*, neige (*neif* dans le XI<sup>e</sup> siècle, *neve* en it.), ou *nebula*, nuage (*naba* en s. c. t.), ces localités étant plus souvent que les autres couvertes de neige ou voilées par les brouillards ? Je ne sais.

Dans le nord de la France, notamment pour *Naves* (Nord), *Navois* (Doubs), ce mot doit être traduit par prairie aquatique, marais, lieu bas, *nave* et *navie* dans l'ancien idiôme du pays <sup>2</sup>. C'est une variante de la *Noue* et des *Noues*, si communes dans

---

(1) MORRIS, *The etymology of local names*, p. 51.

(2) MANNIER, *Études étymologiques*, p. 296.



certain pays (*noa* en b. l.; *naoz*, cours d'eau, en br.; *naod* en irl.; *nava*, *navajo*, étang, en esp.; *navette*, vivier, dans la Suisse; — Gatschet, p. 293). ARNAVON, dont il a été question au § I, pourrait alors être expliqué par : le marais.

Dans les Pyrénées, *nava* a le sens de vallée ou de plaine située au pied des montagnes, suivant que ce mot est emprunté au b. q. ou à l'esp.; on le retrouve dans *Navarre*, *Navahermosa*, *Navasfrias*, *Navacarnero* (vallée ou plaine belle, froide, des moutons); etc.

---

§ III.

**Noms empruntés à l'idée générale  
de cours d'eau, ruisseau.**

---

L'AIGUES ou EYGUES, affluent du Rhône, doit son nom à un radical qu'on retrouve dans *aqua*, eau, fontaine, en l., *aga*, en b. l., *agua*, en esp. et en port., *aigue*, en prov., *aigein* et *oich*, en irl., *aigean* et *uisge*, en éc., *agen*, en br.; *ach* et *aig*, en k., *aughas*, chose liquide, en s. c. t., *aghal* ou *eghel*, réunion d'eaux, en hébr. <sup>1</sup>. De cette racine dérivent : *aiguière*, *aigualier*, fontainier, porteur d'eau; *Aigala*, cours d'eau qui arrose Alixan; la terre des *Aigalades*, près de Marseille (*aquæ latæ*, eaux répandues); *Eygalayes*, près de Séderon, qui appartenait, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, aux la Tour-Gouvernet; *Eygaliers*, près du Buis, où coulent de nombreux ruisseaux, appelé *Aguilerium*, de *Ayguelariis*, en 1317; ce fief appartenait, en 1766, aux Ventaillac; *Eyguières* (Bouches-du-Rhône), *Aqueria* et *Aquaria*.

Aix, près de Die, ancienne baronnie qui a appartenu aux d'Isoard et aux Artaud (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.), aux la Tour-Gouvernet (XVI<sup>e</sup> s.), et aux de Veynes (1789); appelé *de Aquis*, en 1189 et 1279; *Ais*, en 1178 et 1214; *Ays*, en 1224, 1256 et 1332;

---

(1) B.<sup>on</sup> DE BELLOGUET, t. I, p. 226 et 250; — GESENIUS, p. 12; — HOUZÉ, p. 83.

de *Aysio*, en 1226, en 1300 et en 1322<sup>1</sup>. Il y a, dans cette commune, une source salée près de laquelle on a trouvé un petit autel consacré à *Bormano* et à *Borma*, divinités gauloises considérées comme le génie de plusieurs sources thermales, dont quelques-unes portent encore le nom de *Bourbon* ou *Bourbonne*<sup>2</sup>. Beaucoup de villages situés près d'une source minérale s'appelaient *Aquæ*; c'était aussi le nom d'*Aix* (Provence), et d'*Aix-les-Bains*. Il y a eu dans ce mot, probablement sous l'influence du radical celtique *aig*, addition de voyelle ou épenthèse, comme dans *Dieppe*, pour *Deppa*; *aigu*, pour *acutus*; *aimer*, pour *amare*; *aile*, pour *ala*, et la dernière syllabe d'*aquæ* s'est usée peu à peu, comme dans beaucoup d'autres mots analogues. Pour l'*Auron* ou l'*Oron*, voir le § II, v.º, *Valloire*.

La partie méridionale de la ville de Montélimar porte le nom d'*Aicu*; il a la même origine que celui d'une église dont il ne reste plus de vestige depuis longtemps. Elle était au midi du Roubion, près du pont et de la route de Marseille; on a trouvé dans ce quartier beaucoup d'ossements humains, des médailles et des antiquités romaines, et quelques inscriptions gravées sur des pierres employées à la construction des maisons du faubourg Saint-James. Cet édifice est appelé *Prioratus de Ayguno*, dans un acte suspect de 1161, et *Ecclesia Beatæ Mariæ de Ayguno*, dans des titres de 1262, 1340 et 1363<sup>3</sup>. En 1449, ce prieuré fut annexé à la collégiale, et les bâtiments qui le composaient furent détruits par les protestants<sup>4</sup>. La porte de la ville qui y conduisait est désignée dans les anciens documents sous les noms de *porta Ayguni*, *Accusiorum* et *Acutiorum*. M. Mésengère (*Statistique*, p. 554) ne laisse pas échapper l'occasion de rattacher l'église de

---

(1) VALBONNAYS, t. II, p. 19, 64, 103; — l'abbé CHEVALIER, *Chartularium Diensis*, p. 5, 9, 69.

(2) D.<sup>r</sup> LONG, *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, p. 108; — GREPPO, *Eaux thermales de la Gaule*, p. 25; — DE BELLOGUET, t. I, p. 233.

(3) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium civitatis Montilii Ademarii*, p. 18 et 36.

(4) L'abbé VINCENT, *Notice historique sur Montélimar*, p. 6 et 43.



N.-D. d'Aygu à un oratoire païen, élevé par les Romains « à *Icarus* ou *Aigarus* (le Bouvier), qu'on invoquait contre les eaux dévastatrices, » mais dont jamais personne n'a entendu parler.

Il me paraît beaucoup plus naturel de voir dans le nom de l'église d'Aigu, dont la fondation remonte peut-être au IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> siècle, un souvenir de la *mansio* appelée ACUNUM par Peutinger et la table théodosienne; *Acuno*, par Antonin; *Acusio* et *Acusium*, dans l'Itinéraire de Bordeaux, et qui ne peut pas être *Ancone*, petit village situé sur les bords du Rhône, dans des terrains souvent inondés et impropres à l'établissement d'une bonne route (v. *Ancone*, § V). C'est à Montélimar, d'ailleurs, qu'on a trouvé la colonne milliaire transportée plus tard du jardin des Recollets (le collège) dans celui de la préfecture de Valence (*Statistique*, p. 622); l'addition d'une voyelle a changé *Acunum* en *Ayunum*, comme *aqua* en *aigue*.

ACUNUM dut être abandonné peu à peu, lorsque, dans les premiers temps du moyen âge, les Adhémar ou leurs prédécesseurs se fortifièrent sur la hauteur, et donnèrent leur nom à une nouvelle ville dans l'enceinte de laquelle on n'a pas trouvé de débris romains autres que la colonne milliaire. La *mansio* était sur l'emplacement de N.-D. d'Aigu, un peu en amont du confluent du Roubion et du Jabron, ce qui permettait de passer séparément et avec plus de facilité ces deux torrents, dont les eaux n'étaient pas encore réunies. Le nom d'ACUNUM est peut-être synonyme de celui de *la Rivière*, commun à un si grand nombre de localités; voir *Jabron*. Il aurait été alors emprunté à la même racine qu'*Aigues*, suivie d'une finale indiquant souvent un diminutif ou une forme adjectivale, et qui servait aussi à latiniser ou à greciser les mots gaulois; finale qui a disparu dans le nom plus moderne d'*Aigu*. J'avoue que cette traduction est un peu hypothétique, mais elle me semble préférable à celle de M. Diefenbach, qui assimile *Acunum* à *Agaunum* ou *Acaunum* en valais; ce nom veut dire, en c., pierre, rocher<sup>1</sup>, ce qui

---

(1) DIEFENBACH, p. 218; — DE BELLOGUET, t. I, p. 139; — ZEUSS, p. 38 — *Revue archéologique*, septembre 1869, p. 188.

est inapplicable à *Acunum*, près duquel il n'existe ni rocher, ni trace de monuments dits celtiques.

42 ARCHIANE, près de Châtillon, ancien fief des évêques de Die, *Archiana*, en 1293, doit son nom à deux sources très-abondantes qui sortent des anfractuosités de la montagne du Glandas, et alimentent la Drome pendant l'été. *Archiane* reproduit assez fidèlement la forme bretonne *ar'chan* ou *archan*, le canal ou les fontaines (*ar*, le, la, les), dont on retrouve le radical dans *kanal* et *c'hanal*, canal, chenal, cours d'eau, en br., *cainéal*, en irl., *kanal*, en all. et en rus., *khani*, en s. c. t.; de *khan*, creuser (*χτυπειν* en gr.)<sup>1</sup>. ARCHIANE est donc synonyme des noms hybrides *Arfons* et *Arfont*, la fontaine, et de celui d'*Archen*, que M. Chotin<sup>2</sup> traduit par les eaux, les ruisseaux. L'*i* a été introduit dans *Archiane* comme dans *chien* pour *canem* (de *canis*). V. le § I, v.º *Arnayon*.

Le Plan-de-BAIX, au nord de Crest, est un ancien fief des Poitiers, qui appartenait, au XVI<sup>e</sup> s., aux Bertrand, du Royannais, dans le XVII<sup>e</sup>, aux d'Arbalestier, et dans le XVIII<sup>e</sup>, aux Baudet de Beauregard et aux Montrond, aujourd'hui représentés par MM. de Sièyes et Flour de Saint-Genis. Les anciennes formes étaient *Bais*, en 1169, 1178, 1191, 1222 et 1244<sup>3</sup>, *Baix* aux Montagnes (1374), et *Bays-le-Rebost* (1481), peut-être de *repositus*, caché, retiré. Ce nom est le même que celui du moulin de BAIX, entre Montélimar et Grignan, et celui de *Baix* (Ardèche), *Bais*, en 1197 et 1237, *Bays*, en 1227, *Apud Basium*, en 1219<sup>4</sup>. Ce dernier bourg est appelé *Bannium* dans un acte suspect ou faux de 1201<sup>5</sup>, et *Castrum Bani* dans un acte de 1519; on trouve quelquefois aussi la même forme pour le nom du Plan-de-Baix, mais le savant auteur de l'*Histoire du Vivarais*, M. l'abbé Rouchier, à l'obligeance duquel je dois divers rensei-

---

(1) EDWARDS, p. 212; — BELLOT, *Sanscrit derivations*, p. 24.

(2) *Étymologies des noms de lieu du Brabant*, p. 52.

(3) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium de Leoncello*, passim.

(4) Idem, *Chartularium Sancti Theofredi*, p. 41, 42; — *Bulletin archéologique*, 1868, p. 73.

(5) Idem, *Chartularium Montilii Adhemarii*, p. 24.



gnements, pense que les formes *Banum* et *Banium* résultent d'une mauvaise lecture des anciens actes, reproduite indéfiniment, comme beaucoup d'erreurs, et qu'il doit y avoir *Bacium* ou *Bavium*. Je le pense aussi et je ne crois pas que ces noms altérés aient pu être changés en *Baix*, tandis que *Bacium* et *Basium* représentent assez bien le *bach* allemand. Quant à l'ancienne forme *Baix-sur-Baix*, elle était due à ce que le village était dominé par un château-fort qui portait le même nom<sup>1</sup>.

*Plan de Baix* signifie plateau de la rivière, c'est-à-dire de la Gervanne, qui coule au pied d'une haute falaise taillée à pic, et *Baix*, baigné par le Rhône, est synonyme du nom si commun de la Rivière. D'après M. Gatschet<sup>2</sup>, *Baie*, *Baye*, *Baia*, *Baiz*, *Biez*, noms fréquents dans la Suisse allemande, correspondent au *bach* (ruisseau, autrefois rivière) germanique, et ont la même racine que *païas*, lac, baie, amas d'eau, en s. c. t., *baïa* et *baya*, en b. l., *baï*, en b. q., *bahia*, rivière, en esp., *Baïac*, nom d'une ville de Campanie, qui signifie aussi bains, eaux thermales, en l. *Roubaix* (*Rosbacum*), ruisseau des roseaux, représente le *Rosbach* allemand et le *Roosbeek* hollandais, et *Marbair*, ruisseau des marais, est identique à *Marbach* et *Marbeke*<sup>3</sup>. Voir *Buesch*.

*Bach* appartient à la même série que *beek*, en holl., *baek*, en dan. et en suéd., *bekr*, en sc., *becc*, en ang. s., *bec*, en anc. normand et peut-être en celtique, *beck*, en anc. ang., *bak*, en pers.,  $\pi\alpha\gamma\gamma\eta$ , en gr.; *bek* renferme, en ar. et en héb., l'idée de couler<sup>4</sup>; *becque*, canal de décharge, dans le nord de la France; on retrouve *bec* dans *Bec-Hellouin*, *Bec-Thomas*, etc., en Normandie; dans *MAUBEC*, nom commun à cinq villages, dont l'un, situé près de Vienne, avait donné son nom à une illustre maison éteinte

---

(1) Albert du Boys, *Album du Vivarais*, p. 168.

(2) *Orts-etymologische Forschungen*, p. 84; — L. DE BOCHAT, *Mémoires critiques sur la Suisse*, t. III, p. 194, traduit aussi par cours d'eau le nom de deux torrents appelés *Baye*, qui coulent près de Lausanne; — BURNOURF, *Dictionnaire sanscrit*, p. 388.

(3) E. MANNIER, *Études étymologiques*, etc., p. 89.

(4) MEIDINGER, *Dictionnaire*, etc., p. 220.



aujourd'hui. *Maubec* (Vaucluse) est appelé *Malus Becus* en latin, et *Maubec* (Basses-Pyrénées), *Malbec* et *Malbeg*. MAUBEC est un quartier situé au nord de Chanos-Curson; en 1836, on a fondé, près de Montélimar, un vaste couvent de Trappistines dans un lieu appelé MAUBEC, près d'un petit torrent qui déborde et charrie des cailloux à la suite des orages. Ce nom et celui de *Maubac* doivent être traduits par mauvais ruisseau. La fontaine de *Saint-Bacq* (*Sanctus Bacchus*), près de Suze-la-Rousse, doit son nom au même radical, ainsi que les quartiers appelés *Bégou*, situés, en général, dans des lieux coupés de ruisseaux.

BÉCONNÉ, sur les bords du Lez, près de Taulignan, se nommait *Becone*, en 1201, *Becona*, en 1284; ce fief a donné son nom à une des nombreuses branches de la maison de Vesc, tombée en quenouille il y a environ un demi-siècle dans la famille de Revel du Perron. BÉCONNÉ, qui appartenait aux Vesc dans le XII<sup>e</sup> siècle, était encore leur propriété en 1789, mais pendant ce long intervalle il avait passé entre les mains des Montauban (1332), des Poitiers et des Alleman (1445), pour revenir aux de Vesc en 1478<sup>1</sup>. *Becorne*, *Bécon*, le *Bégou*, le *Becquet*, etc., sont des diminutifs du radical *bec*, peut-être aussi une altération de *berg*, montagne, en al.

232 Le nom de la BERRE est commun à deux cours d'eau; l'un passe près de Pierrelatte et l'autre près de Narbonne; on peut citer encore le vaste *étang de Berre*. Ce mot, fréquemment employé dans la composition des noms des torrents des Pyrénées, tels que *Béranguet*, *Berdanchon*, *Berdoutan*, *Bérecame*, *Bérème*, a dû être un substantif. On peut le rapprocher du sanscrit *var*, *vari*, eau, rivière; *varunas*, océan; *varida*, nuage (litt. donneur d'eau); du zend *vairi*, eau, rivière (*feor* et *feoran* en irl.). Le *Var* et le *Varana* sont deux rivières de l'Inde<sup>2</sup>. On peut citer encore le *Vars* ou *Vers* de la Provence, le *Vara* de la

---

(1) M. LACROIX, *L'arrondissement de Montélimar*, t. I, p. 279, donne des détails très-complets sur les seigneurs de *Bécone* ou *Béconné*.

(2) EICHOFF, *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 327; — PICTET, *Origines*, t. I, p. 144.

Calédonie, le *Varusa* de la Cisalpine, le *Veronius*, affluent de la Garonne, la *Vareize*, près de Vienné, *Varisia* en 938<sup>1</sup>, et la VÈOURE ou VILOURE, qui arrose les murs et quelquefois les maisons de Chabeuil. Les permutations des lettres *b*, *f*, *v* sont fréquentes lorsqu'un mot passe d'une langue dans l'autre.

On place sur les bords de la BERRE la *mutatio* ou relai appelée *Novemcraris* dans les Itinéraires. M. Vallentin a émis le premier une idée que je crois très-juste : il pense que *Craris* est le résultat d'une erreur de lecture ou de copie et qu'il devait y avoir *Baris*. La *mutatio* de *Novembaris* aurait alors emprunté son nom à celui de la *Berre* ou *Barre*, comme celle de *Lectoce*, au Lez ; les changements de l'*a* en *e* sont communs, comme dans *pater*, père, *mater*, mère. Quant à la traduction de *novem*, j'avoue mon embarras, à moins que ce soit une altération de *novio*, comme dans *Noviodunum* et *Noviomagus*, nouveau village ; ce serait alors une allusion à un nouveau lit de la Berre, formé à la suite d'une inondation.

BONDONNEAU, près de Montélimar, où les Romains avaient un établissement thermal important dont on a trouvé de nombreux débris, ainsi que des tuyaux en plomb, des restes de mosaïques, des médailles, des statuettes et des objets en argent, dont l'un, qui est une anse de vase, a été payé, dit-on, 4,000 francs, et se trouve au musée du Louvre<sup>2</sup>, veut dire eau qui bouillonne ou *bondonne*, en anc. prov. et en v. franç. Cette source doit son nom aux bulles d'air qu'elle dégage.

La BÔURNE, affluent de l'Isère, *Borna* en 1107 et 1174, est encore un substantif devenu nom propre. Il est emprunté à la même racine que *born*, *burne*, *brunne*, fontaine, ruisseau en t., *born*, *bourne*, *burn*, en ang. s., *born*, en all. et en holl. ; *Bournac*, *Bornacum*, Saint-Jean de *Bournay* (*Sanctus Johannes Bornini*), sur un cours d'eau qui fait mouvoir des moulins ; BORNE, près de Glandage, *Borna*, dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., sur les bords

---

(1) L'abbé CHEVALIER, *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, p. 73.

(2) M. LACROIX, *L'arrondissement de Montélimar*, t. I, p. 86, donne des détails pleins d'intérêt sur les antiquités trouvées à Bondonneau.

d'un ruisseau; la *Borne*, un des premiers affluents que reçoit la Loire, ont la même étymologie. *Lang* ou *Long-Bourne* est un ruisseau qui traversait autrefois une partie de Londres à ciel ouvert, et qui coule aujourd'hui dans un canal après avoir laissé son nom à un quartier de la ville. Un *bourneau*, *bornellus*, en b. l., est un conduit destiné à renfermer l'eau d'une fontaine : voir *Jabron*.

Le *Buesch* de Lus prend sa source dans le canton de Châtillon et se jette dans la Durance. Ce nom veut dire torrent, dans l'ancien idiôme alpin (*bouel* et *bouet* en pyrénéen, *buat* et *buais* en anc. normand). Les noms analogues sont ceux du *Bez*, affluent de la Drome, et du diminutif *BESSET* (ruisseau), empruntés à la même racine que *bessa*, *bessale*, ruisseau, en b. l., *besse*, en v. fr., etc. Voir *Baix*. Citons encore *buée*, amphore; *buer*, laver, lessiver; *beuchen*, en all., *peuchen*, en t., etc. Pour *Dive*, voir § 5, v.<sup>o</sup> *Divajeu*, et pour *DARENTIACA*, v. *Saillans*; § III.

La *DROME*, *Droma* en 1203 (*Cart. de Die*, p. 42), est appelée *Druna* dans Ausone (*Éloge de la Moselle*), seul auteur latin qui ait mentionné cette rivière. Cette forme me paraît être le résultat d'une erreur de copie. M. Quicherat semble avoir la même opinion, puisque dans son *Vocabulaire géographique*, p. 53, il adopte la forme latine *Druma*, en citant Ausone. On trouve en Normandie un autre cours d'eau appelé la *Drome*. L'idée que renferme ce nom est celle d'une course rapide, *δρομας* en gr., d'où *καμηλος δρομας*, chameau coureur, ou dromadaire, *δρομων*, vaisseau de course, etc. Le quartier de *DROMETTE*, près de Montélimar, est traversé par un torrent. Tous ces mots se rattachent au s. c. t. *dram*, *drava* et *dru*, courir, couler, se mouvoir, qui ont formé *dravanti*, rivière, torrent, et les noms de la *Drave*, du *Drac*, *Dravus*, en latin<sup>1</sup>, et peut-être celui de la *Durance* (*Druentia*, en l.), la coureuse, la rapide (*Druanti*, en s. c. t.).

Notons en passant un néologisme qui pourrait bien « aux

---

(1) BURNOUF, *Dictionnaire sanscrit*, p. 334; — PICTET, *Origines*, t. I, p. 143.



» Saumaises futurs préparer des tortures », c'est celui de DROME, pour orage, dû aux prédictions atmosphériques et aux almanachs de Mathieu de la Drome. Pour *Eurre* ou *Urre*, voir le § IV, et pour *Eygalayes*, v. *Aigues*.

L'ESTAGNOL, près de Baume-de-Transit, où se trouvaient autrefois de nombreux étangs, et *Lens-LESTANG* n'ont pas besoin d'explication. Du latin *fons*, fontaine, dérivent : FONTGRAND, Fontbonne, Fondeville, *fontis villa*, maison de la fontaine, fief situé près d'Anneyron qui appartenait, dans le XVII<sup>e</sup> s., aux Brunier de Larnage, et dans le XVIII<sup>e</sup>, aux princes de Rohan-Soubise, comtes d'Albon; c'est aujourd'hui la propriété de M. Gagnière.

FONTAGER (*fontis ager*, domaine de la fontaine). Ce fief, qui est près de Saint-Vallier, d'après M. l'abbé Vincent, appartenait en 1339 à Lancelot de Briord; il passa plus tard aux de Gruel et aux Châtelard; le château appartient aujourd'hui à M. le baron de Croze. Le mot *font* était autrefois féminin, comme le prouvent les noms de *Fonfrède*, *Lafont*, etc. Pour *Galaure*, voir le § II, v.° Valloire.

Le nom de la GERVANNE, affluent de la Drome, qui brise ses eaux contre des rochers, et coule dans un étroit vallon profondément encaissé, qu'on appelle les Gorges d'Omblyze, veut dire rivière des rochers. On retrouve la première partie du mot *guer*, *guer*, ruisseau, cours d'eau, en corn., *gouer* et *goez*, en br. (Zeuss, p. 1119), et dans les noms du *Gers*, de la *Gère*, (*Jaira*, dans le X<sup>e</sup> s.), qui se jette dans le Rhône, à Vienne; de la *Gérène* ou *Gérine*, en Suisse; de *Gières*, près de Grenoble; *Geria*, en latin, sur le bord d'un torrent; du *Guiers-Vif* (Isère), qui ne tarit jamais; du *Guiers-Mort*, qui est souvent à sec pendant l'été; du village appelé *Entre-deux-Guiers*; quant à *van* et *ven*, ils veulent dire en c. montagne, rocher, v. le § I, v.° *ben*. Je ne sais si l'on peut traduire de la même manière le nom du quartier appelé GERVANS, entre Hostun et la Motte, et celui du village de GERVANS, canton de Tain, près d'un petit torrent qui descend de la montagne, dont le nom était *Gervanciacum*, en 909 (M. Giraud, *Preuves*, t. I, p. 132), *Girvant*, en 1323, *Girvandum*, en 1470, et qui appartenait dans le siècle dernier aux Saint-Vallier. Pour *ac*, v. § I, v.° *Aleyrac*.

<sup>292</sup> GUISANS, près de Bourdeaux, sur les bords du Roubion, *Guzanz* en 1168 et en 1198 (*Cart. de Die*, p. 28 et 56), qui appartenait aux Chabrilan en 1760; *Guisanne*, rivière des Hautes-Alpes, *Aguisiana* dans le VIII<sup>e</sup> s.; s'ils ne sont pas, comme le nom du *Jabron*, les débris d'une forme plus ancienne, ont la même racine que *guis*, couler, en irl., *uisge*, eau, rivière, en éc., *visa*, en s. c. t. (*Belloguet*, t. I, p. 226). Pour *Hauterives*, v. *Riaille*.

*Isara* est le nom latin de l'*Oise* et de l'*ISÈRE*; cette dernière rivière est appelée *Isera* par Grégoire de Tours. Les noms analogues sont : l'*Isar* ou *Iser*, en Bavière; l'*Yseron*, près de Lyon; l'*Yser*, dans le département du Nord; l'*Ysser*, en Algérie; l'*Yssche*, dans le Brabant; le *Lison* (pour l'*Ison*, v. § IV, v.<sup>o</sup> *Loriol*), affluent du Doubs; l'*Yssel*, en Hollande (les finales *on* et *el* indiquent des diminutifs), etc. Ces mots sont empruntés à un radical sanscrit, *visa*, eau, rivière (d'où *avisa*, océan; Burnouf, p. 58 et 606), qu'on retrouve dans *is*, *iche*, *isc*, en celtotudesque<sup>1</sup>, *wis*, en hongrois, *isge*, en irl., *uisge*, en éc. et en irl. (d'où le nom moderne de l'*Oise*), etc. Quant à la seconde partie du mot *Isara*, elle est empruntée, comme dans les suivants : *Visera*, la *Vezière*, affluent de la Dordogne, la *Vizeraa*, en Suède, au mot sanscrit *ara*, rapide (*dra* et *ir*, aller, se mouvoir, *ire*, en l., *drani*, tourbillon, etc. Burnouf, p. 46); on le retrouve, probablement sous la forme réduplicative indiquant le superlatif, dans les noms de beaucoup de rivières ou de torrents de la Suisse et de l'Allemagne appelés *Aar*, et dans l'*Aron*, l'*Arron*, l'*Arun*, l'*Arroux*, l'*Aruin*, l'*Araxe*, et dans ceux d'un grand nombre de torrents des pays pyrénéens, dans lesquels *arrecq* a le sens de torrent. *Isère* veut donc dire eau courante; c'est l'expression *cours d'eau* renversée.

M. Jacobs<sup>2</sup> pense que les noms d'*Arar* et de *Sauconna* (la Saône) étaient deux appellations contemporaines et synonymes,

---

(1) CHOTIN, *Brabant*, p. XI et 177; — DE BELLOGUET, t. I, p. 226; — TAYLOR, p. 202 et 217; — FORSTEMANN, p. 32.

(2) *Fleuves et rivières de la Gaule*, p. 5.

données à deux parties différentes de la même rivière par deux tribus voisines ; la forme *Arar* conviendrait très-bien à la partie supérieure de son cours, qui se rapproche de la Suisse, où il y a tant d'*Aar*. Les noms de village *Izeau*, *Izel*, *Izeron*, *Izon*, *Ison* paraissent synonymes de celui de la *Rivière*. *Izon*, près de Séderon, qui appartenait, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, aux de Vaulserre des Adrets, est appelé *de Yzone* en 1317, et *de Yzono* en 1467.

Deux cours d'eau nommés *JABRON* arrosent le département ; l'un se jette dans le Roubion, et l'autre, qui prend sa source dans le canton de Séderon, se perd dans la Durance, près de Sisteron. Ce dernier est désigné ainsi dans un acte de 1264<sup>1</sup> : *Ad pontem Aquæ Brunæ, vel vulgariter Agabronis* ; quant au premier, il est appelé, en 1404, *Riperia Jabronis*. Un philologue aussi complaisant qu'érudit, M. le commandant Mowat, auquel je dois beaucoup de notes et d'idées qui m'ont été très-utiles pour l'*Étymologie des noms de la Drome*, a bien voulu m'adresser, en 1866, une lettre, insérée dans la *Revue archéologique*, de laquelle j'extrais ce qui suit : « La forme primitive *Agabron* s'est contractée en *Abron* (qui est aussi le nom d'une rivière de la Nièvre), d'après la règle de la chute de la gutturale entre deux voyelles. D'autre part, *Agabron* a donné lieu à une autre forme secondaire, par l'aphérèse de l'*a* initial ; il reste *Gabron*, qui s'est à son tour affaibli en *JABRON*, suivant les procédés habituels. Voilà comment on peut s'expliquer que les deux formes *Abron* et *Jabron* ne découlent pas l'une de l'autre, mais dérivent chacune indépendamment d'une forme plus ancienne et plus complète, *Agabron*, donnée par un texte authentique, et laissant clairement entrevoir sa signification, sans qu'il faille recourir au radical *avr* ou *abr*, etc. *Abron* et *JABRON* constituent un véritable doublet. »

On peut citer beaucoup d'autres exemples d'aphérèses, notamment : la *Guisanne*, affluent de la Durance, *Aguisiana*, dans le VIII<sup>e</sup> siècle ; *Gusargues* (Hérault), *Aguzanicæ*, dans le XII<sup>e</sup> siècle ; *Bollène*, *Abolena*, etc. Il ne me

---

(1) M. DE LAPLANE, *Histoire de Sisteron*, t. II, p. 330.



paraît pas possible de traduire *Aqua Bruna* et *Agabron* (*Jabron*) par eau ou rivière *brune*, trouble, car l'eau de ce torrent est claire, sauf à la suite des pluies abondantes ou des orages. *Bron* et *brun* ont plutôt la signification de cours d'eau; *brunnen*, en al., *brunn*, en t., en ang. s. et en suéd., *bourn*, en ang. (v. *Bourne*), avaient primitivement le sens de torrent, eau courante; ils ont pris plus tard celui de source, fontaine<sup>1</sup>. Dans de très-anciens documents, insérés dans les *Acta Sanctorum*, *brunum* veut dire rivière, et on croit que chez les Gaulois *bronn* correspondait au *brunn* germanique. L'expression *Aqua Bruna* formerait donc un pléonasme; elle est synonyme de celle d'*Aqua Rubio*, donnée au Roubion en 957. J'ai déjà traduit *Acunum* par la Rivière, et cette *mansio* était sur la rive gauche du *JABRON*, dont la première moitié du nom était *Aqua*, cours d'eau, rivière. *Bron* a la même racine que *Rhône*; les exemples analogues de prosthèse sont : *tante*, autrefois *ante*, *amita*, en l.; *cane*, autrefois *ane*, d'*anas*, canard; *nombril*, autrefois *umbril*, d'*umbilicus*, etc.

LÈNE est un cours d'eau qui prend sa source non loin de Condillac, et se jette dans le Rhône près du village appelé aussi LÈNE (*Lena*, dans un acte suspect ou faux de 1099, *Cartulaire de Montélimar*, p. 44, *Lène* en 1355, *Lena* en 1445, *Layne* en 1521), qui a longtemps appartenu aux Poitiers. Des lettres patentes de 1400 disent que le château de Layne venait d'être détruit par Roger Raymond de Turenne, et M. Delacroix (*Statistique*, p. 520) raconte sur ce château des choses complètement romanesques. Le nom de *Lène*, comme le mot *lône* ou *losne*, bras de rivière, a la même racine que *len*, étang, cours d'eau, en br., *Ulyn*, en k., *λῆνος*, en gr.; plusieurs rivières d'Allemagne s'appellent *Leine* et *Lahn*<sup>2</sup>; voir *Lionne*.

Le LEZ, qui coule près de Grignan, a son homonyme dans le

---

(1) SCHOEDEL, *Analogies constitutives de la langue allemande*, p. 13. — Dans le Var, il y a encore un *Jabron*, qui coule près de Comps.

(2) Pour plus de détails, voir : DE COSTON, *Origine des noms*, p. 83 et 203; — *Études étymologiques*, p. 17.

département de l'Hérault; on trouve aussi dans les Pyrénées le *Lech*, le *Léech*, la *Lesch*, le *Leck*, la *Lys*, etc. Forstemann<sup>1</sup> cite comme ayant le sens de cours d'eau, en t., *leich*, *leck*, *lek*, *laika*, *like*, et il les rapproche d'une série de noms rappelant l'idée d'eau ou de lac, tels que *Louech*, *Loch*, *Luchon*, etc.; v. 2 V, v.° *Luc*.

La LIONNE, qui arrose le Royannais, est appelée *Liona* en 1174 (*Cart. de Léoncel*, p. 24). Ce nom paraît avoir eu primitivement la signification de cours d'eau et appartenir à la même série que ceux des deux rivières appelées *Lyon*, dans le Perth et dans l'Inverness; que le *Loin*, dans le Banff; la *Line*, dans le Cumberland (Taylor, p. 215); la *Leine*, en Hanovre; la *Ligne*, en Anjou; la *Lègne*, en Champagne; la *Lène*, dans l'Hérault; la *Liane*, dans le Pas-de-Calais; de même que la *Lène* (Drome), ces affluents devraient leur nom au même radical que les mots de *lyn* et *lyan*, que L. de Bochat<sup>2</sup> cite comme ayant le sens de cours d'eau en néo-celtique.

L'abbaye de LÉONCEL, bâtie près d'une des deux sources de la LIONNE, a été peuplée, en 1137, par une colonie de religieux venus de Bonnevaux<sup>3</sup>. LÉONCEL est appelé *Abbatia Fontis Lionne* en 1154; *Fontis Lione* en 1171; *Fontis Leone* en 1150; *Fontis Leonne* en 1165; et plus tard *Leoncellum*, *Lioncellum*, *Liuncellum*, *Lyoncellum*<sup>4</sup>, c'est-à-dire abbaye ou couvent de la *Lionne* (*cellum* pour *cella*). La famille de *Lionne*, anoblie en 1580, éteinte en 1731<sup>5</sup>, et arrivée si rapidement à la fortune et aux honneurs, était originaire de Saint-André-en-Royans, situé à quelques kilomètres de la Lionne. On montrait encore, il y a une cinquantaine d'années, l'humble maison qui servit de

---

(1) *Die Deutchen Ortsnamen*, p. 34; — MORRIS, *The etymology of local names*, p. 42.

(2) *Mémoires critiques sur la Suisse*, t. III, p. 463 et 475.

(3) L'abbé NADAL, *Histoire hagiologique du diocèse de Valence*, p. 577.

(4) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium de Leoncello*, passim.

(5) A. ROCHAS, *Biographie du Dauphiné*, t. II, p. 84 et 86. Un officier d'artillerie porte cependant le titre et le nom de comte de *Lyonne*.

berceau à cette famille puissante <sup>1</sup>, dont le nom est analogue à ceux de *Deloire* ou de *Loire*, de *Seine*, *Degironde*, etc. Pour *Lus*, v. le § V; pour MAUBEC, v. *Bec*, et pour *Miscon*, v. le § V.

L'OUVÈZE, qui passe au Buis, rappelle le patois suisse *owa*, *auwa*, ruisseau et quelquefois marais, et le néo-celtique *aron*, *aven*, *aoen*, rivière (*ave*, *awe*, *ève*, *eaue*, *eauve*, eau, ruisseau, dans les langues romanes, racines du mot *évier* <sup>2</sup>).

Les noms du RHÔNE et du *Rhin*, comme ceux de la *Saône* et de la *Seine* (*Saucona* et *Sequana*), ne diffèrent que par une variante dans la prononciation. Ils rappellent l'idée de marche, de mouvement, de course; les rivières, dit Pascal, sont des chemins qui marchent. On peut citer beaucoup de noms analogues ou identiques, notamment la ROANNE, qui se jette dans la Drome près de Saillans; le *Rouanel*, qui coule près de Ville-neuve-de-Berg; le *Rhône* et le *Rounel*, dans l'Hérault; le *Rhône*, dans Eure-et-Loir (*Rodna* et *Rona* dans le XI<sup>e</sup> s.); le *Rhins*, près de Roanne; le Petit-*Rhône*, dans la Meurthe; la *Ronne*, dans le Hainaut <sup>3</sup>; le *Roannai*, en Belgique; la *Daronne* (Ardèche), et la *Garonne*, dont le radical est peut-être combiné avec l'article breton *ar*, le et la, altéré par le temps, comme le *bron* de *Jabron*, etc.

Tous ces noms font partie de la même famille que *rinnen* et *rennen*, courir, couler, en al. et en hol.; *rinnan*, en t.; *run*, en ang.; *ronnen*, en bas-saxon; ρεειν, en gr.; *ruens*, courant, en l.; *rinne*, ruisseau, canal, en al. et ang. s.; *runs*, en t.; *rin*, *ryn*, en hol.; *renna*, en sc.; du sanscrit *ri*, aller, couler, d'où : *rinās*, fluide, etc. <sup>4</sup>. Le latin RHODANUS, *Rhodan* ou *Rodan*, en c., est une variante représentant exactement le sanscrit *rodana*, cours d'eau, de *rud*, couler. Cette forme est plus ancienne et

---

(1) L'abbé CLERC-JACQUIER, *Esquisses historiques sur Saint-André-en-Royans*, p. 22.

(2) GATSCHET, p. 61; — TAYLOR, p. 197.

(3) CHOTIN, *Brabant*, p. 12; — TAYLOR, p. 206.

(4) EICHHOFF, p. 355; — MEIDINGER, p. 317; — BURNOUF, p. 540 et 546; — OBRY, *Du berceau de l'espèce humaine*, p. 125; — PICTET, t. I, p. 145; — EDWARDS, p. 412.



moins usée que celle de **RHÔNE**, dans laquelle l'accent tonique qui est sur la lettre *o*, comme en sanscrit, indique une contraction. On la retrouve dans le *Rhodaine*, qui coule à l'est de Dantzig : c'est l'*Eridanus* (pour *ar rodan*, le fleuve) qui, d'après Hérodote, se déchargeait dans la mer du Nord; le *Rhotanus*, ancien nom du Tavignano (Corse); le *Rhodus* de la Troade, etc.; dans *rhedu*, couler, courir, en gal.; *redi*, en br.; *roid*, en éc. et en irl.; *rudh* et *roud*, rivière, en zend et en pers., etc.

**RIAILLE**, *Ribeyre*, *Rieux*, *Rieusec*, les *Ribaux*, les *Rivoux*, les *Rivoires* (ce dernier nom peut dériver aussi de *rovoris* ou *robوريا*, bois de chênes, ou de *roures*, *robur*, en l.); **RIMON**, près de Saillans, qui appartenait aux Grammont, *Rimont* en 1231<sup>1</sup>, synonyme de *Rumont*, ruisseau de la montagne (*rivus montis* ou *rivi mons*); (V. *Rimandoule*, affluent du Roubion, v.° *Mirmande*, § I); ainsi que *rial*, *ribe*, *rive*, *ripe*, ruisseau, dans l'idiôme vulgaire, sont empruntés au radical sanscrit *ri*, couler, qui a de nombreux dérivés. Tels sont *rivière* (*riviéra*, en it., *ribera*, en esp.), de *rivus*, ruisseau, auquel la terminaison *ière* donne l'idée de réunion, de multiplicité, comme dans *crapaudière*, *cressonnière*, *rizière*; ruisseau est un diminutif de *rius*, en b. l., pour *rivus*, qui correspond au grec  $\rho\epsilon\omicron\varsigma$  et  $\rho\omicron\omicron\varsigma$ , et au sanscrit *rayas*.

**HAUTERIVES**, *Alta Ripa* en 1083<sup>2</sup>, 1284 et 1321, doit son nom, dit M. Lacroix (*Bull. arch.*, 1868, p. 285), aux collines élevées qui servent de rives à la Galaure, de Roybon à Saint-Vallier. Ce fief a appartenu aux d'**HAUTERIVES** (XII<sup>e</sup> s.), aux Poysieu (XV<sup>e</sup> s.); aux Saint-Priest, barons de Saint-Chamond (1499), et aux Borel (1596); le dernier Borel, marquis d'**HAUTERIVES**, se ruina et n'eut qu'une fille, ce qui n'empêche pas que son nom n'est pas éteint. Sa terre, dit M. Lacroix, fut acquise en 1783, pour le prix de 148,585 livres, par M. de Châtelard, aujourd'hui représenté par M. Copin de Miribel.

Le substantif *ravin* (*ravoie*, *ravoir*, *ravasse*, dans le XIV<sup>e</sup> s.)

---

(1) *Gallia Christiana*, t. XVI, *Preuves*, p. 206.

(2) L'abbé CHEVALIER, *Cart. de Saint-André-le-Bas*, p. 202.

a beaucoup d'analogie soit avec *rivus*, soit avec *srava*, cours d'eau, en sanscrit (*sru*, couler), soit avec *rawa*, liquide, en pers.<sup>1</sup>, et *rawa*, aller, couler, en hind. *Ravage* et *ravasclas*, averse, en provençal, ont la même origine, ainsi que *ravelin rivellino*, en it.), qui désignait primitivement un fossé, un retranchement. RAVEL, près de Châtillon, *Castrum de Revelio* 252 en 1224 et 1343 (*Cart. de Die*, p. 69 et 116), qui appartenait, dans le siècle dernier, aux Perdeyer et aux Philibert, seigneurs de Venterol, et *Revel*, *Revellum*, nom commun à cinq villages, ainsi que *Ravières* (Yonne), *Ribarias* en 721; *Reveillon* (Eurect-Loir), *Rivellonium* en 1113, *Rivellon* en 1250; *Réviers* (*de Riveriis*); *Révillon*, etc., représentent des diminutifs de *rivus*, tels que *rivulus*, *rius*, *riulus*, en b.l. *Ravel* et *Revel* sont aussi des noms d'homme connus depuis le XI<sup>e</sup> s., formes francisées des noms tudesques *Rahlwes*, *Rahlwe*, *Ralphs*, *Rolff*, cités par Pott, p. 263.

Le ROUBION, *Aqua Rubio* en 937<sup>2</sup>, *Robio* dans le *Cart. de Montélimar*, et le *Rubicon* doivent leur nom au même radical que *rabi*, *ravin*, en lang. *Robina* et *rubina*, en b. l., *roubina*, en provençal, désignent un canal servant à l'irrigation ou à la navigation, et *robinier*, un éclusier. Le canal de la *Robine*, près de Narbonne, et celui de la *Roubine*, près d'Aigues-Mortes, remontent à l'époque romaine; le ROBINET de Donzère est l'endroit où le canal qui arrose la plaine de Pierrelatte quitte le lit du Rhône; le substantif *robinet* a la même étymologie. Dans un acte de 1037 (*Général*, p. 12), on mentionne la *lône de Rubian* (*de Rubiano*), près de Tarascon; la *Roubine* arrose le territoire de Saint-Paul-trois-Châteaux, etc.

D'après le docteur Long<sup>3</sup> et Delacroix (p. 42 et 604), SAILLANS, *Villa de Sallenz* en 1201, *Sallentz* en 1236, *Castrum Salientis* en 1299, *Saillens* et *Saillenz*, ancien fief des évêques de Die, est construit sur l'emplacement de la *mutatio* appelée DAREN-

---

(1) PICTET, *Origines*, t. I, p. 136.

(2) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium Sancti Theofredi*, p. 7.

(3) *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, p. 85.

TIACA dans l'Itinéraire de Bordeaux. L'ancien et le nouveau nom paraissent empruntés tous deux à l'idée d'eau courante ou jaillissante. DARENTIACA est le mot sanscrit *taranta*, torrent et averse (Pictet, t. I, p. 144; Burnouf, p. 286), suivi de la finale *ac*; on en retrouve la racine dans *tara*, rapide, en irl.; *tarandus*, renne, en scythe; *tarant*, en pol. La *Darantasia* des Itinéraires, qui a donné son nom à la *Tarantaise*, occupait l'emplacement de Moutier-sur-Isère. Le nom primitif de SAILLANS, qu'on peut traduire par maison du torrent, s'est conservé, dit-on, dans celui de la place de la *Daraise*, sur laquelle on trouve une colonne milliaire.

Lorsque le nom celtique a cessé d'avoir une signification, on lui en a substitué un nouveau. On appelle *Saliens* ou *Saillens*, dans certaines provinces, les quartiers où se trouvent des eaux jaillissantes, du latin *saliens aqua*. On retrouve la même idée dans le nom de la *Sorgue* (Vaucluse), *Sorgia* et *Surgia* dans les anciens actes, dans *Sorgeon* et *Surgeon*, source, dans le XIV<sup>e</sup> s., du l. *surgere*, *surgir*, sourdre, pour *surrigare* (*rigare*, arroser); dans *spring*, fontaine jaillissante, en al. (*springen*, jaillir, sauter); *quell*, fontaine (*quellen*, jaillir), etc.

Si DARENTIACA devait son nom au torrent de la Drome<sup>1</sup>, SAILLANS doit le sien à la Drome ou aux fontaines qui arrosent son territoire. On retrouve dans beaucoup de langues le radical dont il est formé, notamment dans *sala*, *salila*, eau, fontaine, et *sal*, aller, couler, en s. c. t.; *silim*, couler, distiller, en irl.; *seil*, torrent, en ar.; *seille*, cours d'eau, en dialecte franc-comtois; *sil* et *ziil*, fossé, canal, en t. et en hol (d'où peut-être le mot *sillon*); *sail*, mer et sel, en éc. et en irl.<sup>2</sup>; *sal*, en l., ainsi que dans le mot *salive* et dans les noms de divers cours d'eau, tels que la SALAINE, affluent de la Drome; la SILLAS, qui coule près

---

(1) M. DELACROIX, p. 41, d'après M. Mésengère et la mythologie qu'il a composée pour son usage particulier, traduit *Darantiaca* par *Diva Arrunci Acca*, Divine Mère préservant des dangers.

(2) BURNOUF, p. 700; — EDWARDS, p. 421; — PICTET, t. I, p. 139; — FORSTEMANN, p. 75; — BELLOT, *Sanskrit derivations*, p. 101.



de Romans; la *Sala*, en Espagne; le *Salat*, affluent de la Garonne; le *Salha* et le *Saleys* (Basses-Pyrénées); la *Saale*, en Allemagne; le *Sal*, affluent du Don, appelé lui-même *Silis* par les Scythes, etc. Notons en passant qu'il est quelquefois difficile de distinguer les noms dérivant de *salire*, jaillir, et de *sala*, eau, et que les substantifs ayant le sens de cours sont formés de la même manière que les noms des diverses rivières; ceux-ci ont été substantifs avant de devenir noms propres.

La *SAVASSE*, *Savacia* dans les Xe et XIIe s. (M. Giraud, *Preuves*, t. III, p. 8 et 136), inondait souvent autrefois les bas quartiers de Romans: c'est le mot sanscrit *sava*, eau, chose liquide, avec la terminaison péjorative *asse*, donnée par les Romains à un cours d'eau très-incommode. On rencontre la même racine dans *sua* (contraction de *sava*), torrent, en irl.; *saius*, lac, mer, en goth.; *seo*, en t.; *see*, en all.; *saba*, il a imbibé, en héb.; *sabag*, teinturier, en ar.; *sapa*, suc, sève, *sabaia*, bière, en l.; le *Savus* de la Pannonie; le *Savo* de la Campanie; la *Savena* de Bologne; les deux *Sabis* (Pictet, t. I, p. 139; — Burnouf, p. 701); la *Saverne*, la *Sève* de Normandie; la *SAUVE*, qui coule près de Nyons, et la *SEPY*, près de Die, etc. Le Pont-de-Barret, sur le territoire duquel se trouve une source minérale, s'appelait *SAVENNA* avant le Xe s. Ce nom a été conservé, car le quartier de *Savenne* est à un kilomètre du village (*Bull. arc.*, 1867, p. 225). L'ancien nom a dû tomber en désuétude, lorsque l'on construisit un pont sur le Roubion. Pour *Savasse*, voir le § V.

*VEAUNES* est un village dont le territoire est traversé par la *VEAUNE*, qui se jette dans l'Isère. Il est probable que le cours d'eau a donné son nom au village, appelé *Villa Vedena* en 909, *Vedona* en 1031, et *Veana* dans le titre de l'acte de 1031 (M. Giraud, *Preuves*, t. I, p. 25; t. III, p. 17), *Veana* en 1461. Le château, qui était une maison forte sans juridiction, a été acquis en 1389 par Guillaume de Fay; peu d'années avant 1789, Philippe de Fay-Solignac le légua à M. Bruno du Vivier, son neveu<sup>1</sup>. Il appartient aujourd'hui à M. Savy. Quant au fief, il a

---

(1) M. DE RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial de Dauphiné*, p. 707.

été possédé par Diane de Poitiers, et plus tard par MM. La-croix de Saint-Vallier; MM. de Fay-Solignac portaient cependant la qualification de seigneurs de *Veannes*.

242 Le nom moderne de la VEAUNE est usé comme celui du Rhône : il est formé de la même racine que celui de la *Vanne* (*Vedena*), qui se jette dans l'Yonne à Sens; la *Vône* ou *Vonne*, qui a donné son nom à *Vivonne* (Vienne), *Vicavedona* et *Vividona*<sup>1</sup>, sans doute pour *vicus vedonae*, bourg de la rivière; l'*Huveaune*, près de Marseille, *Vucauna* en 1368 (du Cange), c'est la forme moderne à laquelle on a ajouté l'article *la* ou *le*, comme dans *Uppegua*, le *Pègue* : v. le § I. *Vonas* (Ain) est entouré de cours d'eau, mais je ne sais si telle est l'origine du nom de *Védènes* (Vaucluse), que divers archéologues croient être *Vindalium*. Les anciennes formes *Vedena* et *Vedona* paraissent être des diminutifs de *vadhū* et *badhu*, rivière, en sanscrit; *vaidhi*, en zend. (*vadi*, en ar.). On peut rapprocher ces mots de *Venna*, rivière, et *vaudan*, liquide, en s. c. t.; de *wan*, cours d'eau, dans les noms ang. s. <sup>2</sup>; de *vatter*, eau, en ang. et en hol.; *vatten*, en suéd., etc. Dans le nom moderne de VEAUNES, la lettre *e* représente la syllabe de *Vedena* ou *Vedona* usée par le temps. Pour la *Véoure* ou *Vioure*, v. *Berre*.

---

(1) M. QUICHERAT, *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 22.

(2) W. DONALDSON, *Varronianus*, p. 45; — BURNOUF, p. 618; — PICTET, t. I, p. 140; — EICHHOFF, p. 153.

§ IV.

**Noms empruntés à l'idée de maison, hameau,  
colonie, domaine, clos, chapelle.**

---

« La première chose que font les hommes qui s'établissent dans un lieu quelconque, dit M. Cocheris <sup>1</sup>, c'est de s'y installer aussi commodément que possible, et de façon à repousser les ennemis, bêtes ou gens, qui pourraient venir les surprendre. Des maisons, des haies, des fossés, des retranchements, et, si la colonie prospère, des remparts et des tours sont établis pour protéger le nouveau centre de population. »

Le nom d'AUCELON ou OCELLON, sur une hauteur près de Luc, *Aucelonum*, en 1167 et 1332; *de Aucellone*, en 1168 et en 1276; *Aucellum*, en 1218 (*Cart. de Die, passim*), ancien fief des Poitiers, des évêques de Die (1450), des Alléoud (1662) et des Caritat de Condorcet (XVIII<sup>e</sup> s.), paraît être un diminutif d'*auca*, *aucha*, *ocha*, *ochia*, *hochia*, *olca*, *olchia*, enclos labouré, jardin, en b. l., *oche*, *osche*, *hoche*, *ouche*, en v. fr. Ces mots ont la même racine qu'*occare*, couper, labourer, en b. l., herser, en l., *oche*, entaille, *ocher*, *oscher*, entailler, en v. fr. (*aesk* et *aska* en br.), *ask* et *aesk*, lance, en ang. s. (Ferguson, p. 216). M. Picquet (*Or. europ.*, t. II, p. 97) rattache ces mots à un thème primitif sanscrit *acka*, venant du radical *aç*, percer, pénétrer, qui

---

(1) *L'Écho de la Sorbonne* du 9 janv. 1869.



a formé *ascia*, hache, etc. *Olca*, terre labourée et close, dans Grégoire de Tours, est une variante du même mot qui a une affinité évidente avec *sulcus* et *ολκος* (sillon). Les noms de lieu analogues sont : les *Oches* ou *Osches*, les *Ouches*, *Hoche*, *Ochey*, *Ouchy* (*Ulceium*), etc. Dans le *Cartulaire de Léoncel*, il est souvent question de la famille de *Loscha* ou de *l'Oscha*, qui habitait Romans dans le XIII<sup>e</sup> s. Pour *och*, *uch*, élevé, en br., qui dérivent d'un autre radical, v. le § I, v.<sup>o</sup> *Eyzahut*.

AULAN (*Aulancum*), près de Séderon, a appartenu, du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s., à la famille de l'Espine, éteinte dans celle des Suarès, marquis d'AULAN, venus d'Espagne dans le Comtat il y a environ deux siècles<sup>1</sup>. Peu avant 1789, la dernière des Suarès épousa M. Valery d'Harouard, dont le petit-fils a été autorisé, en 1853, à ajouter à son nom ceux de Suarès d'*Aulan*. Ce nom paraît dériver d'*aula*, maison, aisances, enceinte, halle, en l. et en b. l., *ωλη*, en gr., *ol* et *ola*, en basque (d'où : *olha*, bergerie<sup>2</sup>); on trouve *aula nova*, pour *sala nova* (maison neuve, *Salnove*, voir *Sales*); *Halen* ou *Hallen* (les maisons) est un village du Brabant. Pour la terminaison moderne d'*Aulan*, voir le § I, v.<sup>o</sup> *Geyssans*; la terminaison latine *ancum* rappelle les finales *anc*, *enc*, *inc*, si communes dans les noms gaulois; elle peut être expliquée par le *k*, *ang* ou *eng*, grand<sup>3</sup>; *Aulancum* serait alors synonyme du nom de *Casagrande*. Dans le nord, *ain*, *aing*, *eng*, *enc*, de même qu'*aie*, *oy*, indiquent la collectivité, comme dans *Houdain*, *Houdeng*, *Houssaie*, *Houssoy*, lieu planté de houx<sup>4</sup>, ce qui donnerait à *Aulancum* la signification de *Maisons*, *Lascazes* ou *Lascours*.

BARCELONE, *Barcilena*, en 1239 et en 1332<sup>5</sup>; *Barcilona*, en 1283, est un village situé près de Chabeuil et dominé par un château en ruines. Il avait donné son nom à une famille connue

---

(1) PITHON-CURT, *Histoire de la noblesse du comté Venaissin*, t. I, p. 400; t. II, p. 363.

(2) *Prufung der Untersuchungen*, p. 48.

(3) BELLOGUET, t. I, p. 219; — ZEUSS, p. 774.

(4) CHOTIN, *Études étymologiques sur les noms... du Hainaut*, p. 33.

(5) *Gallia Christiana*, t. XVI, *Preuves*, p. 129.

depuis Hugues (1283), et éteinte dans les d'Arvillars, de Chaubeuil, qui se sont éteints eux-mêmes dans les de Luzy de Pélissac, vers 1710. Ce fief a appartenu aux Poitiers (1332), aux Odoard (1500-1603), aux Gelas de Léberon (1655), aux de Marsanne et aux de Vesc de Béconne (XVIII<sup>e</sup> s.).

Le nom de BARCELONE est emprunté à une racine sémitique; on la retrouve dans ceux de *Barcelone* (Gers); *Barcelonnette* (Basses-Alpes); *Barcellona* (Hautes-Alpes); mais il est très-douteux pour moi qu'il rappelle le séjour en Dauphiné<sup>1</sup> des Sarrasins, qui ont pillé et détruit et non pas construit. Il me paraît plus naturel d'y voir le résultat d'un événement accidentel, comme pour le nom de la ville de *Barcelonnette*, construite en 1230 par Raymond Bérenger V, dont les ancêtres étaient originaires de BARCELONE (Espagne). Le nom primitif de cette ville, fondée par les Carthaginois, était *Barcino*, emprunté à *barcē*, citadelle, en phénicien, correspondant au *pura*, ville, en s. c. t., au *borch* ar. et pers., au *πυργος* gr. et au *burg* germ., etc. Un exemple analogue est celui de la fondation, en 1290, par Eustache de Beaumarchais, sénéchal d'Albigeois, d'un château fort auquel il donna le nom de *Pampelonne*, en souvenir de *Pampelune* (Πομπειοπολις, ville de Pompée), dont il s'était emparé à l'époque de l'expédition de 1276; le bourg de *Pampelonne* (Tarn) a été construit peu à peu autour de ce castel. Il est très-probable que le château de *Pampelonne* (Ardèche), *Pampaluna* et *Pampalona* dans les actes latins, mentionné pour la première fois en 1332, a la même origine<sup>2</sup>. Le domaine de *Bergopzon*, entre Vernoux et Saint-Barthélemy, a reçu ce nom en souvenir de la prise glorieuse de Berg-op-Zoom (1747), à laquelle avait assisté son propriétaire.

BARRET-de-Lioure, près de Séderon, *Castrum Barreti*, ancien fief des d'Agoult; *Pont-de-BARRET*, *Pons Barreti* (voir *Savenna*, § III); *BARRI* ou *BARRY*, château fort en ruines près de Saillans (il en existe un autre près de Bollène; voir *Aeria*, § V); *Barjac*

---

(1) V. l'*Annuaire de la Drome* pour 1835, p. 39.

(2) Ce château appartenait en 1332 à Astorge de Geys, père de Guillaume: Corriger l'article *Geys*, v.<sup>o</sup> *Geysans*, § I.

(Gard); *Bariacum* (c'est le nom de *Barri* avec la finale celtique *ac*); *Barjols* (Var), *Bariolum*; *Barre*, la *Barreyre*, le fort *Barraux*, *Bar-le-Duc*, *Bar-sur-Seine*, etc., sont empruntés à un radical qui a fourni un nombreux contingent aux langues indo-européennes. On le retrouve dans *var*, protéger, clore, entourer; *varana*, mur, clôture, en s. c. t.; *var*, *vara*, château fort, en zend; *wārah*, maison, en pers.; *vara*, en sc.; *wari*, maison fortifiée, en anc. all. <sup>1</sup>; βαρεῖς, vaisseau, tour, maison, en gr.; *bérich*, barrière, en héb. (*Gesenius*, p. 174); *baraque*, *barachad*, en irl. et en éc.; c'est le mot maison pris en mauvaise part; *barrière*, *embarras*; dans le h. l., *barra*, *barria*, *barreyra*, *barrium*, barrière, rempart, faubourg, *barri*, en prov., d'où : *barrier*, portier et receveur du péage perçu aux barrières des routes, des villes et des ponts, comme au pont de BARRET. On rencontre aussi le radical *barr* avec le sens de branche, *barre*, dans les langues germ. et néo-celt. et dans le latin *varu* (Pictet, t. I, p. 499). V. la *Fare*, *Véronne*.

D'après deux actes suspects ou faux, le fief de la *BATIE-ROLAND* (*Bastida Rolandi*), près de Montélimar, sur le territoire duquel on trouve des antiquités romaines, appartenait en 1198 à Lambert *Roland*, et en 1237 à Aymard *Roland* <sup>2</sup>. Il est difficile de déterminer l'époque précise à laquelle un *Roland*, seigneur de la *BATIE* (*de Bastida*), pour distinguer son fief des nombreuses *Bastides* ou *Basties*, lui a donné son nom, qui signifie, en t., glorieux dans le pays ou gloire du pays, *roth land* (Pott, p. 233; Ferguson, p. 371). Si le fief de *la Bdtie* n'avait pas été simultanément possédé par plusieurs coseigneurs, on ne comprendrait pas qu'en 1283 il appartint aux Adhémar; en 1330 et 1336, à Hugues *de Bastida Rollandi* <sup>3</sup>; en 1332, à Aymard de Poitiers <sup>4</sup>; et en 1336, à Lambert Adhémar. De la famille de *la*

---

(1) PICTET, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 194 et 241.

(2) L'abbé CHEVALIER, *Chartularium Montilii Emarii*, p. 23 et 29.

(3) Idem, p. 94 et 102.

(4) *Gallia Christiana*, t. XVI, *Preuves*, p. 129. On a imprimé, par erreur sans doute, *Bastida Rochani* pour *Bastida Rollani*.



*Bâtie*, ce fief passa aux Cornillon, aux Beaumont (1417), aux Blain du Poet (1589) et aux Dejean de Caderousse (1769). Voir M. Lacroix, t. I, p. 175.

Le nom de la *BATIE*, comme ceux de *la Bâtie-des-Fonts* (fontaines) et de *la Bâtie-Crémézin*, près de Luc, de *Bastet*, près de Marsanne, de *la Bastide*, de *Bastia*, dont la fondation remonte à une *bastie* ou *bastion*, construit en 1383 pour défendre l'entrée du port, et de *BATERNAY*, près de Saint-Donat, *Basternacum* en 941, *Basternaicum* en 1050, et *Basternay* vers 1095<sup>1</sup>, sont empruntés à un radical primitif qu'on rencontre dans les mots *bâton* et *bâtiment*. Chez la plupart des peuples primitifs, les maisons étaient construites en bois (planches, branches ou osiers, enduits d'une boue argileuse) et recouvertes en chaume<sup>2</sup>; les habitations lacustres, bâties à peu près de la même manière, reposaient sur des pilotis; aussi le même radical a-t-il formé *palati*, arbre, et *palli*, village, en s. c. t.; *palatium*, lieu *palissadé*, et plus tard *palais*; *pal*, *pilotis*, etc.

On reconnaît la racine qui a formé le mot latin *hasta*, lance, javelot, et primitivement branche, dans les substantifs *basto*, en b. l., *bastone*, en it., *baston*, en v. fr., dont la finale indique un augmentatif; dans *ast*, branche, en all., *asts*, en goth., *astal* et *astas*, en irl.; dans *basterna*, litière soutenue par des bâtons; βαρταξ, portefaix, en gr., etc., et dans *kâsta*, branche, bûche, en s. c. t.; *bast*, mur, construction, en pers.; *basti*, en hind.; *basternia*, portique, galerie, en l. (*basterna*, en b. l., d'où le nom de *Bâternay* donné à une construction en bois). Les *bastilles* étaient dans le principe des tours de bois qu'on faisait rouler près des murailles pour combattre les assiégés avec plus d'avantage et faciliter l'escalade. Quant au s. c. t. *vasita*, *vasta*, maison, il vient de *vas*, se fixer<sup>3</sup>. Le fief de *BATERNAY* avait donné son nom à la famille de ses anciens seigneurs, éteinte depuis

---

(1) GIRAUD, *Preuves*, t. I, p. 5, 18, 153.

(2) CÉSAR, V, 43, et VIII, 5; — VITRUVÉ, II, 1; — STRABON, IV, 164; — BELLOGUET, t. III, p. 58 et 470.

(3) PICTET, *Origines*, t. I, p. 199, et t. II, p. 194, 209, 238; — BURNOUR, p. 571.

longtemps. Il a appartenu ensuite aux la Baume d'Hostun (1600) et aux Chabrières de Peyrins (1789). Le mot CRÉMEZIN ou CRAMEZIN, ajouté à celui de *Bâtie*, rappelle probablement un incendie, et dérive de *créma esia*, maison brûlée (*créma* pour *cremata*, en prov.). V. § I, *Eyzahut* et *Cliousclat*. La BATIE-des-Fonts, après avoir fait partie des possessions des comtes de Die, passa par succession aux d'Agoult (1189), qui la vendirent à Pierre d'Armand (1603); elle fut achetée, en 1675, par le président de Ponnat, dont la famille habite Paris; mais les évêques de Die étaient, depuis 1436, coseigneurs de la *Bâtie* (*Bastida Fontium*), située aux sources de la Drome.

La BÉGUDE de Châteauneuf-de-Mazenc, celle d'Allan, la BÉGUE de Ballons sont des hameaux qui ont commencé par un cabaret ou une buvette placé sur une route. Ce nom vient de *begusta*, en b. l., *begudo*, en prov., endroit où l'on boit. Le hameau de MALATAVERNE, sur l'ancienne route de Montélimar à Saint-Paul, est appelé *Malle-Taverne* dans un document de 1619. Il est près du bois des Mattes, où l'on arrêtait souvent les voyageurs.

BÉSAYES ou BÉZAYES, près du Bourg-de-Péage, est appelé *Villa Basaicas*, en 995<sup>1</sup>; *Besaias*, en 1081; *Baisaias*, en 1233 et en 1251; *Baysayas*, en 1240; *Basaies*, en 1262<sup>2</sup>. La forme la plus ancienne, *Basaicas*, rappelle l'existence d'une église ou chapelle, *basilica*, en l.; ce mot, tiré de βασιλευς, roi, et δεικος, maison, désignait dans le principe un édifice voisin du palais et affecté au service de la justice. Après le règne de Constantin, beaucoup de *basiliques* furent transformées en chapelles, et ce mot fut appliqué plus tard à des oratoires ruraux, autour desquels se groupèrent ensuite des maisons (M. Giraud, t. I, preuves, p. 80).

D'après M. Terquem<sup>3</sup>, dont il ne faut cependant accepter les solutions que sous bénéfice d'inventaire, le nom latin de *Ba-*

---

(1) CHORIER, *Histoire de la maison de Sassenage*, p. 85; — CHARVET, *Hist. de l'église de Vienne*, p. 271.

(2) GIRAUD, *passim*; — *Cart. de Léoncel*.

(3) *Étymologies des noms du département de la Moselle*, p. 11.

zailles (Moselle) était *Basilice*. M. Gatchet, p. 20, dit que *Basuges* (Suisse), aujourd'hui Saint-Prex, s'appelait *Basilica*, comme *Bâle*. M. Houzé, p. 53, et M. Quicherat, p. 32, citent de nombreuses *Basilica*, *Basiliga*, *Basiligia*, *Basoichia* et *Basochia* transformées en *Bazauges*, *Bazeuges*, *Bazoches* et *Bazouges*. On peut mentionner encore *Basècles* (Hainaut), *Villa Basilicæ* en 1040 <sup>1</sup>. Le palais de justice où siégeait le Parlement de Paris fut longtemps la demeure des rois de France; comme il y avait une *basilique* affectée au service de la justice, on appela les clercs *basilicains*; ce mot fit place plus tard à celui de *bazoche*, soit par suite d'une altération, soit par suite d'une distinction qu'on voulut faire entre l'édifice civil et la basilique religieuse <sup>2</sup>. Le fief de BÉZAYES, dont le nom rappelle celui de *Gleysoles* et de la *Chapelle*, a presque toujours appartenu aux seigneurs de Charpey ou au domaine du roi.

BOURDEAUX, *Bordeuz*, en 1193; *de Bordellis*, en 1210 et en 1324; *Bordeauls*, en 1421, était la propriété des évêques de Die, qui l'avaient acheté d'Aimar de Poitiers, en 1283, et de la veuve de Geoffroi de BOURDEAUX, en 1320. Ce nom, comme ceux des *Bourdeaux* (Vaucluse et Isère); de *Châteauneuf-de-Bordette*, près de Nyons; des *Bourdelles*; de la *Borde*; du *Bord*; de *Borderie*, etc., sont des diminutifs ou des modifications de *borda*, métairie, domaine, en b. l., *baurd*, en goth., *bord*, en anc. all. et en ang. sax., *bordi*, chez les Arabes d'Algérie. *Bordier*, *bordarier*, fermier, et quelquefois locataire, en v. fr., *bordel*, mot qui plus tard a été pris en mauvaise part, ont la même racine. *Bord*, en ang. sax., en sc., en dan., en suéd. et en holl., *baurd*, en goth., signifient planche, table (Meidinger, p. 238). Cette analogie, que j'ai déjà signalée à l'occasion des *Basties* et des *bastons*, prouve que les *bord* ou *baurd* d'outre-Rhin étaient primitivement construits en planches. Les Russes disent encore : *couper* une maison, au lieu de bâtir, parce qu'ils se servent presque exclusivement de bois. V. *Taulignan*.

---

(1) GHOTIN, *Études étymol. et archéol. sur les noms... du Hainaut*, p. 71.

(2) FABRE, *Études historiques sur les clercs de la bazoche*.





On retrouve dans presque toutes les langues le radical du mot *bourg*, *burgus*, en l., *πυργος*, en gr., *burg*, *borg*, *purg*, dans divers idiomes germ., *borch*, en ar. et en pers., *pura*, en s. c. t. Le BOURG-lès-Valence fut érigé en marquisat en 1695, en faveur de M. de Veynes, aujourd'hui représenté par MM. de Sieyes. Quant au BOURG-du-Péage, appelé autrefois *Péage* de Pisançon, il doit son origine à un pont avec droit de péage établi dans le Xe s. par le chapitre de Saint-Barnard; ce fief appartenait, en 1789, aux Lacroix de Pisançon. — Pour *Chabeuil*, voir *Chavannes*.

Les noms latins du CHAFFAL, près de Léoncel, étaient *Chaa-phale*, en 1178; *ad Casfalgum*, en 1173; *Quadafalcus*, en 1191; *Chadafalcus*, en 1204 en 1217; *Chaafalc*, en 1220 et 1246; *Cadefalchus*, en 1228; *Chaafaudus*, en 1265; *Cadefalsus*, en 1291 et en 1547 (*Cart. de Léoncel, passim*). Ce fief a appartenu aux Alleman<sup>u</sup> (XVII<sup>e</sup> s.) et aux Pisançon (XVIII<sup>e</sup> s.). Ce nom est une variante de celui du *Chassaut* (Basses-Alpes), *Cadafalcum*, en l., qui a pour armes : d'azur à un château d'argent sur quatre piliers<sup>1</sup>; du *Chassaut* (Isère) et peut-être de *Chauffaille*. De même que plusieurs autres hameaux appelés le *Chaffal*, ces localités doivent leur nom à une construction en bois, hangar, appentis, tour, guérite pour faire des signaux ou pour surveiller les troupeaux. On retrouve le même radical, dont l'histoire complète serait trop longue, dans *cadafalcium*, *cadafaudus*, *cadafalsus* et *chaafallum*, en b. l., *escadafaut*, *chafail* et *chafaux*, en v. fr., *cadafalso*, en esp., *catafalco*, en it., et dans les substantifs *catafalque* et *échafaud*.

CHAMARET, près de Grignan, dit le *Maigre*, à cause du peu de fertilité de son sol, *Camaretum*, en 1270; *Chamaretum*, en 1468, a appartenu, dans le XIII<sup>e</sup> s., à une famille de *Chamaret*, et plus tard aux Adhémar de Grignan et à la famille du Muy. Quant à la tour du village, M. Lacroix (t. I, p. 357) établit qu'elle a dû servir de donjon à un château féodal, et ajoute, d'après M. Devès et contrairement à M. Delacroix (p. 448), que les si-

---

(1) DE BRESC, *Armorial des communes de Provence*.

gnaux étaient impossibles entre CHAMARET et Clansayes. Ce nom, comme ceux de *Camaret* (Vaucluse et Finistère), de *Camarès* (Aveyron), de *Cameracum*, aujourd'hui *Cambrai*, de *Camairacum*, ou *Camariacum* aujourd'hui *Chameyrac* (Corrèze), de *Camarina* (États de l'Église), signifie construction ou maison voûtée<sup>1</sup>. Il a la même racine que  $\kappa\alpha\mu\alpha\rho\alpha$ , en gr., *camara*, en l., *camera*, en b. l., et désignait une maison, une chambre et une mesure pour les terres. Plusieurs hameaux sont appelés les *Chambres*; *Kamarès* (les voûtes) est un nom commun à divers villages de l'Asie-Mineure. On peut citer encore *kam*, courbé, *cambré*, dans les langues néo-celt.; *camarades*, hommes de la même *chambrée*, dans le XVI<sup>e</sup> s., etc.

Le fief de la CHAPELLE-en-Vercors appartenait aux évêques de Valence. Beaucoup de villages, dont la fondation ne remonte pas, en général, au-delà du Xe ou du XI<sup>e</sup> s., sont désignés par le mot CHAPELLE, uni à l'ancien nom du pays. D'après Chevallet (t. I, p. 135), il a été emprunté à la châsse (*capa*) renfermant les reliques de saint Martin, et que l'on conservait dans une salle du palais de nos premiers rois, qui prit le nom de *capella*.

CHARENS, près de Luc, *Charencium*, en 1322 et en 1345; *locus de Charens*, en 1430, a appartenu aux Artaud, aux d'Agoult (1430), aux Brotin (XVI<sup>e</sup> s.), aux Reynier et aux Faure de Vercors (XVII<sup>e</sup> s.). Avant 1789, M. de Ponnat était seigneur du bas-Charens, et M. Étienne de Lamorte, conseiller à la Chambre des Comptes, l'était du haut-Charens; c'est de lui qu'est issu M. le général de Franconières (V. *Origine des noms*, p. 210). CHARENS, comme *Charaix*, près du Grand-Serre, *chaesium*, *charas*, mesure, en prov., vient de *kaer*, *kar*, *ker*, maison, communs dans les noms bretons, identiques avec le *cair* ou château fort cambrien (Zeuss, p. 110 et 657). Les Écossais appellent *cair* les pierres des monuments dits druidiques. Tous ces mots ont la même racine que *karec*, pierre, *kairenek*, carrière, en br. (V. § I, v.° *Vercors*).

Les *ker* ou *kaer* construits en pierres ont succédé aux maisons de bois des Gaulois, dont il a été question plus haut. La

---

(1) Hovzé, *Revue archéologique*, oct. 1869, p. 274.

forme primitive de *Charencium* devait être *Carincum*, maison grande, synonyme d'*Aulan*. Les désinences celtiques *encum* et *incum*, souvent étrangères aux langues germaniques, ont été changées en *ens*, *ans* et *an*, comme dans *Lastrincum*, *Lastens* (Tarn), *Dortincum*, *Dortans* (Ain), *Dordencus* et *Dordinchum* (Dourdans), etc. <sup>22</sup> 1. C'est une nouvelle signification de la finale *an* dont il a été question au § I, v.º *Geysans*. *Carency* et *Charency*, *Carentiacum*; *Céré* (*Cerate*, dans Grégoire de Tours, X, 31, 18); *Charlieu* (*Cari locus*), maison du lac ou de l'étang, d'après M. Péan (*loc* pour *loch*, *louch*), viennent aussi de *kaer* ou *ker*.

Les CHATEAUNEUF rappellent souvent des reconstructions d'anciens manoirs détruits par suite de guerre ou de vétusté. *Château-Neuf-du-Rhône* est mentionné dans un acte de 1280 (*Cart. de Montélimar*, p. 52); il appartenait aux évêques de Viviers (V. *Montpensier*, § I). *Château-Neuf-d'Isère* dépendait du chapitre de Valence; *Château-Neuf-de-Galaure* était, en 1771, la propriété des Montchenu; *Chastel-Arnaud*, près de Saillans, *Castrum Arnaudî*, en 1355, a appartenu aux Arnaud, qui ont possédé Crest, aux Poitiers (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles) et aux la Tour-Soyans. *Château-Double*, près de Chabeuil, *Castrum Duplex*, en 1178 et en 1257; *Castrum Dupplum*, en 1225 (*Cart. de Léoncel*), a été vendu, en 1221, par Raymond Bérenger à Aymar de Poitiers, dont les descendants l'ont possédé longtemps. Il a passé plus tard aux la Baume-Pluvinel (XVII<sup>e</sup> s.), aux Pasquet de Valbonne et aux Lacroix de Pisançon. CHATILLON, *Castrum Castellonis*, en 1321, était un fief des évêques de Die, et *Châtillon-Saint-Jean*, près de Romans, est appelé *Castellonium* dans le XI<sup>e</sup> s.

Ces villages ont emprunté leur nom au *castellum* latin, qui a passé dans une partie des langues de l'Europe, et qui se rattache peut-être au sanscrit *vastya* et *vastu*, maison, ville (Burnouf, p. 572, 581).

CHATUZANGE, près du Bourg-du-Péage, se nommait *Chatuzange*, en 1095; *Chatuisanges*, en 1228; *Chatusanges*, en

---

(1) QUICHERAT, p. 53; — PÉAN, *Revue du Lyonnais*, mai 1867, p. 359.



1233; de *Chatusangis*, en 1245, et *Chatusangas*, en 1248. Cette commune, composée de plusieurs hameaux, appartenait aux seigneurs de Pisançon, château important, connu depuis le IX<sup>e</sup> s., et qui fait partie aujourd'hui du territoire de CHATUZANGE. Ce nom, dont la plupart des formes latines accusent le pluriel, signifie maisons des champs. Il est probable que des travailleurs, attirés par des concessions émanant des seigneurs de Pisançon, ont défriché le sol et construit des maisons éparses, représentées aujourd'hui par des hameaux. Il est formé d'un radical ayant le sens de construction; on le retrouve dans *cattus*, *chat* ou bastille employé dans les sièges, et *gatus*, bâtiment ou vaisseau de guerre, en l.; *cathair* et *cathir*, château fort, en irl. (Zeuss, p. 86; Taylor, p. 261); *kota* et *kuta*, maison, hutte, en s. c. t.; *kothe*, en all.; *cotta*, en irl. et en b. l. (Pictet, t. II, p. 240).

*Us* et *oz* sont des terminaisons propres à la langue latine ou à l'adjectif celtique; *ange* et *enches* sont les formes françaises de l'*inge* ou *enge* germanique, champ, domaine, comme dans *Marcellange*, *Richerenches* (Vaucluse), domaine de Marcel, de Richer. Ces désinences sont des altérations d'*engi*, en sc., *eng*, en dan., *anger*, en all. (*ager*, en l.). Ce qui prouve l'identité d'*ange* et d'*inge*, c'est que lorsqu'on demande à un Alsacien ou à un Lorrain de quel pays il est, s'il répond en français, il dit, par exemple: je suis de *Bertrange*; et s'il répond en allemand, il dit: *ich bin von Bertringen*. CHATUZANGE est un nom analogue à *Kerquelen*, maison du houx, *Kerven*, maison du rocher, etc.

CHAVANNES, près de Saint-Donat, *Chavainnas*, dans le XII<sup>e</sup> s., a passé de Diane de Poitiers aux Lacroix de Saint-Vallier et, vers 1700, aux Rostaing du Mouchet. Ce nom est commun à une quinzaine de villages appelés en latin *Cavanacus*, *Cavaniacum*, *Cavennæ*, *Cavanæ*; il veut dire *cabane* ou les *cabanes*, et il est synonyme de *Chavanoz* (Isère), *Chavanay* (Loire), *Cabannacus* en 902, *Chavagnes*, *Chavanac*, *Chabans*, les *Chabotes*, *Chapouton*, *Cabanac* et peut-être *Chaponay* (Isère), *Caponiaca* en 945<sup>1</sup>. *Chabanier*, en v. fr., *cabanero*, en esp., désigne l'habi-

---

(1) CHARVET, *Histoire de l'église de Vienne*, p. 256.

tant d'une *cabane*, *cobone*, en langue romane; de là le nom de COBONE, écart d'Autichamp, et de COBONNE, près de Crest, *Cobonna*, en 1200 (*Cart. de Die*); *Cobona*, en 1231, cédé en 1291 par Aimar de Poitiers à Pierre de Quint, et acquis en 1333 par Guy de Montoisson, dont les descendants le possédaient encore dans le siècle dernier.

Le radical qui a formé ces noms paraît être celtique. *Caban* veut dire *cabane*, en irl., en éc. et en br., *capana*, en l., *cabanna* et *capanna*, en b. l. et en it., *cabana*, en esp. Ces mots paraissent avoir la même racine que *cavare*, creuser, *cava* et *cavea*, creux, *cave*, *cav*, en gall., *kave*, en br., *kaba*, en b. q., *kāpa*, en s. c. t. (Burnouf, p. 178), *καπη*, creux et cabane, en gr., *kab*, objet creux, *kabab*, il a creusé, et *kobah*, tente, pavillon, en héb. (Gesenius, p. 877). Alcove est formé de l'article arabe *al* et de *kobah*; *cuve* et *coupe* rappellent la même idée de *cavité*. « Pendant longtemps, les peuples de la Belgique et du midi de la Gaule eurent pour habitation des grottes taillées dans le flanc des montagnes, des cellules souterraines <sup>1</sup>. » Il existe encore des habitations de cette nature dans les environs de Tours, à Saint-Jean-le-Noir (Ardèche), à Barri (Vaucluse). Le nom est resté à la chose, bien qu'elle ait changé de forme, et la même racine entre dans les mots *cabine* et *cabinet*.

Dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., CHABEUIL appartenait à une famille puissante, dont le membre le plus connu, Gontard, soutint contre l'évêque de Valence une guerre malheureuse (1202). Ce fief important passa ensuite entre les mains des Dauphins et des rois de France, et fut compris dans le duché-pairie créé en 1641 en faveur des Grimaldi, princes de Monaco. Les anciennes formes de ce nom sont : *Chabueil*, en 1194; *Cabeolum*, en 1188 et 1263; *Chabuoil*, en 1228; *Cabiolum*, en 1274 <sup>2</sup>; *Chabueilz*, en 1295 (*Cart. de Léoncel*). De même que *chabotes*, c'est un diminutif du radical qui nous occupe; il s'adapte parfaitement à *cava* ou *caba*, creux, *cave*, habitation souterraine, en b. l. On

---

(1) *Com. de César*, édit. Louandre, p. 105.

(2) L'abbé CHEVALIER, *Inventaire des archives des Dauphins en 1346*, p. 34.

aperçoit encore de loin, sous l'antique tour qui domine CHABEUIL, des caves creusées dans la colline, et qui ont sans doute servi de demeure aux premiers habitants du pays. M. Houzé a démontré, p. 3, que le diminutif latin *olus* a été souvent changé en *euil*, comme dans *capreolus*, chevreuil; *filiolus*, filleul, etc. CHABEUIL paraît donc synonyme de *Baumette* (Voir *Baume*, § I). Ce nom ne peut, ni topographiquement, ni philologiquement parlant, être assimilé à la *mutatio* appelée *Cerebelliaca* dans l'*Itinéraire de Bordeaux*. Les distances indiquées entre *Valentia*, *Cerebelliaca* et *Augusta* (*Aouste*) se rapportent très-exactement à la commune de *Montoisson*. Il existe, à un kilomètre au couchant de ce village, un coteau appelé *Serrebel*, *Serrepeil* ou *Serrevel* (beau mont), dont le nom, abstraction faite du suffixe, rappelle très-probablement la *mutatio* de CEREBELLIACA omise dans le § I.

Le CHEYLARD, près de Saillans, *Chailarium*, qui a appartenu aux Poitiers (1374) et aux Sauvain du Cheylard (1457-1628), tombés en quenouille dans les la Tour-Gouvernet, a son sosie dans le *Chaylard* (Ardèche) et ses similaires dans le *Caylard*, le Poet-Cêlard, près de Bourdeaux, le *Chalard*, *Chelles*, *Celles*, la *Selle*, *Zelle*, *Zell*, etc., dont le radical est *cella*, maison, cellule, cellier, en l., en b. l. et en it., *cell*, en ang., *zell*, en all., *ceall*, en irl., *kelia*, en rus., *κελια*, en gr., du s. c. t. *çala* (Pictet, t. II, p. 241 et 254; v. *Sales*). La terminaison *ard* qu'on trouve dans *Chastelard* ou *Châtelard*, *Villard*, etc., indique soit la hauteur, du latin *arduus*, ardu, élevé, *ardhas*, en s. c. t.; soit un augmentatif ou un péjoratif, comme dans richard, têtard, jambard. Autrefois on appelait *celles* des fermes possédées par des moines et cultivées ou habitées par des religieux.

CITELLE et le Fraysse sont des hameaux formés dans le XII<sup>e</sup> s. par suite de concessions de terres faites à des cultivateurs par l'abbaye d'Aiguebelle (*Annales*, t. I, p. 84). *Citelle* est une contraction de *civitella*, diminutif de *civitas*, cité, en b. l. Ce mot vient du s. c. t. *cita*, maison. V. *Réauville*.

CLAVEYSON, près de Saint-Vallier, où l'on a trouvé beaucoup de médailles romaines, est appelé *Clavasio* dans le XI<sup>e</sup> siècle; *Clav-*



*vaïso*, en 1169; *Clavayso*, en 1289 et 1334. Ce fief a longtemps appartenu à la famille de *Claveyson*, connue depuis 1200 et divisée en plusieurs branches; celle des seigneurs s'est éteinte dans les d'Hostun, et ceux-ci dans les de Lionne, qui firent ériger ce village en marquisat en 1658. Dans le siècle dernier, il appartenait à la famille de Tournon. Le nom de CLAVEYSON, comme ceux de *Clavezon*, près de la Côte-Saint-André, *Claveissolles* (Rhône), *Clave*, *Clavans*, la *Claverie*, les *Clavettes*, *Clavières*, signifie parc, enclos, comme *clavière*, *clausière*, *closerie*, en v. fr., *clava*, en b. l.; dans les Dombes, on dit *claver*, pour endiguer. Ils ont la même racine que *clava*, pieux, gourdin, massue, en l.; *kluppel*, en al.; *klub*, en dan.; *club*, en ang.; sur les *triens* mérovingiens, Laon est appelé *Laudunum clavatum*. *Claveyson* paraît être l'*Ecclesia de Clavas cum grangia que est in Valloria* (la Valloire), dont il est question dans un acte de 1157<sup>1</sup>. La seconde partie des noms de CLAVEYSON, pour *clavaisia*, et de *Claveissolles* est un diminutif d'*aisia*, maison, domaine (voir § I, v.<sup>o</sup> *Eyzahut*, et *Noveysan*), ce qui leur donne le sens de domaine du clos ou du parc. P. *Cobonne*, v. *Chavannes*.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, COLONZELLES (*de Colonzellis*) appartenait aux Adhémar de Grignan, qui furent remplacés, dans le XVIII<sup>e</sup> s., par les de Félix du Muy. Ce nom est un diminutif de *colongia*, pour *colonia*, en b. l. Dans les actes du moyen âge, *colonia*, *colongia*, *colonica*, étaient à peu près synonymes de *mansus*, *manse*, plus fréquemment usité dans les chartes d'une date postérieure; ces mots, venant de *colere*, cultiver, habiter, se rattachent peut-être au sanscrit *kula*, maison, famille, clan. *Colonia* désignait un domaine d'une douzaine d'arpents exploité par un colon dont la position était intermédiaire entre celle des serfs et des hommes libres. D'après M. l'abbé Rouchier<sup>2</sup>, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, les évêques de Viviers possédaient sept cent quatre-vingt-dix *colonies*.

Sans parler du nom de *Colongin* (*colonicus*), commun à plusieurs familles des environs de COLONZELLES, on peut citer,

(1) L'abbé CHEVALIER, *Cart. de Saint-André-le-Bas*, p. 295.

(2) *Histoire du Vivarais*, t. 1, p. 307.

comme empruntés à la même racine, les *Colonges* ou *Collonges* (*colongia*, *colongiæ*) qu'on rencontre dans presque toutes les provinces : *Collorgues* (Gard), *Colonicæ*; *Coligny*, *Coloniacum*; *Coulanges* (Yonne), *Coloniæ*, en 864; *Coulonges* (Nièvre), *Colongiæ*, en 1310; *Coulaines*, *Coloniæ* et Saint-Martin-le-COLONEL, près de Saint-Jean-en-Royans, qui, dans le siècle dernier, faisait partie du duché-pairie d'Hostun, créé en 1712, en faveur du maréchal de Tallard (V. *Hostun*, § V). Ce village est appelé *Sanctus Martinus de Colonnello* vers 1100 (M. Giraud, *Preuves*, t. III, p. 100); *del Colonel*, en 1192, et *de Colonello*, en 1296 (*Cart. de Léoncel*, p. 49 et 293). Son nom est identiquement le même que *colonellum*, domaine exploité par un colon, en b. l.

CURSON, entre Tain et Romans, est appelé *Apud Cursonem* dans les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. On trouve dans le *Cartulaire de Léoncel*, p. 53, 116 et 274, *Curzo*, en 1192; *Curzon*, en 1233 et 1288; mais ces formes sont de simples variantes quant à l'orthographe seulement, analogues à celle de *Valancza*, *Valence*, qu'on lit dans la même phrase <sup>1</sup>. Ce nom, comme ceux de *Cursac*, *Cur-san*, *Curzon*, *Cursay* (Vienne), *Curciaco* sur les monnaies mérovingiennes, *Courson*, *Courtenay* (Isère), *Curtenacum* dans le IX<sup>e</sup> s., sont empruntés à un radical qu'on retrouve dans la finale *court* (maison), si commune dans le nord de la France. On la rencontre dans *curtis*, qui, sous les Carlovingiens, remplaça la *villa* romaine. La *curtis* comprenait la maison, le jardin, les terres et les serfs; ce mot a de nombreux dérivés en b. l., tels que *curs*, *cursus*, *cortis*, *curtile*, *corticella*, *curticula* (d'où : *Corcelle* et *Courcelle*), ainsi que dans notre langue (*courtille*, jardin; *courtillier* et *courtilleur*, jardinier; *courtillère* des jardins ou taupe-grillon), etc.

*Curtis* correspond au *ἑρτος*, enceinte, enclos, cour, des Grecs; au latin *hortus*, jardin, et *cohors*, enceinte, cour (d'où : *cohorte*, troupe retranchée); au sanscrit *garta*, maison (voir la

---

(1) M. A. de Gallier a fait connaître l'histoire des seigneurs de *Curson* dans le *Bulletin archéologique* de 1870, p. 75.

*Garde*); à l'allemand *garten*, clos, fort, jardin, etc. Plus tard, *curtis* a servi à désigner la résidence du souverain, et *cour*, après avoir été employé dans le sens de palais, a formé les mots *courtisan*, *courtoisie*, etc. <sup>1</sup>.

ÉTOILE ou ESTOILE est un nom commun à huit bourgs ou villages de France. *Étoile*, près de Valence, où l'on a trouvé beaucoup d'antiquités romaines, est appelé *Castrum de Stellâ* en 1157 et en 1277, et *Estoile* dans les anciens actes. En 1157, *Étoile* fut concédé par Frédéric I<sup>er</sup> aux évêques de Valence <sup>2</sup>. Bien que cette inféodation leur eût été confirmée, en 1238, par Frédéric II, Adhémar, comte de Valentinois, accorda, en 1244, une charte d'affranchissement aux habitants d'ÉTOILE (Delacroix, p. 505). Des comtes de Valentinois, *Étoile* passa aux rois de France (1419), et fut donné dans le siècle suivant à Diane de Poitiers, dame d'ÉTOILE. Les della Villa ou de Ville, de Ferrare, devinrent seigneurs engagistes de ce fief, pour garantie des quatre-vingt mille livres qu'ils avaient prêtées au roi de France. Dans le XVII<sup>e</sup> s., ils le vendirent à Louise de Budos (du Comtat), célèbre par sa beauté, mariée avec Jean de Gramont-Vachères (1591) et avec le connétable Henri de Montmorency (1593), et le reprirent un demi-siècle plus tard. En 1779, Guy, marquis de Ville, portait le titre de vicomte d'*Étoile*.

Le nom d'ÉTOILE, comme celui de la *Bâtie*, dérive d'un radical qui veut dire pieu, pilier, pièce de bois : *stellata* et *stellum*, en b. l., *estoile*, en v. fr., désignaient un camp retranché, et *estella*, *estelle*, *esteil*, *estoile*, une poutre, un pieu, un poteau; ces mots ont la même racine que *στηλη* et *στυλος*, en gr.; *stela*, en l., colonne, poteau; *stèle*, *stiel*, en al.; *stel* et *stele*, en ang. s. et en hol.; *ystol*, en gal. et en br.; d'*astelle*, bâton, timon, en v. fr., ont été formés les verbes *atteler* et *dételer*.

ESTABLET, près de la Motte, *Stabletum*, en 1332, a appartenu aux Poitiers et, dans le siècle dernier, aux la Tour-du-Pin-la-

---

(1) PICTET, *Origines*, t. II, p. 265; — MULLER, *Nouvelles leçons sur la science du langage*, t. I, p. 319.

(2) *Gallia Christiana*, t. XVI, *Preuves*, p. 103 et 113.



Charce. Ce nom est un diminutif de *stabulum*, étable, *stabull*, en éc. et en irl., *ystabyll*, en gal., qui dérivent du sanscrit *stá*, se fixer, demeurer; cette racine a formé *sthalí* et *sthale*, habitation, appui, en s. c. l.; *stall*, maison, étable, dans les lang. germ.; *stallum*, cellule, siège, *stalle*, en b. l., et les mots *étal* ou *estal*, *installer*, *étaler*, *détaler*, etc. Les nations d'origine celtique ne pouvaient prononcer ou évitaient de prononcer un *s* initial, de là l'addition d'une voyelle ou le rejet de la lettre *s*, comme dans *esprit*, *yspryd*, en br., de *spiritus*; *épée*, de *spada*; *étoile*, de *stella*; *étable*, de *stabulum*, etc.

EURRE, canton de Crest, sur une hauteur, près d'un cours d'eau, que Guy Allard écrit *Urre*, est appelé Castrum de *Urre* en 1192, en 1203 et en 1238 (*Cart. de Léoncel*, p. 52; *Gallia*, p. 114); *Urrium*, en 1260; *Urrum*, en 1280 (*Cart. de Montélimar*, p. 52) et en 1432; *Urra*, en 1531. On trouve Aimé et Petrus d'*Urre* en 1183; Gentio d'*Urre* en 1193; Guinis de *Urre* en 1230 (*Cart. de Die*, p. 37, 40 et 68). Ce village a donné son nom à la maison d'URRE, une des plus considérables du Dauphiné, connue depuis le XII<sup>e</sup> s., et qui a toujours conservé l'ancienne orthographe de son nom. De ses onze branches, qui ont possédé beaucoup de fiefs, une seule, fixée à Montpellier, existe encore aujourd'hui. EURRE fut concédé en 1238 par Frédéric II aux évêques de Valence (*Gallia*, p. 114); cependant, d'après Pithon-Curt, t. III, p. 574, François d'*Urre* accorda, en 1266, des franchises et des libertés à ses vassaux d'*Eurre*, et jusqu'en 1789, ses descendants par les hommes ou par les femmes prenaient le titre de seigneurs ou de coseigneurs d'*Eurre*, notamment les de Vesc de Béconne et les de Glanne, auxquels succédèrent, vers 1650, les Morier, dits Morier d'*Eurre* ou d'*Urre*, branche éteinte, depuis 1793, des Morier d'Étoile.

M. Delacroix, p. 507, prétend, mais sans preuve, que les Romains avaient établi à *Eurre* de grands magasins pour la subsistance de leurs troupes, et qu'EURRE est une altération d'*horreum*, grenier. Les anciennes formes du nom ne permettent pas d'admettre ce que l'on doit considérer comme une simple hypothèse; mais ici commence la difficulté, et on se trouve en présence de plusieurs radicaux. L'un, *ur*, dont il a

été question au mot *Valloire*, § II, veut dire cours d'eau ; l'autre a le sens de village, clan, pays, territoire. On le retrouve avec cette signification dans le basque (et peut-être dans le ligurien) sous les formes suivantes : *ur*, *uria*, *iria*, *erria*, et dans les noms suivants, portés par d'anciennes villes ibériennes : *Urium*, *Uriarte*, *Uriane*, *Urianda* (ville belle), etc. Les noms analogues modernes sont : *Irumberry* ou *Iriberry* (ville neuve) ; *Irisarry* (ville vicille), etc. On peut rapprocher ces racines d'*ur*, ville, en chaldéen ; d'*ur* et *ura*, ville, chez les anciens Perses ; de *pura* et *puri*, en s. c. t., d'*Uriol* (*Uriolum*), près de Vif (Isère), et d'*Oriol* (voir *Loriol*), qui sont des diminutifs <sup>1</sup>. Pour *Eyzahut*, v. le § I.

273  
On trouve des villages appelés la FARE dans Vaucluse, les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône ; la *Fare* (*Fara*), près de Remuzat, qui appartenait dans le XIII<sup>e</sup> s. aux barons de Montauban (Valbonnays, t. II, p. 118), fut acquis par les Dauphins : le marquis de Châtelard le possédait en 1789. Ce nom vient de *fara*, qui désignait, en b. l., le hameau où, à la suite d'une émigration, se fixaient les membres d'une famille étrangère ; on l'employait aussi dans le sens de famille, clan, tribu. J'avais cru d'abord pouvoir rattacher ce mot à *faran*, voyager, faire une expédition, en t. (*fahren*, en al.) ; mais il paraît avoir la même racine que *vara* et *wari*, maison, dans les langues germaniques (voir *Barret*, *Véronne*), φαρα, maison, colonie, en grec moderne, *fearan*, champ, domaine, en irl. et en erse. (Belloguet, I, p. 48). Les noms similaires sont : la FARETTE, près de Mévouillon ; la *Farre* (Ardèche et Haute-Loire) ; la

---

(1) HUMBOLDT, p. 26 ; — M. BREAL, *De persicis nominibus*, p. 42. — M. Chotin, auquel je dois des remerciements pour son obligeance à venir à mon aide, fait dériver *Eure* d'*ora*, bord, limite, frontière, en l., ορος, en gr., οir, en éc. et en irl. En Belgique, ce radical est devenu *Eure* et *Heure*, comme dans *Heure-le-Romain* (*Ora Romana*), *Heure-le-Thiois*, etc. (Voir GRANDGAGNAGE, *Mémoire sur les anciens noms de lieu de la Belgique orientale*, p. 69, et GATSCHET, p. 45). Aucune de ces formes ne représente l'ancien nom du village d'*Eurre*. C'est, du reste, le cas de renvoyer à la phrase de PEIGNOT, citée au mot *Olle*, § II.

*Farelle*; la *Fère* (*Fara*); les *Ferres*, *Faremoustiers* (*Farx Monasterium*); *Bonnefare*, *Hautefare*, etc. Le village des *Faramans* (Isère), *Villa de Faramannis* dans le X<sup>e</sup> s., devait son nom à une classe d'hommes chez les Bourguignons, appelés *Faramans*, c'est-à-dire hommes de l'émigration, de l'expédition, par opposition aux *Romains* ou anciens propriétaires du sol.

La GARDE-Adhémar, près de Pierrelate, est appelé *Castrum de Garda* en 1291, et *Guarda Adhemari* en 1334. Cet ancien fief des Adhémar passa en 1543 à Antoine Escalin des Aimars, dont le petit-fils le fit ériger en marquisat en 1646; les Ville-neuve-Vence en firent l'acquisition en 1713 et le vendirent en 1785 pour le prix de 672,000 livres (*Bulletin archéologique*, 1866, p. 112) à Joseph d'Hugues, riche armateur de Marseille, qui avait acheté une charge de secrétaire du Roi; sa famille s'est éteinte à Marseille, vers 1850, dans la personne du dernier de ses trois petits-fils: elle n'avait de commun que le nom avec celle des marquis d'Hugues, qui a fait ses preuves en 1667 et dont une branche habite Gap, et l'autre (celle du général) est fixée depuis longtemps dans le Comtat.

Les noms de la GARDE, de la GARDETTE, près de Loriol, terre qui appartient à M. d'Arbaletier, la *Gardelle*, les *Gardies*, la *Gardièrre*, le *Gard*, la *Carte*, le *Jard*, *Warden*, *Warten*, etc., sont empruntés à un radical qu'on retrouve dans presque toutes les langues, notamment dans *garda*, *guardia*, *gardetta*, *carta*, *warda*, clos, parc, camp, colline fortifiée, tour, *gards* en goth.; *geard*, en ang. s.; *gardr*, en sc.; *kart*, en anc. al.; *gart* et *garta*, en irl.; *garta*, en s. c. t., etc. Voir *Curson* et *Pictet*, t. II, p. 265. L'église de Notre-Dame de la *Garde*, à Marseille, est près d'un ancien bastion en ruines.

GLEYZE, près de Nyons, GLEYZOLES (diminutif du radical), près de Saillans, de *Gleyzolis*, en 1322, qui a appartenu aux évêques de Die (1322), aux d'*Urre* (XVI<sup>e</sup> s.) et aux de *Vesc* (1789), comme *Gleyzenove*, *Bézayes*, la *Chapelle*, doivent leur nom au vieux mot *gleise* ou *gleisa*, aphérèse d'*ecclesia*, pris souvent dans le sens de chapelle, oratoire, qui a formé les noms d'homme *Gleyzal* et *Glaizal*, qui tient à l'église, chantre, be-deau.



Par lettres patentes du 10 mai 1788, dont la Révolution paralysa l'effet, le village des GRANGES-Gontardes fut érigé en commune sous le nom de FRITZLAR<sup>1</sup>, ayant la Berre pour limite. Ce fief, situé près de Pierrelate, appartenait au général de Narbonne-Pelet, commandant pour le roi en Dauphiné, qui se distingua à la bataille de *Fritzlar* (1762), dont le nom, d'après Forstemann<sup>2</sup>, veut dire terre de la paix (*fritz* pour *fried*). En 1613, la fille unique de Jean de Moreton (Chabrillan) avait apporté cette terre à Vital de Pelet, son mari. Les fils du comte de Narbonne-Fritzlar, dont l'un était cité à Paris pour ses prodigalités, sont décédés sans postérité depuis environ un demi-siècle.

GRANGE, *grangia*, en b. l., vient de *granum*, grain (*greun*, en br.); le nom de *Gontardes* est emprunté à celui de *Gontard*, fils de Loup, seigneur de Rochefort, qui, en 1137, donna le terrain nécessaire pour fonder et doter une abbaye de l'ordre de Cîteaux, aujourd'hui la Trappe d'Aiguebelle<sup>3</sup>. Plusieurs membres de la famille de Poitiers et de celle des seigneurs de Chabeuil ont porté ce nom de GONTARD (*Gund-hard*, en t.), qui veut dire guerrier hardi<sup>4</sup>.

293  
La LAUPIE, près de Marsanne, *Laupia*, en 1198, 1283 et 1332, d'après un acte faux de 833 (*Cart. de Montélimar*, p. 11), faisait alors partie des nombreux fiefs que le faussaire, pour flatter la vanité des Adhémar de Grignan et de la Garde, distribuait si libéralement à leurs ancêtres. Ce village appartenait en 1283 à Guillaume de Châteauneuf (Valbonnays, t. II, p. 26); dans le XIV<sup>e</sup> s. aux Poitiers; dans les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> à une branche des Tholon ou Tolon-Sainte-Jalle (v. le § I), et plus tard à Catherine de Pingré (1677) et aux Brunier de Larnage, qui le vendirent, en 1784, à M. Martin Delaporte (v. *Marsanne*, § V). Dans les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s., les d'Hostun et les Priam (de Condillac) prenaient aussi le titre de seigneurs ou de coseigneurs de la LAUPIE.

---

(1) *Archives départementales*, série C, N.° 1016.

(2) *Die Deutschen Ortsnamen*, p. 124.

(3) *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, t. I, p. 47.

(4) FERGUSON, *The teunonic Name-System*, p. 164.

Ce nom vient du b. l. *laupia*, *laubia*, *lobia*, *lobium*, *lubium*, charmille, tonnelle, maison ombragée, porche, auvent; on trouve dans beaucoup de langues le radical dont il est formé : *laube*, cabinet de verdure, tonnelle, treillage, comme on en rencontre souvent en Allemagne devant les maisons; *lobby*, en ang.; *tuba*, en slave (d'où le nom de *Lubeck*); *laub*, feuille et feuillage, en al.; *laubs*, en goth.; *loup* et *loub*, en t.; *lauf*, en sc.; *læf*, en suéd.; *tub*, arbre, en irl. (Zeuss, p. 259). Les noms analogues sont : la *Laubie*, *Laubenberg*, montagne ombragée; *Laupen*, bourg de la Suisse (de Bochat, t. III, p. 451); *Lobbes* (Hainaut), *Laubia* en 640, époque à laquelle saint Landelin y fonda un monastère dans une forêt<sup>1</sup>; la *Lobbe*, *Lubans*, *Lobau* (prairie du feuillage), île du Danube qui a une lieue de longueur et dont les rives sont plantées d'arbres pour la défendre contre les eaux.

M. de Gourgues<sup>2</sup> cite cet ancien texte : *Nemus vocatum de la Laubaria*, aujourd'hui la *Laubière*, ainsi que les quartiers appelés la *Laubarie* et la *Lauberie*. Ces noms viennent soit de *laub* ou *tub*, feuillage, arbres, soit d'*aubière*, lieu planté de peupliers blancs (*alba*). LAUBERIE et Villeplat formaient un petit fief près de Montvendre; en 1789, il appartenait, ainsi que *Montmeyran* (v. le § I), à M. Claude-Joseph Astarot ou Starot (car on trouve les deux formes) de Saint-Germain, fermier-général, né en 1728, guillotiné à Paris en 1794; son grand-père avait quitté la Suisse pour s'établir à Lyon, et son père était en 1729 receveur des décimes du diocèse de Valence.

LORIOU, *Castrum Aureoli* en 1157; *Auriolum* en 1238, 1486 et 1517 (Petrus d'*Auriol* vivait en 1184), appartenait aux évêques de Valence. Malgré l'assertion gratuite de Guy Allard, ce bourg n'a rien de commun avec l'empereur *Aurélien*. Ce nom a été fondu dans le même moule que les suivants : *Loriol*, ancien fief de la Bresse, appelé autrefois *Lauriol* et plus anciennement

---

(1) CHOTIN, *Études étymologiques sur les noms... du Hainaut*, p. 370.

(2) *Anciens noms de lieu de la Dordogne*, p. 39.

de *Auriolo*<sup>1</sup>; *Loriol*, près de Carpentras; **ORIOI** (Drome); *Oriol* en Trièves (Isère), appelé les *Auriols* dans le XVII<sup>e</sup> s., et *Auriolum* en 1179; les tours d'*Oriol*, aujourd'hui en ruines, près d'Annonay; *Oriole* (Italie); beaucoup de hameaux appelés les *Oriols* et les *Auriols*, et peut-être *Uriol* (*Uriolum*), près de Vif (Isère), et *Orriules* (Basses-Pyrénées). Ils ont la même racine qu'*oriolum*, *orreolum*, *orrium*, en b. l.; *orri* et *urri*, en prov.; *oriol* dans le XIV<sup>e</sup> s.; *oriel*, en k., porche, bâtiment, grenier (*horreum*, en l.), et peut-être *hori*, maison, domaine, en t.<sup>2</sup>. Voir *Eurre*. Jusqu'au XII<sup>e</sup> s., Montauban s'appelait *Montauriol* (maison de la montagne).

Par suite d'une erreur ou d'un vice de langage, dans le nom de **LORIOI**, l'article *le* a été incorporé au substantif; il en a été de même du nom de l'oiseau appelé, à cause de sa couleur dorée, *aureolus* et *auriolus*, en b. l., *oriol*, en v. fr., et aujourd'hui *loriot*. Genin<sup>3</sup> cite de nombreux exemples analogues, notamment *lierre*, pour *le hierre* (*hedera*); *lendemain*, pour *l'endemain*, le jour en demain; *landier*, pour *l'andier*, le chevet (*anderium*, en b. l.), etc. On peut ajouter les noms de lieu suivants : *Lille* (Nord et Vaucluse); *Lourouer*, *Lorouer*, *Loureux*, *Louroux* (l'oratoire, la chapelle, oratorium, dans les actes latins); *Lerm* (*Eremus*); *Lorme*, pour l'*Orme*; la *Guienne*, pour l'*Aquienne* (*Aquitania*), etc.<sup>4</sup>. Pour *Malataverne*, voir *Bégude*.

**MANAS**, près de Marsaune, se nommait *Mannal* (peut-être pour *Mannas*) en 957 (*Cart. de Saint-Chaffre*, p. 7); *Manacium*, en 1219; *Manas*, en 1269, 1332 et 1381. Aymar de Poitiers céda en 1269 ses droits sur *Manas* et Cléon aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et ce fief faisait partie de la com-

---

(1) CHARVET, *Histoire de l'église de Vienne*, p. 778.

(2) Comme dans *Biscoffeshori* (maison de l'évêque). — Voir FORSTEMANN, p. 106.

(3) *Récréations philologiques*, t. I, p. 102.

(4) A. DE CHEVALLET, t. I, p. 557; — HOUZÉ, p. 50; — QUICHERAT, p. 25; — CHOTIN, *Études étymologiques et archéologiques sur les noms de lieu du Hainaut*, p. 12.



manderie du Poët-Laval en 1789 (Valbonnays, t. II, p. 162, et M. Lacroix, 85<sup>e</sup> lettre). MANAS appartenait à la même série de mots que *manas*, maison, domaine, en erse; *mana*, en br.; *mân*, en pers.; *μνη*, en gr. (*μνειν*, *manere*, habiter); *mena*, en lithuanien; *mansio*, en l.; *maînear*, *manoir*, en éc. et en irl. (Pictet, t. II, p. 242; Taylor, p. 230; Bellot, p. 33).

MANTAILLE, près d'Anneyron, est dominé par un château fort détruit en 1403 par le seigneur de Torchefélon (Charvet, p. 221) et dont les ruines appartenèrent en 1789 aux Montchenu. C'est là que se réunirent, en 879, les prélats et les seigneurs qui donnèrent à Boson la couronne de Bourgogne; ce fief appartenait en 1618 à Jean Ducros, et dans le siècle suivant aux Leclerc; il est appelé *Mantala* en 879; *Mantalia* dans l'*Inventaire* de 1277 (l'abbé Chevalier, N.º 232) et *Mantula* dans le *Pouillé* de Vienne, p. 13. Le nom de MANTAILLE est une variante de celui de MANTHE ou MENTHE, près de Moras, *Mantula* en 1494, et plus tard *Mantols*, qui appartenait en 1766 au président de Murat; il a la même racine que ceux de *Mantala*, station romaine près de Chambéry; *Petromëntalum*, ville romaine entre Rouen et Paris (maison de pierres); *Manthelan* (Indre-et-Loire); *Mantalomagus*, synonyme de *Campville*, près de Toulouse (*magus*, camp, emplacement, colonie); *Mantallot*, *Mantelin*, *Mantet*, *Manton* (diminutifs) et peut-être *Mantoue* (*Mantua*).

Ces noms se rattachent au sanscrit *mand*, se reposer, dormir, qui a formé *mandira* et *mandura*, maison (*mandar* et *mandir*, en hind.; *manden*, en pers.); *mândan*, habiter, en pers.; *μνδρα*, étable, grange et couvent, en gr.; *manta*, maison, et *mantare*, demeurer, habiter, en l. <sup>1</sup> : Voir *Manas*. Pour *mend*, *mand* (montagne), voir *Menée*, § I.

MAS ou le Mas, les Massots, le Mazet, Maizières, Mézières, Massel, Mazas, les Mazis, Meysse (Ardèche), Mixanum, dans le Xe s., Meyzieux (Isère), Masiacum, en 1128, etc., se rattachent au sanscrit *vas*, demeurer, habiter (*vasian*, en goth.),

---

(1) PICTET, t. II, p. 19, 242; — TAYLOR, p. 230.

d'où *vasa*, *vasi*, maison (*waren*, en t.); ce radical a de nombreux dérivés, notamment : *masa*, *marada*, *masium*, *massellus*, maison, *mas*, en b. l.; *meix*, en v. fr.; *mason*, en picard; *mois*, en normand et en finlandais (Pott, 420 et 425); *moisson* et *moichon*, en lorrain; *mansio*, en l. (*manere*, habiter), etc. Pour *Mazenc*, v. le § V.

MEYMANS, près du Bourg-du-Péage, qui appartenait dans le XVIII<sup>e</sup> s. aux du Puy-Montbrun, s'appelait *Mæsmans* en 1233 et 1253 (*Cart. de Léoncel*); *Maymanum*, en 1240; *Maimas*, en 1251; *Maymans*, en 1261 (*idem*). La seconde partie du nom rappelle la *mansa* ou ferme du moyen âge qui a formé le nom d'homme *Mansard* (*mansarius*, fermier); quant à la première, j'avoue mon embarras : rappelle-t-elle le *maes* ou *magus* celtique, le *metz* flamand, terrain vacant, inculte<sup>1</sup> ? Est-ce une variante du nom de *Meylan* (Lot-et-Garonne), *Mediolanum*, et de *Meylan* (Isère), *Meyolanum*, et MEYMANS veut-il dire domaine du milieu, domaine central ? Je ne sais ; les deux formes diverses du nom latin autorisent ces deux hypothèses.

La MURE, la *Murette*, les *Murets*, les *Murots*, *Muroles*, etc., sont des noms communs à beaucoup de granges, de hameaux ou de bourgs : ils viennent de *mura*, *murata*, *muratum*, *muratum*, maison et quelquefois village ou château fort. De même que *murus*, en l.; *mür*, en fr., en irl., en k., en ang. s., en scand. et en pol.; *muri*, en t.; *mauer*, en all., ils se rattachent au sanscrit *mura*, qui a le même sens et dont la racine est *mur*, entourer, environner<sup>2</sup>. Le fief de la MURE, près de Châteauneuf-du-Rhône, qui appartenait en 1640 à Aimar de Saint-Ferréol, et en 1715 à Gédéon de Saint-Ferréol, a donné son nom à la famille Rivière de la MURE. La Mure (Isère) est appelée *Mura* en 1055 (*Cart. de Saint-André*, p. 265), et *Murinaiis*, *Murinacium* et *Murinesium*. Les noms d'homme *Murard*, *Muraire*, *Muratori* veulent dire maçon.

---

(1) CHOTIN, *Études étymologiques sur les noms du Hainaut*, p. 14.

(2) PICTET, t. II, p. 245; — BURNOUF, p. 510.

D'après le D.<sup>r</sup> Long<sup>1</sup>, le NEOMAGUS de Ptolémée ne peut pas être placé à NIONS ou NYONS, mais à Saint-Paul-trois-Châteaux ; on arrive à cette conclusion en tenant compte des distances de la table théodosienne et de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem ; mais on ignore si Ptolémée a donné, par erreur, le nom de *Neomagus* à l'*Augusta Tricastinorum*, ou si réellement il y avait chez les Tricastins une bourgade appelée *Neomagus*. Dans cette dernière hypothèse, ce nom, commun dans les Gaules comme aujourd'hui celui de *Villeneuve*, et qu'on ne rencontre même pas dans les documents du moyen âge, contrastait peut-être avec celui de *Senomagus*, conservé dans Saint-Pierre-de-Sénos. On a trouvé autour de ce village, construit au pied de la montagne sur laquelle était l'antique *Aerna* (v. le § V), beaucoup de débris gallo-romains et des mosaïques, dont une, assez bien conservée, a été transportée à Bollène, distant de trois kilomètres environ.

On rencontre une autre trace du nom de SENOMAGUS ou vieux village dans un acte du 11 octobre 1415, cité par M. l'abbé Fillet dans son *Histoire des Adhémar de Grignan* : on y mentionne Dominique de *Seno Villari*, dit Mangin, habitant de Bollène. Peut-être aussi ce nom de *Neomagus* a-t-il été porté momentanément par l'*Augusta Tricastinorum*, lorsqu'une ville romaine ou neuve remplaça, au pied de la colline de Sainte-Juste, la cité gauloise ?

Les formes anciennes du nom de NYONS sont : *Castrum Nyonis* (1200) ; *Nionis* (1263) ; *Niomis* en 1302 et 1309 (Valbonnays, t. II, p. 119 et 122) ; *de Nihoniis* en 1310<sup>2</sup> ; *de Nyoniis* en 1314. Les documents épigraphiques nous manquent, si l'on excepte les fragments d'une inscription qui existe à Tain, d'après laquelle les *Noiomagenses* avaient élevé un monument à Valerius, questeur de la colonie de Vienne. Trois de ces frag-

---

(1) *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, p. 174.

(2) L'abbé CHEVALIER, *Inventaire des archives des Dauphins* en 1346, p. 5, 54, 234.



ments sont mentionnés par Herzog<sup>1</sup>; le quatrième a été récemment découvert à Tain par M. Allmer, qui a eu l'obligeance de me signaler le mot latin qu'il croit pouvoir s'appliquer aux habitants de Nyons. Ce fief a appartenu aux Montauban (1250); aux Adhémar (1294); aux Dauphins et au domaine du Roi, et les la Tour en ont été coseigneurs en 1600.

De même que beaucoup d'autres noms de lieu gaulois, *Nyons* a perdu son suffixe *mag.* ou *magus*, correspondant au latin *mansio*; on peut citer notamment : *Argenton* et *Argentan* (*Argentomagus*); *Riom* (*Ricomagus*); *Rouen* (*Rotomagus*); *Noyon* (*Noviomagus* et *Noviodunum*); *Nyon*, en Suisse (*Novidunum* et *Noiodunus*<sup>2</sup>, plus tard *Niuns* et *Nions*), etc. *Neomagus* était synonyme du *Neumagen* allemand, du *Neuville* et *Neuvic* français, etc. On regarde ce nom comme hybride; mais il est probable que sous l'influence de la langue grecque la première partie du nom a été altérée et que dans les bouches gauloises elle devait se rapprocher beaucoup plus de *néoue* et *nevez*, en ancien armoricain<sup>3</sup>, que du νεος grec, neuf, nouveau; *novus*, en l.; *nowid*, en br.; *nevyz*, en gal.; *neu* et *neow*, en t., viennent de *navas* et *navyas*, nouveau, en s. c. t. Quant à *magus*, abstraction faite de la finale latine, c'est le *mag*, *magh*, *magen*, *maes*, *mâ*, lieu, emplacement, maison, colonie, des langues neo-celtiques, tiré du *mahi* sanscrit qu'on retrouve dans *maon* en hébreu<sup>4</sup>. *Sen*, vieux, en irl. et en éc.; *hen*, en k.; *hean*, en br., correspondent au *senex* l. et au *sanya* sanscrit.

*NOCASE*, *Nova Casa*, près de Montélimar, qui appartenait en 1527 à Jérôme de Vesc, a donné son nom à une des nombreuses branches de la famille Rivière. Le nom de *NOVEYSAN*, près de Nyons, *Novaysanum* en 1292, *Noveysianum* en 1334, pour

---

(1) *Galliæ Narbonensis historia*, v.° Vienna, p. 109.

(2) GUÉRARD, *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*, p. 21.

(3) BELLOGUET, t. I, p. 211.

(4) ZEUSS, p. 5, 96; — HOUZÉ, p. 89; — QUICHERAT, p. 49; — BELLOGUET, t. I, p. 219; — GESENIUS, p. 596.

*Nova Eysia*, v. *Eyzahut*, § I, veut dire aussi nouvelle maison. Ce fief a été la propriété des Adhémar de Grignan (XII<sup>e</sup> s.); des Poitiers (XV<sup>e</sup> s.); des de Seytres (XV<sup>e</sup>); des d'Urre, dits de Brotin et de Montanègue (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.); et des Castellane, qui le vendirent à François Suffise de la Croix, dont la fille l'apporta à Jean Ripert d'Alauzier, seigneur de Rac, qu'elle avait épousé en 1695. Son fils, Jean-Joseph Ripert d'Alauzier, seigneur de NOVEYSAN ou *Novésan* et de Rac, transporta le premier de ces noms à un petit castel situé près de Montélimar (qui a passé, par succession, aux familles de la Coste et Baroncelli de Javon), sans doute à l'époque où il cessa de posséder la seigneurie du village, qui appartenait par indivis en 1766 aux d'Agoult et aux de Bruges, et en 1789 aux Blacons et aux de Bruges. Pour *Ocellon*, voir *Aucelon*.

ORIOLEN-ROYANS se nommait *Auriolum* en 1191, 1234 et 1265 (*Cart. de Léoncel*), *Oriolum* en 1477. Le comte de Tallard en était seigneur en 1686; et ce fief faisait partie du duché-pairie d'Hostun, créé en 1712. Voir *Loriot* et *Hostun*, § V.

On appelle *pisé*, en dialecte dauphinois, des murs établis au moyen de deux planches parallèles entre lesquelles on place de la terre argileuse, qu'on bat fortement avec une massue ou *pisoir*. Pline (lib. 35, c. 14, v. *c formacci*) mentionne des murs de terre faits de la sorte, communs en Espagne et en Afrique, et Monteil<sup>1</sup> dit que cet usage existe dans le Lyonnais depuis un temps immémorial. Le mot *pisé* vient de *pisare*, piler, frapper, en l.; *pisar*, en esp.; *pizar*, en port.;  $\pi\iota\sigma\tau\epsilon\lambda\upsilon$ , en grec, du sanscrit *pis*, qui a le même sens (Burnouf, p. 413) et qui a formé *pista*, objet pulvérisé, farine, d'où *pistor*, boulanger, en l., *pistre*, en v. fr., qui est aussi un nom d'homme, *pistare*, pétrir et fouler aux pieds, en b. l.; *piste*, empreinte des pas, etc. Voir *Teipe*.

Plusieurs localités ont emprunté leur nom à ce mode de construction; on peut citer : les PIZES, près de Taulignan, la *Pize* (en 1700, il y avait dans les environs de Crest une famille

---

(1) MONTEIL, *Histoire des Français des divers États*, t. I, notes, p. 19.

de la *Pise*, sans doute une branche de celle d'Orange); *Pisieu* (Isère), *Pisaicum*, dans le XI<sup>e</sup> s.; *Pisey*, ancien fief des environs de Lyon, *Peseium* et *Piseis*; le *Pizay*; le *Pisou*, et probablement PISANÇON, près du Bourg-du-Péage et Hautes-Alpes. Les anciennes formes du nom de PISANÇON (Drôme) sont : *Pisançonio*, en 924; *Pisancianum* et *Pisantianum*, en 1070, 1099, 1188; *Pisanzan*, en 1261 (M. Giraud, *passim*; *Cart. de Léoncel*, p. 205) et *Pisencens* (1185). Ces noms se rapprochent beaucoup de celui de *Pisanzat*, domaine dépendant de la paroisse de Genissieu, en 1155 (M. Giraud, *preuves*, t. III, p. 128).

Le château de PISANÇON, qui a donné lieu à tant de querelles, faisait partie de la dotation primitive assignée par saint Bernard à son monastère (IX<sup>e</sup> s.), dit M. Giraud, t. I, p. 67. Il a appartenu aussi aux Clérieux (XIII<sup>e</sup> s.), aux Dauphins et aux Poitiers, qui l'achetèrent en 1376; Henri de Lorraine, petit-fils de Diane de Poitiers, le vendit en 1584, ainsi que le comté de Saint-Vallier, à Jean de la Croix de Chevrières, d'une famille de Romans, appelée *de Cruce* dans des actes de 1376 et 1378. L'élégant château, bâti près des ruines de l'ancien, appartient aujourd'hui à M. Henri de la Croix de Chevrières, marquis de PISANÇON. Il est difficile de bien déterminer la valeur de la seconde partie de ce nom. Nous avons vu, au mot *Aulan*, que la finale *anc* était commune dans les noms gaulois; la terminaison *ence* (dont *ançon* est le diminutif) convertit en substantif la qualité indiquée par le radical, comme dans *semence*, *résidence*; enfin, *çon* est une altération de *cella*, maison, et *son* veut dire cours d'eau (v. le § III). Il est probable que le nom est antérieur à la construction du château; il a dû être donné à des maisons en terre, semblables à celles qu'on rencontre dans tous les environs.

Aymar du Rivaill (p. 42, *édition Macé*) rattache le nom de *Pisançon* à celui de la famille romaine des *Pisons*, dont un membre, Cæcilius *Piso*, a été inhumé à Vienne. La forme du nom aurait été *Pisoniacus* ou *Pisonianus* (au lieu de *Pisançonum*, comme dans *Juliacum*, *Aureliacum*, *Floriacum*, *Pompeianus*, aujourd'hui *Pompignan*, etc. (v. MM. Houzé, p. 67, et Quicherat, p. 35). Pour *Réauville*, v. *Villeperdrix*.



Le nom de la RÉPARA, près de Crest, *Ripparia*, en 1315, dont M. Dumont était seigneur en 1789, de même que le substantif *repaire*, voulait dire primitivement habitation fortifiée, enclos, *riparia*, *repparia*, *reparium*, *reperium*, en b. l. *Ripa*, rive, signifiait aussi rocher, écueil dans le même idiome; on appelle *ripes*, en Franche-Comté, des montagnes rocailleuses; *riif*, rocher, récif, en t.; *rif*, en holl.; *ripa*, en it. *Beurepaire* (Isère) est appelé *Castrum Belli Repayre*, en 1317; un acte de 1444 mentionne Pierre de Geoffire, seigneur du *Repayre* de Chabrignac en Limousin.

*de sel*  
SALE, la Salle, les Salles, Salet, la Salette sont des noms communs à beaucoup de localités. En 1392, le village de SALES (*de Salis*), près de Grignan, fut pris par les troupes de Roger Raymond de Turenne; peu de temps après, Giraud Adhémar, baron de Grignan, confirma la seigneurie de *Sales* à Milet et à Isnard d'Audifred, se réservant le titre féodal et l'hommage<sup>1</sup>; dans le XVI<sup>e</sup> s., ce fief appartenait aux Boulogne ou Bologne et plus tard à Isaac Bac; en 1634, Jeanne Aubert, veuve d'Olivier de Serre, sa nièce, vendit au comte de Grignan, pour 36,000 livres, les seigneuries de SALES, Bayonne et Sarçon, qui passèrent dans le XVIII<sup>e</sup> s. aux du Muy. SALETTE, canton de Dieulefit, faisait partie de la commanderie du Poët-Laval; mais plusieurs familles ont porté le titre de seigneur ou de coseigneurs de *Salette*, notamment les Guion ou Guyon, qui ont succédé, dans le XVI<sup>e</sup> s., aux biens et au nom de la famille de Geys de Pampelonne, du Vivarais, et les de Lattier (XVIII<sup>e</sup> s.); le château appartient aujourd'hui à M. Champin.

Ces noms sont empruntés à un radical qui a fourni un grand nombre de dérivés : *sala* et *salla*, maison, construction, en b. l. Dans certaines provinces, la *sala*, *sella* ou *cella* (v. *Chey-lard*) était une maison bâtie par les colons, lorsque les terres à eux concédées étaient éloignées du village; elle est souvent devenue plus tard le commencement d'une nouvelle agglomération d'habitants. *Çâlâ* et *sâlâ* veulent dire maison, en s. c. t.;

---

(1) *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle*, t. I, p. 269; — Notes de M. DEVEZ.

*sal*, en t., en ang. s. et en sc.; *saal*, en al.; *zaal*, en hol.; *zala*, en russe et en hongrois; *sala*, en it. et en esp.; *sal*, en br.; *salle*, *salon* (pièce principale); *halle*, palais, vaste maison, dans les idiomes germaniques, comme le *White-hall* de Londres (*aula*, en l.; *αλη*, en gr.), dérivent de la même source <sup>1</sup>. La terre *salique* était celle qui touchait à la maison; elle devait passer aux mâles à l'exclusion des femmes.

Le fief de SÉDERON a appartenu aux Mévouillon, aux Dauphins (1317), aux Simiane (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.) et aux Astoaud de Murs, du Comtat (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.). Le nom de ce bourg, *Sedarorum*, en 1293 (*Inventaire de 1346*, p. 221); *Sederorum*; *Castrum de Sadarone*, paraît être un diminutif de *sedes*, *sedius*, *sedium*, *sedia*, maison, domaine, emplacement, en b. l., formé probablement du mot hypothétique *sederium*, analogue à *sediotum* et *sedetum*, cités par du Cange, desquels dérivent aussi *Sédières*, *Sédillon*, *Sédillot*, la *Séde*, etc. SÉDERON est un composé semblable à *Courteron* (Aube), venant de *curtis*; à *Villeron* (Seine-et-Marne et Seine-et-Oise), venant de *villa*; à *Vellerot* (Yonne), *Villeretum*, en 1235, etc.; de même que *sedes*, demeure, résidence, en l.; *sed*, *set*, *sæd*, *sæt*, *zæd*, dans les langues germ.; *sed* et *sead*, en éc.; *sidu*, en slave, il a pour racine *sadas*, qui a le même sens en sanscrit et vient de *sad*, se placer, demeurer (Pictet, t. II, p. 239; — Forstemann, p. 105).

SERVES, près de Tain, *Castrum Cervie* dans l'*Inventaire de 1277*; *Servia* dans celui de 1346; *Cervia*, en 1303 et 1363; *Servia*, en 1470, d'après la *Notice historique* publiée par M. l'abbé Vincent, existait déjà dans le XI<sup>e</sup> s. Ce fief, qui a porté le titre de baronnie, appartenait aux Dauphins (XIV<sup>e</sup> s.); il passa à Gérard d'Anjou et de Roussillon, et en 1485 aux Mitte de Miollans, qui le vendirent en 1605 aux la Croix de Saint-Vallier. Ce nom et ceux de *SERVES*, près de Bouvantes; du bois des *Serves*, près de Saint-Jean-de-Bournay (Isère); de *Servian* (Hérault), *Cervia*, *Cervianum*, *Cirvianum*, dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.; *Servières*; *Cervières*; *Cervon* (Nièvre), *Cervidunum* (coteau du

---

(1) PICTET, t. II, p. 241; — BURNOUF, p. 644 et 711; — EICHHOFF, p. 188; — A. DE CHEVALLET, t. I, p. 606.

cerf), en 843, etc., ont la même racine que *cerveia*, parc, vivier, destiné à renfermer des cerfs et toute espèce d'animaux, ou *serva*, *serve*, réservoir (*servoir*, en v. fr.), qui s'appliquait non-seulement aux poissons, mais aux quadrupèdes et aux oiseaux que l'on *conservait* vivants. Ces mots, correspondant au *cerwyn* ou *kerwyn* gallois (Zeuss, p. 792), ont la même racine que *servus*, *serf*, esclave, qui désignait dans le principe un prisonnier de guerre conservé pour en faire un esclave (*sarvas*, sauf, entier, en sanscrit).

*Viviers*, de même que *Serves*, est bâti sur le bord du Rhône. Son nom latin *Vivarium* signifiait aussi *vivier*, parc, garenne<sup>1</sup> où l'on enfermait les animaux *vivants*. Le nom de cette petite capitale qui a remplacé *Alba Elviörum* détruite par les Vandales, était dû sans doute au parc ou à la maison de chasse de quelque riche Gallo-Romain. Il a été appliqué plus tard, avec une modification, au pays tout entier, au *Vivarais*, ce qui n'empêche pas Andéol Vincent, un des promoteurs et des historiens du *camp de Jalès*, formé par les royalistes en 1792, d'écrire (p. 6) que le mot *Vivarais* est formé de *vivat rex*, annonçant que plus d'une fois les habitants de ce pays se dévouèrent à la défense du roi.

SOLÉRIEU, près de Saint-Paul-trois-Châteaux, où les Templiers possédaient des biens considérables, est un nom emprunté à la même racine que le *Soler*, le *Solers*, *Solier*, le *Solier*, *Sollier*, le *Soulié*, le *Soulier*, *Soulières*, *Soulerie*, etc. En 792, Charlemagne aurait donné, dit-on, le fief de SOLÉRIEU à l'évêque de Saint-Paul; ce qui me paraît très-douteux; en 1272, il appartenait à Raimond de Baux (Pithon-Curt, t. IV, p. 314); d'après une note que m'a communiquée M. Devez, il fut vendu en 1384 par Pons de Reynaud à Jean de Muros. Ce dernier en fit donation au chapitre de Saint-Paul, qui le conserva jusqu'en 1789. Saint-Raphaël est le principal hameau de cette commune de trois cents habitants.

---

(1) DÉZOBRY, *Rome au siècle d'Auguste*, t. III, p. 299, fait la description d'un vivier, vaste parc où l'on élevait toute espèce d'animaux.



SOLÉRIEU est appelé *Castrum de Solorino* en 1272<sup>1</sup>; ce diminutif du radical est sans doute le résultat d'une lecture fautive, et la forme primitive du nom actuel devait être *Soleriacum*, comme dans *Miseriacum*, Misérieu; *Salviniacum*, Savigneu, etc. Ce nom vient de *solerium*, maison à balcon, étage supérieur, grenier, en b. l., dérivant lui-même de *solarium*, terrasse surmontant une maison, en l. (de *sol*, soleil); *soller*, en all.; *zolder*, en holl.; *sollar*, en ang.; *solar* et *solariego*, domaine, en esp. En Piémont, une maison à balcons et à tours était un signe de noblesse; de là l'expression : *gentiluomo de solerio* ou *solario*<sup>2</sup>, qu'on rencontre en Espagne sous la forme *hidalgo de solar*.

Déjà, en 1120, les Bertrand de TAULIGNAN possédaient le fief de ce nom, dont une partie cependant, d'après M. l'abbé Fillet, appartenait aux Adhémar de Grignan. En 1293, Aimar de Poitiers en fit l'acquisition de Bertrand de *Taulignan*, dont la famille, sous Louis XIV, est tombée en quenouille dans les de Blégier (Pithon-Curt, t. III, p. 367). Dans le XVI<sup>e</sup> s., il appartenait à une branche de la maison des Alleman, et dans le XVII<sup>e</sup> aux Grolée de Viriville; en 1711, il passa, par suite de mariage, à M. d'Olivier, comte de Sénozan, ancien échevin de Lyon, et plus tard à la comtesse de Périgord, sa fille.

Le docteur Long (p. 71) mentionne une inscription consacrée à un édile du pagus *Aletani*; vers 1740, elle fut signalée à Muratori par Bimard de la Bâtie, qui plaçait *Aletanum* à TAULIGNAN. Elle était probablement connue de Suarez, auteur du XVII<sup>e</sup> s., qui assimilait *Aletanum* à *Tulette*, ainsi qu'il résulte de ce vers emprunté à sa *chorographia diœcesis Vasionensis*<sup>3</sup> :

« Pagus *Aletanus*, qui nunc *Tuleta* vocatur. »

M. Chapouton, dont nous déplorons la perte récente, m'assurait il y a peu de temps, bien que ses souvenirs remontassent

---

(1) BOYER DE SAINTE-MARTHE, *Histoire de l'église de Saint-Paul*, p. 308.

(2) CIBRARIO, *Dell'origine de' cognomi*, p. 35.

(3) Elle est imprimée à la suite de l'*Histoire de l'église de Vaison*, par BOYER DE SAINTE-MARTHE, 1731, livre second, p. 76.

à plus de cinquante ans, que dans sa jeunesse, les vieillards du pays ne se souvenaient pas d'avoir vu cette inscription. Il ne m'est donc pas prouvé qu'elle ait été réellement trouvée à TAULIGNAN et que celui qui l'a fait connaître l'ait lue exactement, à moins que dans le moyen âge un nouveau nom ait été substitué à l'ancien, car il y a aussi loin d'*Aletanum* à TAULIGNAN que d'*alfana* à *equus*.

Les formes latines sont : *Taulignacum* vers 1100, d'après une charte citée par M. l'abbé Fillet, auteur de l'*Histoire de Grignan*; *Tauliniacum*, en 1115 (*Gallia*, t. XVI, *preuves*, p. 102); *Thauliniacum*, en 1127 (*Archives dép.*, 1103, H. 3416); *Taulignanum* et *Taulinnanum*, en 1199; *Tollinanum*, en 1283 (*Valbonnays*, t. II, p. 26); *Taulinhanum*, en 1284 (*id.*, II, 118); *Teuhinhanum*, en 1291 (*Cart. de Montélimar*, p. 76); *Theulinhanum*, en 1324; *Taulignanum*, en 1332, etc. Ce nom a la même racine que ceux de *Taulhac*, de *Taulanne* (Var et Basses-Alpes), de *Taulis*, des *Taules* (Nièvre); que les mots *tauline* ou *tioline*, maison, chaumière, en dialecte dauphinois; *taule*, *taula*, planche, table; *taulisse*, toit en planches, en prov.; *taula*, table ou banc servant à exposer les marchandises dans les foires, en b. l., et *taulerius* (*taulier*) celui qui percevait le droit de *taulage* : la rue des TAULES, à Montélimar, est appelée *de tabulis* dans un acte de 1380; *tavel*, chantier de planches, en prov. On retrouve ce radical dans *tabula*, planche, *table*, en l., diminutif du mot inusité *taba*; *tafel*, en all., en holl., en suéd. et en russe; *tavola*, en italien; dans *taverne* (*taberna*).

Les finales *ignac*, *ignan*, *igny*, *igneux* sont communes en composition, et souvent synonymes d'*in*, *ières*, etc. Le suffixe latin *inus* (*in*, *ine*, en français) sert, dit Chevallet (t. II, p. 363), à indiquer ce qui provient d'une personne, d'une chose, d'une certaine substance ou matière, comme *chaumine*, *chaumière*, *argentin*, *vélin*, *purpurin*, etc., et *tauline*, cité plus haut, dont la terminaison, identique avec celle de *Taulignan*, sert à adjectiver le radical. Ce nom, synonyme de celui de *Bourdeaux*, servait dans le principe à désigner des maisons construites en planches ou en bois.

La TÈPE, les *Tépes*, la *Tapie*, la *Teipe* sont des domaines ou des



253  
u/

hameaux qui doivent leur nom à des maisons faites avec de la terre; ce genre de construction, assez commun dans certains cantons de la Drome, est appelé *tapa* et *tapia*, en b. l.; *tapia*, en esp. et lang.; *taipa*, en portugais. De même que *teppa*, massue, en dialecte corse; *taper*, *toper*, *tappen*, en all.; *τραπεζον*, en grec, ces noms se rattachent à *tup*, frapper, en sanscrit, et sont synonymes de *Pise* et *Pisançon*. C'est au quartier de la TÊPE<sup>1</sup>, près de Tain, qu'a été fondé depuis peu un vaste établissement consacré aux épileptiques, et dont M. le comte de Larnage a été le précurseur et le promoteur actif et infatigable. M. Borel d'Hauterive<sup>2</sup> donne des détails sur l'origine du remède employé contre l'épilepsie, révélé par une inspiration divine à un vieil ermite de cent ans, qui le confia, il y a plus de deux siècles, à un ancêtre de M. de Larnage.

La Touche, près de Montélimar, est appelée *Tochia* et *Toschia* dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. Ce fief a appartenu aux Adhémar (XII<sup>e</sup> s.); aux Poitiers (1374); aux d'Urre de Mollans (1430), et aux d'Urre de la Touche, dont la dernière descendante épousa, en 1619, Jean de Lattier, seigneur de Souspierre (Pithon-Curt, t. III, p. 600 et 614). J'ai donné dans quelques *Études étymologiques*, p. 15, des détails sur la famille de Lattier, uniquement représentée par M.<sup>lles</sup> de Lattier, nées avec le siècle; leur aïeul ou leur bisaïeul a fait construire, vers 1750, le château de la Touche, occupé aujourd'hui par une filature.

---

(1) Dans le § I, v.<sup>o</sup> *Tain*, j'ai signalé, relativement à l'emplacement occupé par le coteau de l'*Hermitage*, sur la carte de l'*État-major*, une erreur que je disais *inexplicable*. Elle l'est, en effet, dans le sens rigoureux du mot. M. le colonel de Belgarric, qui a dessiné cette feuille en 1844, a voulu savoir comment elle a été commise; et s'est adressé à M. le général Jarras, directeur au ministère de la guerre. Il résulte d'une réponse en date du 7 déc. 1869 « que la minute du travail ne porte aucune indication du coteau de l'*Hermitage*; que celle qui figure sur la carte y a été ajoutée après coup, sans qu'on ait pu se rendre compte comment et par qui elle avait été ordonnée; que les indications de coteaux ne figurant pas sur la carte, celle qui est relative à l'*Hermitage* sera effacée et ne sera pas remplacée. »

(2) *Annuaire de la Noblesse*, 1868, p. 266.



Ce nom, commun à plusieurs quartiers et domaines de la Drome, notamment à celui des Touches, au levant d'Alixan, a la même racine (probablement celtique) que les suivants : le *Touch*; le *Touchet*; les *Touchards*; *Toussac*; *Toussieu* (*Tussiacum*); *Toucy* (Yonne), *Tociacus*, dans le VII<sup>e</sup> s.; le *Tuquet*; les *Tucos*; les *Tucoulets*; *Toisieu* (Isère), *Tosiacus*, en 994; *Longue-Touche*; *Ronde-Touche*; l'article qui précède plusieurs d'entre eux indique que primitivement ils étaient considérés comme des substantifs. Ils viennent de *touchia*, *toscha*, *tosca*, *tusca*, parc, bois, hallier, et quelquefois emplacement à bâtir; *touche*, *touche*, *touchaige*, en v. fr.; *touesca* et *touessa*, en provençal. Ces mots ont de l'analogie, mais sans qu'on puisse en induire une racine commune, avec le *toft* ou *topt* scandinave, *tot*, en ancien normand, parc, clos, domaine, commun en composition, comme dans *Ivetot*, *Franquetot*, domaine d'Ives, de François<sup>1</sup>. Pour *Tourrettes*, voir le § I. Il y avait autrefois, entre Sales et Grignan, un prieuré appelé les *Tourrettes*.

Le couvent de la TRAPPE d'Aiguebelle, établi en 1816 dans les bâtiments d'une ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, dépend de celui de Mortagne, fondé en 1140 par Rotrou II, comte du Perche. Le nom de la *Trappe* a la même racine que *treabh*, *tribu*, famille, maison, en éc. et en irl.; *treubh*, maison, en gall.; *tref*, *trév*, *treb*, *treo*, *tré*, hameau, petite paroisse, maison, en br. et en k.; *troba*, maison, en lithuanien<sup>2</sup>, du sanscrit *trapa*, famille, race, *tribu*. V. § V, v.<sup>o</sup> *Tricastins*. On la retrouve dans *trebate*, colon, cultivateur, et peut-être dans le nom des *Atrebates*<sup>3</sup>, des *Trevires*, de *Treba* ou *Trebia*, aujourd'hui *Trévi*. L'expression *Maison-Dieu*, autrefois appliquée à la TRAPPE (*Trappa*) de Mortagne, est la traduction de *treabh*, suivie du mot Dieu, en vue de sa destination; elle est synonyme de *Chaise-Dieu* (*Casa Dei*).

---

(1) DEPPING, *Histoire des Normands*, p. 451.

(2) A. DE COURSON, *Histoire des peuples bretons*, t. II, p. 23; — PICTET, t. II, p. 291; — TAYLOR, p. 228.

(3) GLUCK, *Die bei Cæsar Keltischen Namen*, p. 36, 40; — ZEUSS, p. 11, 836.

TRUINAS, près de Bourdeaux, est appelé *Truniacum* en 1269 (Valbonnays, t. II, p. 162) et en 1360, et *Truiniacum* en 1381. Ce nom a la même racine que *truyna*, *struyna*, construction, maison, en b. l., qui se rattache à *struere*, construire, en l. Dans le XIV<sup>e</sup> s., ce fief appartenait partie à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et partie à Reymond de Chavanon; dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>, aux d'Urre, et dans le XVIII<sup>e</sup>, aux des Alrics, aux de Vesc, et en dernier lieu, aux Chabrilan, par indivis avec les Blacons.

253  
VERCLAUSE, près de Rémuzat, appartenait, dans le XVI<sup>e</sup> s., à Antoine de l'Homme, et dans le XVIII<sup>e</sup>, aux Barjeton de Massargues. Si l'on peut affirmer, d'une manière positive, la traduction de la seconde partie de ce nom (*clausa*, *clausarium*, *clausaria*, clos, closerie, écluse, en b. l.; *clausum*, en l.; κλεισις, en grec), il n'en est pas de même de la première. Est-elle synonyme du nom de VERS, près de Séderon (commun à une dizaine de villages), appelé *Castrum de Viridibus* en 1425 (*Cart. de Montélimar*), et qui veut dire bois, jardin, verger, prairie (*viridia*, en l.; *vert*, en v. fr. et en ang.), ce qui donnerait à *Verclause* le sens de clos du bois? *Ver* doit-il être traduit par grand, comme dans *Vercors*, § 1<sup>er</sup>; ou par maison, comme dans *Véronne*; ou par vallée, prairie, en v. fr. (du Cange, v.<sup>o</sup> *Verceillum*), étymologie que semble confirmer la forme *Vallis Clausa*, qu'on trouve dans un acte relatif à *Verclause*? Je ne puis que renvoyer à la phrase de Peignot, § II, v.<sup>o</sup> *Olle*.

VERS appartenait, dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., aux Adhémar (Pithon-Curt, t. IV, p. 48); dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>, à une branche des Simiane; et, dans le XVIII<sup>e</sup>, aux La Tour-du-Pin-Montauban.

VÉRONE ou VÉRONNE est un nom commun à deux villages de la Drome, l'un est près de Saillans et l'autre près de Nyons. Leur nom latin était *Verona* ou *Veronna*, en 1168, 1201 et 1298. Il paraît emprunté au même radical que ceux de *Véranne* (Ardèche); *Véranne* (Loire), *Vaironna*, en 1055; *Véron* (Yonne), *Veron* en 863, *Varon* en 1158; *Vaire*; *Vayre*; *Vayrac*; *Ver*, près de Chartres, qui portait déjà ce nom en 954 et en 1102; la *Vérune* (Hérault), *Veruna*, *Verunia* et *Veiruna* du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s.; la



haute et basse *Vérune* (Allier), etc., et très-probablement *Mont-de-Véroux*, canton de Romans, appelé *Mons de Vero* dans le XI<sup>e</sup> s. (M. Giraud, *Preuves*, t. 1, p. 41), et, plus tard, *Mons Vitri* et *Mons Vitreus* (1493, *Archives dép.*), sans doute par suite d'une erreur de traduction. Tous ces noms, comme la *Fare* (voir ci-dessus), signifient maison, domaine; de même que *fearan*, en irl.; *wer*, en scand.; *vara*, en zend. et en anc. perse (Bréal, p. 42); *vara* et *varana*, en s. c. t. (Pictet, t. II, p. 80, 194, 242). La terminaison *one* de *Véronne* paraît être un diminutif, qui le rend synonyme de *Farelle*, *Villette*. Quant à la permutation des lettres *F* et *V*, elle est très-commune, et Chevallet (t. II, p. 79) en cite beaucoup d'exemples, notamment *scheffen*, *échevin*; *activus*, *actif*; *novem*, *neuf*.

Je ne sais si cette étymologie est applicable au château de la Tour de VERRE, près de Mirmande, appelé *Feudum bastidæ del Verre* dans un acte suspect ou faux de 1099 (*Cart. de Montélimar*, p. 15), *Bastida de Verro*, en 1359 et en 1362 (*Idem*, p. 153), et qui aurait été donné par Adhémar à Hugues de Ripert à son retour de la croisade; ou si ce château devait son nom à une tour ornée de vitres ou de vitreaux, ou bien à une verrerie, comme la combe du *Ver*, près de Charmes, où l'on avait établi une verrerie en 1462. Le fief de la Tour de *Verre*, qui appartenait, dans le XIV<sup>e</sup> s., aux Adhémar, a passé, par mariage, vers 1480, de la famille Baile ou Bayle aux de Banne, et acquis, vers 1830, des héritiers de ces derniers, par M. Soubeyran de Saint-Prix, du Vivarais.

VÉRONNE, près de Saillans, a appartenu aux évêques de Die, aux Poitiers, aux Berlion, d'Ourches, auxquels succéda, vers 1450, une branche de la maison d'Urre, dite de Berlion, dont la dernière héritière, Guyonne, épousa, en 1595, Jacques de Moreton de Chabریان; cette terre, ainsi qu'Ourches et Chabریان, fut érigée en marquisat sous ce dernier nom, en 1674. VÉRONNE, près de Nyons, paraît avoir donné son nom à une famille connue depuis 1277, et qui, dans les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s., y possédait des droits féodaux, ainsi qu'à Vinsobres. Dans le siècle dernier, ce fief appartenait à M. Moreau de *Véronne*, président à la chambre des comptes de Grenoble, archéologue et



érudit, mort en 1796, laissant son château de *Véronne* et ses nombreux manuscrits à son neveu, M. de Bonaud, marquis d'Archimbaud.

Le substantif *villa*, maison, a fourni un nombreux contingent à l'onomatologie de la France. Il correspond au *weiller*, village, des Allemands (d'où : *villers*, *villiers*, etc.); on le retrouve en ang. et dans les langues néo-latines; il vient du sanscrit *vailan*, enclos, parc, et dérive de *vil*, couper, séparer, diviser, de même que *vilan*, fossé, et le latin *vallum*, fossé, retranchement (*Eichhoff*, p. 328). Chez les Romains *villa* désignait une maison de campagne susceptible d'être habitée par le propriétaire, et autour de laquelle se groupaient quelquefois les cabanes des colons et des serfs, qui formèrent de petits villages. L'article 47 de la loi salique donne à ce mot le sens de *village*; plus tard, il désigna une paroisse, une circonscription territoriale, les faubourgs d'une cité et enfin la cité elle-même, appelée *ville*. La même chose a eu lieu pour le *ton*, *tun* ou *town* germanique et anglais, qui avait primitivement la signification d'enclos, domaine, v. § 1er, vo *Tain*.

De *villa* ou *viala*, en langue romane, dérivent les noms de plusieurs villages ou hameaux de la Drome : *Vial*, *Vialaret*, *Vialon*, la *Villette*, *Villepré*, *Villebois*, *VILLENEUVE*, *Villefranche* (qui rappelle une concession de terrains accompagnée de franchises); *VILLEPERDRIX*, près de la Motte-Chalancon, qui devait être primitivement une maison ou un rendez-vous de chasse, ou avoir reçu son nom de la famille *Perdrix*, de Die, connue depuis 1227, et anoblie par le dauphin Louis en 1454. Ce fief appartenait à la famille de la Raye, ou Rays (1621-1651), et aux Plantin de *VILLEPERDRIX* (1706-1789).

Avant 1280, le nom du territoire de *RÉAUVILLE*, près de la Trappe d'Aiguebelle, était *Derzas* ou *Sersas*, car on trouve les deux formes dans le même acte <sup>1</sup>. Il s'est conservé dans celui de *SERÇON* ou *SARZON*; c'était, dans le XVI<sup>e</sup> s., un fief de la famille de Bologne, et, aujourd'hui, un domaine situé à deux

---

(1) *Annales de l'Abbaye d'Aiguebelle*, t. I, p. 213.

kilomètres au levant de Réauville, et qui appartient aux Trappistes. *Derzas* signifiait buissons, broussailles, taillis, en b. l., et *Sarzon* vient du même radical que *sarçal*, broussailles, en v. f.; *zarza*, en esp.; *sarça*, en port. (*sarcoya*, forêt, en basque), qui a formé les noms de *Sarcey*, près de Lyon (*Sarcaëcus*); *Sarcy* (*Sarceium*), et la *Charce*, v. le § V.

Lorsque dom Pons, abbé d'Aiguebelle, qui voulait se créer un protecteur influent, céda le pariage de sa seigneurie au comte de Provence, oncle de Saint Louis (1280), le nom de RÉAUVILLE, *Regalis villa* (ville royale), remplaça celui de *Derzas* ou *Sersas*. « Le pilier qui subsiste encore à l'entrée de Réauville, reste d'un arc de triomphe naguères tombé de vétusté, et sur lequel on voyait sculpté, il n'y a pas encore trente ans, les lis de la maison d'Anjou, rappelle cet événement. » Dans le XVII<sup>e</sup> s., RÉAUVILLE appartenait aux Adhémar de Grignan; un de leurs héritiers, le marquis de Vibraye, le vendit, en 1728, à Joseph Chambon, ancien médecin du roi de Pologne. En 1759, Louis XV céda au comte du Muy les seigneuries de Montjoyer, *Réauville*, Citelle et le Fraisse, avec tous leurs droits, même ceux qui étaient communs avec l'abbé d'Aiguebelle, pour être réunies au comté de Grignan, en échange d'une vingtaine d'arpents qui furent joints au parc de Versailles (Notes fournies par M. Devez).

---

§ V.

**Noms de lieu empruntés à ceux de la Divinité,  
des fondateurs ou possesseurs,  
des animaux, des bois, des arbres, des prairies,  
des marais;  
à la nature ou à la configuration du sol;  
noms omis dans les paragraphes qui précèdent;  
étymologies hypothétiques;  
formes latines des noms intraduisibles.**

Malgré mes longues et patientes recherches, il m'a été impossible d'expliquer quelques noms de lieu de la Drome, composés de racines irréductibles. J'ai pu diminuer le nombre de ces énigmes philologiques, grâce à la science et à l'obligeance de divers linguistes, qui ont bien voulu s'intéresser à cette longue étude, et dont les renseignements et les observations m'ont été d'un grand secours. J'acquitte donc une dette de reconnaissance en ajoutant aux noms que j'ai déjà cités dans les prolégomènes de mon travail ceux de MM. Mannier (de Paris), Diefenbach (de Francfort), Chotin (de Tournai), Péan (de Lyon) et Alexis (d'Aix). Lorsque, malgré le concours savant et empressé, je pourrais même dire la collaboration des personnes que je viens de nommer, et celui de MM. Pictet, Mowat et Houzé, le voile épais qui recouvre l'origine de certains noms n'a pas pu être enlevé, ni même écarté, c'est qu'il y a des problèmes insolubles et des choses qu'il faut se résoudre à ignorer.

M. Ch. Grandgagnage (de Liège), auteur d'excellents ouvrages de linguistique, mentionne la cause principale de cette non-réussite, dans la réponse qu'il a bien voulu faire à mes diverses questions. « Ce qui m'a découragé, dit-il, c'est que les formes que vous m'indiquez ont perdu presque toutes leur cachet primitif. Ce n'est plus le mot latin, celte ou german, c'est une forme romanisée, et si complètement, qu'il est difficile de reconnaître même les suffixes. Ces vocables, remontant



seulement au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle, ont déjà subi une transformation presque complète..... Selon moi, il faut donc renoncer à trouver l'étymologie de ces noms, si vous ne parvenez pas à découvrir des formes plus anciennes. »

M. Flour de Saint-Genis, le regretté président de la *Société archéologique de la Drome*, a cherché à démontrer que l'antique AERIA était près du Plan-de-Baix <sup>1</sup>; d'autres personnes ont cru que cette ville mystérieuse des Gaulois devait être placée à Savasse, au Pégue, à Livron, à *Valréas* (altération, dit-on, de *Vallis Aeria*), à Barri, au château de Lers, situé au midi d'Orange, etc. La discussion de ce problème historique se rattache donc à l'étude des antiquités du département; une dissertation complète dépasserait le but que je me suis proposé; je me bornerai donc à quelques indications et à des rapprochements qui paraissent donner beaucoup de probabilité à l'opinion que je vais exposer.

AERIA est mentionnée pour la première fois dans les *Chroniques* du Grec Apollodore, qui écrivait vers l'an 140 avant Jésus-Christ; Pline (lib. III, c. V) nomme, dans la même phrase, beaucoup de localités, souvent fort éloignées les unes des autres <sup>2</sup>, de sorte qu'il n'est presque d'aucun secours pour déterminer l'emplacement précis d'AERIA. Strabon, le plus complet des géographes, a fourni, sur cette localité, des renseignements topographiques permettant de mieux circonscrire le problème.

« Entre la Durance et l'Isère, dit-il, il y a encore d'autres rivières qui descendent des Alpes et se jettent dans le Rhône.... Dans ce même intervalle (de la Durance à l'Isère), les villes qu'on rencontre sont Avignon, Orange, AERIA, ville bien nommée, dit Artémidore, parce qu'elle occupe, sur une montagne très-élevée, une position vraiment *aérienne*. Tout ce pays, composé de plaines, produit de beaux pâturages, mais pour

---

(1) *Bulletin*, année 1867, p. 417.

(2) Alba Helvorun (*Aps*), Augusta Tricastinorum (*Saint-Paul des Tricastins*), Anatalia, *Aeria*, Bormanni, Comacina, Cabellio (*Cavaillon*), etc. Ces noms sont classés par lettre alphabétique.

aller d'*Aeria* à (*Durion*, Δουριωνα; ou *Luérion*, Λουεριωνα; car les divers textes de Strabon ne s'accordent pas entre eux), il faut franchir dans la montagne des défilés étroits et entourés de bois (υπερθεσεις εχει στενας και υλωδεις). Au confluent de l'Isère et du Rhône, etc. »

AERIA me paraît avoir occupé le plateau qui domine le village de Barri, à quatre kilomètres au nord de Bollène, et à cinq kilomètres au levant de la station de La Palud<sup>1</sup>. Les vingt-cinq ou trente maisons qui composent le village de Barri, sont toutes creusées dans des blocs de grès tendres qui couronnent la montagne; une muraille percée d'une porte et de quelques fenêtres complète ces bizarres constructions. Sur le plateau assez étendu que supportent ces rochers, il y a eu un établissement gaulois d'abord, et, plus tard, romain. On ne peut en douter quand on a vu l'immense quantité de pierres gravées, de lampes, de statuettes, de bagues, de fibules, de médailles gauloises et romaines et d'antiquités de toute espèce qu'on y a trouvées et qu'on y rencontre encore. Les champs et les vignes qui occupent l'emplacement de cette ville inconnue, sont remplis de débris d'amphores, de vases et de tuiles à rebords; on aperçoit aussi des restes d'anciennes constructions; les villas romaines étaient descendues, plus tard, sur le penchant de la montagne et jusqu'à Saint-Pierre de *Sénos* (v. *Neomagus*, § IV), qui est au pied.

Les ruines d'un château fort, détruit par les Albigeois, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, couronnent, comme un diadème, un petit mamelon qui est au couchant du plateau. De ce point culminant et du *Champ des médailles*, car tel est le nom qu'on lui donne vulgairement, on jouit d'un coup-d'œil magnifique, et on domine, d'une hauteur d'environ cent cinquante mètres, la vaste plaine, traversée par le Rhône, qui s'étend depuis Donzères jusqu'à Montdragon; comme le dit Strabon, la position d'AERIA est vraiment aérienne.

---

(1) C'est de Bollène qu'on doit aller à Barri, si l'on veut trouver une route bonne et directe.

D'après le texte du géographe grec, AERIA paraît être au nord d'Orange, comme Barri; les plaines fertiles en pâturages sont les territoires de La Palud et de Pierrelate, dominés par la montagne de Barri; les défilés entourés de bois qu'il faut franchir pour aller d'Aeria à Durion (ou Luérion?) sont ceux qui se trouvent au levant et au pied de la montagne de Montchamp, entre celle-ci et la montagne de Rocouls, dans le quartier appelé le *Bois des Mates*; c'est là que passait la voie romaine, qui débouchait dans la plaine de Montélimar par le hameau de Malataverne. On a trouvé, près de ce défilé, une inscription romaine qui, après avoir séjourné assez longtemps au Colombier, chez M. Mathieu, fait aujourd'hui partie du musée de M. Vallentin; elle est relative à la restitution d'un monument (pierre milliaire, tombeau ou autel) qui a eu lieu sous Tibère.

C'est dans le *Bois des Mates* que se cachaient les bandes qui, pendant et après la Révolution, ont si souvent arrêté les diligences à main armée. La position était très-favorable pour détrousser les voyageurs, et, s'il en était ainsi du temps de Strabon, la crainte avait dû exagérer l'importance de ces défilés et de ces bois.

Il paraît impossible de préciser ce qu'est Durion ou Luérion, qu'on rencontrait entre la montagne (de Montchamp) et l'Isère. Quelques auteurs, trouvant dans Durion le radical celtique *dur* ou *dour*, rivière, pensent que Strabon a voulu parler du Roubion ou de la Drome, ce qui est possible. D'autres identifient Luérion avec Livron, ce qui me paraît peu probable à cause de l'ancienne forme du nom, *Castrum Liberonis*, en 1157; mais non pas impossible (v. ci-après Livron).

En plaçant AERIA à Barri, le texte de Strabon qu'on suit, en quelque sorte, pas à pas, reçoit une explication toute naturelle, et les nombreux débris celtiques et gaulois qu'on rencontre sur le plateau, démontrent l'existence d'un camp retranché, dans lequel se trouvaient aussi des constructions. Quant aux maisons creusées dans le rocher, elles ont peut-être servi de retraite aux premiers habitants de nos contrées; on a dû les compléter, plus tard, en les fermant par des murailles. On ignore l'époque



de la destruction d'AERIA, qui date, peut-être, de l'invasion des Barbares. La construction du château fort, aujourd'hui en ruines, paraît remonter aux premiers temps de la féodalité. Le nom de *Barri* (*Barriacum*, en l.), identique avec l'ancienne forme de celui de *Barjac* (Gard)<sup>1</sup>, emprunté à un radical qu'on retrouve avec le sens de barrière, lieu fortifié, dans presque toutes les langues, et jusque dans le mot hébreu *bérich* ou *bériach*, retranchement (Gesenius, p. 174), qui a, du reste, quelque analogie avec celui d'*Aeria*, a été alors substitué à ce dernier. Il en a été de même pour Bergoiata, aujourd'hui Bourg-Saint-Andéol; Cularo, Grenoble; Chinacum, Saint-Agrève; Indiciacum, Saint-Flour; Cenabum ou Genabum, Orléans, etc.

La solution précise de ce problème historique nous aurait été donnée, peut-être, par l'inscription gravée sur le fragment d'un petit autel de marbre blanc, trouvé à Barri par le savant M. Allmer<sup>2</sup>, il y a une vingtaine d'années. Malheureusement elle est incomplète et ne contient plus que ces mots: P. APICIVS. MODESTVS. AEREN.....; dont le dernier paraît s'appliquer à AERIA ou *Aeria*.

Strabon a traduit au moyen du grec le nom d'AERIA (*αερία*, aérienne, élevée). Cette étymologie, justifiée par la position topographique, serait très-probable, si elle était empruntée à la langue des Gaulois, qui ont, en quelque sorte, jonché de médailles le sous-sol d'*Aeria*. Il me paraît beaucoup plus naturel d'expliquer ce nom par le celtique, ainsi que celui de *Sénos*, qui est au pied de la montagne (v. le § IV, v.° *Neomagus*). *Aeria* serait alors une altération d'*Aerua*, lieu du combat (*locus praelii*), champ de bataille ou camp retranché, en ancien breton, faite, sans doute, par Artémidore et par Strabon, pour expliquer,

---

(1) *Bariacum*, en 1219; *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 349.

(2) Je suis heureux de remercier de leur obligeance et de leur concours M. Allmer, qui a bien voulu me communiquer ce fragment d'inscription, et M. Vallentin, qui a attiré mon attention sur la question dont je m'occupe, en me signalant les antiquités qu'on trouve à Barri, et la probabilité qu'elles révèlent l'emplacement d'*Aeria*.

par leur langue, le nom de cette ville gauloise. *Aerua* est emprunté à la même racine qu'*aer*<sup>1</sup>, bataille, siège, carnage (d'où l'ancien nom d'homme breton *Aerthirn*, chef de la guerre, général); *ar*, en corn. et en irl.; *ar* et *war*, en t. Le mot *aeria*, emplacement, en b. l., rappelle l'*area* et l'*ager* des Latins. Ce nom d'*Aerua* se rattache, sans doute, à un siège ou à un combat antérieur à la conquête romaine.

Bien que les familles des Armands et la Baume-Suze aient pris quelquefois le titre de seigneur de Barri, dans les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s., il paraît que ce fief, après avoir appartenu aux princes de Baux et aux moines de l'Île-Barbe, devint, dans le XV<sup>e</sup> s., la propriété du collège d'Annecy, fondé à Avignon. Les administrateurs de cet établissement le vendirent, en 1789, pour le prix de 8,000 livres, à M. de Ripert d'Alauzier, issu d'une ancienne famille originaire de Montélimar, à laquelle appartenait ma cinquième aïeule, Florence de Ripert. Ils se chargèrent, en outre, d'obtenir du Pape l'érection en marquisat de ce petit fief qui rappelle le pays des Troglodytes; ce qui eut lieu, en effet, en vertu d'un *bref* du 9 juin 1789<sup>2</sup>. On assure que ce moyen a été employé plusieurs fois avec succès, lorsqu'on avait de bonnes protections à la cour de Rome, pour vendre à un prix plus élevé un fief peu important. Le titre était alors attaché à la terre, et la formule de cette érection, particulière au Comtat-Venaissin, était celle-ci :

« *In nobilem et antiquum marchionatum pro dicto N....., ejusque descenditibus et successoribus quibuscumque, etiam extraneis, etc.* »

Le nom d'ALANÇON ou ALANSON, château fort en ruine près de Taulignan, et celui d'ALLAN, près de Montélimar, paraissent

---

(1) ZEUSS, p. 119 et 860; — EDWARDS, p. 158; — Pour *Aeria*, v. WALKENAER, t. I, p. 187; — GÉNÉRAT, *Étude sur..... Vindalium et Aeria*, 1860, p. 14 et 28; — COURTET, *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse*, p. 96; — DE FORTIA D'URBAN, *Antiquités du département de Vaucluse*, 1<sup>re</sup> partie, p. 89; — D.<sup>r</sup> LONG, p. 177; — DELACROIX, p. 10.

(2) *Repertorium camerale*, L. N., f.<sup>o</sup> 192.



empruntés au même radical. Les diverses formes latines d'*Allan* étaient presque indifféremment *Alondum*, *Alundum*, *Alandum* et quelquefois *Alanum*, dans les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.<sup>1</sup> La plaine qui s'étend au bas du village était déjà habitée à une époque très-reculée; car on a souvent trouvé des couteaux et des hachettes de pierre, ainsi que des médailles et des antiquités romaines dans les quartiers des Bruyères et de *Bondonneau* (v. § III). On peut traduire le nom d'ALLAN par *la lande*, les bruyères, ou par haute lande, *al*, en breton et, sans doute, en celtique, ayant le double sens de haut (*altus*) et de *le*. Il me paraît plus naturel et plus conforme à la topographie, ainsi qu'aux divers rapprochements qui vont suivre, de voir dans les deux premières lettres du nom ALLAN l'article breton *al*, qu'on met devant les mots commençant par la lettre *l*<sup>2</sup>. Cette signification est la même que celle du nom du quartier des *Bruges* ou des *Bruyères*, qui occupe une partie de la plaine d'ALLAN.

L'ancien village, perché sur une colline escarpée, ne paraît pas être antérieur à la féodalité. Il est presque entièrement abandonné aujourd'hui; une nouvelle agglomération s'étant formée dans la plaine, autour de l'église de *la Bégude*. Avant la fin du siècle, le vieux château des Adhémar et des Poitiers, effondré lui-même, ne sera plus entouré que par les ruines d'une centaine de maisons. Cet exemple, assez rare, d'un village abandonné par ses habitants, et détruit peu à peu, non par la guerre ou l'incendie, mais par suite des exigences de l'agriculture, et de la substitution d'une époque de paix à une ère de troubles et de bouleversements, est bon à noter pour éviter des recherches aux archéologues futurs. Le fief d'ALLAN a appartenu aux Adhémar, aux Poitiers (XV<sup>e</sup> s.), aux Pape de Saint-Auban (XVI<sup>e</sup> s.), aux Leriget de Lafaye (XVIII<sup>e</sup> s.), aux La Tour-du-Pin et aux Legras, marquis du Luart, venus des bords de la Sarthe, par suite d'un mariage<sup>3</sup>.

---

(1) *Chartularium Montilii Emarii*, *passim*.

(2) LEGONIDEK, *Dictionnaire cello-breton*, V.<sup>o</sup> *al*. — *Al* en arabe est aussi un article, comme dans *al Koran*, le Coran.

(3) M. LACROIX, *L'Arrondissement de Montélimar*, t. 1, p. 102.



Le nom d'ALLAN (*al lan*, la lande, le bois) est emprunté à une racine commune aux langues celtique et germanique. « *Land*, dit Chevallet (t. 1<sup>er</sup>, p. 556), est un mot germanique qui signifie terre, soit que les Gallo-Romains l'aient employé par dérision dans le sens de terre inculte, comme ils ont fait pour les mots *rosse*, *hère*, *lippe*, soit qu'ils aient voulu désigner par la dénomination tudesque elle-même ces vastes déserts que les diverses peuplades germaniques faisaient autour du pays qu'elles habitaient pour se garantir des incursions des tribus voisines (César, VI, XXIII). » Dans le XII<sup>e</sup> s., *land* avait aussi le sens de bois : pour les Francs, il correspondait au *pagus* romain et au *gan* des peuples du Rhin, comme dans *Zeeland*, *Holland*. Ce mot était devenu *lond* en ang. s., *lund* en suéd. et en ancien norrique : le changement de voyelle était commun dans les divers idiomes d'une langue, et se reproduisait souvent à l'époque où la forme précise des noms était rarement fixée par l'écriture; aussi retrouve-t-on presque indifféremment dans les anciens actes *Alandum* et *Alondum*, et *Alond* dans le XVI<sup>e</sup> siècle.

*Lann*, en br., en irl. et en éc., voulait dire territoire, plaine (comme le *planus* latin), bois et quelquefois lieu consacré, église<sup>1</sup>. En lisant le *Cartulaire de Redon*, on voit que dans les anciens documents on traduisait indifféremment le *lann* breton par *lanna* et par *landa*. Depuis deux ou trois siècles, le nom d'ALLAN a repris son ancienne forme celtique : le contraire a eu lieu pour le pays des *Landes*, appelé autrefois pays des *Lannes*, et dont Dax était la capitale. *Allan* est donc l'équivalent des noms suivants : *la Lande*, *Lalanne*, *Alemps*; pour *al lemps* (voir *Lens*); *Allamps*; *Allanche*; *Alan* (Haute-Garonne); *Alain* (Meurthe), *Alanum*, en 836, *Alannum*, en 965; *Arlandes*<sup>2</sup>, famille du Valentinois connue depuis 1330 (*ar*, *al*,

---

(1) *Dictionnaire cello-breton*.

(2) Les *d'Arlandes* ont fait construire à Châteauneuf-du-Rhône, dans le XVI<sup>e</sup> s., une maison qui est un des beaux types de l'architecture de

*ann* sont trois formes différentes bretonnes de l'article *le* ; un village situé près de Louèche, à 1296 mètres, est appelé *Arbignon* ou *Albinen*, le mont) ; *Aulan*, *Boscus Aulanae*, en 1110<sup>1</sup>, bois qui s'étendait autrefois dans la vallée de l'Isère en amont de Grenoble ; *al* est devenu *au*, comme dans la langue française *au* pour *à le*, et *aux* pour *als* (*animaux*, *chevaux*, etc.).

Le nom d'ALLAN paraît n'avoir rien de commun avec celui des *Alains*, dont l'établissement dans nos pays, vers 440, est très-problématique, puisqu'on ne sait pas si Prosper Tyro a voulu dire qu'ils se fixèrent sur les bords du Rhône ou de la Loire<sup>2</sup>.

ALANÇON, *Alanson* ou *la Bastie-d'Alençon*, est un château fort en ruines, détruit dans les guerres de religion et situé sur le penchant d'une montagne, à huit kilomètres au nord-est de Taulignan. On y a trouvé récemment deux petits canons abandonnés sans doute après le siège ; ils ont été acquis par M. Morin, de Dieulefit, et leur forme élégante rappelle les plus gracieux modèles du XVI<sup>e</sup> siècle. L'église d'*Alançon*, dans laquelle on a conservé jusqu'en 1398 les reliques de saint Martin des Ormeaux<sup>3</sup>, paraît avoir été détruite en même temps que le château.

Le fief d'ALANÇON aurait primitivement appartenu aux Adhémar, d'après un acte faux de 833 (*Cart. de Montélimar*, p. 11) ; dans le XIV<sup>e</sup> s., il était la propriété des Poitiers ; dans le XV<sup>e</sup> s., il passa aux Bolonhe, Bologne ou Boulogne ; dans le XVII<sup>e</sup> s., aux Berger, d'Orange, et en 1721, époque à laquelle il com-

---

l'époque : on voit encore, sculptées sur plusieurs cheminées, leurs armes, composées d'une étoile et d'un croissant renversé. ZEUSS, p. 131, 132, 817 ; — A. DE COURSON, *Histoire des peuples bretons*, t. II, p. 110.

(1) *Cartulaires de St-Hugues*, p. 96. — Pour *Aulan*, voir aussi le § IV.

(2) J. DE PÉTIGNY, *Étude sur l'époque mérovingienne*, t. II, p. 65 ; — MORIN, *L'Armorique au cinquième siècle*, p. 52 ; — Jules OLIVIER, *Revue du Dauphiné*, t. III, p. 15 ; — *Album du Dauphiné*, t. III, p. 96.

(3) L'abbé NADAL, *Histoire hagiologique du diocèse de Valence*, p. 186.

prenait trente-quatre familles seulement, aux des Armands, connus dans la seigneurie de Grignan depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Le nom latin était *castrum Alansonis* ou *Alançonis* et quelquefois *Alençonis*; on trouve ces diverses formes dans les actes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., notamment dans le *Cartulaire de Die*, p. 158. Les mots Balma de Becone, item *Alansi*, qu'on lit dans un acte de 1332 (*Gallia christiana*, t. XVI, preuves, p. 130), paraissent s'appliquer au hameau de la *Baume-de-la-Lance*, sur la montagne de ce nom, à quatre kilomètres au levant d'*Alançon*; cette montagne est appelée *Alencia* en 1331<sup>1</sup>; elle est en grande partie couverte de belles forêts.

Je ne sais si la *Baume-la-Lance* et la *Bâtie-la-Lance* sont le même fief. Le premier appartenait en 1334 aux Poitiers et en 1444 aux de Vesc; le second appartenait en 1540 aux Bologne, qui le vendirent en 1657 aux Durand de Pontaujard.

*Lans*, *lens*, *lemps*, *lant*, *lent* sont des mots qui voulaient dire bois, forêt (*lempna*, *lemna*, *lemnia*, en b. l.). De même que le substantif *lance*, mot gaulois qui s'est conservé sous les formes de *lans*, en br.; *lang*, en irl.; *lann*, en éc., *lans* et *lens* paraissent dériver du sanscrit *lanka*, branche d'arbre<sup>2</sup>: dans le principe, la lance était une branche dont le bout était durci au feu. Cette racine a fourni un nombreux contingent à l'onomatologie française; on peut citer, outre la montagne de la LANCE (*Alencia*), qui ne doit pas son nom, comme le disent quelques personnes, au fer d'une lance, auquel elle ne ressemble guère, divers villages appelés *Lans* ou *le Lans*, *Lans-le-Bois*, le Villars-de-*Lans* (Isère), bourg entouré de belles forêts, *Lancium* et *Lanceum*, en latin; *Lancey* et la Combe-de-*Lancey* (Isère), villages entourés de bois ou touchant à des

---

(1) A. LACROIX, *L'arrondissement de Montélimar*, t. I<sup>er</sup>, p. 274.

(2) DIODORE DE SICILE, V, 30; — A. DE CHEVALLET, t. I<sup>er</sup>, p. 278; — PICTET, *Origines*, t. I<sup>er</sup>, p. 198; t. II, p. 208; — ROGET, baron de Bello-guet, t. I<sup>er</sup>, p. 110.



bois, *Lanceum* en 1080 et plus tard *Lancium*, *Lantium*, etc. 1; la Condamine-de-Lansa, près de Gigors, mentionnée dans un acte de 1300 (*Cart. de Léoncel*, p. 311); *Lansac*, *Lansargues*; la forêt de *Lante* (Drome); le bois de *Lens* (Gard); *Lens-Lestang*, dont il sera question plus loin; et enfin les diminutifs *Lançon*, *Lanson* et les *Lançons*.

*Lançon*, près d'Aix, se nommait *Alantio* et *Alanzo* dans le XI<sup>e</sup> s. et plus tard *Alançon* 2. Avant sa décapitation, c'était l'équivalent exact de notre château d'*Alançon*, dont le nom est porté par une famille anciennement établie à Taulignan. La première syllabe d'*Alançon* représente soit la préposition *à*, soudée au mot qui la suit (on aura dit aller à *Lançon*, puis à *Alançon*), soit l'article celtique *al*, le, comme dans *Allan*. *Alançon* est donc rigoureusement le diminutif de *la Lance* (la forêt).

Quant à *Alançon* (Orne), les historiens disent que vers 441 des *Alains* se fixèrent dans le pays et fondèrent une colonie, à laquelle ils donnèrent leur nom, ce que je n'ai pas pu vérifier.

ALEX ou ALEX, canton de Crest, commune sur laquelle les d'Urre ont eu des droits seigneuriaux dans le XV<sup>e</sup> s., était un fief des évêques et plus tard du chapitre de Valence. ALEX, car telle est la forme actuelle, est appelé *Alisium* en 1157; *Aleis* en 1200; *Alesium* en 1238; plus tard *Alesium* et *Alexium*. Ce nom a beaucoup d'analogie avec *Alise* (Côte-d'Or); *Alesia* dans César et dans Plutarque; *Alexia* dans Florus; *Alisüa* sur une inscription trouvée à *Alise* même; *Alisia* sur les triens mérovingiens; *Alesia* en 843 3; — *Alaise* (Doubs), *Alesia* et *Alasia*

---

(1) *Cartulaire de Saint-Hugues*, p. 147, 533. — La finale *ey*, dit Houzé, p. 11 et 62, représente une idée de pluralité, de collectivité.

(2) *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*.

(3) DE BARTHÉLEMY, *Revue archéologique*, septembre 1863, p. 380. — *Alesia* a été changée en *Alise*, comme *ecclesia* en *église*; *Aventio* en *Avignon*; *Venetia* en *Venise*, etc. — Je ne parle pas d'*Alais* (Gard), appelé *Alestio* sur une monnaie mérovingienne; *Alestum* en 1120; *Alest* en 1190 et en 1200, etc. (*Dict. topographique du Gard*.)

dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.; — *Aliseium*, où l'on battait monnaie sous les Mérovingiens; — *Alisincum* entre Autun et Decise; — *Aliso*, en Allemagne; — *Alisium*, dans l'ancienne Étrurie; — *Αλεισιον*, cité par Homère; — *Αλαισια*, en Sicile, mentionnée par Strabon; — *Αλεισια*, en Laconie, dont parle Pausanias; — *Alisay* (Eure), *Alisiacum*; — peut-être avec *Alissas* (Ardèche), *Alissacium* en 1393 (*Cart. de Montélimar*, p. 213), dont la racine est suivie d'une terminaison péjorative; — *Novalaise*, près de Chambéry, que M. Fivel traduit par *nova Alesia*, nouvelle *Alesia*, par opposition à l'ancienne *Alesia*, qui aurait occupé le plateau élevé et escarpé sur lequel se trouvent les ruines du château de Montbel<sup>1</sup>; — et peut-être aussi avec l'abbaye de la *Novalaise* (Piémont), *Novaliciae* en 789<sup>2</sup> et plus tard *Novalisia*, fondée vers 480, détruite en 575 et en 906, et reconstruite définitivement en 916; ainsi qu'avec *Nollieux* (Loire), *Novalesia* dans les actes latins<sup>3</sup>.

Toutes ces *Alesia*, dit M. de Saint-Andéol<sup>4</sup>, attestent un nom générique et nullement un nom propre; mais ici commence mon embarras, et je ne puis que résumer les diverses opinions émises jusqu'à ce jour. M. Diefenbach, dans la réponse qu'il a bien voulu m'adresser, et Gluck rattachent le nom d'*Alesia* à celui de l'arbre appelé aune ou verne, *aliso*, en t. et en esp.; *olsza*, en pol.; *else* et *eller*, en al.; *ell*, en ang. s.; *oels*, en bohémien et en silésien, qui paraissent dériver du sanscrit *alka*, arbre. On peut aussi rapprocher ces noms de celui de l'*alisier*, *els*, en al.; *oelsche*, en tudesque.

M. Pictet<sup>5</sup> pense qu'*Alisia* ou *Alesia* représente l'irlandais *Ailech*, nom d'un ancien *dun* ou fort dans le comté de London-

---

(1) FIVEL, *L'Alesia de César, près de Novalaise, en Savoie*, 1866.

(2) *Cartulaires de Saint-Hugues*, p. 35 et 476; — DÉPÉRY, *Histoire hagiologique du diocèse de Gap*, p. 379 et 400.

(3) *Revue du Lyonnais*, août 1868, p. 14.

(4) *Ce qu'est l'Alaise de Novalaise*, p. 39.

(5) PICTET, *Origines*, t. 1<sup>er</sup>, p. 227; — MORRIS, p. 28; — HOUZÉ, p. 13.

derry, qui paraît dériver d'*ail*, rocher, en anc. irl. et en éc. (v. § I<sup>er</sup>, v.<sup>o</sup> *Aleyrac*), et rappelle une idée de hauteur ou de montagne dans les idiomes néo-celtiques; ce qui conviendrait à *Alesia* et à *ALEX*, adossé à un coteau que couronnent les ruines d'un château fort. La terminaison, d'après M. Pictet, serait un simple suffixe de dérivation. Ne pourrait-on pas traduire aussi ce nom par *al lech* ou *al leach*, la pierre, le rocher, en celtique; ce qui s'appliquerait à *Alise*, plateau entouré de rochers escarpés? V. le § I<sup>er</sup>, v.<sup>o</sup> *Lesches*.

M. Chotin croit qu'*Allex* a pour racine *al*, haut (v. § I<sup>er</sup>, v.<sup>o</sup> *Aleyrac*) et *aisia* ou *hesia*, maison, domaine, en b. l.; *aïse*, *aïce*, en roman (v. § I<sup>er</sup>, v.<sup>o</sup> *Eyzahut*); ce qui rendrait ce nom synonyme de *Hauteville* et conviendrait à *Allex*.

Il est probable que, malgré leur grande ressemblance, tous les noms qui précèdent ne doivent pas être traduits par les mêmes radicaux, et qu'il faut prendre en considération le pays dans lequel ils se trouvent et la langue qu'on y a parlée.

*ALIXAN*, près du Bourg-du-Péage, appartenait déjà, dans le XI<sup>e</sup> s., aux évêques de Valence. Ce village est appelé *villa quæ dicitur Alexiano* en 827; *castellum de Alixiano* dans le XI<sup>e</sup> s.; *Alexianum* en 1160, 1195, 1246 et 1285; *Aleisan* en 1194; *Alexanum* en 1294, etc. <sup>1</sup>; la prononciation locale de ce nom est *Alissan* et non pas *Alixan*. Il paraît emprunté à celui de la personne qui a possédé la *villa* antérieure au village; on trouve le nom de Guigo *Alexii* à Die en 1288 (*Cartulaire*, p. 121); plusieurs femmes ou filles des Dauphins s'appelaient *Alix* ou *Alexie*, et ces noms viennent soit de celui d'*Alexis* (*αλεξιος*, protecteur; *αλεξεν*, défendre), soit des noms tudesques *Alix*, *Aalis*, *Aalizia*, que Forstemann <sup>2</sup> rattache à *alis*; étranger. Le mot *Alexiana* ou *Alixiana* villa est devenu *ALIXAN*.

Les *ALLOBROGES* habitaient sur la rive droite de l'Isère;

---

(1) GIRAUD, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 44; t. II, p. 11 et 79; — *Cartulaire de Léoncel*, t. I<sup>er</sup>, p. 59 et 132.

(2) *Alldeutsches Namenbuch*, t. I<sup>er</sup>, 69.



Gluck<sup>1</sup>, le b.<sup>on</sup> de Belloguet (t. I<sup>er</sup>, p. 101) et Zeuss (p. 226) traduisent leur nom par étrangers, littéralement (venus d'un) autre pays; *all*, autre, étranger, en k., en br. et en irl., et *bró*, pays, contrée, en k. et en br.; *bruach*, bord, frontière, en éc.; c'est l'opposé du mot *kenbrog*, compatriote. MM. H. Martin et Thierry<sup>2</sup> l'expliquent par haut pays (*all bró*), c'est-à-dire habitants des montagnes; mais la première opinion me paraît préférable.

253 AMBEL, sur une haute montagne à l'extrémité nord du canton de Crest, appartenait dans le XVI<sup>e</sup> s. à la famille de Viennois. Ce nom est écrit *Ambel* et *Anbel* dans les actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., excepté dans un document de 1288 (*Cart. de Léoncel*, p. 275) qui mentionne des constructions faites in monte qui vocatur *Amberc*; d'un autre côté, *Ambel*, près de Corps (Isère), situé dans un pays très-montagneux, est appelé *Ambillæ* en 789 (*Cart. de St-Hugues*, p. 42, 45). On comprend mon embarras en présence de ces trois formes diverses. *Amb* paraît avoir eu le sens de hauteur, montagne, point saillant, comme dans *αμβη* et *αμβων*, en gr.; *umbo*, en l.; *amba*, montagne fortifiée, en abyssin, est un nom commun à plusieurs pics élevés; *anbha*, grand, en irl. (Belloguet, t. I<sup>er</sup>, p. 209), est entré dans la composition de plusieurs noms gaulois. En Allemagne, diverses localités s'appellent *Amberg* (sur le mont); *Ambach* et *Ampach* (sur le ruisseau); la forme *Amberc* de l'acte de 1288 n'est-elle pas le résultat d'une altération? C'est possible.

253 AMBONIL, près de Loriol, commune composée d'une centaine d'habitants, dont les maisons sont éparses dans un vallon où plusieurs ruisseaux courent au travers des prairies, a appartenu au chapitre de Valence, aux Guillaumont (XVII<sup>e</sup> s.), originaires du Velay, fixés plus tard à Carpentras, et aux Lancelin de la Rollière, dont la dernière représentante, Madame de Va-

---

(1) *Die bei Cæsar Keltischen Namen*, p. 26.

(2) *Histoire des Gaulois*, 6<sup>e</sup> éd., t. I<sup>er</sup>, p. 122.

chon, est morte en 1863. M. Delacroix (p. 40) pense que la voie romaine passait au pied du coteau de Fontgrand et que le nom d'*Ambonil* rappelle celui de la *mutatio* d'*Umbunum* ou *Umbenum*, qui en était très-rapprochée, ce qui est fort douteux, à cause de la finale *il*. Je n'ai rien de mieux à proposer; on peut signaler comme un simple rapprochement le sanscrit *ambu* et *ambas'*, eau; *ambonidi*, amas d'eau (Burnouf, p. 45). Un acte de 1230 mentionne le territoire d'*Ambonil* (*Bulletin*, 1869, p. 43).

ANCONE, près de Montélimar, *Ancona* dans tous les actes latins, n'est connu que depuis le XIII<sup>e</sup> s. Ce fief, appelé *castrum* de *Ancona*, en 1336, appartenait aux Adhémar, mais relevait des comtes de Valentinois. En 1450, Guichard de Pracontal céda au Dauphin (Louis XI) une maison à Valence dite du Palais et reçut en échange le fief d'*Ancone*. Cette famille devait son nom (*de Prato Comitalli*) à un pré acquis du comte de Valentinois, dit M. Lacroix (t. I<sup>er</sup>, p. 156), et elle le donna à une terre importante située entre Montélimar et le Rhône, dont une partie, appelée autrefois *Château-sablier*, à cause des sables dus au voisinage du Roubion, appartenait dans le XVII<sup>e</sup> s. aux Claveyson. Les Pracontal, s'étant fixés en Bourgogne par suite d'un brillant mariage, vendirent en 1735 et 1738 le château de Pracontal et le fief d'*Ancone* à François de la Coste, seigneur de Maucune, conseiller au Parlement de Grenoble, dont la petite-fille a épousé le vicomte Lerebours, de Paris.

ANCONE doit sans doute son origine à des cabanes de pêcheurs et à des écuries destinées à abriter des équipages de bateaux; on y établit plus tard un péage. Ce nom, comme celui d'*Ancone* (Italie), dont les monnaies représentaient un coude (*αγκων*), est emprunté à un radical qui signifie anse, golfe, rade, angle; on le retrouve dans *αγκυα*, épaupe (*anka*, en s. c. t., Burnouf, p. 66); *αγκυα*, anse; *αγκων*, courbure; *αγκυρα*, ancre de vaisseau (*ancora*, en l.); *uncus*, crochet, hameçon, en l.; *ancon*, anse, havre, en esp.; *hang*, crochet, en al. (*hanger*, celui qui accroche, le bourreau), du sanscrit *anka*, crochet, *ank*, courber (Pictet, t. II, p. 7).

Le nom d'ANCONÉ est dû à une anse ou courbure du Rhône, qui a souvent changé de lit. Une partie du village qui était au couchant de l'agglomération actuelle et près du château dont on voit les ruines dans une île, a été emportée vers 1755. Ce nom rappelle ceux de *Crommeuse*, *Curva Mosa*, courbure de la Meuse; *Crombeke*, courbure du ruisseau; de la *Voulte* (Ardèche), et de la *Voulte* (Haute-Loire), bourgs construits auprès d'un détour (*volta*) du Rhône et de l'Allier, des ANSES de Savasse, près de Montélimar, où se trouvait un péage, dont l'empereur Charles IV accorda la confirmation à Gaucher Adhémar en 1356 (*Cart. de Montélimar*, p. 150).

Andance (Ardèche), *Andancia*, en latin, a commencé par quelques maisons bâties *ad ansam* Rhodani, à l'anse ou à une courbe du Rhône, ou *ante ansam*; notons aussi que le latin *ante* correspond au celtique *ande*, devant, auprès; *Andance* est la reproduction presque littérale d'*ande ansa*, près de l'anse. Le latin *ansa* a peut-être été emprunté à la gracieuse courbe que forme le cou du cygne, oiseau appelé *hansa* en sanscrit. *Andancette* est séparé par le Rhône d'*Andance*, dont il est le diminutif : ce petit village faisait partie du comté d'Albon. (V. le § 1<sup>er</sup>.)

On retrouve encore le même mot dans le nom d'*Anse*, près d'un vaste contour formé par la Saône, *Ansa Paulini* à l'époque romaine <sup>1</sup>, et dans celui d'*Ancelles* (*Ansella*), port sur la Saône, près de Mâcon, qui est le diminutif d'*Anse*.

ANNEYRON, près de Saint-Vallier, est appelé « in villa *Anarioni* » dans une charte de Charles-le-Chauve (IX<sup>e</sup> s.), mentionnée par Mille <sup>2</sup>; in *Anarone* en 907 (Giraud, *Preuves*, t. 1<sup>er</sup>, p. 26); in villa *Anaironae* dans le X<sup>e</sup> s. <sup>3</sup>; ad *Anayron* en 1250

---

(1) La leçon *Asa* Paulini me paraît fautive; — on lit *Ansa* dans un acte de 885 et un autre de 892 (*Cart. de Saint-Hugues*, p. 11 et 73).

(2) *Abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne*.

(3) L'abbé CHEVALIER, *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, p. 237.



(Valbonnays, t. I<sup>er</sup>, p. 42); *parrochia Anneyronis* en 1461. Ce nom, comme ceux d'*Anet* (Eure-et-Loir), *Anetum* en 1104; *Anneux* (Nord), *Anneus* en 1096; *Alneus* en 1148; *Aulneis* en 1152 (Mannier, p. 256); *Annay*; *Alnay* et *Aunay*; *Aulnoy* et *Aunoy*; *Onay*, près de Romans (*Alnaicum* dans le XI<sup>e</sup> s.), est emprunté à celui de l'arbre appelé *aune* ou *verne* (*alnus*, en l.; *elni*, en scand.). La forme primitive devait être *Alnaron*; la lettre *l* a disparu depuis longtemps, comme dans l'*Anetum* de 1104, et dans le mot *annetum*, lieu planté d'*aunes*, en b. l. Les deux premières syllabes d'ANNEYRON équivalent au nom d'*Aunay* et paraissent combinées avec *ron*, ruisseau, cours d'eau; *ronne* en brabançon; *run* dans la Suisse allemande (v. le § III, v.<sup>o</sup> *Rhône*). La *villa* du X<sup>e</sup> s. à laquelle le village doit son origine était située près du ruisseau des Aunes, comme l'*Annebec* du Calvados (*bec*, *bach*, ruisseau). *Anneyron* faisait partie du comté d'Albon (v. le § I<sup>er</sup> et *Onay*, *Vernaison*).

AOUSTE ou AOSTE, près de Crest, *Augusta Vocontiorum*, *Augusta*, était une des colonies militaires établies chez les Voconces sous *Auguste*. Son nom, qui figure dans les itinéraires, est analogue à ceux d'*Augst*, *Augsbourg*, *Aoste* (Isère), *Augusta* dans le XII<sup>e</sup> s., où l'on a trouvé aussi beaucoup d'antiquités romaines et qui a été érigé en comté, en 1725, sous le nom d'*Aouste*, en faveur de Sébastien de Guille. Dans le XII<sup>e</sup> s., le fief d'AOSTE (Drome) appartenait partie aux seigneurs de Crest et partie aux évêques de Die; plus tard, il passa aux Poitiers et revint ensuite aux évêques.

ARTEMONAY ou *Arthemonay*, près de Saint-Donat, entouré de collines boisées, est ainsi désigné: *villa que dicitur Artemonaico*, *Artemonaico*, *Artemonaico* dans les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. (Giraud, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 81, 141, et t. II, p. 40); *villa Artemonii* dans le XI<sup>e</sup> s. (*idem*, t. III, p. 83); *parrochia Artemonaïci* en 1116 (*idem*, t. I<sup>er</sup>, p. 199). Ce fief appartenait dans le XVII<sup>e</sup> s. aux Monier de Rochechinard et dans le XVIII<sup>e</sup> s. aux de Loulle, dont la famille s'est éteinte vers 1820. M. Pictet pense que la forme primitive devait être *Artemonacum*, domaine d'*Artemon* (v. le § I<sup>er</sup>, v.<sup>o</sup> *Alayrac*). Ce nom, qui existait déjà chez les

Grecs cinq siècles avant J. C., était commun chez les Romains, et a été porté par deux saints de la primitive église. Il paraît être d'origine orientale, comme ceux d'Artaban, Artabaze, etc. On peut aussi rapprocher la finale *aicum* ou *aicum* des formes latines, du mot *aicium*, domaine, en b. l.; ce qui conserve à ce nom la signification de domaine d'Artémon (v. le § 1<sup>er</sup>, v.° *Eyzahut*).

AUBRES, près de Nyons, castrum de *Arboribus* en 1284 (Valbonnays, t. II, p. 118), *Arbores*, devait son nom aux arbres ou aux bois qu'on y rencontrait. *Arboreta*, *arborea*, *arboretum*, en b. l.; *arboié* et *arbrières*, en v. fr., avaient le sens de bois (*aubre*, arbre, en prov.). Ce fief a appartenu aux Montauban et aux de Baux, princes d'Orange (XIII<sup>e</sup> s.), aux Caderousse (XIV<sup>e</sup> s.), aux Gérard ou des Gérard (1479-1617), aux Grillet (1635); aux Castellane d'Ampus, aux Lauris et enfin aux Galléan, ducs de Gadagne (1789).

AUREL, près de Saillans, *Aurellum* en 1193, castrum de *Aurello* en 1200 et 1210 (*Cart. de Die*, passim), était un fief des évêques de Die. Je ne sais si ce village a été baptisé par un *Aurelius* quelconque ou s'il doit son nom soit aux pyrites de fer qu'on y rencontre et qu'on a pu prendre pour du minerai d'or, soit à un ancien radical qui veut dire bord, frontière, limite, et qu'on retrouve dans *ora*, en l.; *ορος*, en gr.; *or*, *oir*, en éc. et en irl.; *oreria*, en b. l.; *orée*, *ouraille*, en v. fr.; *orlo*, en it. (d'où le mot *ourlet*).

Telle est sans doute l'étymologie du nom de Pont d'Oreille, sur le ruisseau de Valcroissant, entre Die et Luc, où les Protestants, commandés par Dupuy-Monthrun, taillèrent en pièces les Catholiques en 1575. D'après la tradition populaire, le Pont d'Oreille devrait son nom aux mutilations opérées par les vainqueurs sur les morts; cette tradition est erronée. Des titres authentiques, dit M. Long (p. 132), prouvent qu'il était, bien longtemps auparavant, appelé Pons de *Auricula*. Il est probable que le nom primitif était Pont de l'*Oraille* ou de l'*Ouraille* (de la limite), qu'on a traduit par erreur, sans doute, par Pons de *Auricula*. Ce lieu, dit M. Vallentin, indiquait peut-être la li-



mite des possessions des anciens comtes de Die d'avec celles des évêques de cette ville.

BARBIÈRES, dans le canton du Bourg-du-Péage, est appelé terra de *Barberia* en 1046 et en 1057 (Giraud, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 84, et t. III, p. 36); *Barberia*, *Barbeira* et *Barbera* dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.; mandamentum *Barberiarum* en 1294 (*Cart. de Léoncel*, p. 286). Ce fief a appartenu à la maison de Bérenger (1258), aux Poitiers (XIV<sup>e</sup> s.), aux seigneurs de Rochefort (Sanson), aux Beaumont-d'Autichamp (XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.), aux Frère et enfin aux Michel du Sozey (XVIII<sup>e</sup> s.). V. le § I<sup>er</sup>, v.° *Rochefort*.

Ce nom, de même que ceux de *Barbeyracs*, qui dépendait du fief d'Alançon (Drome); de Saint-Michel de BARBIÈRES (de *Barbayris*), près de Montmirail; du bois de *Barbières*, près de Chantemerle (Tain); du bois de *Barbarais*, près de Geysans; du fief des *Barbières*, près de Vif (Isère), qui appartenait en 1700 à Jacques Tuléron; du bois de *Barbaras* dans les communes de *Bouchet* (dont le nom veut dire aussi bois) et de Suze-la-Rousse<sup>1</sup>; de *Barbeyras*, près du Cheylard (Ardèche); de *Barbière*, commune de Saint-Paul-trois-Châteaux; de *Barbeyrargues* (Hérault), *Barbaranicæ* et *Barbayranum* dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.; de la forêt de *Barbairoux* (Hautes-Alpes), etc., veut dire bois, broussailles. Il vient du même radical que *barbarellum*, bois très-épais, en b. l.; (*barbarica silva*, en l.), dé-

---

(1) On a trouvé dans le quartier de *Barbaras* beaucoup de tombes en pierre, de poteries et une mosaïque. Ces terres formaient un fief, qualifié quelquefois de baronnie, acquis en 1527 par Pierre de la Baume-Suze de Jean de Poitiers (Saint-Vallier). — L. DE LAINCEL, *Voyage humouristique*, p. 46 et 258. Dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., *Barbaras* appartenait aux de Baux, princes d'Orange (Pithon-Curt, t. IV, p. 318).

Il est fort possible que le quartier où l'on a construit l'église de *Barbara*, près d'Allan, portât déjà ce nom, qui, alors, ne serait pas dû à celui de l'abbaye de l'Île-Barbe (*Barbara*), dont dépendait le prieuré d'Allan.



rivant de *barbarus*, inculte, sauvage, et paraît n'avoir rien de commun avec les *barbares* ou Sarrasins.

254 BARNAVE, près de Luc, castrum de *Barnavâ* dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., a appartenu aux Mévouillon, qui le vendirent en 1227 à l'évêque de Die, aux de Lers de Jony (XVII<sup>e</sup> s.) et aux du Vivier, de Veaunes (1789). Ce village paraît avoir emprunté son nom à celui de son fondateur ou possesseur, *Barn* ou *Barno*, qui est d'origine germanique; on le retrouve dans celui de Caius Julius *Barnaesus*, affranchi de Caius, qui habitait Florence à l'époque romaine, et dans ceux de *Barnefredus* et *Barnoïnus*, qui habitaient Vienne dans le X<sup>e</sup> s.; de *Barnardus*; de *Barnerius* ou *Barnier*, etc. Ce nom voulait dire guerrier ou défenseur <sup>1</sup>.

Il est difficile de bien préciser la signification de la finale *ave*; c'est peut-être une simple désinence, commune dans les noms gaulois (Zeuss, p. 746), analogue à la syllabe *ek* ou *ac*, donnant au mot le sens de domaine de *Barn*; peut-être faut-il la traduire par cours d'eau? *Af*, *av*, *aw*, *awe*, *awen*, *ève*, *éve* sont des mots romans, empruntés à des radicaux celtiques et germaniques qui veulent dire ruisseau; M. Cocheris <sup>2</sup> les rattache au sanscrit *av*, se mouvoir, qui a formé *avi*, le vent, *avani*, la rivière, etc.; ce qui donne à *Barnave*, comme au nom de *Barnaue*, cité par Pott, p. 488, le sens de ruisseau ou torrent de *Barn*. BARNAVE est en effet près d'un torrent qui déborde à la suite des pluies d'orage; la première partie de ce nom est la même que ceux de *Barneville* et *Varneville* (Normandie), traduits par maison de *Barn* ou *Varn*. Citons aussi, mais comme un simple rapprochement, le mot basque *barna*, vallée, combe.

254 La *mutatio* appelée *BATIANA*, *Bancianis* et *Vanciana* dans les itinéraires, était au quartier de *Banse* ou *Bance*, près de Cliousclat. On y a trouvé une colonne milliaire, des restes de

---

(1) DE COSTON, *Origine des noms propres*, p. 436.

(2) *L'écho de la Sorbonne*, 12 décembre 1868.

voie romaine, des médailles et d'autres antiquités<sup>1</sup>. BANCE est appelé *ecclesia de Bancianis* dans un acte de 1179<sup>2</sup>; ce qui prouve que l'altération du nom est relativement moderne. Si l'emplacement de la *mutatio* romaine est certain, il n'en est pas de même de l'étymologie de son nom. M. Péan voit dans *Vanciana* et dans *Bancianis* l'anusvara ou le son nasalisé de *BATIANA*, qui pourrait dériver de *vat*, entourer, cloré, en s. c. t., d'où *vata* et *vatia*, enclos, enceinte retranchée, maison fortifiée (Burnouf, p. 561 et 575); *vadd*, muraille, rempart, en goth.; *want*, en t.; *vand*, en al. et en holl.; *banse*, grange, en ang. s. La *Vanciana* de la Drome a beaucoup de ressemblance avec les noms de *Vencia*, *Vence*, dans le Var, pays où l'on adorait Mars *Vincius* ou *Vintius*; de *Ventia*, où les Allobroges se défendirent héroïquement contre les troupes romaines, etc., qui sont *peut-être* synonymes de *castrum* ou lieu fortifié. La finale *ana* est sans doute un suffixe.

Le quartier de la BAYANNE est situé entre Saint-Marcel et le Bourg-du-Péage. Dans le XI<sup>e</sup> s., il était occupé par une forêt de 1300 hectares appelée *Baïana* et *Baïna* et qui appartenait aux seigneurs de Pisançon<sup>3</sup>. Une branche de la famille de Lattier, qui habitait Valence, a joint à son nom celui de Bayanne. On le retrouve dans celui de BAYANNE, qui touche aux bois de Souspierre (Drome); de *Bayasse* (Hautes-Alpes); de *Baïona*, au-dessus de Satiliéu (Ardèche), mentionné dans un acte de 996; de *Pré-Bayon*, canton de Vaison, où Germélie fonda, en 610, un monastère dans un lieu sauvage et boisé; de BAYONNE, près de Grignan, dans un quartier autrefois couvert de bois; c'était un fief qui a appartenu aux Bolonhe ou Boulogne (XVI<sup>e</sup> s.) et plus tard aux comtes de Grignan; de *Bayard* ou *Bayart* (Isère) (car le chevalier signait avec un *d* ou *t* indifféremment), où Pierre du Terrail fit construire un château ou une tour en

---

(1) D.<sup>r</sup> LONG, *Recherches, etc.*, p. 20.

(2) L'abbé CHEVALIER, *Cart. de Saint-Chaffre*, p. 33.

(3) GIRAUD, *Preuves*, 1<sup>re</sup> partie, p. 46.



1404<sup>1</sup>; du Grand et du Petit *Bayard*, près de Neufchâtel (Suisse), etc.

Tous ces noms veulent dire bois, forêt; ils sont suivis de suffixes, dont il est difficile de bien déterminer la signification et qui sont peut-être empruntés à l'étendue, à l'aspect, à la qualité ou à la position de ces bois; *asse* (dans *Bayasse*) est une terminaison péjorative; *ard* (dans *Bayard*) est une finale commune dans le haut Dauphiné; elle peut être une simple désinence, ou le radical d'*arduus*, *ardu*, escarpé, *ardhas*, en sanscrit. La racine de ces noms est *bay* ou *baye*, qu'on retrouve dans les noms de famille du *Bay* (de Saint-Péray), du *Bayet* ou *Dubayet*, etc.; il paraît avoir la même origine que les mots *laia*, *laya* (qu'on trouve dans un acte de 983), *leya*, *lia*, en en b. l.; *lea*, *lee*, *lye*, en ang. s.; *lies*, en rus.; *lias*, en pol. (Pott, 387), bois, qu'on retrouve notamment dans le nom de Saint-Germain-en-Laye, et dans *layette*, caisse ou cassette, en v. fr.

BAURIÈRES OU BEAURIÈRES, canton de Luc, est appelé locus de *Burreriis* et de *Beureriis* dans le XIV<sup>e</sup> s. Ce fief a appartenu aux comtes de Die; vers 1189, il passa, par succession, à Raymond d'Agoult, dont les descendants le vendirent en 1603 à Pierre d'Armand, baron de Luz; vers 1660, il fut acquis par les de Ponnat, barons de Gresse, aujourd'hui fixés à Paris. Ce nom est synonyme de *borie*, ferme, domaine, en langued. (d'où *Laborie*, la *Boriette*, *Boérie*, etc.), *boria* et *boheira*, en b. l., dont le radical est *bur*, maison, en t., commun en com-

---

(1) SALVAING DE BOISSIEU, *De l'usage des fiefs*, 1664, p. 217.

Le nom de *Bayard* a été commun à plusieurs familles dauphinoises; il était l'équivalent de Bois ou *Boishaut*; Bontoux de *Bayart* habitait Charpey en 1284, et Chabert de *Bayart*, Allevard à la même époque. Plus anciennement, il paraît avoir été un surnom ou nom personnel synonyme de *Roux*; Martinus *Baiardus* habitait Chartres en 1080; on disait un cheval *bayard* (*bai-brun*). Ce mot, devenu *bajo*, en it., et *bayo*, en esp., se rattache au latin *badius*, *bai*.



position, dit Forstemann (p. 85), sous les formes suivantes : *buri*, *buria*, *buron*, *boer*, etc. *Boriaire*, en Languedoc, veut dire fermier ou maître-valet d'une *borie*; ce nom correspond à ceux de *Bauer*, *Beurmann* et *Burmann*. Tous ces mots paraissent se rattacher au sanscrit *pura*, maison et ville.

BEAUVOISIN, près du Buis, castrum de *Bello Vicinio* en 1293, de *Bello Vincino* en 1317 (Valbonnays, t. I<sup>er</sup>, p. 35, t. II, p. 166), a été donné en 1317 par R. de Mévouillon au Dauphin; dans le XVIII<sup>e</sup> s., ce fief a appartenu aux d'Agoult et à la duchesse de Montpezat. La BESSÉE, dans le Vercors, comme la *Baïssade*, *Bessède*, *Bessay* et peut-être *Bézaudun* (v. le § I<sup>er</sup>), rappellent des bois de bouleaux (Houzé, p. 13). Ces noms sont empruntés à la forme néo-celtique *bezó*, bouleau, en br.; *bezula*, en corn. (*bès*, en langued.), provenant d'une forme plus ancienne *bedw*, en k.; *bedu*, en gall.; *beth* et *beith*, en irl., qui ont la même racine que le latin *betula* (Pictet, t. I<sup>er</sup>, p. 217; Belloguet, t. I<sup>er</sup>, p. 148).

BÉSIGNAN, près du Buis, castrum de *Besignano* en 1293 et en 1317 (Valbonnays, t. I<sup>er</sup>, p. 35, t. II, p. 166), *Besinhanum* en 1375 (*Cart. de Montélimar*, p. 177), a été donné en 1317 par R. de Mévouillon au Dauphin. En 1331, ce fief appartenait déjà à une famille de *Bésignan*, tombée en quenouille, en 1550, dans les d'Autane ou d'Aultane; vers 1660, il passa aux Guy Pape; un demi-siècle après environ, aux d'Autane et aux Taxis du Poet, d'Orpierre, et, en 1766, il fut acquis par Joseph-Justin-Constantin Duclaux, dont la famille, déjà établie à Nyons dans le XIV<sup>e</sup> s., s'est divisée en plusieurs branches, notamment celle des BÉSIGNAN, des Chausan (éteinte à Nyons en 1828), des Larochette (éteinte à Voiron en 1811), des Marville (à Valence), et a produit un grand nombre d'officiers et de magistrats.

En 1792, Pierre-Charles-Joseph-Marie Duclaux, qualifié de marquis de *Bésignan*, fils de l'acquéreur du fief, donna le signal de la contre-révolution. Réuni à quelques royalistes exaltés, il soutint dans son château, qui fut brûlé, un siège en règle contre les troupes commandées par le général d'Albignac. M. Delacroix, p. 431, et M. Rochas, t. I<sup>er</sup>, p. 335, ont

raconté cet épisode romanesque d'une époque si féconde en événements.

Le village de BÉSIGNAN est adossé à une colline dominée par les ruines du château féodal (celui de M. Duclaux était dans le bas). Ce nom, d'après M. Mannier et M. Mowat, serait emprunté à celui d'un fondateur ou d'un possesseur et correspond à ceux de *Besancourt* (*court*, maison); *Bezencourt*; *Bezinghem* (*hem*, *ham*, hameau); *Bézigny* (Seine-et-Marne); *Basiniacum*, en l.; *Basignan* (Gers); *Bazincourt*; *Bazenville*, etc., c'est-à-dire maison, domaine de *Bazo*, *Bazin* ou *Bazen*, noms communs du Ve au XIIe s., et auxquels Ferguson (p. 181) donne le sens de guerrier (*basa* et *bisa*, combattre, en ancien norrique). L'*a* et l'*e* permutent souvent, comme dans *pater*, *père*, *mater*, *mère*, etc., et la forme primitive devait être *Baziniana villa*.

BLACONS, à deux kilomètres au midi de la Roche, canton de Grignan, était un fief dont il ne reste plus qu'un château fort en ruines, perché sur une montagne. Il est appelé *Blacos*, *Blacoz*, *Blacosum* et *Blacoziun* dans les actes des XIIIe et XIVe s. Il a donné son nom à une famille représentée en 1213 par Ponce, seigneur de BLACONS (*de Blacoso*), qui prêta hommage à R. de Mévouillon<sup>1</sup>; — en 1232 par Bertrandus et Willermus de *Blacos*<sup>2</sup>; — en 1278 par Dalmace de *Blacons* (*de Blacoso*) et par Guillaume de *Blacons*, qui prêta hommage au seigneur de Montauban; — en 1357 par Bertrand de *Blacoz*, bailli de la baronnie de Grignan<sup>3</sup>. Dans le XVe s., les *Blacons* tombèrent en quenouille dans une branche de la famille de *Forets* ou *Forest*, représentée en 1445 par Antoine et Pierre, maîtres de la monnaie de Romans : les enfants nés de cette union conservèrent les deux noms, à peu près synonymes.

---

(1) L'abbé CHEVALIER, *Inventaire de 1346*, p. 238.

(2) *Gallia christiana*, t. XVI, *Preuves*, p. 213; — *Cartulaire de Die*, p. 92. D'après une ancienne tradition de famille, Thibaud de *Blacons*, qui se distingua à la victoire de *Las Navas* (1212) et dont il est question dans *Chroniques de Tolède*, appartenait aux *Blacons* du Dauphiné.

(3) L'abbé FILLET, *Histoire de Grignan*.



Vers 1560, Hector de Forest de BLAcons, appelé souvent Mirabel par les historiens, fils de Pierre et de Marie de Vesc de Montjoux, épousa Françoise de Mirabel, fille unique de Claude, seigneur de Mirabel, près de Crest, et joignit son nom aux siens ; il donna en outre celui de *Blacons* au fief du Deveze, qui dépendait de la seigneurie de Mirabel, que les *Blacons* ont possédé jusqu'à la Révolution et qui appartient aujourd'hui à la famille de Gailhard.

Par son testament du 8 avril 1576, Françoise de Mirabel, issue sans doute de Pontius de Mirabel, qui fit en 1213 une donation à l'abbaye de Léoncel (*Cartulaire*, p. 78), institua pour héritier son mari, à condition qu'il porterait son nom et ses armes, qui étaient d'azur à trois miroirs (allusion au nom de Mirabel) et un chapeau de triomphe : sa volonté n'a pas été exécutée par ses descendants. En 1592, Hector épousa en secondes noces Louise de Priam, fille du seigneur de Condillac, dont la famille se disait issue du dernier roi d'Ilion<sup>1</sup>, et, vers 1630, la dernière des Forest de BLAcons, Jeanne, fille d'Alexandre, se maria avec Pierre d'Armand, baron de Luz. Ses descendants, qui réunissaient les noms de trois familles, étaient seigneurs de Condillac, Espenel, *Blacons* (près de Crest) et en partie de Mirabel. Charles-Jacques, marquis de Blacons, épousa, vers 1750, Madeleine de Calvière de Boucoiran, héritière pour partie des Durand de Pontaujard et des Alrics de Cornillan, qui lui apporta le marquisat de Rousset, comprenant aussi les fiefs de Saint-Pantalès, le Pègue, Venterol, Noveysan et Truinas. Leur fils, Henri-François-Lucretius d'Armand de Forest, marquis de *Blacons*, député aux États-Généraux, mort en 1805, avait deux sœurs, Mesdames d'Agoult et de Vallier, et une fille unique, Madame la comtesse d'Andigné.

Il n'est pas étonnant que de pareils enchevêtrements de noms, de familles et d'armoiries aient induit en erreur Guy

---

(1) DE COSTON, *Origines des noms*, p. 201.



Allard<sup>1</sup> et Jules Ollivier<sup>2</sup>. Ce dernier a cru à tort que Pierre et Hector de Forest de *Blacons*, appelés souvent Mirabel, qui ont joué un rôle important dans les guerres de religion, devaient leur nom à BLAcons, près de Crest, tandis qu'ils le lui ont donné, et que leurs ancêtres étaient les défenseurs et les feudataires des évêques de Die, tandis qu'en réalité ils relevaient des Adhémar de Grignan. Dans la crainte de commettre moi-même quelque erreur, j'ai demandé l'année dernière à une des personnes de cette famille des renseignements complémentaires, que je n'ai point encore reçus; je dois une partie de ceux que j'ai cités à l'extrême obligeance de M. Lacroix.

Il est d'autant plus difficile de ne pas s'égarer dans le labyrinthe relatif aux divers seigneurs du fief de *Blacons*, que les documents sont souvent en contradiction entre eux, sans doute par suite de prétentions rivales, basées sur des droits féodaux et coseigneuriaux. Il y avait encore, dans la commune de la Roche-Saint-Secret, outre le fief de BLAcons (réuni pour la justice à celui de Pontaujard), celui de la *Bâtie-Blacons* (réuni à celui de la *Buisse*). Ces deux derniers furent vendus en 1547 par les Forest de *Blacons* et les de Vesc de Comps aux de Séguins, de Valréas, pour le prix de cinq cents écus d'or sol; en 1563, ils passèrent aux Meilleuret ou Meilloret, issus des de Séguins, et dans le XVII<sup>e</sup> s. aux de Vesc de Bécone, qui les possédaient en 1789. La *Bâtie-Blacons* et la *Buisse* s'étendaient sur les deux rives du Lez, au couchant de *Blacons*.

Quant à BLAcons, il paraît avoir appartenu, dans le XIII<sup>e</sup> s., à Ponce de *Blacons* et aux de Vesc, qui relevaient des Poitiers; dans le XVI<sup>e</sup> s., aux de Vesc, aux Faure de Bologne et aux Forest de *Blacons*, par indivis; il fut vendu aux Pingré, originaires de Picardie, avec réserve expresse du nom de *Blacons*, par Jean d'Armand, baron de Luz, et acquis en 1642 des Pingré, pour 5,200 livres, par Jacques de Durand, seigneur de Pontaujard, dont la famille est tombée en quenouille, dans le siècle dernier, dans les d'Agoult et les Calvières. Par lettres pa-

---

(1) GUY ALLARD, *Dictionnaire du Dauphiné*, v.<sup>o</sup> Mirabel.

(2) *Album du Dauphiné*, t. II, p. 78.

tentes du roi datées du mois de décembre 1652, le nom du fief de *Blacons* avait été changé en celui de *Riconnières*.

*BLACONS*, la *Blache*, la *Blachère*, la *Blachette*, *Blachou* signifient chénaie (*blacha*, *blachia*, en b. l.). Raymond de Baux fut surnommé *Blacachi* ou *Blacas* (jeune chêne), à cause de sa force et de sa belle venue (1176). Les montagnes qui entourent *Blacons* sont en partie couvertes de bois de chênes : la racine de ce nom, particulier au Dauphiné et à la Provence, pourrait bien être ligurienne. Pour *Boidelean*, voir *Loux*.

*BONLIEU*, près de Marsanne, *Bonus Locus*, doit son nom à un monastère fondé par la maison de Poitiers en 1171. Ce fief a appartenu aux Poitiers, aux Adhémar de Grignan (1447) et aux Brunier de Marsanne, qui le vendirent en 1784 aux Martin-Delaporte; v. *Marsanne*.

*BOUCHET* (*Bouschet* dans le XVII<sup>e</sup> s.), près de Saint-Paul, commune autrefois presque entièrement couverte de bois, que des vignes ont remplacés, était appelé *Bosquetum* en 1262 (*Cart. de Montélimar*, p. 36), *Boschetum* en 1443, *Buschetum*, *Boquetum*, *Bossetum*. Ce nom a la même racine que les suivants : *Montboucher* (v. le § I<sup>er</sup>), le *Bouchage*, le *Bouchaud*, les *Bouches*, le *Bouchet*, *AMBOUCHET* (commune du Grand-Serre), qui veut dire près du bois (*am*, près du, en all.), et que les mots *boscus*, *bouchellus*, *boichettus*, parc, bois, hallier, en b. l.; *bouchet* et *bouchière*, en v. fr.; *busch*, en t. et en all.; *bosch*, en hol.; *bosco*, en it. On retrouve l'idée de bois dans le nom de divers quartiers de *Bouchet*, tels que *Grand-Bosquet*, *Blaches*, *Taillades*, *Garrigues*, *Barbaras*.

Il y avait, dans cette commune, une abbaye de femmes fondée à la fin du XII<sup>e</sup> s. et réunie au monastère d'Aiguebelle (*Annales*, t. I<sup>er</sup>, p. 88, 144). Ce fief a appartenu aux Adhémar de Grignan (XII<sup>e</sup> s.), à l'abbaye d'Aiguebelle et au collège d'Ancey d'Avignon; cependant, dans le XVII<sup>e</sup> s., les la Baume-Suze prenaient le titre de seigneurs de *BOUCHET*.

Le nom du hameau des *Bouligons*, près de Luc, rappelle le relai qui figure dans l'itinéraire de Jérusalem sous la dénomination de *Bologatae* ou *Vologatae*, et qui, à trois ou quatre kilomètres près, est à la même distance de Luc (d.<sup>r</sup> Long, p. 143). Je n'ai pu traduire ces noms.



BOUVANTES, dans les plus hautes montagnes du Royanais, est appelé vallis de *Bovanti* en 1192 et *Bovantium* en 1220 et 1265 (*Cart. de Léoncel*). C'est là que fut fondé, en 1144, un couvent de Chartreux, auquel le fief de BOUVANTES appartenait. Ce nom indique que les premiers habitants de cette contrée élevaient des bœufs; il en est de même de BOUVIÈRES, près de Bourdeaux, *Boveriae* en 1383, qui appartenait en 1642 à Henri du Pillhon et en 1766 à Émé de Guiffrey, comte de Marcieu; de *Boverans*, *Bouvignies*, *Bouvines*, etc. : v. la *Vache*. Les rues *Boverie* et *Chèvrerie*, à Montélimar, étaient en grande partie formées par des étables. Pour le fief de la *Brettonnière*, près de Mureils, dont le nom est emprunté à celui d'un fondateur, et qui a appartenu notamment aux Bovet et aux de Rostaing, voyez le *Bull. arch.*, 1870, p. 423.

BRETTE, près de la Motte, castrum de *Breta* en 1332, appartenait déjà, dans le XV<sup>e</sup> s., à une branche des d'Urre, à laquelle il avait donné son nom, et dont la dernière représentante, Marie d'Urre, épousa en 1673 M. de Vesc de Béconne, dont les descendants possédaient ce fief en 1789. Le nom de BRETTE a la même racine que *bret*, qui, dans le dialecte du haut Dauphiné, veut dire gorge, défilé, passage entre des montagnes : on la retrouve dans l'anc. all. : *bretten*, fendre, diviser, couper; d'où les mots *brett*, planche, *brettmayer*, maître charpentier (qui est aussi un nom d'homme), etc. *Brette* est dans une gorge dominée par de hautes montagnes.

Le Buis, castrum de *Buxo* en 1293, 1317, 1378, fut donné en 1293 par R. de Mévouillon au Dauphin, qui le lui laissa sous certaines conditions; ce bourg a appartenu aux Dauphins et au Domaine; le roi en gratifia en 1575 François de la Baume-Suze; en 1642, il fut compris dans le duché-pairie de Valentinois, donné au prince de Monaco. Le Buis, comme la *Buisse*, près *Blacons*; la *Buisse* (Isère), *Buxia* dans le XI<sup>e</sup> s.; la *Buisse-rate*, buis arrachés (*rath*, *reuth*, défrichement, en t.); la *Buissière*, etc., doit son nom à *buxus*, buis, en l.; *πυξος*, en gr.; *buxus*, *buxa*, *buxeria*, en b. l., voulaient dire aussi broussailles, *buissons* : on appelait autrefois *buissons* les bois qui avaient moins de 30 ou 40 arpents.



La CALMETTE, sur la commune de Réauville, était un fief qui appartenait, dans le XIII<sup>e</sup> s., aux Adhémar de Grignan; dans le XVII<sup>e</sup> s., il passa aux de Ferre, gentilshommes verriers; à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes, l'un d'eux se réfugia en Angleterre, où ses descendants existent encore. Une autre branche, restée au château de la *Calmette*, est éteinte, je crois, depuis une trentaine d'années. Cet ancien manoir appartient aujourd'hui à M. Adrien de la Bruyère : voir la *Lau*. Le nom de la CALMETTE, *Calma* dans les anciens actes, veut dire chaume, terre inculte, broussailles. V. *Charmes*, *Lachamp* et *Lachau*. Pour *Cerzon*, v. la *Charce*.

CHABRILLAN, près de Crest, est appelé *Chabrilanum* en 1283; *Chabreillanum* en 1292; *Caprillanum* en 1332 et en 1345; *Chabreillan* en 1421. Cet ancien fief des Poitiers, après avoir fait partie du domaine du roi, fut cédé, en 1450, à la famille de Moreton par le dauphin Louis, en échange de la coseigneurie de Pierrelatte, et érigé en marquisat, en 1679, en faveur de Joseph de Moreton. CHABRILLAN a donné son nom à une ancienne famille représentée en 1283 par Aynard, en 1338 par Rebutel et Artaud, et à laquelle paraît avoir appartenu Mathieu de *Chabreillan*, qui habitait Die en 1230; elle avait dans ses armes une tête de chèvre, et s'est éteinte dans le XVI<sup>e</sup> s. Les Moreton de CHABRILLAN ont depuis longtemps une haute position de fortune et des alliances magnifiques.

Le nom de CHABRILLAN est analogue à ceux de *Chabrignac* (Corrèze), *Cabrianecum* sur une monnaie mérovingienne, *Chabrinhacum* en 1333, ancien fief des de Geoffre ou de Geouffre; *Chevrières* (Isère), de *Capriliis*; *Chevreuse*, près de Paris, *Caprosa*, ainsi appelé à cause des chevreuils ou chèvres sauvages qui peuplaient son territoire; Saint-Michel-de-*Chabrilanoux* (Ardèche); *Chabrières*, qui paraît avoir été un nom de quartier et a été porté par Chatbertus della *Chabrarica*, qui habitait Die en 1168 (*Cart.*, p. 29); Humbertus de *Chabrieyras*, qui vivait en 1303 (*Cart. de Léoncel*, p. 320), et la famille de *Chabrières*, qui habitait Valence dans le XVI<sup>e</sup> s.; anoblée en 1645, elle s'est éteinte, vers 1840, dans les Sallmard; v. § 1<sup>er</sup>, v.° *Peyrins*. Elle avait, dans le chef de son écu, une chèvre issante d'or.

Ces noms rappellent d'anciennes *chèvreries* (*cabrieras*, en prov.) ou des quartiers spécialement destinés à l'éducation des *chèvres*. Le latin *capra*, chèvre (*cabra* et *chabra*, en prov.; *gavr*, en br.), qui a beaucoup de dérivés dans notre langue, se rattache au s. c. t. *kampra*, agile (Pictet, t. Ier, p. 368). La finale *illan* de *Chabrillan* représente le suffixe latin *ilis*, qui donne au radical un sens adjectif (Chevallet, t. II, p. 364), et la terminaison *ignac* de *Chabrignac* représente l'*ignie* du Hainaut, qui indique la collectivité, comme dans *Vergnie*, la *Vernaie*<sup>1</sup>.

CHALANCON, près de la Motte, est appelé *ecclesia de Calancone* en 1127, de *Chalancone* en 1200, 1232, 1268 et 1479. C'est le même nom que celui de *Chalancon* (Ardèche), *ecclesia Calanconis* en 1179; de *Chalançon* (Haute-Loire); de *Chalancon*, près du Bourg-Saint-Andéol; il a la même racine que ceux de *Chalamont*, près de Lyon, *Calamons* et *Calomons* (montagne du bois); la Chartreuse-de-*Chalais* (Isère), *Calesium*, qui est entourée de belles forêts; *Chaillol*, près de *Chalancon*, *Chailliol*, montagne et forêt des Hautes-Alpes; *Chaillot*, *Chalon* (Isère), *Calonum* en 1022; *Chaillac*, *Chaillans*, *Chailly*, etc. Ils dérivent tous d'un radical celtique, qu'on retrouve dans *caill* et *koill*, bois, forêt, en irl., et dans *chalaye*, bois, broussailles, en dialecte d'Auvergne; peut-être ont-ils une origine commune avec *çala*, pique, tige, branche, en sanscrit<sup>2</sup>? Voir *Jaillans*. La finale *ancon* de CHALANCON peut être traduite par le k. *ang* ou *eng*, grand (v. le § IV, v.° *Aulan*) ou être l'équivalent de l'*ingen* ou *angen* (champ, domaine) germanique; ce qui donnerait au nom le sens de grand bois ou de domaine du bois.

Isoard était seigneur de CHALANCON en 1268 (*Inventaire de* 1346, p. 237); ce fief appartenait, dans le XVII<sup>e</sup> s., aux Simiane de Truchenu, et, dans le XVIII<sup>e</sup> s., aux Villeneuve-Vence.

---

(1) CHOTIN, *Études..... sur le Hainaut*, p. 29.

(2) PICTET, *Origines*, t. II, p. 206; — BURNOUF, p. 640; — ZEUSS, p. 630, 636, 783.



254  
CHAMALOC, près de Die, est appelé *bastia de Chamalosco* en 1203 et 1293, et *castrum de Camalosco* en 1299 (*Cart. de Die*; — Valbonnays, t. II, p. 90). Ce fief appartenait déjà, dans le XIII<sup>e</sup> s., aux évêques de Die; il fut ensuite possédé par Aymar du Périer (XVI<sup>e</sup> s.) et par les d'Armand (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.), mais sans doute à titre de coseigneurie, puisque, d'après Guy Allard, les évêques en étaient seigneurs dans le XVII<sup>e</sup> s.

Ce nom est unique en France, et je ne puis le traduire d'une manière positive; on trouve *cama*, lit, dans Isidore, d'où *cama*, gîte des animaux, en esp. et en port., et *kamm*, hauteur, flanc de montagne, en tud. (Morris, p. 49); mais comment y souder la finale *oscus*, et quel sens lui donner? Je laisse cette énigme, sans pouvoir la deviner.

CHANOS, près de Tain, est appelé *villa Canosculus, Cannoschus, Chanosculus* et *Chanosculus* dans les actes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. Ce fief a appartenu aux seigneurs de Clérieu, aux Poitiers (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.) et aux Lacroix de Saint-Vallier, qui le possédaient encore en 1789. Le nom de *Chanos* a la même racine que ceux de *Chanoz* (Ain), ager *Casnensis* dans le X<sup>e</sup> s.; le *Chaney, Channay, le Chanois, le Chanoy, Chanousse* (toutes ces finales, dit Houzé (p. 44 et 62), indiquent la pluralité, la collectivité; ce qui donne à ces mots le sens de bois de chênes; *Chanas, Chanat, Chanes, le Chénois, Chénais*; peut-être *Chenavéras*, près de Saint-Montant (Ardèche), et *Chenavari*, qui domine Rochemaure (*Canavarrum* dans les anciens actes, maison ou domaine des chênes; v. § IV, v.° *Véronne*); le *Chesnoy, le Quesnoy, Sannois*, etc.

Ces noms proviennent d'un double courant résultant de deux formes primitives servant à nommer le *chêne*; ce substantif, qu'on écrivait *caisne* et *chaisne* dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. (Chevallet, t. II, p. 401), vient du b. l. *casnus*, qu'on trouve dans un texte de 867 et que M. de Belloguet (t. I<sup>er</sup>, p. 218) considère comme celtique et compare avec *kasnaidh*, bois fendu, en éc.

---

(1) GIRAUD, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 61, 98, 141, 193, 205; — t. II, p. 8; — t. III, p. 81 et 83.



et en irl. Il paraît provenir d'un thème plus ancien, *cassan* ou *cassin*, dont il sera question au mot *Chassis* (bois de chênes). La *Chesnaye*, *Chesnoy*, *Casseneuil*, *Quesnay*, le *Quesne*, *Quesnoy* viennent de *Casnus*; il en est de même du nom primitif de *Chanoz* (Ain), *Casnensis* ager dans le X<sup>e</sup> siècle.

Mais l'ancienne forme du CHANOS qui nous occupe (*Chanoscus* ou *Canoscus* du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s.) ne permet pas de la rattacher à *Casnus*. Il faut voir dans ce nom le résultat d'une modification de *tann*, chêne, en breton (d'où dérivent *tan*, *tanner*, *tanneur*, etc.), qu'on prononçait *tchann*, comme dans le nord de la France et dans la Belgique on prononce, suivant les diverses aptitudes des habitants, *chien*, *tchien*, *tien*, *quien* (M. Houzé, p. 4, 12). De même que CHANOS, la *Chanaye* (*Cassania*, en l., v. *Chassis*) et *Chanes* (de *quercu*, en l.), villages voisins de Mâcon, doivent leur nom à des chênes. La terminaison *oscus* était commune dans les noms de lieu gaulois et surtout en Dauphiné et en Provence. Elle équivalait aux autres finales celtiques *asc*, *esc*, *isc*, *usc* (Zeuss, p. 775), ainsi qu'à *ac* ou *acum*, et servait à adjectiver les substantifs. *Oscus* voulait dire aussi clos, domaine, terre cultivée, en b. l.

Le chêne, si célèbre dans la Gaule par le culte que lui rendaient les Druides, dit Sauvages, étant un de nos arbres indigènes les plus répandus, a dû recevoir différents noms, selon les divers dialectes, et ces noms, autrefois communs et appellatifs, sont devenus noms propres de lieu, à mesure que leur signification a été perdue et oubliée. Outre le nom de *Chanos*, on trouve dans la Drome ceux de *Blacons*, *Échanos*, *Derbières*, les *Garrigues*, le *Roure* et *Treschenu*, empruntés au chêne.

CHANTEMERLE, castrum de *Cantamerulis*, *Cantamerulum*, est un nom commun à deux villages; l'un est situé près de Tain, et M. de Gallier (*Bulletin*, 1870, p. 325 et 331) vient de nous faire connaître les noms des nombreux seigneurs à qui il a appartenu à partir de 1164; l'autre, qui est près de Grignan, a été possédé par les Adhémar de Grignan (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.), les des Armands (XIV<sup>e</sup> s.), les Adhémar, Madame de Romieu (d'Arles), née de Fréteau (1743), et enfin par le comte du Muy.

Ce nom est analogue à ceux de *Chanteperdrix*, *Chant-*

*alouette*, *Chanteraine* (Chantegrenouille, *rana*, en l.), etc. M. Houzé (p. 17) leur a consacré plusieurs pages.

La CHARCE, près de Remuzat, est appelé locus *Carceris* en 1269 (*Inventaire de 1346*, p. 218) et dans d'autres actes locus de *Carcere*, de *Carce*, parce que, dit M. l'abbé Isnard<sup>1</sup>, ce pays est comme emprisonné dans une couronne de montagnes. Je crois que la traduction de *Charce* en *Carcer* (prison) est le résultat d'une erreur faite par un clerc peu lettré, et qui s'est perpétuée d'âge en âge. La *Charce* est un nom semblable ou analogue à ceux de la *Charce*, près de Saint-Geoires (Isère), *Charcé* (Maine-et-Loire), *Sarceium*; *Charcey*; *Sarcey* (Rhône), *Sarçaïcus*; *Sarcé*; *Sarcy* (Marne), *Sarceium*; *Sercy* (Saône-et-Loire), *Sarciacum* et *Serciacum*; *Serche*; *Sercey*; *Cercey*; *Cerçay* (Indre-et-Loire), *Sarçayum*; *Cercy*; *Cersay*. Saint-Victor (Ardèche) est appelé, dans les actes du XI<sup>e</sup> s., Sanctus Victor de *Chancoie* et de *Jaharceu*<sup>2</sup>; cette dernière forme permet de rattacher à cette série de noms ceux de *Jarcieux* (Isère) et de *Jarcy*. SARÇON, SARZON ou SERÇON, près de Réauville (diminutif du radical), domaine qui appartient aujourd'hui aux Trappistes, était, dans le XVI<sup>e</sup> s., un fief des Bologne ou *Bolonhe*.

Tous ces noms ont la même racine que *sarçal*, broussailles, bois taillis, en v. fr.; *sarça* et *sarceda*, en port.; *zarza*, en esp.; elle paraît empruntée au basque *zartzia* et *sargoya*, qui ont le même sens<sup>3</sup>. En Espagne, la *zarzuela* est une pièce nationale, analogue aux opéras-comiques; elle doit son nom au château royal de *Zarzuela*, dans lequel on inaugura, sous Philippe IV, les représentations de ce genre. Les finales *ey*, *eium* rappellent une idée de bois (Houzé, p. 11, 62). *Cerca* veut dire clos, parc, domaine, en b. l. La famille de Rivière, du Comtat, à laquelle cherchent à se rattacher les Rivière de la Mure<sup>4</sup>,

---

(1) *Bulletin archéologique*, 1866, p. 271.

(2) GRAUD, *Preuves*, t. III, p. 23, 49, 51.

(3) DIEZ, *Étymologisches Wörterbuch*, p. 548; — POTT, p. 438.

(4) PITHON-CURT, t. III, p. 63, 78; — BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la noblesse*, 1861, p. 206.



reçut en 1166 du comte de Provence le fief de la CHARGE, qu'elle posséda jusqu'au XVI<sup>e</sup> s.; dans le XVII<sup>e</sup> s., il passa à une branche des la Tour, celle des Gouvernet, qui le fit ériger en marquisat en 1619; César, fils de René, forma alors le rameau de la *Charge* auquel appartenait Philis de la Tour-la-CHARGE, la Jeanne Darc du Dauphiné <sup>1</sup>.

CHARMES, près de Saint-Donat, est appelé *Calmen* en 995; *Chalmum* vers 1100; *Chalme* en 1174; *Chalmen* en 1283 et dans les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. <sup>2</sup>. Ce fief a appartenu aux d'Hauterive (XII<sup>e</sup> s.), aux Baternay (XV<sup>e</sup> s.); en 1602, Antoine d'Hostun l'acheta de Françoise de Baternay; en 1652, cette ancienne baronnie fut érigée en comté en faveur de Jacques Coste, président au Parlement, et passa, par succession, aux Bérenger du Gua, qui le vendirent aux Chabrières de Peyrins peu de temps avant 1789.

Ce nom et ceux de la *Calmette*, la *Chalmette*, la *Chaume*, la *Chaumette*, la *Chomette*, etc., ont la même racine que *calmus*, *calma*, *chalm*, *chalma*, *chauma*, en b. l. (*calmeilh*, en prov.), chaumes, terre inculte, hermes, broussailles, et quelquefois *chaumière*, du l. *calamus*, chaume, roseau (*καλαμος*, en gr., *kalama* et *kalamba*, en s. c. t.; Burnouf, p. 148). *Calamitas*, calamité, en l., désignait dans le principe un orage qui détruisait les blés. Dans *Chalmen*, *l* est devenu *r*, comme dans *orme*, pour *ulmus*, *titre*, pour *titulus*, etc.

De *calma* vient aussi le nom de *Choméruac* (Ardèche), *Calmeracum* dans les anciens actes (la finale *eracum*, d'origine celtique, équivaut à l'ière français, comme dans *chaumière*, *Chevrières*, *Asnière*, *Colombière*); ainsi que celui de CHAUMÉANE, CHAUMIANE ou CHOMIANE, près de Crest, traduit mal à propos, je crois, par *Calma Media* dans un acte de 1486. *Iane* ou *éane*

---

(1) Le 8 juin 1866, M. Auzias a donné communication à l'Académie delphinale d'anciens actes établissant que l'héroïne de sa province et son père ne portaient pas le nom de *du Pin*.

(2) GIRAUD, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 32; t. III, p. 149; — *Cart. de Saint-Hugues*, p. 127, 135, 146; — *Inventaire de 1346*, p. 45; — GUY ALLARD, v.<sup>o</sup> *Chalmen*.



me paraît être une simple terminaison adjectivale, équivalente à l'*iac* ou *ac* d'origine celtique, à l'*anus* latin, à l'*ignan* ou *ignies* français, etc.; v. *Taulignan*, § IV (Houzé, p. 67; Quicherat, p. 35). CHAUMIANE serait une variante de *chaumine*, chaumière, en v. fr. V. *Lachamp*.

En 1486, François de Viennois vendit à Jordanon d'Urre le château de Divajeu et le fief de CHAUMIANE; en 1600, il appartenait à Daniel de Glanne d'Urre, qui le vendit en 1613 à Antoine de Moreton de Chabrilan, dont la famille le possédait en 1789.

Le village de CHAROLS, canton de Marsanne, repose sur un massif de rochers dont le pied est baigné par le Roubion; il domine une vallée encadrée par un demi-cercle de montagnes<sup>1</sup>. Il est appelé *Carrovolis* en 956 et en 957<sup>2</sup>; *Carrovolum* dans le XI<sup>e</sup> s.; *Caravolsium* et *Charavols* en 1332<sup>3</sup>; locus de *Charolis* en 1378<sup>4</sup>; *Chairovals* dans le XIV<sup>e</sup> s.<sup>5</sup>, et *Charroux* en 1556. Ce fief, après avoir appartenu aux Poitiers et aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, faisait partie de la commanderie du Poët-Laval.

En présence des diverses formes du nom de CHAROLS, on comprend l'embarras et l'incertitude du traducteur. La première partie paraît avoir le sens de rocher ou de maison, *cair* ayant cette double signification en celtique (v. le § IV, v.<sup>o</sup> *Charens*); *car* et *caër* (ou *kaër*), pierre et maison, en br., entrent dans la composition de beaucoup de noms, tels que *Cargoët*, maison ou rocher du bois; *Carhaix*, maison ou colonie d'Aétius; *Carentoir* (pour *car en touer*), maison du couvreur ou de l'ardoisier; *Caragoude*, roche aiguë (*agoude* pour *acuta*), etc. Le nom entier actuel rentre dans la même catégorie que ceux de *Charolles* (*Cadrella* dans le XI<sup>e</sup> s.); *Carolles* (Manche);

---

(1) LACROIX, *L'arrondissement de Montélimar*, t. II.

(2) L'abbé CHEVALIER, *Chart. S. Theofredi*, p. 6 et 8.

(3) *Gallia christiana*, t. XVI; *Preuves*, p. 130.

(4) *Cart. de Montélimar*, p. 185.

(5) LACROIX, *L'arrondissement de Montélimar*, t. II.

*Carrole* (Gers); *Cayrol* (Aveyron); dans lesquels la finale paraît être un diminutif ou un simple suffixe, comme dans *Peyrol* (Gers), *Peyrole* (Tarn), etc.; mais je ne puis expliquer par aucun mot connu le *Volum* ou *Volsium* des formes anciennes<sup>1</sup>.

CHARPEY, dans le canton du Bourg-du-Péage, est appelé *Carpiacum* dans le XI<sup>e</sup> s.; *Carpei* en 1097 et en 1262; *Charpei* en 1194; *Charpeium* ou *Charpeyum* en 1242, 1277, 1284 et 1332; *Charpey* en 1240<sup>2</sup>. Cet ancien fief des Poitiers, acquis par Guillaume de Roussillon, seigneur du Bouchage<sup>3</sup>, entra plus tard dans le domaine du roi; Jean de Lattier l'acheta en 1494 (*Archives départementales*); en 1533, il appartenait, momentanément sans doute, à André de Theys (*idem*), puisqu'en 1546 les Lattier le possédaient; vers le milieu du XVII<sup>e</sup> s. la branche des seigneurs de CHARPEY tomba en quenouille dans les Clermont-Chaste, et, dans le siècle suivant, le fief de *Charpey* passa aux Caillebot de la Salle, de Normandie (aujourd'hui représentés par les comtes du Parc), par suite du mariage de Marie-Charlotte de Clermont-Chaste-Roussillon, qui épousa en 1750 le marquis de la Salle, lieutenant général.

LES NOMS de CHARPEY; les *Charpeyses* dans la Valloire; *Charpeney* (Isère), *Charpenetum* dans le XI<sup>e</sup> s.; *Charpenay*, près de Chabeuil, dont il est question dans un acte de 1282; la *Charpène* de Murz (Isère), mentionnée dans un acte de 1276; *Charpieux*; *Charpy*; les *Charpènes*; *Charpenède*; *Charpeise*; *Carpineto* (Corse); le *Charmeil*; le *Charmoy*, *Charmeium* et *Carmeium* dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.; *Charmes* (Ardèche), appelé le *Charme* en 1395, annoncent des bois de *charmes* ou dans lesquels le charme dominait. Les finales *ey*, *ay*, *oy*, *ède* rappellent presque toujours des bois (Houzé, p. 12).

---

(1) M. Houzé (page 33) publie une savante étude sur les noms dans lesquels entre la racine *car* ou *cair* (maison ou rocher). — *Woto* était un nom d'h. tud. qu'on retrouve dans *Wollmar*, et *Volcius* un nom d'h. latin.

(2) GIRAUD, *Preuves*, passim; — *Cart. de Léoncel*, p. 61 et 120; — *Gallia*, p. 129; — VALBONNAYS, t. II, p. 162.

(3) ANDRÉ DU CHESNE, p. 65.



Ces noms sont empruntés à celui du *charme*, *carpinus*, en l.; *charpe*, en v. fr.; *carpe*, en esp.; *carpino*, en it.; *carmus* et *charmus*, en b. l.; *charpe*, dans le dialecte du Berry; *charme* a formé le substantif *charmille*. Comme cet arbre était spécialement employé au charronnage, il paraît avoir donné son nom à *carbat* et *carbad*, char, en gall.; *cairb*, en irl.; à *carpentum*, en l., d'où s'est formé *charpentier*, etc. Voir Zeuss, p. 81 et 87.

Le vaste pré de Cinq-Sols, sur la montagne qui domine Hostun, était imposé autrefois pour une redevance de cinq sols au profit du seigneur.

Une partie du terrain qui s'étend de Tain à l'Isère s'appelle la plaine des CHASSIS; il y a un demi-siècle, elle était presque entièrement couverte de bois taillis essence chêne; des vignes les ont aujourd'hui remplacés en partie. Ce nom, commun à divers quartiers du Dauphiné, a beaucoup de similaires empruntés à la même racine, notamment *Cassagne*, *Cassaigne*, *Chassagne*, *Cassagnac*, *Chassagnac*, le *Casse*, *Chasse*, *Casseuil*, *Chasse-neuil*, *Chasselay* (*lay*, *laye*, bois), *Chassey*, *Chassieux*, *Vau-chassis* (vallée des chênes), etc.

Il a la même origine que *casse* et *chasse*, chêne, en roman et en prov.; *cassou*, en béarnais. Ces mots, ainsi que le b. l. *casnus*, chêne, paraissent être le résidu d'un primitif celtique, *cassan* ou *cassin* (voir *Chanos*). On le retrouve dans les anciens noms qui ont conservé leur forme primordiale, tels que *Cassinogilum* (Xe s.), *Casseuil*, près de la Réole<sup>1</sup>; *Cassiniacus* (VIIe s.), *Chasnay* (Nièvre); *Cassinomagus*, cité dans la table Théodosienne, aujourd'hui *Chassenon*; *Cassinus Mons* (Italie), sur lequel était un bois de chênes consacré à Apollon, lorsque saint Benoît s'y retira dans le VIe siècle et y fonda le monastère du Mont-Cassin; *Cassanaticum* et *Chassanaticum* en 1108, *Chassenaticum* en 1250<sup>2</sup>, aujourd'hui *Sassenage* (Isère); *Chassagniacum* (980), aujourd'hui *Chassagny* (Rhône), etc. Le

---

(1) DE SAINT-AMANS, *Mémoires des antiquaires*, t. VII, p. 149; — BLADÉ, *Pierre de Lobanner*, etc., p. 62.

(2) *Cartulaire de Saint-Hugues*, p. 150.



radical primitif de tous ces noms (et du substantif *chassis*) pourrait bien être le sanscrit *kaxa*, bois, forêt (le chêne étant considéré comme l'arbre par excellence), suivi de la terminaison latine *anus*, si commune dans l'onomatologie de la France (v. Houzé, p. 67). La villa *Cassedono*, qui touchait au quartier des CHASSIS, est mentionnée dans deux actes du Xe s. (Giraud, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 310).

CHAUDEBONNE, près de la Motte, appartenait, dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., aux du Pilhon, ensuite aux d'Urre; dans le XVIII<sup>e</sup> s., aux Ém<sup>e</sup> de Marcieu, et, en 1789, à M. de Fourville, ainsi que Bouvières et Lestellon. Ce nom est traduit par *Casabone* dans une bulle de Lucius III du 11 mai 1183, mais je crois que c'est par suite d'une de ces erreurs si communes dans les actes émanant de la cour de Rome. Il est difficile d'admettre que *casa* (maison) se soit changé en *chaude*; il paraît plus naturel de traduire CHAUDEBONNE par *calida bona*, chaude maison, chaud domaine; ce village est abrité et adossé à une colline. *Bona* ou *bonna*, construction, bourgade, domaine, entre dans la formation de plusieurs noms de lieu gallo-romains, tels que *Julio-bona*, *Augustobona*, *Bonna*, aujourd'hui *Bonn*, etc.<sup>1</sup>. CHAUDEBONNE est analogue à *Caudecoste*, *Caudeval*, etc.

Le nom de la CHAUDIÈRE, près de Saillans, *Caldaria* en 1308 et en 1401, est synonyme de *Chaufour*; autrefois, dans le Lyonnais, on disait *chauldier* et *chaudier* pour chaufournier; ce fief appartenait aux Grammont. Pour *Chaumiane*, voir *Charmes*.

CHAUVAC, près de Remuzat, *Chauviacum* en 1314, *Chovacum* en 1334, est synonyme de *Chauviac* (Corrèze), *Calviacum*; *Calviac* (Lot), *Calviacum*, c'est-à-dire domaine de *Calvus*, nom d'homme commun chez les Romains: du diminutif *Calvinus* dérivent *Chauvigny* (*Calviniacum*); *Calvignac*, *Cauvignac*, etc. Le l. *calvus* se rattache au s. c. t. *kalvāta*, chauve. CHAUVAC a appartenu aux Montauban (XIII<sup>e</sup> s.); aux Dauphins,

---

(1) B.<sup>on</sup> DE BELLOQUET, t. I<sup>er</sup>, p. 223; — BIAL, p. 187; — ZEÜSS, p. 1123; — HOUZÉ, *Revue archéologique*, septembre 1869, p. 219.

aux Montbrison (XIV<sup>e</sup> s.) et aux Achard de Ferrus (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.).

CHEVALETTE, Cort et Ubrieux, dans la commune du Buis, faisaient partie des nombreux fiefs composant le duché de Valentinois et qui appartenaient au prince de Monaco. CHEVALETTE est le même nom, sauf une légère variante, que celui de *Chevallet* ou *Chevallete*, porté par un petit fief situé près de Sainte-Colombe, canton d'Orpierre (Hautes-Alpes), acheté en 1597 par Balthazar Abel ou Abeli, dont les ancêtres avaient habité l'Italie et plus anciennement l'Espagne<sup>1</sup>. De lui est issu M. d'Abel de *Chevallet*, né en 1812, mort à Paris en 1858, après avoir publié un ouvrage très-savamment écrit sur *l'Origine et la formation de la langue française* (3 vol. in-8°).

Le grand-père de ce philologue éminent a donné son adhésion à l'assemblée de Vizille sous les noms d'Abbel de *Chevallete*, qu'on traduisait par *cava valleta*, vallée encaissée, profonde. Dans certains dialectes italiens *ca* est une contraction de *casa*; ce qui donnerait à ces deux fiefs le sens de domaine de la vallée.

CLÉRIEU ou CLÉRIEUX, près de Romans, est appelé *Clariacum* en 1052, 1091, 1101 et 1124 (Giraud, *passim*; *Cart. de Saint-Hugues*); *Clairiacum* en 1095 et en 1355; *Clareyum* en 1312; *Cleriacum* en 1416. Ce fief, important à cause de ses dépendances, appartenait déjà, dans le X<sup>e</sup> s., à la famille de *Clérieu*; dans le XIV<sup>e</sup> s., il passa aux Poitiers-Saint-Vallier, et en 1594 aux Lacroix de Chevrières, plus tard marquis de Saint-Vallier<sup>2</sup>.

Chorier<sup>3</sup> pense que CLÉRIEU doit son nom à un fondateur ou possesseur romain appelé *Clarus* ou *Clarius*; ce mot, adjectivé avec la finale celtique *ac* (pour *ek*), a donné la forme *Clariacum*, qui veut dire domaine de *Clarus* ou *Clarius*. *Clérieu* était déjà un centre d'agglomération à l'époque gallo-romaine.

---

(1) A. ROCHAS, *Biographie*, t. I<sup>er</sup>, p. 235.

(2) M. de Gallier vient de publier une *histoire*, aussi complète qu'intéressante, de la baronnie de *Clérieu* et des fiefs qui en ont dépendu.

(3) *Histoire du Dauphiné*, t. I<sup>er</sup>, p. 203.

En 1870, des travaux nécessités par la plantation d'une vigne ont mis à découvert, près du cimetière dit de Saint-Michel, des vases funéraires et d'autres objets gallo-romains. Le nom de *Claria* figure sur une inscription déposée au musée de Lyon, et celui de *Clarianus* sur des briques trouvées à Lyon, à Vienne, à Uriage et à Aix.

Les noms analogues sont *Cléry* (Loiret), *Clariacum* dans les anciens actes, peut-être le *Clarucco* des monnaies mérovingiennes; *Cleri* (Eure), *Cleriacum*; *Clairac* (Hérault), *Clairiacum*; *Clérey* (Aube), *Clariacum* et *Clareium*; *Claracq* (Basses-Pyrénées), *Claracum*, etc. L'a de *Clarus* a été changé en é dans *Clérieu*, comme dans *Clermont*, *Clerval*, etc. Beaucoup de villages de la Drome doivent, comme CLÉRIEU, leur nom à d'anciens possesseurs, notamment Bésignan, Chauvac, Genis-sieu, Grignan, Marsanne, Mazenc, Percip, Propiac, ainsi que la ville de Romans.

Le COGNIER est le nom d'un quartier situé entre Valence et Alixan; c'était autrefois un domaine très-important qui appartenait à l'abbaye de Léoncel. Il est appelé *Conner*; grangia de *Cognerio* en 1165; le *Couners*, le *Couner*, le *Coogner* et le *Coing* dans le XIII<sup>e</sup> s. (*Cart. de Léoncel*); grangia del *Coygne* en 1306 (Valbonnays, t. II, p. 128). De même que le hameau des COGNETS, près de Condorcet (Drome); *Cognières*, *Cotonaria* (Houzé, p. 78); *Cogné* (Eure-et-Loir), *Coonicum* en 1190, *Coigneum* en 1224; *Cogners*, le *Cognet*, etc., ce domaine doit son nom à l'arbre appelé *coigner* dans le XVI<sup>e</sup> s. (d'après Littré) et aujourd'hui *cognassier*, qui dérive du latin *cotoneus malus*. Plusieurs actes anciens mentionnent le bois du COING, près du COGNIER.

La CONDAMINE, la *Condomine* et la *Contamine* sont des noms communs à plusieurs quartiers du Dauphiné. Ils correspondent au b. l. *Condamina* et *Condomina*, qui désignaient primitivement une terre seigneuriale; ils sont formés de *dominium*, domaine, uni au préfixe *con*, pour *cum*, qui représente une idée d'amplification ou d'agrégation, comme dans *condominus*, co-seigneur. Les CONDAMINES<sup>1</sup>, qui, dans le principe, étaient

---

(1) *Dominium* a été changé en *damine*, comme *domina* en *dame*.



souvent indivises entre plusieurs seigneurs, ont été, plus tard, concédées à des vassaux pour être défrichées.

CONDILLAC, dans le canton de Marsanne, est appelé castrum *Condiliaci* dans un acte suspect ou faux de 1099 (*Cart. de Montélimar*, p. 15); *Condiliacum* en 1237; *Condilacum* et *Condilhacum* en 1360 (*idem*, p. 157 et 159). Ce fief, d'après la prétendue charte de 1099, aurait été inféodé par les Adhémar à Pierre d'Espenel; en 1277, il appartenait à Guillaume Adhémar et plus tard à l'abbaye de Cruas; en 1360, il passa aux évêques de Valence (*Cart. de Montélimar*, p. 159), qui le cédèrent, en 1453, à la famille de Priam. Vers 1600, une Priam l'apporta, par mariage, aux de Forest de Blacons, qui l'ont possédé jusqu'en 1789.

J'ai déjà donné<sup>1</sup> sur CONDILLAC et les Priam des détails trop longs pour les reproduire ici. Quant aux eaux gazeuses, voici comment elles ont été découvertes. Le 16 juin 1845, des groupes de fidèles se rendaient de tous les lieux voisins à l'église de Lachamp, pour assister à la consécration d'une chapelle élevée en honneur de saint Régis. Quelques-unes de ces personnes firent halte au pied du mont Givode, et aperçurent un mince filet d'eau coulant sur le bord desséché du torrent. L'une d'elles en recueillit une gorgée dans le creux de sa main, la but et se récria sur sa saveur toute particulière. La nouvelle de cette découverte se répandit de suite dans le village de Lachamp, et la plupart des pèlerins allèrent sur les bords de la Lène pour vérifier l'exactitude du récit qu'ils entendaient. Les eaux reçurent d'abord dans le pays le nom de *Saint-Régis*, auquel Mathieu (de la Drome), qui acheta la source, substitua quelques années après celui de *Reine des eaux de table*.

Le nom de CONDILLAC paraît emprunté à un radical commun aux langues celtiques et germaniques; on le retrouve, *peut-être*,

---

(1) *Origine des noms propres*, p. 202 et 461. — M. de Gallier (*Bulletin archéologique*, 1870, p. 63) a fait connaître l'histoire de la maison forte de *Condillac*, près de Clérieu (Drome), qui appartenait aussi à la famille de Priam.

dans le mot *condita*, qui déjà, dans le VI<sup>e</sup> s., désignait une division territoriale<sup>1</sup>; dans les noms de *Candé* et de *Condé*, confluent, qu'on rencontre dans plusieurs provinces (*Condate* dans les anciens actes, de l'ancien breton *kendatt*, confluent); dans le mot *canton*, coin, angle, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. (comme la rue des *Quatorze-Cantons*, à Valence), et quartier de ville ou de pays, dans le XVII<sup>e</sup> s.; *kant*, coin, angle, formé par des rivières ou des montagnes, limite, bord, en tud., en hol., en dan. et en suéd.; *kante*, en all.; *kent*, en ang. sax., comme le comté de *Kent*, qui forme un coin ou angle opposé à celui de la Cornouaille; *kant*, en br.; *cantus*, *cantonus*, coin, quartier, pays, territoire, en b. l., qui a le même sens que *khend*, en hindoustani, et *kund*, en indo-anglais.

La permutation des voyelles et des consonnes de la même série étant très-fréquente, on peut regarder les noms suivants comme rigoureusement équivalents : *Candas*, *Condat*, *Candé*, *Condé*; — *Candiac*, *Candeil*, *Candillac*, *Candilly*, *Cantillac*, *Cantigny*, *Condillac*, *Contilly*, *Contigny*; — *Cantoin*, *Canton*, *Condon* (Ain); *Condeloc*, *Condeluoc* et *Condelev* étaient, dans le IX<sup>e</sup> s., de petites paroisses de Bretagne. *Illus* et *illa* sont des diminutifs gaulois et latins assez communs dans les noms d'homme et de femme, tels que *Toutillus*, *Tasgillus*, *Domitilla*, *Flaccilla*, etc.; ce qui donnerait à *CONDILLAC* la signification de petit coin, petit canton, petit territoire, soit à cause de la position de ce modeste village, caché dans des replis de montagnes, ou du peu d'étendue qu'avait primitivement ce fief, représenté aujourd'hui par une commune de deux cents âmes<sup>2</sup>.

254 CONDORCET, près de Nyons, appelé *Condorcetium* dans deux actes faux ou suspects de 980 et de 1141 (Pithon-Curt, t. I<sup>er</sup>,

---

(1) *Condita* peut se rattacher aussi à *conditum*, magasin, entrepôt, venant de *condere*, fonder.

(2) Cette traduction est due à MM. Mowat et Péan; elle est préférable à celle que je proposais, tout en la considérant comme *très-hypothétique*, et d'après laquelle la seconde partie du nom, au lieu de représenter un diminutif, aurait été le mot ibérien ou ligurien *illi*, village.



p. 280), desquels il résulterait que les Caritat étaient comtes de *Condorcet*; *Condorcesium* en 1291 et 1309; *Condorcessium* en 1388, est formé de deux racines : la première est commune entre ce nom et celui de *Condillac*; on pourrait la traduire par confluent, *CONDORCET* étant adossé à une colline au pied de laquelle deux petits torrents réunissent leurs eaux. Quant à la seconde, on la retrouve dans une série de noms, tels qu'*Orçay*, *Orcet*, *Orcemont*, *Orcevaux*, *Ors*, *Orsan*, *Orsay*, *Orsel*, *Urçay*, *Ursel*, etc.; mais elle reste à l'état d'énigme. Peut-être quelques-uns de ces villages rappellent-ils le souvenir des ours? *CONDORCET* n'a d'autre similaire que *Condors* (Aveyron), dont il paraît être le diminutif.

Abstraction faite des deux actes de 980 et 1144, *CONDORCET* appartenait, dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., aux princes de Baux (*Pithon-Curt*, t. I<sup>er</sup>, p. 45; t. IV, p. 318 et 326) et, dans le XV<sup>e</sup> s., à Imbert de Baternay, favori de Louis XI, et aux Poitiers, seigneurs d'Allan (*Lacroix*, t. I<sup>er</sup>, p. 400); en 1552, Sébastienne de Poitiers l'apporta à Henri de Caritat, son mari, dont les descendants le possédèrent jusqu'en 1789.

*CONFOULENT* ou *COUFOULENT* était un petit fief situé au confluent de l'Isère et du Rhône. Il appartenait, en 1586, à Pierre de Mottes, et dans le siècle dernier à une branche de la famille Bancel, venue, dit-on, d'Italie, anoblie en 1685 par une charge de conseiller au Parlement (*Bulletin*, 1870, p. 320), et aujourd'hui représentée par MM. de Gailhard. M. Désiré Bancel, député de Lyon, est issu d'une autre branche. *CONFLANS*, près de Tain, est une ancienne demeure seigneuriale qui doit son origine et son nom à Jean de *Conflans*, favori de Louis XI, originaire de Saintonge; cette terre appartient à M. le commandant Degros<sup>1</sup>. Le nom de *CONFLANS* rentre dans la classe de ceux dont l'étymologie paraît être en contradiction avec leur position topographique.

La *COCCOURDE*, dans le canton de Marsanne, date du règne de

---

(1) Pour l'histoire des seigneurs de *Conflans*, voyez l'article publié par M. de Gallier dans le *Bulletin archéologique*, 1870, p. 77.



Louis XIV, et a commencé, dit-on, par une auberge située sur la grande route et ayant pour enseigne : à la *courge* d'or, *coucourde*, en patois dauphinois, du latin *cucurbita* : COUCOURDIER, terrain planté de courges, est le nom d'une rue de Montélimar.

CURNIER, près de Nyons, se trouve dans l'angle formé par le confluent de l'Eygues et d'un autre cours d'eau : ce village est appelé castrum *Curneerii* et *Cornerii* en 1293 (Valbonnays, t. II, p. 166 et 169; — *Inventaire de 1346*, p. 221); *Curneerium* en 1317. Ce fief a appartenu aux Mévouillon (XIII<sup>e</sup> s.), aux Dauphins (XIV<sup>e</sup> s.), aux de Baux, à Imbert de Baternay (1478), aux princes d'Orange; en 1789, c'était la propriété des Raimond de Mourmoiron, marquis de Modène, qui habitaient le Comtat.

CURNIER est peut-être le *Cornierium* dont il est question dans la *Cartulaire de Saint-Victor*, à la date de 1035. Ce nom paraît emprunté à un radical qui a le sens de coin, angle, confluent, quartier, pointe, cap, corne; on le retrouve dans presque toutes les langues de l'Europe; de l'autre côté du Rhin il est commun en composition sous la forme de *horn*, qui veut dire aussi rocher aigu, aiguille (Forstemann, p. 47, 71, 111). La *Cornouaille* (*Cornwall*, coin ou corne des Gaulois, des étrangers) est ainsi appelée parce que les Anglo-Saxons considéraient comme des étrangers les indigènes qui s'y étaient réfugiés. *Corneria* et *cornerium*, en b. l.; *cornière*, *cornaut*, en v. fr.; *corner*, en anc. ang., signifient coin, angle; telle est la signification de la rue *Cornerie* à Valence; la rue *Corneroche*, à Montélimar, devait son nom à une roche ou pierre servant de chasseroue à un coin ou à un angle.

DERBIÈRES, dans le canton de Marsanne, est un village dont la fondation ne paraît pas remonter à plus de trois siècles; il a sans doute emprunté son nom au quartier sur lequel on l'a onstruit, et qui le devait lui-même à des chênes. Il est formée du même radical que *derf* ou *derw*, chêne, en br. (*derwek*, *derwenek*, *chênaie*); *derw*, en gall.; *dero* et *deru*, en anc. corn.; *dervum* et *dervus*, en b. l. (*dervée*, *chênaie*, en v. fr.); on le retrouve dans *dâru*, *taru*, bois, arbre, en s. c. t. (*derevo*

et *darwo*; en russe et en illyrien<sup>1</sup>. Le chêne semble avoir été désigné ainsi comme l'arbre par excellence; les *dervones* ou *dervonae fatae*, qui devaient leur nom aux chênes, étaient les dryades gauloises.

Le sanscrit *dāru* désignait quelquefois aussi le pin ou le sapin<sup>2</sup>, appelé *derb* ou *darb*, en dialecte suisse<sup>3</sup>, mot qui entre dans la formation de divers noms de lieu de ce pays, cités par M. Gatschet, et peut-être dans ceux de *Derbon* et de DERBOUSIÈRES, dans les hautes montagnes de Lus-la-Croix-Haute, et de la forêt de *Durbon*, qui en est peu éloignée : c'est au milieu de ces magnifiques sapins que fut fondée, dans le XII<sup>e</sup> s., la chartreuse de *Durbon*, *domus Durbonis*, dont le nom reproduit à peu près exactement ceux de *Dorbons*, *Dorbeins* et *Dorbein* cités par Gatschet.

On peut donner d'autres exemples de cette double signification du même radical dans les langues indo-européennes, notamment *tann*, chêne, en breton, et *tanne*, sapin, en allemand; elle est due sans doute à ce que les descendants des Aryas n'avaient pas conservé une idée bien précise de l'arbre que désignait le mot racine dont ils se servaient, et qu'ils l'ont appliqué de préférence aux arbres ou à la forêt situés près de leurs maisons.

Quant à l'étymologie de DERBIÈRES, elle ne peut pas être douteuse; les chênes abondent encore sur son territoire; la terminaison *ière* indique un produit du sol, comme dans *Posières*, *Fromentière*, *Avenière*. Les noms similaires sont : la forêt de *Derf* (Champagne), *Dervensis saltus*; *Moutier-en-Der* (Haute-Marne), *Dervensis pagus*; *Darbières* et le bois des *Darboussières* (Ardèche); le *Serre-Darbon*, près de Charpey; *Derboux* (Vaucluse), ancien fief des Montdragon, appelé castrum de *Darbusiis* en 1236; *Darbosum* en 1284 : la finale de *Derboux* a le même sens que celle de DERBIÈRES, *osus* rappelant en latin une idée de pluralité, comme dans *herbosus*, *spinosus*, *petrosus*, etc.

---

(1) et (2) PICTET, t. I<sup>er</sup>, p. 214; — ZEUSS, p. 8; — DIEFENBACH, p. 318; — JAL, *Glossaire nautique*.

(3) *Orts-etymologische Forschungen*, p. 193.



divin?

Le DEVEZ, le DEVOIS, la DEVÈZE sont des noms communs à divers quartiers de la Drome; ils ont la même racine que *devesia*, *devesium*, *devesum*, en b. l., lieu dans lequel il est défendu de faire paître les troupeaux : on disait, dans le XII<sup>e</sup> s., choses *devées*, pour choses défendues.

DIE, *Dea Vocontiorum*, *Augusta Dea* : *Dia* et *Diia* dans les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., devint, sous Auguste, une colonie romaine, et plus tard un fief appartenant aux évêques; on y a trouvé beaucoup d'antiquités. MM. Long<sup>1</sup> et Greppo<sup>2</sup> pensent que *Die* a pu exister avant la conquête sous le nom de *Dea Andarta*, déesse *Andarta*, divinité protectrice des Voconces, connue par plusieurs inscriptions toutes trouvées à DIE. Les Romains, suivant leur habitude, ont ou substitué peu à peu au culte d'*Andarta* celui de Cybèle, la grande déesse, qui devint à Die, comme à Lyon, l'objet d'une vénération toute particulière, ou toléré, en y ajoutant le nom de l'empereur Auguste, le culte de la déesse *Andarta Augusta* considérée comme inoffensive<sup>3</sup>.

Cette divinité paraît être d'origine orientale, si l'on en juge d'après son nom, identique avec celui de l'*Antarta* du pays de Chet; déesse syrienne, récemment découverte sur les monuments de l'Égypte<sup>4</sup>. Quelques auteurs l'assimilent cependant à l'Andrastè ou Andatè, déesse de la victoire chez les peuples de la Grande-Bretagne, dont il est question dans Dion Cassius (LXII, 6 et 7).

DIEULEFIT est appelé *castrum de Dieu-le-fit* en 1269 (Valbonnays, t. II, p. 162); *locus Dei-fecit* en 1329 et 1435; *Dioulophés* en 1332 (*Gallia*, t. XVI, *Preuves*, p. 130); *castrum de Deofecit* en 1360. Un acte faux de 833 (*Cart.*, p. 11) gratifie de ce fief un Adhémar et Pithon-Curt (t. III, p. 456) en donne la co-

---

(1) *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, p. 107.

(2) *Eaux thermales de la Gaule*, p. 190.

(3) ALLMER, *Bull. arch.*, 1867, p. 455.

(4) ROGET DE BELLOGUET, t. III, p. 262; — DE ROUGÉ, *Revue archéologique*, avril 1866, p. 273. — Voir encore : BELLOGUET, t. I<sup>er</sup>, p. 119, 210; — DIEFENBACH, p. 230; — ZEÜSS, p. 78; — TAYLOR, p. 226; — PICTET, *Revue archéologique*, juillet 1868, p. 15.



seigneurie à Guy de Vaesc (Vesc), qui vivait dans la première moitié du XII<sup>e</sup> s.; ce qui paraît très-douteux. En 1269 et en 1381, DIEULEFIT appartenait, pour partie au moins, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et relevait des Poitiers; d'après l'acte de 1332, les Poitiers le possédaient à charge d'hommage en faveur de l'évêque de Valence; en 1435, Raymond de Vesc (de Vaesco) en était coseigneur (*Cart. de Die*, p. 138), et la branche des Vesc, seigneurs de Comps, éteinte dans les Leriget de Lafaye, l'a possédé jusque dans le siècle dernier. Ce fief passa alors aux Chabrilan, qui, en 1760, plaidaient contre les consuls de DIEULEFIT en reconnaissance de leurs droits, qu'ils tenaient, disaient-ils, de tous les précédents seigneurs du lieu.

M. Robin, curé de *Dieulefit*, mort en 1869, avait fait de longues et patientes recherches sur l'histoire des communes du canton; mais il n'a jamais rien découvert relativement au nom et à l'origine de *Dieulefit*, où l'on a trouvé des antiquités romaines, et qui est construit presque au pied de la montagne de *Dieu-grâce*, autre nom mystique rappelant ceux de *Dieudonné*, *Dieulivol*, *Dieulidon*, *Dieulouard* (Meurthe), dont les anciennes formes, *Deulewart* (1163), *Dieulewart* (1270), signifient : Dieu le garde, et enfin *Yezd-Khâst* (Perse), qui veut dire : Dieu l'a voulu. Ce nom de *Dieulefit* pourrait avoir été donné par le prieur de la commanderie du Poët-Laval, lors des premières constructions élevées dans cette localité, dont il était déjà seigneur, du moins pour partie, en 1269.

Notons en passant que dans presque toutes les langues indo-européennes le mot *Dieu* est emprunté au sanscrit *daïvas*, dont la racine est *div*, briller; ce qui prouve que la vue du soleil a fourni la première idée de la divinité <sup>1</sup>.

DIVAJEU, sur un coteau, près de Crest, est appelé de *Deo Adiuva* dans le XI<sup>e</sup> s.; *Devajua* en 1145, 1178, 1193, 1198, 1214, 1219 et 1238; *Devajuda* et *Divajuda* en 1201; *Dievajua*

---

(1) MULLER, *Nouvelles leçons*, t. II, p. 162; — PICTET, t. II, p. 653; — BURNOUF, p. 329.

en 1245; *Dief Adjua* dans l'*Inv. de 1277*, p. 10; de *Deiadjutorio* en 1274, 1334, 1378<sup>1</sup>. Quant à la forme *Devavia* d'un acte de 1146, donnée dans le *Gallia, Preuves*, p. 186, elle est le résultat d'une erreur, et le même acte, imprimé dans le *Cart. de Die*, p. 34, porte *Devajua*. Quelques-unes des *Preuves* du *Gallia* contiennent des noms altérés; ainsi, dans un acte de 1332 (p. 129) on lit *Vannavesium* pour *Vaunavesium*; *Befaudinum* pour *Besaudinum*; *Conils* pour *Tonils*; *Rochani* pour *Rollani* (la Bâtie-Rolland); *Baudania* pour *Vaudania* (la *Vaudaine* ou *Valdaine*).

DIVAJEU, de même que *Dieulefit*, paraît être un nom mystique, synonyme de *Diusajude*, fief des Basses-Pyrénées, appelé Ostau de *Dius-Ayde* en 1385. On doit le traduire par *diva ajuda*, divine aide, divin secours; *ajuda*, aide, en prov. et en port.; *ayuda*, en esp.; *ajuto*, en it., du latin *adjutare*, aider: la forme *Deiadjutorium* est une modification latine du nom primitif; il rappelle sans doute, m'écrit M. Chotin (de Tournai), à qui je dois cette explication, quelque chapelle consacrée à la Vierge, honorée dans certains endroits sous le nom de Notre-Dame de *bon secours*; la chapelle de *Divajeu* est cependant placée sous l'invocation de Saint-Blaise.

Dans le XII<sup>e</sup> s., DIVAJEU appartenait partie à Arnaud, seigneur de Crest, et partie à l'évêque de Die; il passa aux Poitiers et en 1277 aux Adhémar de Grignan; en 1486, François de Viennois vendit à Jourdain ou Jourdanon d'Urre, dont la branche tomba en quenouille dans les de Glanne et plus tard les Morier, le château de *Divajeu* et le fief de Chaumiane; dans le XVII<sup>e</sup> s., ce château appartenait aux *Sibaud* de Saint-Ferréol, issus d'un notaire de Sinard (1334) et établis plus tard à Die; enfin, dans le XVIII<sup>e</sup> s., DIVAJEU, Chaumiane et Lambres étaient la propriété des Lattier de Bayanne.

ÉCHANOS ou ESCHANOS, ÉCHENOS sont des noms communs à plusieurs quartiers de la Drome; ils veulent dire près des chênes

---

(1) GIRAUD, *Preuves*, t. III, p. 45; — VALBONNAYS, t. I<sup>er</sup>, p. 121; — *Cart. de Die*, p. 4, 9, 24, 34; — *Cart. de Léoncel*, p. 52, 68; — *Cart. de Montélimar*, p. 183; — *Inventaire de 1346*, p. 219.

v. *Chanos*); le radical est précédé du vieux mot *ès*, contraction de *en les*, dans les, près des, qu'on retrouve dans *ès-science*, *ès-mains*, etc., et dans les noms de lieu *Échannay*, *Échenoz*, *Esquennoy*, *Estaneux* (tan, chêne), etc.

Je crois que le nom d'ÉCHEVIS, *Eschavis* dans le *Pouillé* de Die (XIV<sup>e</sup> s.), *Eschavisium* en 1496, peut être traduit d'une manière analogue et signifie : dans le creux, dans la vallée. Il s'est formé du latin *cavus*, comme *cavain*, *cavin*, *chave*, *cave*, lieu creux, tranchée, en v. fr.; *chavia*, dans le dialecte de Namur; dans le XIII<sup>e</sup> s., on disait chesne *chevé*, pour chêne creux; *Chevroche* (Nièvre) est appelé *cava roca* et *cava rupes* dans les actes latins; *quewette*, petite vallée, dans le Hainaut (Chotin, p. 387). La vallée d'ÉCHEVIS, encaissée dans de hautes montagnes, faisait partie du marquisat du Pont-en-Royans, qui appartenait aux Sassenage et en dernier lieu aux Bérenger, qui les représentent. La finale *is* désignait peut-être la Vernaison, qui coule au fond de la vallée; *Chavis* devrait donc être traduit par rivière encaissée, *cavus rivus* : pour *is*, cours d'eau, v. *Isère*, § III. Je propose l'étymologie d'*Échevis* comme une hypothèse.

M. Houzé a bien voulu appeler mon attention sur *Épaone*, qui, d'après lui, doit être placé à *Albon*. Examen fait de la question, je suis de son avis, et je crois que M. Delacroix (p. 65) est dans l'erreur, lorsqu'il place ÉPAONE à *Épinouse*. Charvet<sup>1</sup>, Chorier, Macé<sup>2</sup>, Lacroix, Berthin, Dessaix ont soutenu avec raison qu'*Albon* (v. le § I<sup>er</sup>) représente l'antique *Épaone*. Je me bornerai donc à résumer les motifs donnés par ces auteurs.

ÉPAONE, dit saint Avit, était un point central pour les vingt-cinq prélats du royaume de Bourgogne, lorsqu'il les engagea en 517, à se rendre in parochiâ *Epaonensi*, qui appartenait alors à l'église de Vienne; les empereurs en gratifièrent plus tard le comte *Abbon* (*Abbo comes*); en 831, sur la demande d'Abbon, le vicus ÉPAONIS fut restitué à l'église de Vienne par Louis-le-

---

(1) *Histoire de l'Église de Vienne*, p. 118 et 643.

(2) *Guide de Saint-Rambert à Voiron*, p. 34.



Débonnaire. Cet acte mentionne deux églises ruinées sous le vocable de Saint-André et de Saint-Romain ; or, l'église d'*Albon* est consacrée à saint Romain, et l'on voit dans cette paroisse les ruines de l'ancienne église de Saint-André.

Un acte, fait vers 860, caractérise mieux encore la position d'ÉPAONE. Arlulfus donne à l'église de Vienne des biens qu'il possède dans le Viennois, in agro *Ebbaonensi*, in villâ et loco ubi dicitur *Anarioni* (*Annairon*, à 3 kil. d'Albon). Enfin, d'après un acte passé vers 887<sup>1</sup>, Barnoin cède villam Mentulam et aliam villam nomine *Ebbaonem* ; or, Mentula est Mantaille, à 3 kil. d'Albon.

On s'explique facilement comment l'ÉPAONE du VI<sup>e</sup> s. est devenu l'*Ebbaone* du IX<sup>e</sup> s.; mais le changement d'*Ebbaone* en *Albon* est plus difficile à comprendre. Est-il dû au souvenir du comte *Abbon* qui avait possédé ce fief ? A-t-on substitué à un ancien nom qui n'offrait peut-être plus aucune signification un autre nom qui en différait peu et dérivait d'un radical qui a fourni un contingent considérable à l'onomatologie de la province ? Je signale le problème sans pouvoir le résoudre.

On a voulu rattacher le nom d'ÉPAONE à celui d'*Épona*, déesse des chevaux et des palfreniers, dont il est question sur plusieurs inscriptions trouvées dans les Gaules. Il est emprunté au radical celtique *épo*, cheval (*ἵππος*, en grec), commun en composition dans les noms d'homme<sup>3</sup>. Je crois que c'est une

---

(1) H. DE VALOIS, p. 608.

(2) V. le § I<sup>er</sup>, v.° *Albon*. M. Péan (*Revue du Lyonnais*, mai 1867, p. 365) pense que les radicaux primitifs d'*Albain*, *Alpe*, etc., étaient *ar ben*, *ar pen*, le mont. *Ar* (le) est devenu *al*, comme dans *Alvernia* pour *Arvernia* (Auvergne). V. *Archiane*, au § III. *Arpenaz* (Savoie) a conservé l'ancienne forme du nom, dont *Albenas* ou *Aubenas* (Ardèche) est une forme moderne. Pour compléter ce qui est relatif à ALBON, disons qu'il s'appelait *Albonnum* en 1052 (Giraud, t. III, p. 6) et castrum *Albionis* en 1079 et 1107 (*Hist. des Comtes de Forez*, p. 127, 145; Charvet, p. 661), et qu'il est peu probable que ce soit l'*Albenno* et l'*Albinno* des triens mérovingiens. Les noms d'*Aups* (Var) et *Aps* (Ardèche) étaient castrum de *Alpibus* dans le XIV<sup>e</sup> s. (*Cart. de Montélimar*, p. 147).

(3) PICTET, *Origines*, t. I<sup>er</sup>, p. 346; — *Revue arch.*, 1864, p. 311; 1865, p. 109; — BELLOGUET, t. I<sup>er</sup>, p. 79, 232; — DIEFENBACH, p. 336.

erreur : cette traduction, très-naturelle, quand il s'agit d'appellations individuelles, qui devaient être souvent empruntées aux chevaux par les Gaulois, comme elles le sont encore par les peuples modernes<sup>1</sup>, ne me paraît guère applicable à ÉPAONE et ne permet pas d'expliquer les lettres *ao* de ce mot.

*Epaona* ou *Epauna* était aussi le nom d'un bourg voisin d'Agaune (Valais) où fut martyrisée la légion thébaine en 302. Abstraction faite du préfixe, dont nous parlerons plus tard, on peut l'identifier avec les suivants : *Arpavon* (Drome), locus de *Arpaone*, en l., qui veut dire le mont; *Montpahon*, fief que les princes de Baux possédaient en Provence dans le XIV<sup>e</sup> s.; *Montpaon* (Aveyron) et *Monspao* ou *Monspavo*, aujourd'hui *Montpont* (Dordogne), qui offrent l'idée de montagne deux fois répétée; *Ponet*, sur un coteau, près de Die, *Paonetum* en 1210, diminutif du radical; *Bans*, sur une hauteur, près de Givors, appelé in *Baone* en 873 et apud *Baonem* vers 1097<sup>2</sup>; *Baon* (Yonne), les *Baons* (Seine-Inférieure), *Banon* (Basses-Alpes).

Ces noms paraissent formés du même radical celtique que *Bannes*, *Baynes*, *Penne*, *Vans*, etc. (v. le  $\frac{1}{2}$  1<sup>er</sup>, v.<sup>o</sup> *Ben*), qui veulent dire montagne. Comme le son de l'*a* se rapprochait beaucoup de celui de l'*è*, on employait souvent ces deux lettres l'une pour l'autre (*pater*, *père*, etc.); aussi les noms de *Baon*, *Paon* sont synonymes de ceux de *Béon* et de *Péon*, communs à plusieurs villages situés sur des hauteurs, et *Béon* (Yonne) est appelé in *Baione* en 519.

*Eb*, *ep*, *ev* étaient des préfixes celtiques qui voulaient dire sur le, près du; ils correspondaient à l'*up* angl. et scand., qu'on trouve dans *Upton*, *Upsal*, *Upland*; à l' $\epsilon\pi\acute{\iota}$  grec, emprunté au sanscrit *api*, sur, au-dessus<sup>3</sup>. *Épaone* représente donc exactement les noms de *Surmont*, *Surjoux*, *Ober-Alpe*,

---

(1) DE COSTON, *Origine des noms*, p. 376, 389.

(2) *Cart. de Saint-André-le-Bas*, p. 217; — *Cart. de Saint-Hugues*, p. 50. — La permutation des lettres *b* et *p* a lieu fréquemment.

(3) MEIDINGER, p. 32; — BURNOUF, p. 34; — MORRIS, p. 34. — Citons encore  $\epsilon\psi\omicron\varsigma$ , hauteur, en grec.

*Oberstein* : ce qui convient à la position d'*Albon*, dont l'ancien château dominait la plaine de la Valloire, et à celle d'*Épône*, près de Mantes, village construit en amphithéâtre et près duquel existe un dolmen.

ÉPINOUSE ou ÉPINOUZE, près de Moras, est appelé *Spinosa* en 999<sup>1</sup>, *Espinosa* en 1267<sup>2</sup>; ce village n'a donc rien de commun avec l'*Ebbaone* de 887; quoi qu'en dise Delacroix (p. 65), son nom est synonyme d'*Épinaie*, *Espinasse*, *Espinous*, qui sont aussi des mots usités dans divers dialectes. Le fief d'ÉPINOUSE appartenait, dans le siècle dernier, au président de Murat.

ÉRÔME, près de Tain, est appelé *Éraume* et *Érazme* en 1266, d'après un inventaire plus récent<sup>3</sup>, et *apud Heramen* en 1470 (*Archives dép.*). Cet ancien fief des Dauphins, après avoir fait partie de la baronnie de Serves, a passé aux Lacroix de Saint-Vallier, qui l'ont possédé jusqu'en 1789. M. Chotin pense qu'*Heramen* est une altération ou une mauvaise lecture d'*Eremum* ou *Heremum*, lieu *herme*, inculte; ἔρημος, en gr.; *era*, en b. l.; *irana*, en s. c. t., qui ont pour racine de même qu'*ermite*, *ermitage*, etc., *ira*, terre, en s. c. t. (*ire*, en irl.; *erde*, en all., etc.; v. le § 1<sup>er</sup>, v.<sup>o</sup> *Aleyrac*). Dans un acte de 1055<sup>4</sup>, on mentionne l'église de Saint-Julien *ad Heremum*, aujourd'hui *Lerms*, arr. de Vienne. ÉRÔME est situé au pied d'une chaîne de collines en grande partie incultes.

EYROLES, près de Nyons, paraît être le lieu appelé l'église de Sainte-Marie *de Arrolas*, diocèse de Die, dans une bulle de Lucius III, du 11 mai 1183. C'est le mot provençal *airola*, champ, domaine, jardin; *airal*, en lang.; *airie*, en dialecte du nord; *ayrale*, *ayrallium*, herme, aire, en b. l., dérivant du latin *area*, qu'on retrouve dans le nom des villages appelés *Ayrolles*, *Airel*, *Eyres* et *Araules*. Dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le fief d'EYROLES appartenait aux Bertrand de Pellissier. V. *Aleyrac*, § 1<sup>er</sup>.

---

(1) et (2) CHARVET, p. 271; — *Inventaire de 1346*, p. 68.

(3) A. GAISE, *Cartulaire de Saint-Vallier*, p. 19.

(4) L'abbé CHEVALIER, *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*, p. 265.



ESPELUCHE paraît avoir fait partie, dans le XII<sup>e</sup> siècle, des possessions des Adhémar; en 1328, cette terre appartenait à Louis de Poitiers et à Giraud Adhémar; ce dernier céda ses droits à Pierre de Vesc, qui, en 1344, devint seul seigneur de ce fief : ses descendants, qui ont formé plusieurs branches, l'ont possédé jusqu'en 1789 (voir *Lau*). Dans les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., le nom latin était indifféremment *Spelucha* et *Speluchia*, et quelquefois *Espeluca*.

Il paraît avoir plusieurs similaires en France; on peut citer ESPELUCHE (Dordogne), *Speluca*, *Spelucha*, *Speluchia* et *Espeluchia*<sup>1</sup>; la *Speluque*, ancien ermitage de la commune de Montfort (Gard); *Speluca* en 1085 et en 1246<sup>2</sup>; l'*Espelucque* et les *Espelucques*, grottes du dép. du Gard; *Espalungue*, commune de Laruns (Basses-Pyrénées); *Spelunca* en 1154, et *Speloncato* (Corse). Ces noms paraissent empruntés aux mots *spelunca* ou *spelaeum*, grotte, caverne (σπήλυγξ, σπήλαιον, en gr.) : en b. l. *spelaeum* voulait dire aussi cellule, ermitage. Telle paraît être la véritable signification du nom d'ESPELUCHE, près de Montélimar, dont l'origine serait due à quelque ermitage ou chapelle. Peut-être même cet ermitage (dont il ne reste pas de trace) avait-il été creusé dans la montagne rocailleuse qui est à deux ou trois cents mètres du village.

ESPENEL, près de Saillans, *Spennel* en 1210, *Espenellum* en 1274 et en 1332, a appartenu aux Poitiers, aux de Lers (XV<sup>e</sup> s.), aux Darbon, appelés souvent Dalbon (XVI<sup>e</sup> s.), et en dernier lieu aux Grammont. Ce nom, comme celui d'*Épinouse*, est dû à des broussailles et paraît être un diminutif de *Spina*.

EYMEUX, près de Romans, a appartenu aux de Lionne, aux Tallard, aux Sassenage et aux Bérenger : il est appelé *Aymuec* en 1273 et *Emuscum* dans le XIV<sup>e</sup> s. Peut-être ces formes bizarres sont-elles empruntées aux noms d'h. tudesques *Émé*, *Ayme* ou *Aymon*, communs dans le moyen âge ? Pour *Eyroles*,

---

(1) V.<sup>o</sup> DE GOURGUES, *Noms anciens de lieu du département de la Dordogne*, p. 115.

(2) *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I<sup>er</sup>, p. 593, et t. II, p. 639.

v. *Érôme*. Les FAURES, les *Fauries*, la *Farge* rappellent des forges ou fabriques, et *Ferrassières* et *Ferrières*, des mines de fer.

FAY d'Albon, *villa Faia* en 1058, *Faynum* en 1461, a appartenu aux Saint-Vallier, aux Valernaud (1688) et aux de Murat. Ce nom, comme ceux de la FAYE, la *Fayette*, le *Fayet*, la *Fayolle*, les *Faysses*, la *Fage*, le *Faget*, etc., vient de *fagus*, hêtre ou fayard; φαγός, en gr.; *fav* et *fao*, en br.; *fagia*, *feigna*, *faia*, en b. l.; *fay* et *fau*, en prov. L'arbre qui produit des *faines* (*fagus*) et celui qui produit des glands (φαγός), paraissent avoir emprunté leur nom au sanscrit *bagh*, manger (φαγῆν), parce que sans doute les premiers habitants avaient souvent recours à ces fruits.

FÉLINES est un nom commun à neuf villages de France : FÉLINES, près de Bourdeaux, qui a appartenu à Jarenton (1293), dont les descendants ont pris le nom de leur fief (*Archives*, E. 796), aux Poitiers (XIV<sup>e</sup> s.) et aux Clermont-Montoison (XVIII<sup>e</sup> s.), s'appelait *de Filinis* en 1178, *Felinas* en 1332, *Fellinum* en 1339, *de Felinis* en 1360. Le nom latin de *Félines* (Ardèche) était *de Felinis*, et celui de *Félines* (Hérault), *Fellinae* et *Felinae* du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Il paraît dériver de *figlina*, poterie, en l. *Figlinae* était une *mutatio* située au nord de Saint-Vallier, sur l'emplacement de laquelle on trouve beaucoup de débris de poteries.

La commune de FIANCEY est au midi de celle de Valence, mais aucune agglomération de maisons ne porte ce nom, et l'église de la paroisse est à Portes. FIANCEY est aussi le nom d'un village situé entre la Paillasse et Livron; il paraît fondu dans le même moule que celui de FIANÇAYES ou FIAN SAYES, ancienne paroisse qui occupait la partie méridionale de la commune de Chatuzanges.

Il est question de cette dernière localité, sous le nom de *Finzaias*, dans deux actes qui paraissent être du XI<sup>e</sup> s. 1; elle est

---

(1) GIRAUD, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 213; — t. II, p. 66; — t. III, p. 115. — C'est par erreur que dans le t. I<sup>er</sup> on a écrit *Cruzaias*, et dans le t. III, *Cinzaias*.

aussi appelée *Finzaiæ* en 1195, *Finçayes* en 1280, *Finzaias* en 1293<sup>1</sup> et enfin locus *Finsayarum* en 1525, époque à laquelle elle appartenait aux Beaumont, seigneurs de Barbières; depuis, ces deux fiefs paraissent avoir toujours été possédés par la même personne<sup>2</sup>. Quant aux deux FIANCEY, situés à sept ou huit kilomètres l'un de l'autre, on peut être embarrassé quelquefois pour savoir auquel doivent être attribués les noms latins; mais comme la commune a remplacé l'ancienne paroisse de Saint-Gervais, dont l'église (aujourd'hui en ruines) était près de la Vache, c'est en général à celui-ci qu'il faut les appliquer. On trouve *Finciacum* en 1157<sup>3</sup>, *Finzeum* en 1179<sup>4</sup>, *Fynsey* en 1360 et *Finceassium* en 1483 (*Arch. dép.*), et quelquefois *Fin-saisium*; quant à la forme *Franciacum* de l'acte de 1238, je la considère comme le résultat d'une erreur de lecture dont on trouve d'assez nombreux exemples dans le volume publié par M. Hauréau.

25 On voit la grande ressemblance présentée par les anciens noms de FIANÇAYES et de FIANCEY, auxquels on peut comparer celui de *Fonzaicum*, localité inconnue des environs de Romans, dont il est question dans un acte du XI<sup>e</sup> s. (Giraud, t. III, p. 11) et qu'on appelle *Fonzanum* dans le t. I<sup>er</sup>, p. 139: la véritable forme pourrait bien être *Finzaicum* et désigner FIANÇAYES.

Tous ces noms sont lettre morte pour moi, et je ne puis les traduire. Ils paraissent avoir la même racine, probablement celtique, que *Ventia* (des Allobroges), *Vence* (*Vencia* et *Ventium*); *Vincey* (Vosges), *Vinciacus*; *Vençay*, près de Tours (*Venciacus*, *Vençaium*, *Ventiacum*), et peut-être que le Mars *Vincius* ou *Vintius*, honoré en Provence. (On peut citer aussi *vinceium*, oseraie, en h. l.) *Fiancey*, près Valence, a appar-

---

(1) *Cartulaire de Léoncel*, t. 1<sup>er</sup>, p. 64, 245, 282.

(2) En 1634, Louis de Basemont était qualifié de seigneur de *Fiansayes*.

(3) *Gallia*, t. XVI, *Preuves*, p. 104.

(4) *Cartulaire de Saint-Victor*, t. 1<sup>er</sup>, p. 9; — *Idem de Saint-Chaffre*, p. 33.



tenu aux évêques (XIII<sup>e</sup> s.); à Guillaume, bâtard de Poitiers; à François d'Urre (1464); aux de Silve ou de Sylve (Silvio dans les actes latins) dans le XVI<sup>e</sup> s., et aux de Rostaing (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.); mais les de Bressac y possédaient aussi des droits féodaux.

FLANDAINES OU FLANDÈNE était un château fort et un fief important situé près de Saint-Jean-en-Royans. Dans le XI<sup>e</sup> s., il appartenait déjà à une famille de ce nom, que Guy Allard dit éteinte depuis 1474<sup>1</sup>; en 1374, Louis de Poitiers le céda, ainsi que Saint-Nazaire, à Charles de Poitiers-Saint-Vallier; dans le XVI<sup>e</sup> s., il passa aux de Lionne<sup>2</sup>; dans le XVII<sup>e</sup> s., aux Cara, et, dans le XVIII<sup>e</sup> s., il fut compris dans la duché-pairie d'Hos-tun-Tallard. Le nom latin était de *Flandenas* en 1138; de *Flandin* dans le XI<sup>e</sup> s. et en 1108; de *Flandenis* en 1132 (M. Giraud, t. III, p. 124, 140, 46, 119, 152). On le retrouve dans celui de *Flandina*, sœur de Rogus, qui habitait Noyarey (Isère) en 1110 (*Cart. de Saint-Hugues*, p. 155); il rappelle celui de *Flandus*, qui habitait Voreppe en 1231 (*Inv. de 1346*, p. 133).

Comme on ne rencontre pas en France de nom analogue, il est probable qu'il a été altéré. La forme primitive était peut-être *Blandaine* ou *Blandène*, qui rappelle les noms de lieu *Blandin*, *Blandainville*, *Blandignac*, etc., qu'on peut traduire par maison de *Bland* ou *Blandus*. Ce dernier nom veut dire doux, caressant; le premier est tudesque et veut dire blond (Ferguson, p. 397); *Flandina*, sœur de Rogus, aurait eu un nom synonyme de *Blandine* ou de *Flavie*.

FOURCINET, près de Luc, est un diminutif de *fourc* ou *fourcq*, angle formé par deux chemins (carrefour, quatre angles), passage, gorge; *forca*, en b. l.; *furca*, en l.; *furgge*, en dialecte suisse. L'entrée de la petite vallée de FOURCINET est fermée par deux rochers qui ne laissent qu'un étroit passage au cours du torrent. V. § 1<sup>er</sup>, v.<sup>o</sup> *Rochefourchat*.

---

(1) Anne de Flandènes, femme de Charles de Charbonneau, est morte à Montélimar en 1673.

(2) L'abbé VINCENT, *Lettres historiques sur le Royans*, p. 189.

Le FRAISSE ou le FRAYSSE, près de Grignan, et le Fangeat formaient, vers 1500, un seul tènement d'environ 250 hectares; il appartenait, d'après M. Devez, à la branche des de Vesc d'Espeluche. Dans le XVIII<sup>e</sup> s. M. Gallet de Coulange, comme abbé commendataire d'Aiguebelle, se qualifiait de seigneur de Réauville, de Montjoyer et du FRAYSSE. Ce nom, comme ceux de *Fragnoles*, *Fraissinet*, *Frayol*, *Fresnoy*, *Frasne*, *Frasse*, *Frachon*, *Freschet*, *Frenolet*, *Fraisnet*, et un grand nombre d'autres, est emprunté à celui du frêne, *fraxinus*, en l.; *fraisinus*, *frassinus*, *frasnea*, en b. l.; *fraisse*, *fraiche*, *frau*, en prov.

La fontaine de N. D. de FRÉNAU, qui domine Marsanne, est appelée *Frénault* (*ault* pour *altus*, haut) dans un acte de 1487. Ce nom n'a rien de commun avec celui de la déesse des mariages, *Frea Nondina*, de M. Mésangère, dont M. Delacroix (p. 537) a accueilli avec trop de facilité les rêveries mythologiques.

Deux énormes pièces de canon, sur lesquelles on remarque des caractères russes et l'aigle à deux têtes, sont debout, comme deux colonnes, de chaque côté de la porte de l'église de N. D. de FRÉNAU. Voici l'origine de ce bizarre *ex-voto* : le 8 septembre 1855, quatre prélats, accompagnés d'un grand nombre de prêtres et de douze ou quinze mille pèlerins ou curieux, étaient réunis à Marsanne en honneur de la pose de la première pierre de la nouvelle église. Vers midi, au moment où nos héroïques soldats s'élançaient dans Sébastopol, un des officiants, M.<sup>sr</sup> Thibaut, évêque de Montpellier, suivant une version, M. le curé Belle, suivant une autre version, après une éloquente prière adressée à la Reine du ciel, pour qu'elle voulût bien protéger nos armées, ajouta qu'au moment où il parlait nous devons peut-être à sa puissante intercession le succès de nos armes en Crimée. Dans le but de consacrer le souvenir de cette prédiction si heureusement réalisée, M. de Montluisant, de Marsanne, alors capitaine d'artillerie, a obtenu du Gouvernement le don de ce singulier trophée venu de Sébastopol.

GENISSIEU, près de Romans, fut donné en 696 par Ephibius à l'église de Vienne, et vers 907 au monastère de Saint-Barnard;

il fut acquis en 1638 par M. de Lionne et en 1709 par M. de Chabod ou de Chaboud (*Bull. arch.*, 1867, p. 138), qui le légua à sa veuve, née Lattier de Bayanne, et, vers 1750, par Bally ou Bailly de Bourchenu (v. *Triors*).

Les noms étaient *Geniciacum* en 696, 887 et 1060; *Gineciacum* en 909; *Giniciacum* en 995, 1068 et 1100; *Genetiacum* vers 1149; *Jeniceu* vers 1164<sup>1</sup>. MM. Houzé et Péan pensent, avec raison je crois, que ce nom est synonyme de ceux de Saint-Genis ou Saint-Geniès, si communs en France; Saint-Genix (Savoie) est appelé Sanctus *Genesisius* en 1023<sup>2</sup>. Ils sont empruntés à ceux de *Ginecius* ou de *Genesisius*; ce dernier a été porté par six saints de la primitive église, dont trois étaient nés en Auvergne. L'un d'eux, notaire et greffier, fut martyrisé à Arles dans le III<sup>e</sup> s.; un autre était évêque de Lyon en 659. GENISSIEU veut donc dire domaine de *Genesisius*; ce nom paraît dériver de *gwen*, *gwin*, *gin*, blanc, beau, en br., suivi de la terminaison adjectivale *es* ou *os*.

GENSAC et par altération JANSAC, près de Luc, fut acquis en 1227 par l'évêque de Die, du sire de Mévouillon; en 1329, il appartenait à Guigues de Morges; en 1558, Anne Brotin l'apporta en dot à Georges d'Urre, son mari; il passa par mariage aux Monteynard; dans le siècle dernier, ce fief appartenait aux Gilbert, qui en portaient le nom et qui sont, je crois, éteints. Les anciennes formes étaient *Genzac* en 1200; *Gensac* et *Genzacum* en 1227; *Genciacum* et *Gentiacum* dans le XIV<sup>e</sup> s. Ce nom est commun à huit villages du midi de la France; l'un d'eux est sans doute la *colonia Gencianica* des environs de Marseille, dont il est question dans un document de 818<sup>3</sup>; c'est presque le même nom que celui de la forêt de GENSIAC, au levant de Montfroc (Drome). Il veut dire domaine de *Gens*, *Genz* ou *Gentius*; ce dernier nom était commun chez les Romains;

---

(1) GIRAUD, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 27, 28, 87, 25, 143, 40, et t. III, p. 74, 144, 148.

(2) *Cartulaire de Saint-André*, p. 155.

(3) *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 638.



d'après Pline, *Gentius* aurait découvert les propriétés thérapeutiques de la *gentiane*; il voulait dire bien né (gentem habere, avoir de la naissance); de là les mots *gentil*, *gentilhomme*, etc. *Gentius*, de Divajeu, vivait dans le XI<sup>e</sup> s., et *Gentio* d'Urre, en 1193.

GIGONS, au nord de Crest, adossé à une montagne, a appartenu aux Poitiers (1163, 1421); aux de *Gigord*, qui habitent, depuis deux ou trois siècles, les environs de Largentières; aux d'Arbalestier (XVII<sup>e</sup> s.), aux de Roux et aux Clerc de la Devèze (XVIII<sup>e</sup> s.) Ce village est appelé castrum de *Gigorz* en 1163 et 1165 (*Cart. de Die*, p. 20 et 35); *Gigorz* en 1169, 1185, 1214 (*Cart. de Léoncel*); de *Gigoriis* en 1210; *Guigorcium* en 1297; *Gigorcium* en 1332; *Gigortium*. — *Gigors* (Basses-Alpes) se nommait *Jugornae* et *Jugurnae* dans le XI<sup>e</sup> s. (*Cart. de Saint-Victor*), et plus tard *Gigorniae*, *Gigornz* et *Gigorz*. Je n'ai pas trouvé d'autre nom analogue; aussi, en présence de ces diverses formes, je ne sais comment le traduire. M. Mannier incline pour un radical ligurien; M. Chotin, pour un nom d'homme : ceux de *Wig*, *Wuigo*, *Wigo*, *Gigo*, *Guigo* étaient communs en Dauphiné dans les X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.; mais je ne puis expliquer ni la finale *ors*, ni la forme *Jugornae*. Mon embarras est le même en présence du mot l. *jugum*, hauteur, montagne, que rappelle la première partie de *Jugurnae*.

GLANDAGE, près de Châtillon, a appartenu aux Artaud (XIII<sup>e</sup> s.), à Claude de Theys (1500), aux de Lhère ou de Laire de Guiffrey (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.) et aux Simiane-Esparron (XVIII<sup>e</sup> s.). Ce nom, castrum de *Glandagio* en 1224, paraît rappeler un droit de *glandage* (*glandagium*) concédé par les anciens seigneurs. D'après Dalloz<sup>1</sup>, ce mot était employé très-souvent dans le sens de dépaiissance ou panage; ce qui explique comment on rencontre peu de chênes à GLANDAGE. Quant à la haute montagne du GLANDAS, près de Die, où il y a de vastes pâturages, on n'y trouve que des hêtres, des pins et des sapins.

GOUGNE, près de Dieulefit, est un village en voie de formation;

---

(1) DALLOZ, *Répertoire*, t. XXV, N.° 1547.

la première maison a été construite, il n'y a pas un siècle, par un nommé GOGNE : ce mot, en v. fr., veut dire joue, et par extension joufflu, comme *gogne* et *gognard*; il vient du s. c. t. *gona*, groin (Burnouf, p. 233).

GOUVERNET, près du Buis, a appartenu aux Mévouillon, aux Dauphins, aux Olivier (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.) et aux Sylve ou Silve, auxquels ont succédé les la Tour, par suite du mariage de Madeleine de Sylve avec Pierre de la Tour (1510) : ses descendants ont conservé ce fief jusqu'en 1789. Le nom était *Gouvernetum* et *Governet* en 1284 (Valbonnays, t. II, p. 118, 169), *bastida de Governeto* en 1293 (*Inventaire de 1346*, p. 221). Ce nom, dit M. Péan, signifie probablement lieu ou domaine des vernes. *Gau*, *gow*, *gowe*, *gouw* sont des radicaux germaniques et sans doute celtiques, très-communs en composition avec le sens de pays, territoire, domaine; ils correspondent au γῆ ou γᾶ grec, au *gavia* s. c. t. (Pictet, t. II, p. 15, 63, 405) et au *ghaia* et *ghia* hébreu (Gesenius, 209). GOUVERNET serait un nom analogue à ceux de *Gauville*, *Gauvilliers*, *Gouville*, *Landecourt*, *Landeville*, que le nom du village de *Maison-des-Champs* (Aube) traduit textuellement. GOUVERNET est, en effet, dans un vallon d'où sortent beaucoup de sources et où les vernes sont très-abondants.

GRANE, canton de Crest (sud), a appartenu aux Poitiers (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.), aux d'Urre et aux Grimaldi, ducs de Valentinois (1642, 1789). On rencontre la forme unique *Grana* en 1173, 1277, 1332, 1449. Ce nom, comme ceux de *Granoux* (probablement formé de *granosus*, fertile en grains); *Granieu*, *Granicae* en 902 (la terminaison *icus* ou *ica* est purement géographique); *Graincourt* (*grani curtis*), *Grainville*, *Graney*, paraît venir de *granum*, grain, céréales; *greun*, en br.; *gran*, en irl. *Granea*, grange, en b. l., a dû se modifier en *Grana*, *Grane*. M. Delacroix (p. 514) dit que le blé est la principale production de la commune; ce qui ne l'empêche pas de donner asile à l'étymologie de Mésangère, d'après lequel GRANE doit son nom à *Granée*, nymphe des bois.

GRIGNAN appartenait déjà, dans le XII<sup>e</sup> s., à une branche des Adhémar; en 1732, Madame de Simiane, fille du dernier Adhé-

mar Castellane, vendit le comté de Grignan au maréchal de Félix du Muy, pour le prix de 436,841 livres déléguées aux créanciers<sup>1</sup>.

255 Les anciennes formes de ce nom sont aussi nombreuses qu'embarrassantes à concilier entre elles; les voici : *Graignanum*, 1247, 1296, 1309; *Gragnhanum*, 1277, 1341; *Greynhanum*, 1277, 1341, 1378; *Grasinanum* et *Gresinanum*, 1290; *Grainhanum*, 1309; *Graynhanum*, 1342, 1352, 1375, 1392; *Graynhan*, 1400; *Grenihanum*, 1492; *Grignanum* et *Grinianum* dans les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.<sup>2</sup>. On trouve encore, mais sans indication de date ou de source, *Gradignanum* et *Graigna*<sup>3</sup>.

Ne pouvant résoudre le problème, j'ai comparé ces diverses formes avec d'autres noms analogues, tels que : *Aquægrani* (Aix-la-Chapelle); *Grinincum* et *Griniacum* (Grasse); *Grinnibus* et *Grinnes*, stations romaines situées près du Rhin; *Granencum* vers 1100 (Saint-Romans — Isère); *Griniacum*, qui, à l'époque romaine, désignait le territoire situé en face de Vienne, de l'autre côté du Rhône, et sur lequel se trouvaient les *Griniacenses* ou *Grenencenses monasteria*, presque tous consacrés par saint Avit, et que rappelle le nom du bourg de Grigny<sup>4</sup>; et enfin *Gragnano* en 905, et *Gradanum* en 1115, aujourd'hui Grézan, commune de Nismes<sup>5</sup>.

Cette comparaison n'a guère élucidé la question, et, après avoir protesté contre l'Apollon *Gryneus* de Mésangère, qui n'a jamais eu de temple à Grignan, je me borne à faire de simples

---

(1) AUBENAS, *Histoire de Madame de Sévigné*, p. 509.

(2) *Cartulaire de Montélimar*; — VALBONNAYS; — *Inventaire de 1346*, — *Gallia*, etc. — On regarde comme faux l'acte de 833 dans lequel on lit la forme moderne de *Grignanum*.

(3) L'abbé NADAL, *Essai historique sur les Adhémar*, p. 14; — PITHON CURT, t. IV. — Pour l'histoire de *Grignan*, voir aussi : l'abbé FILLET, *Histoire des Adhémar de Grignan*, 1870.

(4) GUY ALLARD, t. I<sup>er</sup>, p. 598; — MERMET, *Histoire de la ville de Vienne*, t. II, p. 73; — MONFALCON, *Histoire de la ville de Lyon*, t. I<sup>er</sup>, p. 50; — BOITEL, *Album du Lyonnais*, t. II, p. 19.

(5) *Dictionnaire topographique du département du Gard*, p. 103.



rapprochements de mots pouvant peut-être convenir à quelqu'un des noms, sans s'appliquer aux autres. Dérivent-ils, comme *Grane*, du radical *gran*, céréales? Rappellent-ils le culte de l'Apollon ou Dieu-Soleil des Gaulois, appelé *Grannus* sur plusieurs inscriptions, et qu'on croit avoir été invoqué spécialement à Aquægrani, où il était identifié avec la vertu des eaux? On retrouve le radical qui a formé son nom dans *greian*, soleil, en kimr.; *grian* et *greine*, en gall. et en irl.; dans *Greine-Knocke* (collines du soleil), sur lesquelles les Irlandais célébraient des fêtes solaires; dans *ghrina*, chaleur solaire, et *ghrini*, soleil, en sanscrit<sup>1</sup>. De *ghrina* paraît dériver *krinn*, sec, aride, desséché, en br. (et sans doute en celtique), duquel pourrait bien s'être formé quelqu'un des douze *Grigny* ou *Grignan*.

MM. Houzé, Mannier et Péan inclinent pour rattacher GRIGNAN à un nom d'homme, et c'est l'hypothèse la plus vraisemblable. On devrait alors le traduire par maison ou domaine de *Granius*, et la forme primitive aurait été *Graniana* (villa) ou *Granianus* (fundus), peu éloignée de *Graignanum* et *Graghanum*; v. 2<sup>er</sup>, v.° *Geyssans*. Le nom de *Granius* était assez commun chez les Romains et dans le midi de la Gaule. On le retrouve notamment à Arles, sur un monument dédié à Lucius *Granius*<sup>2</sup>; à Lyon, sur deux inscriptions s'appliquant à un marchand de vin et à un potier; une autre mentionne le nom de femme *Grania*<sup>3</sup>.

Plusieurs quartiers s'appellent l'HAYE et les HAYES : ce nom vient du b. l. *haya* ou *haga*, bois, parc, clos; *hay*, en t. et en all.; *haya* et *hagi*, en scand., désignaient l'enceinte de terre, plantée de bois vif, dans laquelle se retranchaient les Normands; c'est de là que dérive le mot *haie*.

---

(1) Am. THIERRY, *Histoire des Gaulois*, 6<sup>e</sup> éd., t. I<sup>er</sup>, p. 101; — PICTET, t. II, p. 309 et 670; — DIEFENBACH, p. 363; — MULLER, *Nouvelles leçons sur la science du langage*, t. II, p. 93; — A. MAURY, *Croyances et légendes de l'antiquité*, p. 243; — BURNOUF, p. 233.

(2) *Mém. des antiq.*, t. IX, p. 235.

(3) Alphonse DE BOISSIEU, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 400, 433, 511.

255  
Le coteau de l'HERMITAGE doit son nom à un *Ermitage* construit en 1223 par Henri-Gaspard de Sterimberg, à son retour de la croisade faite contre les Albigeois<sup>1</sup>.

HOSTUN appartenait, dans le XIII<sup>e</sup> s., aux évêques de Valence et à plusieurs autres coseigneurs, notamment aux d'*Hostun*, qui relevaient des Dauphins (*Inv. de 1346*, p. 48, 50); plus tard, cette famille posséda seule ce fief, qui passa à la branche des *Hostun-Claveyson* et ensuite à celle des *Hostun-Tallard*. En 1712, le mandement d'*Hostun*, qui comprenait dix paroisses, fut érigé en duché-pairie en faveur du maréchal d'*Hostun-Tallard*; le duc d'*Hostun*, petit-fils de ce dernier, mourut sans enfant en 1755, et les fiefs qui composaient son duché passèrent à sa cousine germaine, la marquise de Sassenage, née de Sassenage, morte en 1787, laissant cinq filles, dont l'une a épousé le marquis de Bérenger<sup>2</sup>.

HOSTUN était appelé *Augustidunum* en 1057; *Ostedunum*, 1174, 1240, 1437; *Austeun*, 1189; *Osteunum*, *Osteu*, 1234; *Augustidinum*, 1238; *Osteun*, 1246, 1248; *Austhedunum*, 1334; *Austudunum*, 1336; *Hostodunum*, 1371; *Hostedunum*, *Hosteu*, *Austun*, *Autun*<sup>3</sup>. Ce nom, comme celui d'*Autun* (*Augustodunum*, en l.; *Austun*, dans le XV<sup>e</sup> s.), veut dire colline ou camp d'Auguste (v. § 1<sup>er</sup>, v.° *Tain*); mais l'histoire est muette sur le parrain de ce village.

JAILLANS, canton du Bourg-du-Péage, a appartenu aux du Puy-Montbrun (1700) et à Madame Leriget de la Faye (1766). Ce village est appelé *Jalhanum* en 1215; *Jaillans* en 1236; *Jailhas* en 1240; *Jallas* en 1251; *Jallians* en 1280 (Giraud; —

---

(1) A. DU BOYS, *Album du Dauphiné*, t. II, p. 124; — REY, *Monographie viticole du coteau de l'Hermitage*, p. 4. — La surface de ce coteau est d'environ cent hectares et produit à peu près deux mille cinq cents hectolitres de vin. L'ermitage se nommait probablement *Sterenbergh*, montagne des étourneaux, en tudesque.

(2) A. DE TAILLAS, *Notice historique sur l'ancienne communauté de Tallard*, 1868.

(3) GIRAUD; — *Cart. de Léoncel*; — *Invent. de 1346*; — VALBONNAYS; — *Arch. départementales*; — DUCHESNE, etc.

*Cart. de Léoncel*). D'après Delacroix (p. 430), l'église primitive aurait été construite en 777 sur le lieu où fut tuée une bête féroce qui désolait le pays, *alors couvert de bois* <sup>(1)</sup>.

Le nom de JAILLANS, ainsi que ceux de la *Jaille*, la *Jaillette*, *Jailleux* (Isère), *Jalliacum*, *Jaillères*; le fief des *Jailles* (Hautes-Alpes), qui appartenait aux Sinard; le *Jaillet*, au N. E. de Taulignan; *Jailly* (Nièvre), *Jaliacum* dans le Xe s.; *Jaillon* et *Jalès* (Ardèche); *Caillaux*, les *Caillats*, la *Caille*, *Cailly*, etc., vient d'un radical qui veut dire bois : on le retrouve dans *caill* et *coill*, en irl. (bois, forêt); *guailen*, bâton; *gaule*, *jalon*, en corn.; *gualen*, en br.; *jalière* et *jala*, bois taillis, en prov. (v. § V, v.° *Chalancon*; — Houzé, p. 107; — Zeuss, p. 301). Pour *Jansac*, voir *Gensac*.

— Le JAS est un nom commun à beaucoup de quartiers situés dans la partie montagnaise de la Drome; la grande JASSE est près de la Motte-Chalancon. Il rappelle le lieu où l'on faisait parquer et coucher les troupeaux. De même que le b. l. *jacia*, *jassium*, *jassite*, il se rattache au l. *jacere*. PONTAUJAS ou PONTAUJARD est un ancien fief situé près de Taulignan : il a appartenu aux Poitiers (1332), aux Blacons et aux Borrel ou Borel (XVI<sup>e</sup> s.), aux Durand de *Pontaujard* (XVII<sup>e</sup> s.). L'un d'eux fit construire, vers 1700, à Montélimar un hôtel, acquis plus tard par M.<sup>sr</sup> de Condorcet, évêque de Gap et de Lisieux; le cardinal de Bernis l'habita pendant son exil; il appartenait à M. le marquis du Puy-Montbrun-Rochefort, décédé en 1871, après avoir transmis légalement son nom, qui allait s'éteindre avec lui, à ses deux petits-fils, MM. de Cotton et de Rocher de Labaume (7 avril 1867).

L'ancien manoir seigneurial de PONTAUJARD, qui doit la première partie de son nom à un pont sur le Lez, est aujourd'hui la propriété de M. Descours; mais il a perdu son cachet pri-

---

(1) D'après la tradition locale, cette bête était une *jaille*; ce mot, qui désigne, en dialecte dauphinois, une espèce de loup-garou ou d'animal féroce et dangereux, paraît dériver de *gwall* ou *gual*, méchant, nuisible, en br.; *gwzl.*, en gall. (*malus* en latin).



mitif par suite de nouvelles constructions. Les Durand sont tombés en quenouille, dans le siècle dernier, dans les d'Agoult, les des Alrics de Cornillan et les de Calvières (v. *Blacons*).

En 1332, PONTAUJARD est appelé Pons *Aujart* et ad Pontem *Augart* (*Inv. de 1346*, p. 76); dans les anciens actes on trouve souvent Pons *al Jars* ou ad *Jarrum*; dans Pithon-Curt, *Pontaujard*, et sur la carte de l'État-Major, *Pont au Jas*. Cette dernière forme paraît trop moderne pour être prise comme le type primordial de ce nom, assez difficile à traduire. Vient-il de *jard*, *gard*, jardin, clos, ou de *jars*, oie (*garz*, en br.)? Ou bien, ce qui est beaucoup plus probable, l'a-t-on emprunté à un membre ou à un homonyme de la famille *Aujard*, du Graisivaudan, éteinte en 1484. Ce nom, formé de la même racine qu'*Auger* et *Augier*, et dont *Augardis*, qui habitait Chartres en 1101, est une variante, figure sous le nom de mansus de *Aujardâ*, situé près du Buis, dans une charte de 1060<sup>1</sup>, que M. le commandant Mowat a eu l'obligeance de me signaler. Plusieurs hameaux du haut Dauphiné s'appellent aussi *Aujard* et les *Augears*: *Aujarde* de Sassenage testa en 1261 (*Inv. de 1346*, p. 109).

La JONCHÈRE, qui domine un petit cours d'eau, près de Meymans, était un château fort, démantelé, vers 1375, par le capitaine Beauregard. Ce fief, qui avait appartenu aux Forest ou Forêts, issus de maîtres de la monnaie de Romans, en 1445, passa, par suite de mariage, aux du Puy-Montbrun, aux Pape de Saint-Auban, aux Leriget de la Faye et aux la Tour-du-Pin. JONCHÈRES, près de Luc, a appartenu aux d'Agoult (XIV<sup>e</sup> s.) et plus tard aux évêques de Die. Ces noms sont dus aux jones qui poussent dans ces quartiers.

Saint-Donat est sans doute d'origine romaine : son nom était JOVINZIEUX, vicus *Jovinziacus* en 894<sup>2</sup>, époque à laquelle il était appelé aussi Saint-Donat. Ce bourg a appartenu aux évêques de Grenoble, au baron de Faussigny (1315), à Humbert II, à

---

(1) *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 71.

(2) J. MARION, *Cartulaire de Saint-Hugues*, p. 65; — J. OLLIVIER, *Album du Dauphiné*, t. IV, p. 157.

la maison de Saluces (1428), aux prieurs de Saint-Donat, à René de Baternay (1526); il fut acquis en 1602, avec Charmes, Margès, etc., par Antoine d'Hostun<sup>1</sup> et fit partie du comté de Charmes, possédé par les Coste, Bérenger et Chabrières de Peyrins. Le nom de *Jovinziacus* paraît emprunté à celui de Jupiter, auquel on y avait sans doute consacré un temple. 295

LABOREL, près de Séderon, a appartenu aux Gruel (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.), aux la Tour-Gouvernet (1606) et aux Achard de Ferrus de Sainte-Colombe (XVIII<sup>e</sup> s.). Ce village est appelé *Laborellum* en 1317 (Valbonnays, t. II, p. 166); ce nom, de même que celui de LABORIE, paraît dérivé du b. l. *laboria*, terre nouvellement défrichée ou travaillée.

LACHAMP, canton de Marsanne, appartenait aux Adhémar (XIV<sup>e</sup> s.) et aux abbés de Cruas. Ce village est appelé *Calma* en 1179 et *Lachau* dans les actes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. Les noms latins de Lachau, canton de Séderon, étaient *Calma* en 1209, 1217, 1289 (Valbonnays, t. I<sup>er</sup>, p. 49; t. II, p. 52) et *Chalma* dans l'*Inventaire de 1277*. LACHAMP et LACHAU signifient donc chaume, terre inculte, hermes ou chaumière (v. *Charmes*, § V). L'article a fini par s'incorporer avec le substantif, comme dans les noms de *Loriol* (§ IV), *Larnage* (§ V). LACHAU a appartenu aux Mévouillon, aux Adhémar (du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s.), aux du Puy-Montbrun, aux Piégros ou Puygros et aux la Tour-Montauban.

LADREIT ou LADREYT, nom commun à plusieurs quartiers et à diverses familles du Dauphiné et surtout du Vivarais, rappelle une exposition au midi; c'est peut-être une altération d'*endrech*, endroit, bon côté d'une chose, ou de *drech*, droit, en face du soleil. C'est le contraire d'*Ubac* ou *Lubac* (pour l'*UBAC*), exposé au nord (*obag*, en catalan; *bacio*, en it.), peut-être d'*opacus*, sombre, ombragé. *Ubac* désigne quelquefois les champs écartés, par opposition à *curtil*. ad d'orient

Saint-Christophe de LARIS, près du Grand-Serre, de *Laricio*, de Bosco, en l., vient de *larix*, mélèze (*learach*, en éc.). 295

---

(1) LÉON GONTIER, *Notice sur Saint-Donat*, p. 70, 83, 84.

LARNAGE, près de Tain, a appartenu aux sires de Clérieru (XII<sup>e</sup> s.), aux Poitiers-Saint-Vallier (XIV<sup>e</sup> s.), aux Brunier, qui prirent le nom de LARNAGE (du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s.); aux d'Urre et aux la Forêt de Divonne. Ce fief fut acquis en 1758 par le bisaïeul de M. Mure de LARNAGE, ancien maire de Tain, décédé en 1870. Les anciens noms sont : *Larnaggiuim* dans le XI<sup>e</sup> s. (Giraud, t. III, p. 45); *Larnatacum* en 1120 (*Cart. de Saint-André*, p. 142); *Larnatge* en 1192 et 1195 (*Cart. de Léoncel*, p. 51); *Larnage* en 1192 et 1209 (*id.*, p. 53); *Larnagium* en 1470.

Ce nom paraît dérivé d'un primitif *arenaticum*, sablonneux (*arena*, sable). C'est aussi l'avis de M. Houzé : ce mot, dit-il, est devenu *Arnaticum* ou *Arnatge*, par la chute de l'*i* faible; c'est ainsi que *missaticum* a fait *message*; *auraticum* (d'*aura*, air, vent), *orage*; *viaticum*, *voyage*; *Uriaticum*, *Uriage*; *Cassenaticum*, *Sassenage*; on retrouve le *t* dans deux anciennes formes du nom, auquel s'est soudé, à une époque fort ancienne, l'article *le*, comme dans *Loriol*. C'est d'autant plus probable qu'il existe à LARNAGE une carrière de *kaolin*, résultant de la décomposition d'un amas considérable de feldspath, qu'on a pu assimiler au sable blanc. Déjà, en 1695, il servait à la fabrication des pipes (*Arch. de l'Isère*, B. 1397).

La LAU, LAUX et Montaut, commune du canton de Remuzat, qui formait autrefois deux paroisses et appartenait à Raymond de Montferrand (1330) et aux de Manent (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.); le *Lau*, ancien fief de l'Armagnac, qui a peut-être donné son nom à la famille de M.<sup>gr</sup> du *Lau* d'Allemands, évêque de Grenoble en 1789; le *Lau* (Hautes-Alpes), etc., sont empruntés à un radical qui veut dire bois. Le coteau à l'extrémité duquel est bâti Montélimar et qui était autrefois en grande partie couvert de bois, que des vignes ont remplacés, est appelé *nemus de LAUS* en 1405 (*Cartulaire*, p. 235); bois de LAUX dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., et aujourd'hui *Boidelau* et souvent *Boideleau*, faute de connaître l'étymologie. *Law* et *low* signifient colline boisée, en ang. sax.; *lo*, *loh*, bois, forêt, en anc. all.; *loo*, en holl. <sup>1</sup>;

---

(1) BOWDITCH, *Suffolk surnames*, p. 224, 417; — GATSCHET, p. 193; — TAYLOR, p. 477; — POTT, p. 387, 510; — LOWER, *English surnames*, p. 48.



*lucus*, en latin; *lei* et *ley*, en anc. ang.; *laya*, *laia*, *leya*, en b. l.; *lée* et *laye*, en anc. fr., comme dans Saint-Germain-en-Laye.

La LAU ou la Lo, près de Montélimar, était une gentilhommière construite dans le XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> s.; elle avait donné son nom à une branche des de Vesc, représentée aujourd'hui par la famille de la Bruyère, qui a quitté les environs de Reims, peu avant 1789, pour s'établir à Montélimar.

LAVEYRON, près de Saint-Vallier, est appelé parrochia *Laveyronis* en 1363; ce nom a peut-être la même étymologie que *laveria*, *lavia*, carrière, pierre, en b. l.; *lavière*, en prov., et le substantif *lave*.

LEMPs, près de Remuzat, de *Lencio* en 1273; *Leyns* en 1266; *Lens* en 1284 (*Inv. de 1346*, p. 223; *Valbounays*, t. II, p. 118), après avoir appartenu aux Dauphins et au domaine du Roi, a été acquis en 1591 par Jacques de la Tour-Gouvernet. Ce nom a la même origine que ceux de : *Lemps* (Ardèche), *Lentum* et *Lens* dans les anciens actes; le Grand-*Lemps* (Isère), *Leemps* en 1107 (*Cart. de Saint-Hugues*, p. 2); *Lens-Lestang*, appelé aussi *Petit-Lens*, *Lent* en 1055 (*Cart. de Saint-André*, p. 265), et plus tard *Lencium* et *Lentum*; le bois de *Lens* (Gard); *Lent*, près de Trévoux; *Lentiol* (Isère), diminutif du radical; ils signifient bois, forêt (v. § V, v.<sup>o</sup> *Allan*). Il y avait à *LENS-Lestang* un vaste étang, depuis longtemps desséché; ce fief a appartenu de 1574 à 1789 aux de Murat, qui le firent ériger en marquisat en 1643.

LIVRON, qui appartenait aux évêques de Valence et plus tard au chapitre, est appelé castrum *Liberonis* en 1157, 1210, 1218, 1238, 1301; *Livron* en 1220; de *Livro* en 1233; *Libero*, *Libronium*, *Livronium*. On retrouve le nom de LIVRON dans l'Hérault, dans le Tarn-et-Garonne et dans les Basses-Pyrénées (*Livro* dans le XII<sup>e</sup> s.). Il paraît avoir la même origine que celui du château de *Libron*, commune de Béziers; dans certains noms de lieu, tels qu'*Arausio*, *Vasio*, *Libero*, m'a écrit M. Mowat, les finales sont de simples suffixes; l'o de *Libero* a été ajouté pour adjectiver le thème *liber*, à la manière d'*iacum*.

LIVRON serait donc l'équivalent de *Livry*, nom commun à six

villages, dont l'un est appelé en 675 *Liberiacum*, domaine ou demeure d'un homme libre (v. du Cange, vis *liberi homines*), ou appelé *Liber. Liverdun* (Meurthe), *Liberdunum* en 864, synonyme de *Libermont* (Oise), est formé du même radical. Dans le IX<sup>e</sup> s., une villa, située près de Tain, était appelée *Libertas* (Giraud, t. III, p. 113).

M. Mowat, dont je partage l'opinion, est donc de l'avis des beaux esprits de la Réforme; ils disaient en 1575 que le nom latin de Livron annonçait la *liberté* et le triomphe de leur cause, puisque Henri III, à la tête d'une armée de dix-huit mille hommes, assiégea vainement ce bourg pendant plus de sept mois et lui fit donner trois assauts, sans pouvoir s'en rendre maître.

Luc a appartenu aux d'Agoult (1306); aux d'Urre (1475); à Claude de Theys (1556); aux d'Armand (1645); aux de Gilbert et aux de Morard (XVIII<sup>e</sup> s.). Ce bourg s'appelait *Lucus* Augusti à l'époque romaine et *Lucum* en 1279. Le nom de Luc ou *le Luc* est commun à une douzaine de villages; on le rattache au mot *lucus*, bois ou bois sacré (v. *Lau*). *Lucq* (Basses-Pyrénées) était appelé, dans le XI<sup>e</sup> s., *Sanctus Vincentius de sylvā bona*.

Lus-la-Croix-Haute était une baronnie, vendue en 1660 par les d'Armand aux Jarente, plus tard Jarente d'Orgeval, qui la possédaient encore en 1789; cependant, en 1740, les d'Arbalestier étaient qualifiés de barons de *Lus*. Cette paroisse est appelée de *Lunis* en 1224 (*Cart. de Die*, p. 69), dans le *Pouillé de Die*, p. 44, et en 1436 (*Gallia*, p. 136); *Lunac* dans Aymar du Rivail (XVI<sup>e</sup> s.); *Lucium* dans Valbonnays (*Préface*) et *Lux* dans Guy Allard.

L'ancienne et la nouvelle forme du nom de Lus rappellent l'idée d'un cours d'eau. D'après M. Péan<sup>1</sup>, le duché de Lancastre doit son nom à la *Lan* ou *Lun* (*Luna* dans les anciens documents). Il a déjà été question, aux mots *Lène* et *Lionne*, § III, de ce radical, qu'on trouve dans les noms de *Lunas* (Dordogne et Hérault), *Lunan*, qui sont sur des cours d'eau;

---

(1) *Revue du Lyonnais*, novembre 1866, p. 384.

*Lunneren*, sur la Reuss, que Bochat (t. III, p. 489) traduit par rivière rapide (v. § III, v.° *Rhône*). Aymar du Rivail (éd. Macé, p. 489) dit que le torrent de *Lunel*, où l'on pêche d'excellents poissons, a donné son nom au village de *Lunae* (*Lus*).

La forme moderne *Lus* (*Lucium*) a la même étymologie que *luch*, *louch*, *loch*, lac, étang, marais, cours d'eau, en br., en irl. et en éc.; *luch*, en anc. all. (Pott, p. 51 et 408; — Bello-guet, t. I, p. 145). V. *Bez*, § III. Cette traduction peut s'appliquer à *Lus*, tout faisant supposer que la vallée de *Lus* a été occupée autrefois par un lac ou un vaste marais.

MALISSART, près de Chabeuil, veut dire mauvais *essart* ou *issart*. *Essartum*, *exartum*, *essertum*, *sartum*, en b. l. (du l. *exertare*) désignaient une terre ou un bois nouvellement défrichés. *Essartier*, *Issautier*, *Essautier*, *Eyssautier* (*exartarius*, *exaterius*, en b. l.) était l'homme qui *essartait*.

MARCHES, canton du Bourg-du-Péage, a appartenu aux Poitiers, qui le donnèrent en 1360 à Bertrand de Taulignan; ses descendants le vendirent en 1530 à Louis de Sauvain: il fut acquis en 1582 par Bon de Broé et vendu en 1612 par François de Broé, conseiller au Parlement de Paris, à Claude de Lattier, seigneur de Charpey; jusqu'en 1789, ces deux seigneuries appartinrent toujours à la même personne. Ce village est appelé *Marcha* en 924 et en 1057; *Marchas* en 1195 et en 1240; *castrum* de *Marchis* en 1220, 1270 et 1324; de *Marchis* en 1234 et 1355; les MARCHES en 1374 (Giraud). Ce nom, comme ceux de *Marcheville* et *Marchepurg* (maison et bourg de la frontière); du Pont-de-Mars, sur la limite du Vivarais et du Velay; du château des *Marches*, sur la frontière du Dauphiné et de la Savoie, etc., est emprunté à un radical commun à presque toutes les langues indo-européennes. On le retrouve dans *mark*, frontière, séparation, en all., angl., holl., suéd.; *marcha* et *marcho*, en tud.; *marca*, en it. et en esp.; *marca* et *marchia*, en b. l.; *margo*, en l.; *marga*, en s. c. t. (Burnouf, p. 494), etc.

Les anciens peuples laissaient entre leurs territoires réciproques une vaste étendue de terrain inculte qui servait de rempart et de défense naturelle; de là le nom de la province de la *Marche*, des *Marches* de Brandebourg, d'Ancone, d'Espagne,



etc. Les gouverneurs ou commandants des *marches* furent appelés *marquiones*, *marchenses*, *marshisii*, en b. l.; *marquis*, en fr.; *marggrave* et *markgraf*, en tud. et en all., etc. Il est difficile de savoir si MARCHES, connu déjà en 924, servait de limite à de petits peuples gaulois, ou séparait les possessions des évêques de Valence et des anciens comtes du Valentinois, dont le premier connu était Geilon ou Gélin (920).

MARGÈS, près de Saint-Donat, arrière-fief de la baronnie de Clérieu, a appartenu aux Alleman et aux Poitiers-Saint-Vallier (XIV<sup>e</sup> s.); aux Montchenu (1500); aux Baternay, qui le vendirent en 1602 à Antoine d'Hostun<sup>1</sup>. Il faisait partie du comté de Charmes, qui a appartenu aux Coste, aux Bérenger et aux Chabrières de Peyrins (XVIII<sup>e</sup> s.). Le château était la propriété des de la Font, éteints vers 1710 dans les Jacquemet de Saint-Georges, originaires de Pontarlier, représentés par les familles Molière de Florans et Monier de la Sizeranne. Les anciennes formes étaient : *Marjai* en 1266; *Marjays* en 1296; *Marjais* en 1336; *Margays* en 1342 et 1378; *Margesium* en 1526; *Marjuis* dans Guy Allard (XVII<sup>e</sup> s.); *Marjayz* dans l'*Inventaire de 1277* (N.° 168)<sup>2</sup>. Ce nom, comme ceux de MARGERIE, la *Margelle*, *Margens*, *Margicourt*, *Margival*, les *Marles*, *Marlieux*, *Marley*, etc., ont pour racine *marga*, *marne*, en l.; *margila*, en b. l.; *mergel*, en all.; *marla*, en éc. et en irl.; *marl*, en br. V. *Merley*.

Il y a, dans la Drome, deux MARNAS : l'un, sur la commune de Mercurol, est appelé villa *Marniaca* en 960, forme qui rappelle le nom de *Marnhiac*, qu'on rencontre dans le Velay; villa a *Marnatis* et *Marnasium* dans le XI<sup>e</sup> s.; *Marnau* dans le XII<sup>e</sup> s., et, plus tard, Saint-Pierre de *Marnas* (v. Giraud, *passim*). Ce nom, de même que ceux de *Marnans* (Isère), *Marnant* en 1070; *Marnières*, les *Marnettes*, *Marnaval*, vient du b. l. *marna*.

L'autre MARNAS, situé près de Saint-Vallier, est appelé *ecclesia*

---

(1) Léon GONTIER, *Notice sur Saint-Donat*, p. 85.

(2) *Cart. de Léoncel et de Montétimar*; — *Inv. de 1346*, p. 90; — VAL-BONNAYS, t. II, p. 440; — *Usage des fiefs*, p. 120.

de *Madernatis* vers 1058 (*Cart. de Saint-Chaffre*, p. 15); de *Maernatz* en 1179 (*idem*, p. 33); *Marnas* en 1373; *Marnasium* en 1470. La première forme de ce nom se rapproche beaucoup de ceux de *Madrona* et *Materna*, la Marne, ainsi appelée, *dit-on*, à cause des collines marneuses au pied desquelles elle coule, et de *Madronas* (VI<sup>e</sup> s.), aujourd'hui *Marnes* (Deux-Sèvres), qui paraissent celtiques et que je ne puis expliquer.

MARIGNAC, qui appartenait aux évêques ou au chapitre de Die et aux de Silvestre, appelé *Marinhac* en 1178, *Marignac* en 1193 et en 1246, est un nom commun à six villages. De même que *Marigny* (*Mariniacum*, *Marignacum*), commun à vingt-deux villages, il est emprunté soit au nom d'un fondateur appelé *Marinus*, soit à une *mare* ou à un *marais* (*mara*, en b. l.; de *mare*, mer, en l.; *var* et *vari*, eau, en s. c. t. — V. *Moras*, § V). *Marignane* est sur les bords d'un vaste étang : *Marimont* (Meurthe) est la traduction de son ancien nom *Moersberg* (1298), montagne du marais. Pour *ignac*, voyez *Taulignan*, § IV.

MARSANE ou MARSANNE a appartenu aux Adhémar (XIII<sup>e</sup> s.), aux Poitiers (1332, 1421) et aux Adhémar de Grignan (1447), qui reçurent ce fief du Dauphin; en 1508, Catherine Adhémar l'apporta à Jacques Brunier, seigneur de Larnage, son mari. Dans le siècle dernier, leurs descendants s'étaient fixés à Nancy. En 1784, Alexandre Adhémar de Monteil de Brunier, comte de MARSANE, premier gentilhomme du feu roi de Pologne, etc., et Jean-Charles-Alexandre de Brunier d'Adhémar de Monteil, marquis d'Hendicourt, etc., vendirent, pour le prix de 181,000 livres, les fiefs de Marsanne, Bonlieu, la Laupie et les domaines qui en dépendaient. L'acquéreur était M. Julien Martin-Delaporte, de Lyon, secrétaire du Roi et receveur des finances à Montélimar.

M. l'abbé Vincent, dans sa *Notice sur Marsanne*, dit que cette mutation eut lieu par suite de *circonstances inutiles à signaler*. Je ne sais à quels événements il fait allusion; ils sont aujourd'hui inconnus dans le pays. Il existait à Montélimar une autre famille de *Marsane*, sur laquelle j'ai donné quelques détails dans mes *Études étymologiques*, p. 13; elle avait été, je crois, anoblée par Louis XI, alors dauphin; on la trouve mentionnée dans l'acte faux de 1099 du *Cartulaire de Montélimar*.

MARSANNE est appelé *Marsana* en 1158, 1332, 1335 et 1405 ; j'avais pensé d'abord que ce nom dérivait du radical *march* ou *mars*, limite (v. *Marches*), mais il me paraît beaucoup plus naturel de le rattacher au nom d'homme *Marcianus*, commun à l'époque romaine. On l'a retrouvé à Uriage, sur une plaque de plomb, à Vaison et à Aouste, sur des tombeaux<sup>1</sup>; *Marcianus* habitait le Dauphiné en 739<sup>2</sup>; dans le Xe s., près du Perthuis (Vaucluse), il existait une villa *Marciana*, et, dans le IXe s., il y en avait une de ce nom près de Marseille<sup>3</sup>; telle a dû être la première forme du mot MARSANNE, où les Romains avaient des établissements, car on trouve souvent des antiquités dans la plaine qui est au levant de ce bourg.

Les noms analogues sont : Mont-de-Marsan (*Martiani*); Marsan (*Marsanum*), ancien fief des Montesquiou; Marsannay (*Marcennacum* dans le VIe s.); Marsac (Corrèze), Marcieu (Isère), Marsas (Gironde) et Marsat (Puy-de-Dôme), appelés *Marciacum* (domaine de *Martius*), d'après M. Quicherat, p. 36. Ce nom ne paraît rien avoir de commun avec le *mare sanum* ou *mara sana*, marais assaini, desséché, de M. Pilot<sup>4</sup>, ni avec *Martis Anna*, ou déesse des années, proposé par le mythologue ou mythomane M. Mésengère (Delacroix, p. 537).

MARSAS, près de Saint-Donat, a appartenu aux Alleman (XIVe s.), aux Loras (XVe et XVIe s.) et aux Lacroix de Saint-Vallier<sup>5</sup>. Ce village est appelé *Marzas* dans le XIe s. et MARSAS en 1461. Je ne sais si la forme primitive de ce nom était, comme pour Marsas (Gironde), *Marciacum*, ou s'il faut le rattacher à *mars* ou *march*, frontière : v. *Marches*.

Le fief de MAULCUNE ou MAUCUNE, près de Saint-Vallier, appartenait aux de Lestrade (XVIe s.) et aux de Blanc de Chapeuil, du Vivarais; vers 1660, Madeleine l'apporta en dot à Louis de

---

(1) *Mém. des antiq.*, t. VIII, p. 293; t. XVI, p. 137; — D.<sup>r</sup> LONG, p. 136, 198, 199, 201.

(2) *Cart. de Saint-Hugues*, p. 39.

(3) *Cart. de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 636.

(4) *Album du Dauphiné*, t. II, p. 60.

(5) V. M. DE GALLIER, *Bull. arch.*, 1870, p. 83.



Simiane de Montbivos, son mari; Laurent de la Coste, receveur en l'Élection de Montélimar, l'acheta, vers 1720, 55,000 livres imputables sur plus forte somme qui lui était due (*Archives*, E. 540); plus tard, il appartint à Charles Popon, subdélégué à Romans. La branche des de la Coste-*Maucune* est tombée en quenouille, vers 1810, dans la famille Lerebours, appartenant au Parlement de Paris, et celle des de la Coste du Vivier, qui a produit trois généraux et un préfet de Marseille, a quitté le pays vers 1830. *Maucune* est peut-être l'équivalent de *malus cugnus*, mauvais coin, mauvais quartier, en b. l.

Châteauneuf-de-MAZENC a longtemps appartenu aux Poitiers; en 1419, Louis de Poitiers le légua à Lancelot, son bâtard; il passa, en peu de temps, aux Clermont, aux d'Urfé, à Étienne de Vesc (1490), aux de Renard (1600), aux d'Yse de Saléon (1660) et au marquis de Piolenc (1751); en 1769, les créanciers de ce dernier le firent vendre judiciairement; il fut acquis, pour 260,000 livres, par M. de Ravel des Crottes, originaire de Marseille<sup>1</sup>.

Les anciens noms de ce village étaient castrum novum *Dalmatiense* en 1187 (*Cart. de Die*, p. 47); *Dalmacensis* en 1258 (*Cart. de Montélimar*, p. 34); *Dalmaceni* en 1291 (*idem*, p. 74) et en 1416; *Dalmaseni* en 1332; *Dalmassani* en 1336; *Dalmaceni* en 1353 et en 1393; *Dalmasene* en 1464; *Damasceni* (*Pouillé de Die*, p. 52); de *Mazan*, *Damasan* et de MAZENS dans le XVI<sup>e</sup> s.

Les formes les plus récentes m'avaient fait songer d'abord à *masa*, mas, maison, en b. l., précédé de l'article *dal* (du); mais il me paraît plus naturel de rattacher le nom de ce castrum à celui d'un *Dalmacius* ou *Dalmatius* qui en aurait été le fondateur ou le propriétaire. Ce nom, emprunté à celui de la *Dalmatie*, existait déjà à l'époque romaine et était commun en Dauphiné dans le moyen âge. *Delmatius*, neveu de l'empereur Constantin, passa à Saillans en 337, et *Dalmata* habitait Die

---

(1) Pour les anciens seigneurs, voyez : DE COSTON, *Notice sur Châteauneuf-de-Mazenc*; — LACROIX, *L'arrondissement de Montélimar*, t. II.

dans le Ve ou le VI<sup>e</sup> s. (Delacroix, p. 491; — d.<sup>r</sup> Long, p. 57, 88, 197). On trouve le nom de *Dalmacius* à Romans et à Die dans les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.; Saint-*Daumas*, près de Fréjus, était appelé Sanctus *Dalmacius* en 1213.

Le parrain de Châteauneuf appartenait probablement à la même famille que Guillaume *Dalmas*, de Châteauneuf *Dalmacen*, tuteur d'Aymar de Poitiers, seigneur de Taulignan, qui vivait en 1351<sup>1</sup>. Son nom a été adjectivé pour différencier son manoir d'avec les nombreux Châteauneuf, et dénaturé quand on a cessé de comprendre celui de *Dalmacenus*. C'est ainsi que *Domitianum* (domaine de *Domice* ou *Domitien*) est devenu *Daumazan*, *Domazan* et *Domézain*<sup>2</sup>. *Dalmacius* avait construit (probablement dans le XII<sup>e</sup> s.) son château sur une hauteur au pied de laquelle les Romains ont eu des établissements, car on y a trouvé beaucoup de médailles et d'antiquités.

MERCUROL, près de Tain, a appartenu aux Poitiers-Saint-Vallier (XIV<sup>e</sup> s.), aux Claveyson, tombés en quenouille dans les d'Hostun, et ceux-ci dans les de Lionne, et enfin aux d'Urre de Blanchelaine (XVIII<sup>e</sup> s.). Ce village est appelé *Mercurrol* en 1195; *castellum Mercuriolum* en 1064 (Giraud); *Mercurollium* en 1460. D'après Guy Allard, il doit son nom à un temple consacré à Mercure, dont le culte, en Dauphiné, est attesté par plusieurs inscriptions. On peut citer, comme noms similaires, le *Mercou* (Gard), *castrum de Mercurio* en 1121; *Mercurrey*; *Mercœur* (Corrèze), *Mercorius*; *Mercuriolus*, près de Tours, mentionné dans une charte de 908, etc.

Le fief du MERLEY, à un kilomètre de Clérieu, fut vendu en 1753, pour 125,000 francs, par M. de Ponnat au marquis de Saint-Vallier; ce dernier y fit construire un vaste et beau château, qui fut pillé et brûlé en 1792<sup>3</sup>. Ce nom, comme ceux de *Merlange* (*ange*, *ingen*, champ), le *Merleau*, la *Merlière*, etc., paraît dériver de *merla*, *marla*, *marne*, en b. l.; *marle*,

---

(1) L'abbé FILLET, *Histoire des Adhémar de Grignan*.

(2) HOUZÉ, *Revue arch.*, février 1867, p. 100.

(3) DE GALLIER, *Bulletin arch.*, 1869, p. 367.

*marlay*, en v. fr. La terminaison *ey* a souvent remplacé l'iac celt., comme dans Vevey, *Viviacum*. V. *Margès*.

MÉVOUILLON ou MÉVOLHON, près de Séderon, dominé par un fort inexpugnable, était la capitale d'un petit état comprenant trente-cinq paroisses, dont l'empereur Frédéric donna en 1166 et 1178 la souveraineté à Raymond de Mévouillon. En 1293, Raymond, dit *le Jeune*, un de ses descendants, se reconnut vassal du Dauphin, qui, en 1317, réunit ce fief à ses états<sup>1</sup>. En 1558, la baronnie de MÉVOUILLON fut acquise du Domaine par Pierre Bon, et, en 1593, elle fut vendue, pour 15,714 livres, à René de la Tour-Gouvernet (Rochas, t. II, p. 33 et 38), dont les descendants la possédaient encore en 1789. Vers 1590, René de la Tour acheta beaucoup d'autres fiefs; ce qui prouve que les chefs protestants avaient intérêt à faire et à entretenir la guerre civile.

Les anciennes formes du nom de MÉVOUILLON étaient *Medullium* en 1095; *Medullio* en 1178 et en 1286; *Medulio* en 1293; *Medutium*; *Medillio*; *Médullion*; *Méoullion*; *Meuillon*; *Méouillon*; *Mévoillon*; *Mévolhon*<sup>2</sup>. Le nom de ce bourg paraît emprunté à celui des *Medulli*, petit peuple gaulois qui, d'après Strabon<sup>3</sup>, occupait les montagnes dominant le pays des Cavares, qui habitaient eux-mêmes la contrée comprise entre le

---

(1) VALBONNAYS, t. I<sup>er</sup>, p. 35; t. II, p. 165; — PILOT, *Album du Dauphiné*, t. III, p. 102; — DELACROIX, p. 540. — D'après M. Pilot, les Mévouillon s'éteignirent vers 1317; cependant, une branche des Grolée, qui en descendait par les femmes, en prit le nom dans le XV<sup>e</sup> s. — La famille Mévolhon ou de Mévolhon, de Sisteron, doit probablement ce nom à cette circonstance qu'elle sortait du bourg de Mévouillon. Un de ses membres, Jean-Antoine-Pierre Mévolhon, député du Tiers-État à la Constituante, a obtenu en 1811 le titre de baron.

(2) *Cart. de St-Victor*; — *Inventaire de 1346*, p. 3 et 221; — VALBONNAYS, t. II, p. 61; — DE LAPLANE, *Histoire de Sisteron*, t. I, p. 101 et 285.

(3) Livre IV, t. I<sup>er</sup>, p. 305, de l'édition de Tardieu, 1867; — v. MACÉ, *Aymar du Rivail*, p. 219. — D'autres auteurs placent les *Medulli* en Savoie, autour de Miolans, près de Chambéry; ce village était appelé *Miolanum* et *Meiolanum* en 1120 (*Cart. de St-André*, p. 143).



Rhône, les Alpes, la Durance et l'Isère. Il y avait aussi des *Medulli* dans le *Médoc*. Ce nom offre beaucoup d'analogie avec ceux de *Madec*, *Madoc*, *Matic*, *Matoc*, *Matauc*, *Médoc*, portés par d'anciens Bretons, et qui signifient bon, serviable, bien-faisant (*maith*, en éc. et en irl.; *mitis*, doux, en l.; *madu*, en s. c. t.; — Burnouf, 488, 502). Le nom des *Medulli* était un diminutif qui correspondait à celui de *Madelec*.

Miscon, près de Luc, a appartenu aux d'Agoult (1306), aux de Lhère (1565), aux Guillaumont (XVII<sup>e</sup> s.), aux Corréard-Dupuy de Marne et aux du Combeau (XVIII<sup>e</sup> s.). Ce village est appelé bastida de *Miscone* en 1279; M. Houzé croit que le nom de Miscon est une forme relativement moderne de *Matisco*; le *t* tombant souvent entre deux voyelles, comme dans *Laigné* (Sarthe), *Latiniacum*; *Nailly* (Yonne), *Nataliacum*; *Marigny* (Indre-et-Loire), *Matriniacum*, etc. *Misco* ou *Matisco* serait alors synonyme de *Matisco*, *Mascon*, aujourd'hui *Mâcon* (Saône-et-Loire, Côte-d'or, Deux-Sèvres), que Bial (p. 195) explique par *mad* ou *mat*, bon, secourable, en celt., et *esk*, *isk*, *uisge*, cours d'eau, c'est-à-dire (le bourg de) la bonne rivière. Quant à *Miscon*, ce nom lui aurait été ou transporté par suite d'émigration, ou donné par antiphrase, comme celui de *Bonneval*, qui en est peu éloigné, les vallées de Miscon et de Bonneval étant souvent ravagées par des torrents et des ravins. Cette étymologie est très-hypothétique.

MOLIÈRES, de *Moleriis* en 1332, appartenait au chapitre de Die. C'est le même nom que ceux de la *Molière*, les *Molières*, *Moulières* (de *Moleriis* du X<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s.), communs dans le Gard et l'Hérault, la *Molère*. Ils dérivent soit de celui du constructeur de la première maison de ces villages ou hameaux<sup>1</sup>, soit de leur position auprès d'une carrière de pierres *meulières* (*moleriae*) ou d'un moulin.

---

(1) M. Cénac-Moncaut, dans un article sur *Molière* (*Le Pays* du 7 janvier 1860), dit que *Molier* et *Molière* sont des noms propres très-répandus entre Toulouse et Bordeaux, qui signifient meunier (*molinaris*, en l.; *monier*, en anc. dialecte dauphinois). *Molier* et *mollier*, en v. fr.; *molaris*, en b. l., veulent dire carrier, tailleur de *meules*.

MONTANÈGUES OU MONTANÈGRE (montagne noire), près de Saint-Nazaire-le-Désert, était un fief dont la carte de Cassini n'indique pas l'emplacement. Il appartenait en 1300 à Jean d'Ancezune ou de Sahune; dans le XV<sup>e</sup> s., aux Brotin ou Brutin (Brutinus); en 1558, un mariage le fit passer à une branche des d'Urre, éteinte en 1748, qui portait le titre de marquis de MONTANÈGRE. Ce marquisat, comprenant aussi Gumiane, Guisans, etc., fut acquis, vers 1760, par Jacques de Verdeilhan, seigneur des Fourniels, fermier général, dont la veuve le possédait en 1789.

MORAS, canton du Grand-Serrè, a appartenu aux Dauphins, au Roi (1349), à Aimar de Roussillon (1364), à Louis, bâtard de Bourbon (1466), à Galéas Visconti (1522), au seigneur de Saint-Vallier (1540) et aux Murat de Lestang (1574), qui le possédaient encore en 1789<sup>1</sup>. Il s'appelait MORAS en 995, 1009, 1147, 1268 et 1272, et *Morasium* en 1474. Ce bourg est situé sur un coteau qui domine de vastes marais en partie desséchés.

MOURS, canton de Romans, près des marais que formaient les eaux de la Savasse, appelé *Mors* et *Murs* du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s., a appartenu, dans le XVIII<sup>e</sup> s., aux Calignon et aux Chabrières de Peyrins, qui leur ont succédé.

Les noms de MORAS et MOURS veulent dire marais; il en est de même de ceux de *Moras* (Isère), sur les bords d'un lac; *Morestel* (Isère), *Morestellum*, sur un coteau dominant des marais (pour *estel*, v. *Étoile*, § IV); *Morey*, *Moreium* en 1159; *Moirans* (Isère), le *Morginnum* de la table de Peutinger, *Moirencum* dans le moyen âge, sur les bords de la *Morge*, dont le nom, qu'on retrouve en Suisse, vient de *muorag*, marécageux, en patois allemand<sup>2</sup>; *Moirans* (Jura), près d'un lac; le *Mouroux*, les *Moures*, etc. Ils ont la même racine que *mora*, *morus*, marais, en b. l.; *mor*, *morass*, *mors*, *muor*, en tud.; *moor*, en ang.; *moer*, en flamand; *mor*, mer, en br., etc.

On appelle tour de NARBONNE un vaste et haut donjon carré dominant Montélimar, et qui paraît avoir été construit dans le

---

(1) LACROIX, *Bulletin arch.*, 1868, p. 367.

(2) GATSCHET, *Ortssetymologische Forschungen*, p. 65.

XIII<sup>e</sup> ou le XIV<sup>e</sup> s.; il en est fait mention dans un acte de 1378 (*Cartulaire*, p. 187, 190, 257). Ce nom rappelle sans doute les droits exercés par les comtes de Toulouse, ducs de *Narbonne*; un acte de 1210, fait à Montélimar, est revêtu du sceau de Raymond VI, duc de *Narbonne* (*Cart. de Saint-Chaffre*, p. 39); Raymond V, duc de *Narbonne* et comte de Toulouse, concéda, dans le XII<sup>e</sup> s., des privilèges à l'abbaye de Léoncel (*Cart.*, p. 8, 10, 17), etc.

Les NONIÈRES, près de Châtillon, qui appartenaient, dans le siècle dernier, aux Simiane; les *Nonières* (Ardèche), de *Noneris*, *Nonères*, rappellent peut-être des redevances du neuvième ou *nones* (*nona*, *nonagium*, en b. l.), imposées aux personnes auxquelles on concédait ces terres; ou le nom d'h. tud. *Nonno* ou *Nunno*, avec la terminaison *ières*, donnant à *Nonnières* le sens de domaine de *Nonno*.

ODEFRED, près de Montjoux, canton de Dieulefit, était un fief dont le nom, emprunté à celui d'un homme d'outre-Rhin, voulait dire riche ami, puissant ami. Il appartenait aux Adhémar, aux du Puy (1399), aux Poitiers, aux des Isnards (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.) et au marquis de Montjoux (XVIII<sup>e</sup> s.).

256 OMBLÈZE, canton de Crest-Nord, est dans une gorge profonde, formée par des montagnes à pic; ce fief a appartenu à l'évêque (1450) et aux la Baume-Pluvinel (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.); il est appelé ad collem *Umblicis* en 1173 et 1183 (*Cart. de Léoncel*); *Umblese* en 1192 et 1242; de *Umbleisii* dans le *Pouillé de Die*, p. 48; *Humbleziae* en 1464. Ce nom, qu'on ne retrouve dans aucun autre département, est une énigme pour moi. OMBLÈZE est au pied de la montagne d'*Ambel*; ces deux noms paraissent avoir quelque analogie.

ONAY, près de Romans, *Alnaicum* dans le XI<sup>e</sup> s. (Giraud, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 197), *Aunay* en 1483, de même qu'*Aunaye*, *Launay*, etc., doit son nom à des *aunes* ou vernes. V. *Anneyron*.

46 ORCINAS, dans les montagnes qui entourent Dieulefit, appartenait en 1541 à Jean de Clion et plus tard aux de Laitier; il s'appelait *Orcinassium* dans le XV<sup>e</sup> s. Je ne sais si ce village doit son nom à des *ours*, comme *Orcières* (Hautes-Alpes), autrefois *Ourcières*, ou à un fondateur appelé *Ursio*, ou au mot



ors, limite, frontière, en provençal. Pour *Orsoles*, v. *Ursolis*, et pour *Oreille*, v. *Aurel*.

OURCHES, canton de Crest-Sud, a appartenu aux Poitiers, aux Berlion, qui étaient aussi seigneurs de Véronne; dans le XV<sup>e</sup> s., Marguerite Berlion apporta ce fief à Antoine d'Urre, son mari; Aimar, son quatrième fils, forma la branche des d'Urre de Berlion, tombée en quenouille, vers 1600, dans les Moreton de Chabrillan, qui le possédaient encore en 1789; il fut compris dans l'érection de Chabrillan en marquisat, en 1674.

245 Les anciens noms d'OURCHES sont *Orcha* en 1192, 1215, 1232, 1332; *Orchanum* en 1284, 1303 et 1450; *Orchianum* en 1292 et 1324<sup>1</sup>; *Orchamp* en 1421 (A. Duchesne), mais cette dernière forme paraît altérée; *Orca* dans Columbi, p. 167. On rencontre le même nom dans la Meuse et dans la Meurthe; il a beaucoup d'analogie avec ceux d'*Orches* (Côte-d'Or et Vienne), *Orchies* (Nord) et *Orques* (Sarthe), dont on retrouve la racine dans la première partie de ceux d'*Orgasoialu* et d'*Orgatoilo* qu'on lit sur des triens mérovingiens (A. de Barthélemy, p. 19); mais l'étymologie de ces divers noms est douteuse. Peut-être dérivent-ils d'un radical qu'on retrouve dans *orch*, frontière, limite, en kimr. (Taylor, p. 171), *ors*, en prov., correspondant au l. *arca*, bout, extrémité; *Ourches* serait alors synonyme de *Marches*.

La PAILLASSE, petit village, près de Valence, où il y avait un relai de poste, et par conséquent des entrepôts de *pailles*, ne paraît pas remonter au delà de trois ou quatre siècles. De même que la *Paillette*, près de Dieulefit, qui appartenait, dans le XVIII<sup>e</sup> s., aux Rigot de Montjoux, *Palharès*, *Paillerey*, *Pailliers*, la *Paillonne*, la *Parlotte*, *Pailleyrols* (Gard), *Palliairols* en 1243, etc., il dérive du l. *palea*, paille; *pala* et *palas*, en s. c. t. Il en est de même de *pailler*, grange, en v. fr., aujourd'hui amas de pailles; *pailleul*, *paillocul*, mur ou bâtiment construit avec de la paille ou de la boue, en v. fr. Ces villages ont dû commencer par des maisons construites en torchis ou établies sur des terrains produisant beaucoup de paille.

---

(1) *Cart. de Léoncel*, *passim*; — *Gallia*, t. XVI, *Preuves*, p. 129.

PARNANS, près de Romans, a appartenu aux Bressieu (XV<sup>e</sup> s.), aux Claveyson (XVI<sup>e</sup> s.), aux Boffin (XVII<sup>e</sup> s.), et en dernier lieu aux Bailly ou Bally de Montcarra et de Bourchenu. Ce village est appelé *Parthenis villa* en 696; *Parnans*, *Parnantium* et *Pernantum* dans le XI<sup>e</sup> s., et *Pernanz* en 1196 <sup>1</sup>. Ce nom a beaucoup d'analogie avec ceux de *Pernes* (Vaucluse), *Paternæ* dans le IX<sup>e</sup> s.; de *Payerne* (Suisse), *Paterniacum* en 915 et en 1014, que M. Gatschet, p. 92, rattache au nom d'homme *Paternus*, et de *Perno* (Italie), *Paternum*.

Les formes les plus anciennes sont celles qui se rapprochent le plus des radicaux primitifs : il est probable que PARNANS, *Parthenis villa* en 696, et *Parthenay* (*Partheneum* et *Parteniaccum*) doivent leur nom à *Parthenus*, emprunté au grec *παρθένος*, pur, virginal, chaste; c'était un nom emblématique porté par trois saints qui vivaient dans les premiers siècles de l'Église. Quant à *Pernes*, il paraît avoir pour parrain *Paternus*. *Perna*, *pernada*, en b. l., veulent dire domaine, parc, enclos, et ont peut-être le même radical que le sanscrit *parna*, feuillage, *parnasi*, cabinet de verdure, *parnasse*.

Sur la cime d'un rocher qui surmonte la montagne escarpée au pied de laquelle est placé le village de Barbières, se dressent les ruines imposantes du château de PELLAFOL OU PELAFOL. De même que la tour d'Albon et beaucoup d'autres donjons des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.<sup>2</sup>, ce château n'avait pas de porte; une fenêtre, à laquelle on arrivait par une échelle, en tenait lieu. Vers 1574, il fut pris, sans doute par famine, et démantelé par le capitaine Beauregard <sup>3</sup>, hypothétique ancêtre du duc de Persigny. Il a appartenu à l'évêque de Valence, en 1238 (*Gallia, Preuves*, p. 114), aux seigneurs de Rochefort-Samson, tombés en quenouille en 1380 dans les Beaumont d'Autichamp. En 1606, Claude Frère, premier président, obligea Gaspard de Beaumont,

---

(1) GIRAUD, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 27, 33, 181, et t. III, p. 65, 170.

(2) DE CAUMONT, *Abécédaire d'archéologie*, p. 305.

(3) Probablement Esprit Michel, anobli en 1584, plutôt que Pierre Fialin, dont parle M. Rochas, t. I<sup>er</sup>, p. 383.

son débiteur, à lui céder à bas prix les terres de *Pellafol*, Barbières, Fiançayes, etc. Les de Lionne <sup>1</sup> l'ont possédé jusque vers 1700, époque à laquelle il fut acquis, ainsi que Barbières et Fiançayes, par les Michel du Sozey. V. § 1, v.<sup>o</sup> *Rochefort*.

PELLAFOL ou PELAFOL est appelé *Pellafolum* en 1238 et 1295 (*Gallia*, p. 114); *Pelafol* et *Pellafort* dans une charte transcrite par M. Giraud (t. II, p. 33), et qui paraît être du XII<sup>e</sup> s.; *Pellafol* en 1392<sup>2</sup>. Il y a, dans le canton de Mens (Isère), un village qui porte le même nom; il est adossé à une haute montagne et a 928 mètres d'altitude. Il avait donné son nom à une famille du Trièves, citée par Guy Allard, et qui paraît avoir pour premier auteur connu Arbertus de *Pellafollo*, qui vivait en 1183 (*Cart. de Die*, p. 37); elle ne possédait cependant pas le château; il appartenait aux Montorsier, et un arrêt rendu par le Parlement en 1425 ordonna de le raser.

Son nom est très-souvent écrit *Pellafort* dans les actes du XV<sup>e</sup> s., ainsi que dans un *Mémoire* de 159 pages publié, vers 1738, par M. de Ponnat contre M.<sup>gr</sup> de Cosnac, évêque de Die. Telle devrait être la véritable orthographe du nom de cette famille, qui existait encore en 1823.

Il y a au-dessus de Bellecombe, canton du Buis, un château fort en ruines appelé PENNAFOL par Guy Allard; PENAFOL dans l'*Annuaire du Dauphiné* pour 1789, p. 144; PENNAFORT, par M. l'abbé Isnard (*Bull. arch.*, 1866, p. 54); castrum *Penne Fortis* en 1334, et de *Penna Forte* en 1284 (*Valbonnays*, t. II, p. 118). En 1294, PÉNAFORT appartenait à Hugues Adhémar; en 1330 et 1450, aux Rémuzac ou Rémusat; dans le XVI<sup>e</sup> s., aux de Ferrus, tombés en quenouille dans les Achard (*Pithon-Curt*, t. I<sup>er</sup>, p. 398; — Guy Allard, t. I<sup>er</sup>, p. 4).

En 1591, Jacques de la Tour-Gouvernet acheta ce fief de PENNAFOL, ainsi que celui de Tarendol, qui en était peu éloigné. Enfin, il existe près de Draguignan un quartier appelé *Pennafort*, *Penna Fortis*, en l., et telle devait être la forme primitive

---

(1) Peut-être est-ce *Pellafol* (Isère)?

(2) D.<sup>r</sup> LONG, *Revue numismatique*, 1844, p. 430.



du PENNAFOL de la Drome, qui veut dire montagne fortifiée, de même que *Montfort*. V. § Ier, v.º *Bénivay*.

On peut citer d'autres exemples du changement de la lettre *r* en *l*, notamment autel pour altare; crible pour cribrum; pèlerin pour peregrinis, et probablement *Poifol* (Nièvre) pour *Poyfort* ou *Puyfort*, montagne fortifiée; *Montfol*, près des sources de la Loire, à 1,601 mètres d'altitude, et Saint-Jullien-de-Montfol, près du Grand-Serre, de *Monte Follo*, vers 1100 (Giraud, t. III, p. 74), et en 1300 (Valbonnays, t. II, p. 56), pour de *Monte Forte*. Quand on a cessé de comprendre ce nom, et sans doute par suite de quelque susceptibilité locale, *Montfol* a été changé en *Montsage*, *Mons Sapiensis* en 1527 (*Arch. dép.*).

256 Si PELLAFOL, pour PELLAFORT, qui doit être sa véritable forme, n'est pas une altération de PENNAFORT, la première partie du mot représente le *pela* ou *pelum* du b. l., château, fort, citadelle, correspondant à *peel*, en anc. angl., commun, dit Taylor (p. 262), dans l'onomatologie de la Grande-Bretagne, comme *Ferté* (*firmitas*), en France; *pill*, en kimr.; *pile*, en angl.; *pillis*, en lithuanien; *πῆλις*, ville, en gr.; *palli*, en s. c. t., etc. Le radical paraît être le même que celui de *pal*, pieu, en tud. et en pol.; *palitz*, en r.; *palus*, en l.; *peul*, en br.; *palacin*, arbre, en s. c. t.; *pal*, protéger, défendre, dans la même langue (Burnouf, p. 402). *Palatium*, palais, désignait primitivement un lieu palissadé, fortifié, comme en b. l. V. *Bâtie*, § IV. PEL-LAFOL veut donc dire château fort.

PELONNE, canton de Remuzat, appartenait aux Tolon-Sainte-Jalle (XVI<sup>e</sup> s.) et aux Blégier de Taulignan (XVIII<sup>e</sup> s.); le nom de ce village paraît dû aux rochers à pic qui sont auprès et qui ont quelque ressemblance avec des piliers ou aiguilles; voir le *Pilhon*.

Dans le § Ier, v.º *Poët-en-Percip*, appelé *Poyetum dum Percipia* en 1293 (*Invent. de 1346*, p. 221), j'avouais mon impuissance à traduire la dernière partie de ce nom. Je crois qu'il faut en chercher l'origine dans un acte de 1060, d'après lequel *Domna Percipia*, femme de Raimond et mère de Ruper, évêque de Gap, donna à l'église de Saint-Victor de Mar-

seille la moitié d'une manse dans le territoire du *Poët*<sup>1</sup>, *Poietum*, en l. C'est donc le Poët de *Dame* ou de *Domina Percipia* : ces deux mots ont été altérés et sont devenus méconnaissables. Ils rappellent le nom des *Aix-d'Angillon*, *Hayae Domni Gilonis*. Le *Poët* a appartenu aux de Baux (1348-1410).

Le PETIT-PARIS, canton de la Motte-Chalancon, appartenait en 1278 à Isoard des Aix; Raymond d'Agoult le vendit en 1281 à Arnaud, pour 94 livres; en 1300, il appartenait à Jean d'Ancezune ou de Sahune, et, en 1490, à Jean Brotin (Johanes Brutini, dominus *Parisi*); en 1558, Anne Brotin l'apporta en dot à Georges d'Urre, son mari, dont les descendants réunirent au nom de Brotin le titre de marquis de Montanègre; cette branche s'éteignit en 1748 (Pithon-Curt, t. III, p. 596). Vers 1760, ce fief, ainsi que Gumiane, Guisans, etc., faisait partie du marquisat de Montanègre, acquis par Jacques de Verdeilhau, seigneur des Fourniels; il était plutôt appelé *Paris* que le *Petit-Paris* (*Parisius* dans le XIV<sup>e</sup> s.; *Pouillé de Die*, p. 47).

Sept villages portent le nom de PETIT-PARIS; cinq d'entre eux sont près de la capitale et doivent probablement cette appellation à leur position agréable ou à une enseigne, comme la rue du PETIT-PARIS à Montélimar. Le village qui nous occupe, perdu dans de hautes montagnes, ne pourrait l'avoir reçue que par antiphrase. L'addition de l'adjectif, qui paraît moderne, vient du peu d'importance de cette localité. Peut-être, comme *Pariset*, près de Grenoble; *Parisio* en 1091 (*Cart. de Saint-André*, p. 277), *Parisius* dans les trois siècles suivants (*Inv. de 1346*), et *Saint-Parize* (Nièvre), est-elle due à un nom d'homme ou à une altération de celui de *sanctus Patricius*, appelé *saint Paris*, *Parise* et *Parize*, qui vivait en 700.

Le PILHON, près de Luc, est au pied d'une montagne cylindro-

---

(1) *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 72. Ces lignes étaient déjà écrites, lorsque j'ai reçu une lettre de M. le commandant Mowat, ainsi qu'une note non signée mise à la poste à Voreppe, et venant peut-être du couvent de Chalais; elles me donnent la solution du problème étymologique : je n'en remercie pas moins de leur obligeance mes bienveillants collaborateurs.



conique qu'on a pu comparer à un *pilier*. Ce fief a appartenu à une famille de ce nom, connue depuis Willelmus *dal Pillon*, qui vivait en 1246 (*Cart. de Léoncel*, p. 145); mais les d'Agoult en étaient coseigneurs. La part des *du Pihon* passa, par suite de mariage, aux Chabestan en 1433<sup>1</sup>. En 1597, elle appartenait à du Roux de Montauban, et, dans le XVIII<sup>e</sup> s., les de Ponnat, barons de Gresse, étaient seigneurs de ce fief.

Il est appelé *castrum dal Pihon* en 1246; de *Alpillone* en 1293 (*Cart. de Die*, p. 129); de *Alpitione* en 1299; *Arpillio* dans le XIV<sup>e</sup> s.; *Pillonum* en 1430. Le nom proprement dit est précédé de l'article *al*, le (*ar*, en breton); c'est le même que celui du village appelé les PILLES ou les PILES, près de Nyons, *castrum de Pilis* en 1222, 1252, 1291, et *locus Pilarum* en 1427 (*Arch. dép.*; — *Inv. de 1346*). Il est construit entre deux rochers escarpés et très-resserrés qui forment un détroit; ce qui en faisait une position importante, et appartenait aux Gandelin (1450, 1550) et aux Fortia, dont une branche, qui en portait le nom, le vendit vers 1750 à M. d'Andrée.

Ce nom, comme ceux de *Pelonne* (v. ci-dessus), des *Piles* (Gard), ad *Pilas* en 1203, du *Saint-Pilon*, en Provence, sur un rocher à pic surmonté par une chapelle; du *Pillon*, près de Nantes, non loin d'un *peulven*, etc., ont la même racine que *pilier*; elle est commune à presque toutes les langues indo-européennes et paraît avoir eu, par extension, le sens de montagne; on la retrouve dans le nom des rochers du *Pilate*, près du Righi; du mont *Pilat* (Loire), probablement le mons *Piletus* d'une charte de 984, etc.

---

(1) PITHON-CURT, t. I<sup>er</sup>, p. 315, et t. II, p. 413. — V. aussi GUY ALLARD.

Le dernier marquis du Pihon habitait Die en 1789. On cite encore de lui une réponse facétieuse : il avait un acte à passer avec Jean G. de R., qui devait sa noblesse à une charge de trésorier de France et tenait beaucoup à cette distinction de fraîche date; aussi le notaire avait-il mis devant son nom la qualification de *messire*. — Puisque vous accordez à l'un des contractants le titre de *messi.e Jean*, dit-il, donnez-moi celui de *Virgouléuse* du Pihon, ou je ne signe pas votre acte. (Les poires dites *Virgouléuses* doivent leur nom au village de Virgoulée, près de Limoges.)



PLAISIANS, près du Buis, a appartenu d'abord à plusieurs coseigneurs (1216); aux barons de Mévouillon, aux Dauphins (1317); aux de Baux; aux Poitiers-Saint-Vallier, qui le cédèrent en 1489 aux la Baume-Suze, à Barthélemy d'Orcel (1713) et aux Canet, marquis de Marignane (1789). C'est peut-être le *Planicianum* de 789 (*Cart. de Saint-Hugues*, p. 41), altéré par le copiste, la forme *Plassianum* paraissant plus probable; *Plazianum* en 1216, 1293 et 1296 (Valbonnays, t. I<sup>er</sup>, p. 17, 35, et t. II, p. 119); *Plasianum* en 1302; *Playsianum* en 1339 (*idem*, t. II, p. 387); *Plaissans* dans le XVI<sup>e</sup> s. Ce nom, comme ceux de *Plaissans*, le *Plessiel*, la *Plaisse*, le *Plessis* (*Plesseium* et *Plasseium*; on en compte une soixantaine), veut dire parc, enclos, lieu de chasse ou de plaisance. De même que *plesse*, *plessée*, *plessié*, *plessis*, *plessez*, en v. fr.; *plessa*, *plesseium*, *plecticium*, en b. l., ils rappellent des clôtures faites avec des branches *plessées* (*plexae*), pliées, entrelacées : ces mots ont la même racine que *πλέξω*, en gr.; *flechte*, en tud.; *plesti*, en anc. slave.

PONET ou PONNET-Saint-Auban, bâti sur le flanc d'un coteau, près de Die, a appartenu aux évêques, aux d'Urre (XV<sup>e</sup> s.) et aux Moreton de Chabریان (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.). Il est appelé villa *Paonetum* en 1210; *Paonet* en 1221 (*Cart. de Die*, p. 40, 61); *Paunetum* en 1486. Ce nom paraît être synonyme de *Serret*, *Monceau*, *Montelier*. V. *Épaone*.

PONSAS, près de Saint-Vallier, a appartenu à Humbert Pilat, secrétaire du dernier Dauphin, et en dernier lieu aux Lacroix de Saint-Vallier. Il doit son nom à un ponceau établi sur un petit cours d'eau et était appelé *Ponsanis* en 1363; *Ponsas* en 1470. *Pontaix*, près de Die, a reçu sans doute le sien d'un pont sur la Drome; il est ainsi désigné dans un acte de 1246 : actum apud *Pontais*, ultra pontem, etc. (*Cart. de Léoncel*, p. 145); *Pontaisium* en 1274; *Ponteiz* en 1421. En 1288, ce fief appartenait à Aymar de Poitiers, qui donnait à ses vassaux une chartre d'affranchissement; il passa aux Poitiers-Saint-Vallier, qui, vers 1508, le vendirent, ainsi que Quint et Eygluy, à Charles d'Hostun. Jacques de la Tour-Gouvernet l'acheta en 1582, et, dans le siècle suivant, il passa aux la Baume-Pluvinel, qui le possédaient en 1789. Pour *Pontaujard*, voyez *Jas*.

Le Pont-de-Barret, canton de Dieulefit, appelé *Savenna* dans le Xe s. (v. le § III), doit son nom à un pont sur le Roubion; il y avait probablement une barrière pour assurer le péage : de là le mot *Barret*. Ce village, où l'on a trouvé des antiquités romaines, est appelé *ad Pontum* en 957 et villa de *Ponte* en 1179 (*Cart. de Saint-Chaffre*, p. 7, 26, 33). Il a appartenu aux Adhémar (XIIe s.); aux d'Urre (XVIe s.); dans le XVIIe s., il était indivis entre les Marcel de Blain du Poët et les de Saint-Ferréol de Saint-Pons. Ceux-ci ont pour premier auteur connu Albert de Saint-Ferréol, notaire à Manas, de 1444 à 1472; dans le XVIIe s., Alexandre, fixé en Hollande, écrivait à ses parents qu'il avait fait dresser sa généalogie, et qu'elle remontait à sanctus Ferreolus, martyrisé à Besançon en 211. Cette famille, aujourd'hui établie à Grasse, habitait Montélimar et avait formé les branches dites de Saint-Pons, du Mas, de la Mure, Montauban. V. mes *Études étymologiques*, p. 26.

PORTES, sur la grande route, près de Valence, s'appelait locus de *Portis* en 1100, 1258 et 1374, et *Portes*, canton de Montélimar, *Portae* et de *Portis*. Il existe en outre une douzaine d'autres villages de ce nom. Dans le XVe s., les d'Urre (qui possédaient le second de ces fiefs dans le siècle suivant) étaient qualifiés de seigneurs de *Portes*, qui paraît être le premier. Les de Budos, à la famille desquels appartenait Louise de Budos, dame d'Étoile, dans le XVIIe s. (v. le § IV), étaient seigneurs et plus tard marquis de *Portes*, mais ce fief était celui de *Portes-Bertrand*, près de Vallon (Ardèche). *Portes-lès-Valence*, qui paraît avoir été longtemps réuni à Fiancey, a appartenu aux de Dorne (XVIIe s.), aux Lescot, aux Baronnat et aux de Rostaing.

L'autre village de PORTES fut inféodé en 1215 par Lambert Adhémar à Hugues de Mirabel, son porte-enseigne : Guillaume, un de ses descendants, le possédait en 1316; ce qui n'empêchait pas les Adhémar de prêter hommage aux Poitiers, notamment en 1283, et de prendre comme ces derniers, dans le XIVe s., la qualification de seigneurs de *Portes*. En 1507, ce fief appartenait aux d'Urre. Dans le XVIIe s., il passa aux de Lattier, qui le possédaient encore en 1789 et dont la famille, sur laquelle j'ai



donné des détails dans mes *Études étymologiques*, p. 15, ne tardera pas à s'éteindre.

Dans cet opuscule, j'indiquais les motifs qui, dans le moyen âge, faisaient souvent préférer à la route longeant le Rhône celle qui passait à la Baume-de-Transit, Grignan, la Touche, PORTES, Châteauneuf et Charols, où l'on assure que Louis XIII a couché. A Charols, elle bifurquait dans la direction de Crest et dans celle de Loriol par Marsanne. En 1584, il existait depuis longtemps à Châteauneuf un pont sur le Jabron pour faciliter le passage des voyageurs qui suivaient le *chemin royal*. On est étonné aujourd'hui en voyant le mauvais état des routes du territoire de PORTES, coupé par de hautes collines, que ce village doive son nom, ainsi que plusieurs autres, notamment *Portes* (Gard), sur la voie romaine de Nismes au Puy, appelé castrum de *Portis* en 1102, à un mot indiquant un lieu de passage, et, cependant, rien n'est plus vrai.

En b. l., on appelait *porta*, *portagium*, *portatico* le droit de péage perçu à la porte des villes, des bourgs, ou aux barrières établies à cet effet par certains seigneurs; ces mots venaient de ce qu'on *portait* presque toutes les marchandises à dos de mulet à cause du mauvais état des routes. *Port*, dans les Pyrénées, a conservé le sens de passage, défilé, comme dans Saint-Jean-Pied-de-*Port*; il correspond au *pforte* all. et au *phorta* tud. et a beaucoup d'analogie avec *furt*, gué, passage, en all.; *ford*, en angl.; d'où : Francfort, Oxford, passage des Francs, des bœufs.

A diverses époques, PROPRIAC, près du Buis, a appartenu à des coseigneurs, notamment à Raimbaud Jeoffroi (Gaufridus) en 1282; aux Mévouillon (1293); au Dauphin (1317); aux évêques de Vaison (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.); aux de Rainoard, Vincens de Savoillans et d'Albert (XVI<sup>e</sup> s.); aux Vincens de Mauléon et de Cheilus (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.), et en dernier lieu à M. de Girard ou Girard. Ce village s'appelait *Propiacum* en 1216, 1317 et 1336; *Prupiacum* en 1317; *Propriacum* en 1317, et *Propiac* en 1346 1.

---

(1) VALBONNAYS, t. I<sup>er</sup>, p. 118; t. II, p. 166, 169; — *Inv. de 1346*, p. 221.



Ce nom paraît signifier domaine de *Probus* : la forme primitive devait être *Probiacum* ; le changement du *b* en *p* a lieu très-souvent, lorsqu'un mot passe d'une langue dans une autre. Il est analogue à ceux de *Florac*, *Floriacum*, domaine de *Florus* ; *Flaviac*, *Séverac*, domaine de *Flavius*, de *Severus*, et rappelle celui de *Clérieu*, *Clariacum*. On trouve le nom de *Probus* dans les anciennes annales de la province ; le prêtre *Probus* fut envoyé par l'archevêque d'Embrun au concile d'Orléans en 551 (Guy Allard, t. II, p. 424).

Les traductions de PROPAC par *propè aquas* ou *propitia aqua*, qu'on a proposées, ne me paraissent pas possibles. L'ancien village, aujourd'hui en ruines, m'écrit M. Marre (du Buis), était au levant du village actuel, à mi-côte, et à deux kilomètres des sources minérales, qui surgissent à l'opposé, au quartier de Salins. C'est dans ces ruines que fut inaugurée, il y a près d'un siècle, la secte des *illuminés du midi*, sous la présidence active du docteur Nicolas (de Châtillon), élève et ami de Mesmer, et avec l'appui de Condorcet.

L'ancien pont de QUART, au sud de Die, a été ainsi appelé, dit le D.<sup>r</sup> Long (p. 93), parce qu'il se trouvait au *quatrième* mille, et la vallée de QUINT, parce qu'elle était ad *quintam* lapidem de la même ville. Ce mandement, qui comprenait six paroisses, est désigné sous le nom de *Quint* dans les actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Ce fief paraît avoir eu les mêmes seigneurs que *Pontaix*. Il existait une famille noble de ce nom, représentée dans le XIII<sup>e</sup> s. par Adémar et Gyraud de QUINT (*Cart. de Léoncel*, p. 142).

RECUAIS, près de Romans, *Reculeysium* en 1515, est un petit village dont l'origine ne paraît pas ancienne. Dans le XVII<sup>e</sup> s., il appartenait aux Monier de Rochechinard, et, dans le XVIII<sup>e</sup> s., aux de Loulle, éteints en 1817 dans la personne d'un ancien conseiller au Parlement. Ce village, perdu à l'extrémité d'une vallée sinueuse, paraît devoir son nom à sa position dans un lieu *reculé*, écarté, comme le *Reculet*, le *Reculey*, *Reculas*, etc. « La ville d'Abbeville, dit une ordonnance de 1399, est assise en un *reculet* de mer. »

REILHANETTE, canton de Séderon, appartenait, dans les XIII<sup>e</sup>

et XIV<sup>e</sup> s., aux du Puy, branche des du Puy-Montbrun ; dans le XV<sup>e</sup> s., aux d'Agoult et de Justas ; dans le XVI<sup>e</sup> s., aux Glandevés, et dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., aux Rolland de Cantelmes ou Cantelmi. Les noms latins étaient *Rellania* en 1302 et 1317 ; *Reyllania* en 1306 ; *Reliana* en 1317 (Valbonnays, t. II, p. 119, 166, 169). On l'a appelé plus tard REILHANETTE pour le différencier sans doute de *Reillanne* (*Reliana*, *Rilhona*, *Reilana*), qui en est peu éloigné, et dont la population est trois fois plus considérable <sup>1</sup>.

Ces noms, comme ceux de *Reillac*, *Reilhac* (Dordogne), *Relhacum* et *Rilhacum*, *Reillaguet*, etc., sont synonymes de *couture* (*cultura*) et rappellent des terres nouvellement défrichées par des raies ou sillons de charrue. Ils dérivent de *relha*, soc de charrue, en b. l. (et en port.), qui, de même que *rail*, raie, barreau, en angl. ; *reihe*, en all. ; *reille*, *reillon*, *raillon*, flèche, dard, en v. fr. ; *reiller*, labourer, *reille*, laboureur, en roman, a la même racine que *raji*, raie, rangée, file, en sanscrit (Burnouf, p. 538).

RÉMUZAT a peut-être appartenu à une famille de ce nom connue depuis le XIII<sup>e</sup> s. et éteinte vers 1550, et plus tard aux de Laval (XIV<sup>e</sup> s.) et aux de Rivière (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.). Les noms latins étaient *Remusiacum* en 1173 ; *Ramusatum* en 1259 et 1269 ; *Remusacum* en 1298 et 1313 <sup>2</sup>. Dans diverses villes du midi il y avait des familles *Rémusat*, notamment à Montélimar en 1275 et en 1394 ; à Sisteron en 1327 ; à Montpellier en 1450 ; à Marseille en 1365 : Louis *Rémusat*, consul d'Aix en 1604, est un des ancêtres de M. Charles de *Rémusat*, ancien ministre.

La forme la plus exacte paraît avoir été *Ramusatum*, lieu boisé ; du l. *ramus*, rameau, branche, qui a fourni beaucoup de dérivés et de noms de lieu, tels que le *Ramage* ; *Ramecourt*, *Ramicourt* et *Ramonville* (maison du bois) ; *Ramillies* et *Ramousies* (bois taillis), etc. Le changement de l'a en e est fréquent ; on peut citer père, mère, frère, qu'on écrivait en latin

---

(1) La famille de *Reillanne* a pour armes : d'azur au soc ou *reille* d'argent.

(2) *Gallia, Preuves*, p. 37 ; — *Inventaire de 1346*, p. 218, 229, 239.



avec un *a*. L'ancien RÉMUZAT était de l'autre côté de l'Oule, sur le penchant de la montagne.

RIOMS ou RIONS, canton du Buis, sur le flanc d'un coteau, a été donné en 1284 par Randonne, fille de Draconet de Montauban, à Ronsolin ou Rocelin, son fils; dans le XIV<sup>e</sup> s., il appartenait aux de Rosset, et, dans le XVI<sup>e</sup> s., aux Rosans et aux de Lhomme; en 1601, il fut acheté par Jacques de la Tour-Gouvernet, et dans le XVIII<sup>e</sup> s., il passa aux d'Albert de Rions, originaires de Provence. Ce village était appelé *Rionia* et de *Rionis* en 1060; castrum *Rionis* en 1284; idem *Riomis* en 1296; idem *Ryomis* en 1291; idem *Rihomis* dans le XIV<sup>e</sup> s.<sup>1</sup> En 1393, Duranus de *Riomis* habitait Montélimar (*Cart.*, p. 213).

Ce nom paraît être le même que RIOM (Puy-de-Dôme et Cantal); *Rion* (Landes et Saône-et-Loire); *Rions* (Gironde); *Rians* (Cher et Var); *Ruoms* (Ardèche), dont le territoire est en partie composé de rochers qui sont dans le désordre le plus singulier; il a une physionomie celtique, et probablement la forme primitive a été la même que celle de *Riom*, *Ricomagus* dans le VI<sup>e</sup> s., et plus tard *Riomum*, que Gluck<sup>2</sup> traduit par champ ou domaine du roi, comme *Réarville*, *Konigsfeld* et *Ricodunin* (*dunin dunum*), où l'on frappait des monnaies mérovingiennes. MM. Quicherat, p. 49, et Houzé, p. 89, expliquent très-bien comment *Ricomagus* a pu se contracter en *Riom*.

L'emplacement sur lequel a été construite, vers 840, l'abbaye de Saint-Barnard de ROMANS se nommait *Conquerius*<sup>3</sup> et dépendait du territoire de Génissieux. La ville naissante auprès du monastère est appelée *Rotmanensis ecclesia* en 967 (*Cart.*, *Preuves*, t. III, p. 109); *Romanensis basilica* ou *ecclesia* en 995, 1030, 1050 et 1072 (*idem*, t. I<sup>er</sup>, p. 25, 31, 58, 137); apud *Rotmanos* en 1095 (*Cart. de Saint-Hugues*, p. 55); *Rotmanum*

---

(1) *Cart. de Saint-Victor*, t. II, p. 71, 72; — VALBONNAYS, t. II, p. 118; — *Inventaire de 1346*, p. 218, 224, 239.

(2) *Die bei Caesar Keltischen Namen*, p. 123.

(3) *Conquerius*, comme *Conqueirac* (Gard), *Concayrac* en 1256, *Conque-reuil*, le *Conquet*, *Conques*, etc., paraissent dériver de *conca* ou *concha*, synonyme de *comba*, vallée, en b. l.; *conc*, baie, rade abritée, en breton.



en 1120 (*Cart. de Saint-Victor*, N.<sup>os</sup> 810 et 811); *Rotomanum* en 1133 (*Cart. de Saint-André*, p. 167); *Romans* en 1179, 1183 et 1201 (*Cart. de Die*, p. 31, 37 et 26); *Rotmas* en 1261 (*Cart. de Léoncel*, p. 207), etc. On voit combien il y a peu de fixité dans la forme du nom.

D'après l'éminent historien de sa ville natale, M. Giraud, il aurait été emprunté à celui de *Rotman*, qui donna à saint Barnard le terrain sur lequel fut construit le monastère. Cet auteur explique (*Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 327 à 330, et t. III, p. 109) pourquoi le nom de ROMANS a fini par prévaloir sur celui de *Rotmans*, et pour quels motifs le bienfaiteur n'a pas pu perpétuer le souvenir de sa libéralité. Suivant M. l'abbé Chevalier (*Bull. arch.*, 1866, p. 332), ROMANS devrait son nom à une église dédiée à *Saint-Romans*, qui existait déjà en 995.

*Rotman*, *Rodman*, *Hrodman* sont des noms germaniques qui veulent dire illustre guerrier (Pott, p. 207, 242; — Ferguson, p. 373). Comme fief, ROMANS appartenait indivisément au chapitre de Saint-Barnard et aux Dauphins; à ces derniers succédèrent les rois de France et les ducs de Valentinois (1642).

ROMEYER, près de Die, où l'on a trouvé des antiquités romaines, était un fief du chapitre. Il est appelé *Romeier* en 1145, 1168, 1178, 1183 et 1214; *Romeer* en 1200; *Romerarium* en 1203; *Romearium* en 1208 et 1231 (*Cart. de Die*, *passim*; — *Gallia*, *Preuves*, p. 205). Quelques personnes ont pensé que ce village devait son nom à un établissement *romain*. Il me paraît plus naturel de le rattacher, de même que ceux de Fons *Romevia*, près de Murs (Vaucluse), mentionné dans un acte de 1035 (*Cart. de Saint-Victor*, t. II, p. 432); *Romerics* (Nord), qui vient de *rumeriae*, ronces, broussailles (Mannier, p. 304); *Romiguières*, *Roumiguières*, etc., au même radical que *rome*, ronces, broussailles, en v. fr.; *roumegoux*, touffe de ronces, en auvergnat; *romengueria*, en b. l., du l. *rubetum*, ronce.

ROTTIER, près de la Motte, appartenait, dans le XVIII<sup>e</sup> s., aux Bouvard de Roussieu et de Saint-Lambert. Il s'appelait *Roterium* et *Rioterium*, en l., et quelquefois *Routier* dans les anciens actes. Ce nom, comme celui de *Reilhanette*, annonce une culture, un défrichement. De même que ceux de la *Rote*,

*Rotes*, les *Rotoirs*, les *Rotours*, la *Roue*, *Routier*, les *Routieux*, il dérive du même radical que *rotten*, *roden*, *reuten*, *ausrotten*, défricher, extirper, déraciner, en all.; *router*, en v. fr.; *rotia*, *rodam*, *rhotum*, *rothus*, défrichement, en b. l. Ces noms, comme ceux de *Sart*, *Essart*, rappellent des terrains incultes concédés, moyennant une faible redevance, par des seigneurs ou des couvents à leurs serfs ou vassaux. Ceux-ci étaient appelés *ruptarii* (*rupteurs* de terre, *roturiers*; de *ruptura*, action de rompre). Voir *Royans*.

Plus tard, le mot *roturier* devint un terme collectif sous lequel on désignait tous ceux qui payaient des redevances ou *rotures* territoriales, dont les nobles étaient exempts.

ROUSSAS, canton de Grignan, appartenait déjà dans le XII<sup>e</sup> s. aux Adhémar à titre de seigneurie ou de coseigneurie; cependant, en 1250, Bertrand prenait le titre de seigneur de *Rossas*<sup>1</sup>, et, en 1278, Jourdan (Jordanus) le prenait également (*Inv. de 1346*, p. 239). En 1330 et en 1342, G. Fabre est qualifié de seigneur de *Russacum* et de *Rocetum*, et, en 1547, Michel Franchessin ou Francessin, marchand de Montélimar, de seigneur de *Rossas* (*Cart.*, p. 102, 121). Dans le XVII<sup>e</sup> s., ce fief avait passé aux Perdeyer, du Diois, dont le manoir était près de Menglon : sous Louis XIV, cette famille s'éteignit dans celle de Philibert, appelé aussi Montauquier et Cadet de Charence, lieutenant de Lesdiguières, qui joignit à son nom celui de Perdeyer, et dont la postérité s'est éteinte vers 1800. Sous Louis XV, le fief de Roussas fut vendu 38,000 livres par Laurent de Philibert de Perdeyer à François-Antoine de Bertet, d'Avignon.

ROUSSAS est appelé *Rossas* en 1219 (*Cart. de Saint-Chaffre*, p. 41); *Rossanum* en 1278 (*Inv. de 1346*, p. 239); *Rossatium* en 1291 (*Valbonnays*, t. II, p. 59), et souvent *Rossas* dans le XVII<sup>e</sup> s. Il a ses similaires dans *Rossas*, près de la Motte, et Roussas, près de Valdrôme. On prétend qu'il doit son nom aux terrains rougeâtres qui composent en grande partie le territoire

---

(1) *Statuts de Visan*, p. 126.

de la commune. Les montagnes des *Rousses*, dans l'Oisans, sont formées par des roches ocreuses, et la *Croix-Rousse*, qui domine Lyon, doit son nom à la couleur de la pierre de Couzon, qui entraînait dans la construction d'une croix élevée en 1560.

ROUSSET, à l'autre extrémité du canton de Grignan, a appartenu aux Adhémar; aux des Alrics de Cornillan à dater du XV<sup>e</sup> s.; en 1690, l'un d'eux fit ériger par le Pape en marquisat ROUSSET et divers fiefs voisins; son fils, le marquis de *Rousset*, mourut sans enfant en 1737; le marquisat passa entre les mains des Calvière et, par mariage, entre celles des Blacons. V. *Blacons*, § V. Ce village est appelé *Rossetum* en 1495 et 1498, et son nom a probablement la même origine que celui de *Roussieux*.

ROUSSEUX, près de Rémuzat, a appartenu aux Dauphins (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.); aux Chabestan (XV<sup>e</sup> s.); aux Bouvard (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.), et aux Achard de Ferrus de Sainte-Colombe (XVIII<sup>e</sup> s.). Ce village est appelé *Rosseu* en 1266 (*Inv. de 1346*, p. 223); *Rosseum* en 1273; *Rossevium* et *Rossevum* en 1284 (*Valbonnays*, t. II, p. 118).

Il est difficile de savoir si ce nom, ainsi que ceux de ROUSSET, *Roussay*, *Rousseix*, le *Roussey* (*Rosseyum* et *Roceium*), le *Russey*, *Rousset*, près de Mâcon (*Rociacum*), etc., viennent de la couleur *rousse* ou rougeâtre du territoire; du breton *ros* ou *ross*, commun en composition, tertre couvert de fougères ou de bruyères, bouquet de bois, que Pictet, t. I<sup>er</sup>, p. 193, rattache au sanscrit *rohi*, arbre, plante; ou de *rhos* ou *ros*, marais, lieu plein, roseaux, en gall. et en corn. (Taylor, p. 284, 482). M. Cocheris<sup>1</sup> pense que *Roussay*, *Roussey*, *Rousseix*, les *Rousses* sont des altérations de *ronces*.

D'après Guy Allard, le ROYANNAIS ou pays de *Royans* contenait vingt-quatre paroisses. Vers 1040, ce pays, ou au moins une partie, appartenait à Ismidon, prince de *Royans*, de qui sont issus les Sassenage et les marquis de Bérenger. Flotte de *Royans*, descendante d'Ismidon, apporta en 1230 à Guillaume

---

(1) *L'écho de la Sorbonne* du 26 janvier 1868.



de Poitiers, son mari, Saint-Jean, Saint-Nazaire et plusieurs autres fiefs, qui passèrent plus tard aux la Baume-d'Hostun. En 1712, ils furent compris, avec huit autres, dans l'érection d'*Hostun* en duché-pairie en faveur du maréchal de Tallard.

Le Pont-en-ROYANS (Isère), qui comprenait une partie du ROYANNAIS, formait un mandement composé de neuf paroisses. C'était une principauté indépendante qui appartenait aux Sassenage<sup>1</sup> : en 1339, les Bérenger-Sassenage, qui en héritèrent, furent obligés de se reconnaître vassaux du Dauphin ; en 1617, ils firent ériger en marquisat cette importante seigneurie.

Déjà, dans le IX<sup>e</sup> s., il existait, au nord-ouest de Romans, un *ager* ou *pagus* (canton, mandement) appelé *Roionensis*, *Rogiacensis*, *Roianensis* *ager*, *Roionum*, *Roionis*, in *Rogione*, *Roian* en 844, 967, et dans plusieurs actes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s.<sup>2</sup>. Il s'est conservé dans le nom du quartier des Royons, près de Clérieu. Celui du *Royans* ou *Royannais* apparaît pour la première fois dans l'histoire vers 1040, sous la forme de in *Roianensis* partibus ; on trouve ensuite *pagus Royanus* en 1050 ; ad *balmas de Roianis* vers 1070 ; in *pago Roianensi* vers 1110, et, à partir de cette époque, *Royanum*, de *Royanis*, de *Roianis*, *Roians*<sup>3</sup>.

Je ne sais si les deux *ager* ou *pagus* indiqués ci-dessus n'en faisaient primitivement qu'un seul, portant le même nom originaire, resté plus tard presque identique, ainsi qu'on peut le voir ; à tel point que M. Giraud a désigné le même *ager* des *Royons* par *Roionensis* dans le t. I<sup>er</sup>, p. 206 et 314, et par *Roiane* dans le t. III, p. 86. Quant à l'étymologie de ce nom, j'en suis réduit à de simples conjectures.

---

(1) N. CHORIER, *Histoire généalogique de la maison de Sassenage*, p. 49, 52 ; — *Cart. de Saint-Hugues*, p. 77 ; — SALVAING DE BOISSIEU, *De l'usage des fiefs*, p. 99.

(2) BALUZE, *Capitularia*, t. II, p. 956, éd. de 1772 ; — GIRAUD, *Preuves*, t. II, p. 110 ; t. III, p. 86, 109 ; t. I<sup>er</sup>, p. 130, 49 ; t. II, p. 43 ; — *Cart. de Saint-André*, p. 71.

(3) *Cart. de Saint-Hugues*, p. 77 ; — GIRAUD, t. I<sup>er</sup>, p. 44 ; t. III, p. 53 ; — *Cart. de Léoncel*, p. 168, 187.

Est-il emprunté à celui de la capitale des Vertacomicori, comme le suppose, mais sans aucune preuve, M. Long, p. 182 ? Ou à celui d'une divinité topique, Mars *Rudianus*, dont le nom nous est révélé par deux inscriptions <sup>1</sup> ? Ou bien encore à ceux de *Roian*, *Roiant*, *Roen*, anciens noms d'homme bretons, et probablement gaulois, qui veulent dire aussi roi, chef de clan (*raja* et *rajan*, en sanscrit) ?

Est-ce, comme le prétend Chorier, un souvenir de *Rhodan*, chef lombard, qui assiégea Valence vers 580 ? C'est peu probable.

Vient-il, comme *Rottier*, d'un radical commun en composition en Allemagne et en France ? On le retrouve, avec le sens de défrichement, sous les formes de *roid*, *roit*, *reut*, en tud. (Forstemann, p. 78); *roy*, *roye*, *roie*, *roue*, *rode*, en v. fr. *Roya*, en b. l., rappelle la division d'un champ en deux *roies*, *royons*, soles ou labours, et désigne aussi un chemin; *roya* terrac, fonds de terre, domaine. La fondation de *Roybon* (Isère), villa nova *Roybonis*, remonte à 1294, époque à laquelle le Dauphin accorda des franchises à tous ceux qui défricheraient un quartier de la forêt de Chambaran. *Roybon* veut dire bonne culture.

M. Mannier me cite, à l'appui de cette hypothèse pour ROYANS, le village de *Royon* (Pas-de-Calais), que M. Herbaville traduit par défrichement. C'est aussi l'opinion de M. Chotin. On peut rapprocher ce nom de ceux de *Boyan* (Char.-Inf.) et de *Roujan* (Hérault), castrum de *Royano*, *Roiano* et *Rojano* dans le XII<sup>e</sup> s.

Les noms de ROYANS et de *Royons*, donnés primitivement à des terres nouvellement défrichées, auraient été peut-être plus tard appliqués à un territoire assez étendu. *Royannais* et *Royanné*, qui sont des noms de famille, désignaient dans le principe des gens originaires du *Royans* ou *Royannais*.

ROYNAC, près de Marsanne, au pied d'une montagne dominée

---

(1) DE COSTON, *Origine des noms*, p. 269; — ALLMER, *Bull. arch.*, 1868, p. 235. — *Rudianus* est un mot gaulois qui veut dire très-puissant, très-fort, ainsi que je chercherai à l'établir dans une seconde édition.

par un château fort en ruines, fut inféodé en 1283 par Aymar de Poitiers à Hugues Adhémar; dans les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. les Poitiers et les Adhémar prenaient les uns et les autres la qualification de seigneurs de *Roynac*, ce qui paraît être la conséquence de cette inféodation. Ce fief appartint ensuite aux Grolée-Mévouillon; aux la Baume-d'Hostun, qui le payèrent 3,500 écus en 1515; aux d'Urre en 1648; François de Beaumont, marquis de Brison, le recueillit en 1715 dans la succession de François d'Urre, et vers 1783 il fut acquis par Alexandre de Montlovier, conseiller à la Cour des comptes. Louis de Poitiers brûla, en 1376, *Roynac*, dont le château fut encore démantelé en 1561.

Ce village était appelé *Roennac* en 1159; *Roenac* en 1234; *Roenaxum* en 1332; *Roenacum* en 1333; *Roynacum* en 1336; *Royna* en 1356; *Roymacius* en 1360; *Ruynat* et *Ruinat* dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. (c'est la prononciation patoise actuelle de ce nom).

ROYNAC paraît se rattacher à la langue celtique, mais il est difficile de savoir s'il a été emprunté au nom de son fondateur, ou si c'est la contraction d'une forme plus ancienne. Dans le premier cas, on peut le rapprocher de l'ancien nom d'homme breton *Roinoc*, qui paraît être l'adjectif de *Roen* et *Roian*, roi, chef de clan (V. *Royans*). C'est peut-être l'origine du nom de la famille *Ruine*, *Ruyne* ou *Ruina*, qui habitait Die dans le XIII<sup>e</sup> s. et de celui de Guillaume *Royn*, ou *Ruyns*, évêque de Grenoble en 1302<sup>1</sup>.

Dans le second cas, ROYNAC rentrerait dans la même catégorie de noms que *Rognac* (B.-du-Rh.), *Rodinnag* dans le X<sup>e</sup> s., *Roignac* en 1400; *Rouan* (Loir-et-Cher), *Rothomagum*; *Pont-de-Ruan* (Indre-et-L.), *Rotomovic* sur les monnaies mérovingiennes et *Rotomago* dans le XI<sup>e</sup> s.; *Rouen*, *Rotomagus*, etc., dont la signification est assez difficile à déterminer. La forme patoise *Ruinat* est une altération locale due sans doute à la *ruine* et à l'incendie de ce village en 1376.

---

(1) *Cart. de Die*, p. 44; — *Cart. de Léoncel*, p. 120; — *Gallia, Preuves*, p. 129; — *Cart. de Montlélimar*, p. 151.



D'après M. Grandgagnage (de Liège), Rochefort-SAMSON, dont il a déjà été question au § 1 v.<sup>o</sup> *Rochefort*, et les autres châteaux appelés aussi SAMSON auraient reçu ce nom symbolique pour caractériser la force de leur position. Quelques-uns avaient pu aussi peut-être le tenir de leur fondateur. On le rencontre à Vienne et à Tain dans les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s., et saint *Samson* était abbé de Dol en 564.

Château-SARRASIN, près de Montélimar, était une maison forte, construite pour résister à un coup de main, qui appartenait aux de Mons, seigneurs de Savasse. Elle fut achetée vers 1709 par Jean Geoffre et reconstruite dans le style italien par son fils ou son petit-fils. Ce château, appelé depuis cette époque *Serre-de-Parc* (coteau du parc), a été acquis vers 1846 par M. Deserre ou de Serre.

Le nom de SARRASIN ne me paraît rien avoir de commun avec le séjour des *Sarrasins* en Dauphiné. M. Devais a démontré <sup>1</sup> que le castrum *Cerrucium* de la charte de 847 est *Castellus* et non pas *Castel-Sarrasin*, appelé primitivement *Villa longa* : son nom moderne de *Castellum Sarracenum* apparaît pour la première fois en 1162. Ce bourg le devait aux créneaux appelés moucharabis ou machicoulis, empruntés par notre architecture militaire à celle des Sarrasins et qu'on a appelée *sarrasine*, comme la herse mobile suspendue sur la porte d'un château fort. D'après une tradition de la famille de Geoffre de Chabrignac, la tour de Château-SARRASIN était surmontée de machicoulis. Cette antique construction devait très-probablement son nom au genre d'architecture qui la caractérisait. Pour *Sassenage*, v. *Chassis*.

SAULCES, près de Loriol, est un village remontant seulement à Louis XIV; il a commencé par une auberge, construite sur la grande route, et a pris le nom du quartier sur lequel il se trouve. C'est aussi celui d'une famille qui a produit plusieurs marins distingués, issus de Jacques Desaulces, châtelain de Mirmande en 1719.

---

(1) *Mémoires lus à la Sorbonne en 1867*, p. 135, 153.

Le nom latin devait être *Salices*, saules. *Salix* correspond à *salaha* en anc. all., *sail* en irl., du sanscrit *sala*, arbre et eau (Pictet, t. 1, p. 494), dans le sens d'arbre aquatique. Ce radical a contribué à la formation de beaucoup de noms, notamment : le *Saulcy*, *Saucède*, la *Salcette* (*Salceia*, *Saliceia*, *Saulaie*, en b. l.), le *Saulchois*, le *Saulçois*, *Sauzade*, *Sauzay*, *Sauzède*, la *Sauzière*, et SAUZET, près de Montélimar.

246 Ce dernier village était appelé castrum *Sausiae* en 1163 (*sauzaia*, *sauzaïum*, *saulaie*, en b. l.); castrum de *Sauze* en 1190 (*sauze*, *saule*, en prov.); *Saucetum* en 1291, 1324, 1355, 1404; *Sausai* en 1336; *Sozet* en 1421. On a trouvé souvent des antiquités romaines à Sauzet, où Louis XI a séjourné, lorsqu'il était dauphin. Ce fief a appartenu à beaucoup de familles, soit en totalité, soit comme coseigneurie; il en est question dans la *Notice* de M. l'abbé Vincent; ce sont notamment les Adhémar, les Poitiers et les Arthaud (XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.); en 1296, Guillaume des Artaud céda au comte de Poitiers ses droits pour 2,000 livres. En 1421, le roi succéda aux Poitiers; en 1444, Louis XI donna SAUZET à Antoine d'Hostun; en 1537 il fut acheté par François de Moreton-Chabrillan; en 1563 par Jean Albert, seigneur de Montlahuc, pour 8,000 livres, et en 1591 par le seigneur de Blacons; enfin, en 1641, il fut compris dans le duché-pairie de Valentinois, donné au prince de Monaco.

SAVASSE, près de Montélimar, sur un plateau élevé et adossé à une montagne, a appartenu en commun aux Poitiers et aux Adhémar (XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.); mais les derniers devaient prêter hommage aux premiers. En 1360, Aymar de Poitiers établit à SAVASSE une cour dont la juridiction comprenait trente-huit paroisses (*Cart.*, p. 287). Ce village fut assiégé en 1271 et saccagé à la fin du XIV<sup>e</sup> s. par les troupes de Roger Raymond de Turenne; dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., c'était un fief des de Mons, et en dernier lieu des princes de Monaco, comme ducs de Valentinois. Le quartier appelé Pré-de-SAVASSE, au couchant de Montélimar, doit son nom à ce qu'il appartenait aux de Mons de *Savasse*.

Ce village est appelé *Savassia* dans l'acte suspect ou faux de 1099, et en 1237, 1277, 1287, 1291, 1334 et 1336. Ce nom parait

avoir pour racine *sav*, *save* ou *sao*, hauteur, montagne, en br. et sans doute en celt., d'où *saven*, terrasse, plateau, et *savyn*, pays montagneux, en kimr. Ce radical est suivi de la terminaison péjorative provençale *asse* (*accia* en it.) : la montagne de SAVASSE est presque inculte et hérissée de rochers. Ce nom est synonyme de celui de *Savas* (Isère et Ardèche), situés dans des pays montagneux, de même que *Savel* (Drome et Isère), qui paraissent être des diminutifs. *Savel*, près de Saillans, *Savellum*, appartenait en 1789 au marquis de Grammont. *Sauve*, et quelquefois *save*, *souve*, signifiaient forêt, bois, en v. fr., du l. *silva*.

L'addition du nom de Saint-SECRET, faite à celui de la *Roche*, paraît être le résultat d'une altération (v. le § 1). Ce village est appelé Ruppis sancti *Segreti* en 1277 (*Inv. de 1346*, p. 238). Il n'y a pas de saint de ce nom, mais on trouve celui de sancta *Sigrata* ou *Sigrada*, qui habitait Soissons en 676 : il veut dire victorieuse compagne ou conseillère, en tudesque. Cette sainte est appelée vulgairement *Ségrète*, *Ségrauz*, *Ségros* ; elle a donné son nom aux villages de Sainte-*Ségros* (Côte-d'Or), Sainte-*Segrée* (Somme), et très-probablement à celui de la Roche-Saint-*Secret*.

Valence était la capitale des SEGALAUNI, dont le nom, d'après M. Houzé, p. 87, veut dire joyeux guerriers, joyeux combattants. Il a pour racine *laouen*, gai, joyeux, en br.; *louen* et *lowen* en corn.; *lawen* en gall. (Zeuss, p. 124) : de là les noms d'homme *Laouen*, *Laouenek*, *Laouenoch*, et celui de *Cattaouen*, synonyme de *Segalauni* et duquel paraît dériver celui des *Catalauni*, altéré en passant dans la langue latine.

La première partie du nom des SEGALAUNI a pour racine *seg*, *seig*, *sieg*, *sigh*, rappelant une idée de courage, de force, de victoire : on la retrouve dans beaucoup de noms germains, tels que *Segaldus* ou *Sigaldus* (*Ségaud*, *Sigaud*), vainqueur vénérable ; *Ségimer* ou *Sigimer*, vainqueur illustre, et dans *Seighion*, guerrier ; *seich*, combat, *seagh*, courage, en irl.; *sigh*, briser, s'élançer, en éc., du sanscrit *sahya*, fort, vigoureux, *sahas*, force <sup>1</sup>. *Sego* et *sequ* entrent dans la formation de beaucoup de

---

(1) PICTET, t. II, p. 197; — BELLOGUET, t. I, p. 241; — HOUZÉ, p. 87; — BURNOUF, p. 702; — GLUCK, *Keltischen Namen*, p. 152.



noms gaulois (*sege* et *segi* dans les noms ibériens), notamment dans celui des *Segusiani*, ou plutôt *Segusiavi* <sup>1</sup>, dont la terminaison *av* paraît être ethnique, et qui avaient pour capitale Feurs (Loire); des *Segobrigii* en Provence; de *Segodunum*, Rodez; *Segustero*, Sisteron, et de *Segusio*, Suze.

Le fief de la SIZERANNE ou *Cizeranne*, sur un monticule près de Meymans, appartenait déjà en 1513 à la famille de Chastaing, issue de monnayeurs de Romans, éteinte à la fin du siècle dernier dans la personne de Madame de Rostaing. En 1828, M. Charles et M. Henri Monier (qui a obtenu plus tard un siège au sénat et le titre de comte) ont été autorisés à joindre à leur nom celui de de la SIZERANNE <sup>2</sup>.

C'était primitivement celui d'un quartier dans lequel se trouvaient un cours d'eau et une forêt : il est appelé *nemus de Soiseiranas* en 1194; de *Soseiranes* en 1262; *aqua que vocatur Cese-rana* en 1245 <sup>3</sup>. Il paraît analogue à ceux de *Sizérénas* (Hautes-Alpes) et de *Cizerin*, ancien fief situé près de Corenc (Isère) qui appartient aujourd'hui à M. Pilot, et qui était autrefois la propriété d'une famille de ce nom, éteinte depuis longtemps, et dont les premiers membres connus étaient Ubaudus de *Siczerino* (1274), Arthaudus de *Cizerino* (1275) et Amedeus de *Cizerino* (1299) — *Inv. de 1346*, p. 106. On peut citer encore *Sisery* (Yonne), *Ciseraç* en 1399, et *Saiserais* (Meurthe), *Sasiriaca* en 923 et *Sasiriacum* en 942.

Les anciennes formes du nom qui nous occupent paraissent altérées et sont intraduisibles. M. Houzé pense avec raison, je crois, qu'il est emprunté à celui d'un possesseur; il doit en être de même de *Sizerenas* et de *Cizerin*; les noms d'homme germaniques *Siger*, *Sigger*, *Siggaer*, *Sigar*, *Siggeir*, *Segar* (victorieux guerrier; V. *Segalauni*) étaient communs dans les premiers siècles du moyen âge, et on trouve celui de *Sigerius* à

---

(1) *Mémoires des antiq.*, t. 18, p. 267 et 343; — *Revue arch.*, septembre 1869, p. 184.

(2) L'article relatif aux la *Sizeranne*, publié en 1866 dans la *Revue nobiliaire*, p. 322, contient plusieurs erreurs.

(3) *Cart. de Léoncel*, p. 59, 138, 207.

Marseille en 1060 <sup>1</sup>. *Sigerana* ou *Sigerina* villa (domaine de *Siger*) est devenu *Sizeranne* ou *Cizerin*.

Le nom de SUZE est commun à quatre villages de France et à une ville du Piémont. SUZE-la-Rousse (Drome) est construit au pied d'un monticule sur lequel se dresse un château grandiose et majestueux. On croit que le bourg gallo-romain était à Saint-Bach, qui en est très-rapproché, et où l'on a trouvé beaucoup d'antiquités. Cet ancien fief des princes de Baux passa aux Saluces, par suite du mariage d'Hugues avec Marguerite de Baux, dite la *Rousse* <sup>2</sup>, qui eut lieu en 1392. Antoinette de Saluces, sa fille, l'apporta à Louis de la Baume, qu'elle épousa en 1426 : les la Baume-Suze le firent ériger en comté en 1572 et l'ont conservé jusqu'en 1789. Le château appartient aujourd'hui au marquis des Isnards, dont la grand-mère était sœur du dernier des la Baume-Suze.

Les anciens noms de SUZE font défaut ; je ne connais que celui de *Suza*, mentionné dans les actes de 1392 et de 1413.

SUZE, sur une hauteur près de Crest, a appartenu aux évêques de Die (XIII<sup>e</sup> s.), aux Adhémar, à charge d'hommage en faveur des Poitiers (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.), et aux Clermont-Montoison, qui le possédaient en 1789 et prenaient, en 1567, la qualification de seigneurs de *Suze* la vieille et la jeune. Ce village est appelé *Seusia* en 1165 ; *Secusia* en 1178 et 1228 ; *Seuza* ou *Seusa* en 1201, 1210, 1228, 1332 ; *Sequsia* en 1290 ; *Secusia* vetus en 1316 ; *Seusa* la viella et *Seusa* la novella en 1332 ; mandamentum *Secussiarum* en 1383 <sup>3</sup>.

La *Suze* (Sarthe) se nommait *Secusa* en 1044, *Seuza* en 1097 et *Suza* en 1146 ; *Suze* (Piémont), *Segusium* dans le VI<sup>e</sup> s. ; *Se-*

---

(1) *Cart. de St-Victor*, t. II, p. 631.

(2) On a prétendu que Marguerite devait ce surnom à la couleur de ses cheveux et l'aurait donné à son fief. M. Pilot (*Le Dauphiné du 22 mai 1870*) dit qu'elle était appelée la *Rousse* parce qu'elle était dame de *Suze-la-Rousse*, *Suza la Rossa* en 1392 et en 1413. Le marquis de Laincel (*Voyage humoristique*, p. 31) pense que cette épithète vient des carrières de pierres *rousses* qui ont servi à bâtir le bourg de *Suze*.

(3) *Cart. de Die*, p. 20, 25, 51 ; — *Cart. de Léoncel*, p. 33, 277 ; — VAL-BONNAYS, t. I, p. 122 ; — *Gallia, Preuves*, p. 129 ; — *Archives départ.*

*cusium* dans le XI<sup>e</sup>; et enfin *Suzon*, commune de Bouquet (Gard), *Segusto* sur une inscription romaine <sup>1</sup>.

On voit que le nom moderne est une contraction de l'ancien, qui rappelait une idée de force, de courage, de combat, comme dans la première partie de celui des *Segalauni*, et dans ceux de *Siger* et de *Valence* : il correspond à celui de *Ferté* (*firmitas*), commun en France.

246 TARENDOL, ancien château fort situé dans le canton du Buis, a appartenu aux Montauban (XIII<sup>e</sup> s.), aux Dauphins (XIV<sup>e</sup> s.) et en dernier lieu, de même que Bellecombe et Pennafort, aux d'Albert de Rions et aux de Soissan. Il est appelé *Terendos* (sans doute pour *Terendol*) en 1284 (Valbonnays, t. II, p. 118); *Cerrendol* dans l'*Inv.* de 1346, et *Tarendolium* en 1376. L'étymologie de ce nom m'est inconnue.

TERSANE, parrochia *Tersane* en 1527 (*Arch. dép.*), dépendait du mandement d'Hauterives et appartenait aux mêmes seigneurs. La paroisse ne paraît pas remonter au delà du XV<sup>e</sup> s. Ce village doit sans doute son nom à une redevance du *tiers* (*tersana*, en b. l.) du produit des terres données à bail ou à redevance. Dans le XIII<sup>e</sup> s., on appelait *tertia* ou *tierce* le tiers des terres que les Burgondes avaient laissé aux vaincus.

TEYSSIÈRES, près de Dieulefit, a appartenu aux Artaud (XIII<sup>e</sup> s.); aux Poitiers (XIV<sup>e</sup> s.); aux d'Urre et aux Bologne, qui paraissent l'avoir possédé simultanément, comme coseigneurs (XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.); aux Durand de Pontaujard et aux Rigod de Montjoux (XVIII<sup>e</sup> s.). Les noms latins étaient castrum de *Taiserius* en 1284; *Teysseriae*; *Tesseriae*; de même que ceux de *Teissières* (Cantal et Aveyron), *Teissière*, près de Mazan (Vaucluse), et peut-être *Teyssieu*, TEYSSIÈRES paraît dériver d'un mot qui signifie redevance, tribut, taxe, et qui est suivi du suffixe *ière*. On en retrouve le radical dans le vieux mot dau-

---

(1) *Dictionnaire topographique*, p. 241. Le nom de la province de *Susiane*, de la ville de *Suse*, en Perse, et celui de *Suzanne* viennent de *schouschan*, lis, en hébreu, devenu סושון en grec.



phinois *taysses* <sup>1</sup>, impôt; *taxe*, *tassa*, en it., primitivement tribut (τάξις, en grec); *tessara*, redevance, en b. l. On pourrait le traduire aussi par maison de *Teyssier* ou du tisserand.

TRESCHEU, près de Châtillon, a appartenu aux Claret, tombés en quenouille dans les Simiane, vers 1585; ceux-ci l'ont conservé jusqu'en 1789. Ce village est appelé ecclesia de *Tribus Chanutis* dans Boyer de Sainte-Marthe, p. 381; *Treschenu* dans divers actes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. Ce nom est assez difficile à expliquer; on ne sait s'il veut dire trois chênes, au delà du chêne, ou pays des chênes. V. *Tricastin*.

Les noms analogues sont : *Trébose*, au delà du bois (trans boscum); TRABUECH, commune de Lus-la-Croix-Haute, au delà du Buech; *Très-le-Puy*, près de Luc, au delà du mont; *Trescléoux* (Hautes-Alpes), de *Tribus Cliviis* en 1231 (*Gallia Preuves*, p. 208); *Trescleux*, trois coteaux, d'après la forme latine, ou au delà du coteau (V. *Cléon*, § 1<sup>er</sup>); TRESCOUSOUX, cantons de Remuzat et de Luc, trois coteaux ou au delà du coteau (*cos*, *cous*, rocher, montagne, en dialecte languedocien)<sup>2</sup>, qui a formé le nom de *Coussat*, sur une hauteur près de Fay-d'Albon, et de *Coussaut*, ancien prieuré situé sur un coteau, près d'Alixan, appelé *Cozau* en 1165 et 1192; *Cossaut* en 1240; *Cossau* en 1275 (V. le *Cartulaire de Léoncel*).

On peut citer encore la rue *Très-Cloître*, à Grenoble, appelée *Tra-lo-Cloître* dans le XIV<sup>e</sup> s., et *Tracloître* dans le XVII<sup>e</sup> s., parce qu'elle est au delà du cloître de l'église de Notre-Dame (la cathédrale), et la rue *Très-Monnaie*, à Lyon, qui est au delà de l'hôtel des monnaies.

Le pays des TRICASTINS, dont la capitale, Augusta *Tricastinorum*, prit, vers le V<sup>e</sup> s., le nom de Saint-Paul, était habité, à l'époque romaine, par les *Tricastini* : on croit que ce bourg est le *Neomagus* des itinéraires; v. *Nions*, § IV. Le nom de *trois châteaux*, ajouté à celui de Saint-Paul, est dû à une in-

---

(1) Dans un hommage rendu en 1359 à Isnard d'Agoult, seigneur de Valdrôme, on lit ces mots : « les cens, servis, *taysses*, vingtain, etc. »

(2) CÉNAC-MONCAUD, *Histoire des peuples et des états pyrénéens*, t. I<sup>er</sup> p. 600.

interprétation erronée du mot *Tricastinum*, très-souvent changé en *Tricastrinum* dans les actes, bulles et sur les monnaies du moyen âge. Cette forme a fait supposer ensuite qu'elle était due à trois forts ou châteaux construits dans le pays (*castra*).

Le nom des TRICASTINS paraît formé de deux radicaux celtiques; on retrouve le premier dans *tré*, *tref*, *tréo*, village, pays, paroisse, clan, en br.; *iri*, en angl. sax., etc.; v. *Trappe*, § IV; dans le nom des *Treviri*, pays ou tribu des guerriers; des *Tricorii*, pays ou tribu des Montagnards (ils habitaient le Trièves et le Devoluy; v. *Vercors*, § Ier); des *Tricassii*, dont Troyes était la capitale, pays ou tribu des chasseurs, des guerriers<sup>1</sup>, et beaucoup d'autres cités par Taylor<sup>2</sup>.

La seconde partie du nom des TRICASTINI est plus difficile à traduire; on retrouve le radical *cast* dans *Cast*, bourg du Finistère, et dans *Chatte*, autrefois *Chaste*, village de l'Isère; *Casta* en 1068, 1100, 1188, 1273 (Giraud, pr., t. Ier, p. 39, 105; — *Cart. de Saint-Hugues*, p. 242); mais que signifie-t-il? Je ne puis que le comparer avec *castan* et *kistin*, châtaigner, en kimr. et en br., dont la racine, commune à presque toutes les langues indo-europ., a fourni un nom de la Drome : *Montchâtain*, près de Claveyson; Mons *Castagnus* en 1111 (*Cart. de Saint-Hugues*, p. 146); *kasta* ou *ghasta*, bois, forêt, en sanscrit. Dans ces hypothèses hasardées, j'en conviens, TRICASTINUM voudrait dire pays des châtaigniers ou des bois.

237 TRIONS, près de Romans, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Barnard, a appartenu aux Clermont-Chaste (XV<sup>e</sup> s.), qui le vendirent en 1515 à Jean Odde; Humbert, un de ses descendants, mort en 1614, le légua à Sébastien de Lionne, contrôleur général des gabelles à sel du Dauphiné; en 1667,

---

(1) *Cass*, emporté, vif, irascible, en éc. et en irl.; — *cass*, chasse, en cambrien; — *kassaw* et *keissaw*, chasser, chercher, poursuivre (Zeuss p. 97, 1095); — du s. c. t. *kas*, poursuivre, frapper, tuer (Burnouf, p., 151, 204).

(2) P. 228; — V. aussi : PICTET, t. II, p. 291; — GLUCK, p. 39; — DIEFENBACH, *Celtica*, p. 146.

Charles de Lionne, connu sous le nom d'abbé de Lesseins, fit construire un château au sud de l'ancien manoir; il mourut insolvable en 1701. *Triors*, Génissieu et Saint-Paul furent acquis en 1709, pour le prix de 60,000 livres, par Chabod (ou Chaboud?) de la Serre, qui légua sa fortune à Anne de Lattier de Bayanne, sa femme.

En 1757, Jean-Pierre Bailly ou Bally de Bourchenu, marquis de Valbonnays, acheta le fief de *Triors*. Il fit démolir le château construit par Charles de Lionne et le remplaça par celui qui existe aujourd'hui. C'est un des plus vastes et des plus beaux de la province; aussi il coûta une somme énorme, et il était à peine terminé en 1789. Son fils unique, président à la Chambre des comptes, mourut sans enfant en 1790, et la terre de *Triors* passa par héritage, en 1801, à Joseph-Marc de Gratet, comte du Bouchage. Ses descendants le possèdent encore aujourd'hui.

*Triors* est appelé *Triornium* vers le X<sup>e</sup> s.; *Triors* en 1062; *Triorz* ou *Triortz* dans plusieurs actes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s.<sup>1</sup>; *Triaux* dans le Pouillé de Vienne (*Bull. arch.*, 1867, p. 167); *Trioux* en 1517 (*Arch. dép.*); *Triol* en 1656. Il est difficile de traduire ce nom, que la plupart des gens du pays prononcent *Triols*, comme celui des *Triols*, près de Chabeuil, et qu'on ne retrouve nulle autre part en France.

La forme *Triornium* pourrait être celtique, et la première partie, *tri*, avoir le sens de pays, territoire, comme dans *Tri-castini*; mais je ne puis expliquer la seconde, *orn* ou *ornium*. Les formes modernes, *Triaux*, *Trioux*, *Triol*, se rapprochent beaucoup de *trieu*, *trie*, *trye*, terre en friche, pâturage, en roman du nord, qui dérivent de *treis*, en tud.; *driesch*, en dialecte all.; *dresch*, en anc. holl., qui ont le même sens<sup>2</sup>. Pour *Ubac*, voir *Ladreit*.

UBRIEUX, château fort en ruines situé près du Buis, castrum de *Ubriliis* en 1317 (Valbonnays, t. II, p. 166), fut donné en 1317 par Raymond de Mévouillon au Dauphin; en 1789, il appartenait au prince de Monaco. Étymologie inconnue.

---

(1) GIRAUD, *Preuves*, t. I<sup>er</sup>, p. 97, 131 III, p. 140, 143, 151, 152.

(2) FORSTEMANN, p. 58, 112, 278; — MANNIER, p. 157; — CHOTIN, *Hainaul*, p. 27.



URSOLIS, mansio romaine située à peu de distance de Saint-Vallier, s'appelait *Orsoles*, lorsque sanctus Valerius, évêque de Viviers, y mourut vers 510. En 891, l'ancien nom était déjà remplacé par celui du saint qu'on y vénérail, et le bourg était appelé vicus Sancti Valerii<sup>1</sup>. Je ne sais si *Ursolis* venait d'*Urseolus*, *Ursulus* ou *Ursio*, noms d'homme communs à l'époque romaine, ou d'*urceoli*, poteries : URSOLIS serait alors l'équivalent de *Félines* (*Figlinae*).

La VACHE, près de Valence, locus de *Vacá* en 1361, appartenait aux Poitiers dans les XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., et à Diane de Poitiers dans le XVI<sup>e</sup> s. En 1654, ce fief et les domaines importants qui en dépendaient furent acquis d'André de Chastelier par le conseiller de Bressac, issu d'une famille de notaires de ce village. Les Bressac y firent construire un des beaux châteaux de la province : le président au Parlement n'avait qu'une fille, mariée vers 1810 avec le comte de MacCarthy, d'origine irlandaise. Son fils unique est décédé il y a quelques années, complètement ruiné ; la terre de la VACHE, qui ne formait guère que le tiers de sa fortune, bien qu'elle valût environ un million, a été adjugée judiciairement en 1849 à M. Robichon, descendant de l'industriel qui, vers 1750, a fait construire à Givors les premières verreries, et auquel ses neveux ont succédé.

VACHÈRES, canton de Die, appartenait, dans le XIII<sup>e</sup> s., à une famille appelée *Vacheires* en 1244 (*Cart. de Léoncel*, p. 135) et en 1339 aux Poitiers. Dans le XV<sup>e</sup> s., il passa aux Grammont, qui le possédaient encore en 1789. Le château de Vachères est la propriété de M. Labretonnière.

La VACHERIE doit son nom à une vacherie que les moines de Léoncel avaient établie dans cet endroit ; ce fief appartenait en 1789 aux la Baume-Pluvinel.

VASSIEUX, près de la Chapelle, dont les évêques de Die étaient coseigneurs, a appartenu, pour l'autre partie, aux d'Urre (XIV<sup>e</sup>

---

(1) A. CAISE, *Histoire de Saint-Vallier*, p. 8 et 12. — Beaucoup d'auteurs placent *Ursolis* à Roussillon.

et XV<sup>e</sup> s.); aux la Baume-Suze et aux Planchette de Piégon, qui l'ont vendue en 1589 à Gabriel-Marie de Séguins, représenté aujourd'hui par le marquis de Séguins-Vassieux, de Carpentras, et en dernier lieu aux Bardonnenche. *Vassieux* est appelé *Vacivum*, *Vacinum* et *Vaciu*, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. (*Cart. de Léoncel*, p. 135, 254; — *Pouillé de Die*, p. 48).

Les quatre noms qui précèdent, et beaucoup d'autres, tels que *Vachellerie*, *Vacquerie*, *Vacqueyras*, *Vachette*, etc., sont empruntés à des *vacheries*. En b. l., *vacivus* désigne les veaux et les produits des vaches; c'est de là que dérive le nom de *Vassieux*, analogue au campo *Vaccino*, champ des vaches ou marché aux bestiaux de Rome, et à *Vassin* (Suisse), villa *Vacins* dans le XI<sup>e</sup> s. V. *Bouwantes*, *Chabrilan*. Le latin *vacca* se rattache à *vaça*, vache, en sanscrit.

La VALDAINE ou VAUDAINE (*Valdania* et *Vaudania*) était un pays comprenant une quarantaine de paroisses, énumérées dans des lettres patentes du 13 octobre 1449, presque toutes situées dans les vallées du Jabron et du Roubion, et dont Montélimar était la plus importante (Delacroix, p. 218). Ce nom est emprunté au tud. *wald*, bois, forêt, dont le pluriel paraît avoir été *walden*, qu'on retrouve dans *Waldenfels*, *Waldenburgh*, rocher et bourg des bois (*walda* et *qualda* en b. l., *saltus* en l.) : *Waldner*, forestier, est un nom d'h. all. Les villages de la *Valdaine* dont le nom doit être traduit aussi par bois sont Alançon, Blacons, et Montboucher.

Les noms analogues sont *Vaudaine* ou *Voudène* dans les montagnes de l'Oisans; le bois de *Vaudaine* au-dessus de Domène (Isère), que M. de Saint-Andéol<sup>1</sup> traduit par vallée des damnés, à cause du séjour des Sarrasins dans ces contrées; la *Valdens* (Isère); Saint-Geoires en *Vaudaine* (Isère), Sanctus Georgius ou Georius in *Valdena*, *Vaudania*, de *Vaudanis*; la chapelle *Vaudanne* (*Valdana*), en Suisse, qui, d'après M. Gatschet, p. 94, doit son nom à des bois; la forêt de *Gaudaine* ou *Gaudine*, entre

---

(1) *Recherches sur les Sarrasins dans le Graisivaudan*, p. 27 et 30, manuscrit.

Paris et Orléans, et peut-être le *Graisivaudan*, dont la première partie, comme celui de *Grenoble (Gratianopolis)*, est un souvenir de l'empereur *Gratien*.

D'après M. Allmer, VALENCE fut primitivement sans doute une colonie militaire amenée du dehors et une de celles qu'Auguste s'attribue sur l'inscription d'Ancyre; son nom purement romain favorise peu l'hypothèse d'une cité d'indigènes promue d'emblée à la *civitas*. Ce savant épigraphiste ajoute (*Bull. arch.*, 1870, p. 233) que le nom de *Valentia* a peut-être été donné à la colonie en souvenir de la *valeur* romaine qui par la victoire de Fabius, remportée au point de jonction de l'Isère et du Rhône, avait livré tout le pays aux Romains. Taylor, p. 470, fait remarquer que les Romains aimaient à donner à leurs colonies des noms de bon augure : il cite *Plaisance; Vicence* (de *vincere*, vaincre); *Faenza* ou *Faventia* (de *favere*, favoriser), et *Valence* (de *valentia*, *vaillance*, force, courage; *bala*, force et fort, en s. c. t., Burnouf, p. 461).

Le nom de VALENCE est commun à dix villes ou villages de France et à une ville d'Espagne, appelée aussi *Valentia* à l'époque romaine. Il est à peu près synonyme de *Ferté (firmitas)*, si commun dans certaines provinces.

Depuis une époque très-reculée, les évêques de VALENCE réunissaient le pouvoir spirituel au pouvoir temporel. Ils firent confirmer leurs droits souverains sur la ville et les fiefs qui leur appartenaient par Frédéric I<sup>er</sup> en 1157 et Frédéric II en 1238<sup>1</sup>. De leur côté, les Poitiers, comtes de Valentinois, qui ont possédé une cinquantaine de bourgs ou villages en Dauphiné et en Vivarais, et dont Crest paraît avoir été la principale résidence, avaient obtenu des empereurs des concessions, sinon semblables, du moins analogues. Cette rivalité entre deux voisins puissants donna lieu à une longue suite de querelles et de combats.

En 1334, le comte, par suite de la médiation du Pape, se

---

(1) DE CATELLAN, *Les antiquités de l'église de Valence*, p. 282, 325; — *Gallia, Preuves*, p. 103, 114.



reconnut vassal de l'évêque (*Gallia, Preuves*, p. 128), ce qui n'empêcha pas une guerre, dite des *épiscopaux*, d'éclater onze ans après. Les évêques conservèrent leur pouvoir souverain jusque vers le milieu du XV<sup>e</sup> s. Ils firent avec Louis XI, en 1456, un traité, qui leur laissa, entr'autres droits féodaux, celui de faire rendre la justice à VALENCE et dans leurs divers fiefs. Le tribunal des évêques portait le nom de bailliage épiscopal, et les jugements étaient rendus par un *juge-mage* <sup>1</sup>.

La création, en 1636, d'un présidial à VALENCE porta un grand coup au bailliage épiscopal, auquel elle enleva une partie de ses attributions et par suite de ses revenus. Plusieurs évêques, et surtout M.<sup>gr</sup> de Léberon, eurent de fréquents démêlés avec les officiers du présidial et ceux de la sénéchaussée. Les prétentions des parties et l'origine de leurs droits sont longuement discutées dans plusieurs mémoires imprimés en 1785, presque au moment où la Révolution allait faire disparaître à jamais ces derniers débris du pouvoir féodal expirant <sup>2</sup>. Pour *Vassieux*, voir *Vacherie*.

VENTEROL, près de Nyons, dont une partie dépendait de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, a appartenu, dans le XII<sup>e</sup> s., aux Isoard, comtes de Die, et aux Adhémar de Grignan; dans le XIV<sup>e</sup> s., aux Dauphins; dans les XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., aux d'Urre de Brotin; plus tard, aux Philibert de Perdeyer, aux des Alrics de Cornillan, aux d'Agoult et aux Blacons (1789). Les Bologne prenaient, en même temps que les d'Urre, la qualification de seigneurs de VENTEROL.

Les noms latins étaient *Ventairolium* en 1284; *Venteyrolium* en 1276, 1313 et 1314; *Ventayrolium* en 1302; *Ventereolum* en 1375 (Valbonnays, t. II, p. 118 et 119; — *Inventaire de 1346*, p. 54). Comme le *vent* souffle avec violence sur le territoire de cette commune, on prétend que ce village doit son

---

(1) On devait écrire *maje*, du l. *major*, parce qu'il jugeait en appel pour les fiefs dépendant de l'évêché.

(2) V. aussi le travail intéressant de M. Lacroix sur les diverses justices du Dauphiné; il est inséré dans le premier volume des *Archives départementales*. (Préface et série B, de N.<sup>o</sup> 1 à N.<sup>o</sup> 15.)

nom à cette particularité ; ce qui me paraît très-douteux. Je crois plutôt que la première partie de ce nom, qui est aussi celui d'un village des Basses-Alpes, appelé *Venterolium* et *Ventairol* dans les anciens actes, est emprunté à un radical, probablement celtique, qu'on retrouve dans beaucoup de noms de lieu du midi de la France.

Tels sont : Ventabren, Ventadour, Ventaillac, Ventajou, Ventalon, Ventavon, Ventelon, Ventenac, Ventenat, etc. Ce radical paraît être le même que celui qu'on rencontre dans plusieurs noms gaulois, tels que *Vindalium*, près d'Avignon ; *Vindomagus* ou *Vendomagus*, ville de la Narbonnaise ; *Vindilis*, aujourd'hui Belle-Ile ; *Vindinum* de Cénomans (Le Mans) ; *Vindonissa* des Helvètes ; *Vindicalium*, nom primitif de Thueyts (Ardèche), d'après M. Rouchier ; *Vindocinum*, Vendôme, etc. Je ne l'ai pas retrouvé dans les idiomes néo-celtiques, si ce n'est dans le breton *gwint*, hauteur (Belloguet, t. I<sup>er</sup>, p. 212).

Il paraît se rattacher au sanscrit *pinda*, hauteur, monceau, maison, qu'on retrouve dans le nom du *Pinde* ; dans le diminutif *pindila*, digue, chaussée (Burnouf, p. 411) ; dans *vindhia* et *bindhia*, montagne, en hindoustani ; *bant* et *pant*, en corn. et en kimr. ; *penta*, montagne, en dialecte corse, etc. V. *Bé-nivay*, § 1<sup>er</sup>. La seconde partie du nom, *airolium*, veut dire champ, domaine, jardin. V. *Eyroles*. *VENTEROL* peut donc être traduit par champ ou domaine de la hauteur : le village est, en effet, adossé à un coteau, de même que le hameau de *Venterol*, situé à un kilom. au couchant de Clansayes.

VERCHENY, près de Saillans, a peut-être appartenu à une famille de ce nom dont les membres connus sont Giraud de *Veirechaene* (1202) ; Atenold de *Verrechaene* (1245) ; Ponce de *Veirechayne* (1266) ; en 1374, il faisait partie des nombreux fiefs des Poitiers ; Jean de Poitiers le vendit en 1528 à Louis de Salvaing, et, en 1717, il fut compris dans le marquisat de Soyans, érigé en faveur de M. de la Tour-Montauban.

---

(1) *Want*, muraille, construction, en tud. ; *wand*, en all. ; *vāta*, enclos, en sanscrit. — *Wand*, cours d'eau, en scand. — *Wende*, limites, frontières, en tud.

Les anciennes formes de ce nom sont *ecclesia de Veirechaene* en 1192; *Veirechenee* en 1210; *Verachayna* (XIII<sup>e</sup> s.); *Vieux-Chenet* en 1374 et en 1528<sup>1</sup>, et quelquefois *Vetus Chenetum*. La seconde partie du nom, empruntée à celui du *chêne*, a peu varié; mais la première est plus difficile à préciser. La forme *veire*, qui est la plus ancienne et la plus commune, se retrouve dans les noms de lieu suivants : le Grand-Vaire, le Petit-Vaire, *Vaire*, *Veirannae*, aujourd'hui *Vérannes*, *Vayrac*, *Vayres*, *Vayrac*, *Vayrans*, *Veyres*, la *Veyrie*, etc.

Ici le doute commence, et je ne sais trop comment traduire ce mot. Peut-être a-t-il la même origine que la *Fare* et *Vérone* (§ IV), maison, hameau, venant d'un primitif *fara* ou *vara*? L'*a* a souvent été changé en *ai* ou *ei*, comme dans *ala*, *aile*; *amare*, *aimer*; *clarus*, *clair*; *granum*, *grain*, etc. VERCHENY serait alors l'équivalent de Villechêne, maison du chêne.

VERNAISON est un quartier situé sur la rive gauche de l'Isère, en aval de Romans : il est appelé villa *Vernatio* en 995 et *Vérnasio* en 1078 (Giraud, *Preuves*, t. 1<sup>er</sup>, p. 33 et 200). Cependant, Delacroix (p. 459) et M. Nadal<sup>2</sup> disent, d'après je ne sais quel document, que ce lieu s'appelait *Commerci* ou *Commiers*, lorsqu'on y fonda, dans le XII<sup>e</sup> s., un couvent de religieuses cisterciennes, détruit par les Protestants. En 1616, les religieuses en firent construire, à Valence, un autre, qui sert de caserne de gendarmerie.

Ce nom est emprunté à celui du *verne*, suivi d'une terminaison analogue à celle de *Vernade*, *Vernède*, *Vergnoles*, *Vernoy*, *Vernhette*, *Vernoux* (*Vernoscum* dans le XI<sup>e</sup> s.), *Vernègues*, près d'Arles, qui avait conservé un des articles celtiques (*al*, *ar*, *le*) dans sa forme latine d'*Alvernium*. Le nom de l'*Auvergne* (*Alvernia*, *Arvernia*) paraît avoir la même étymologie<sup>3</sup>. Il est d'origine celtique et correspond au latin *alnus*,

---

(1) *Cartulaire de Die*, p. 39, 51, 55; — *Cartulaire de Léoncel*, p. 231.

(2) *Histoire hagiologique du diocèse de Valence*, p. 608; — CATELLAN, p. 269.

(3) D<sup>r</sup> GLUCK, *Die bei Caesar Keltischen Namen*, p. 9.



*aulne* ou *aune* (v. *Anneyron*). De même que *guern*, *verne*, en br. et en gall.; *fearn*, en éc. et en irl., il pourrait se rattacher à *varana*, arbre, en sanscrit.

Vesc, près de Dieulefit, a donné son nom à une famille qui a pour premier auteur connu Guy, seigneur de la Bâtie-de-Vesc (de *Vaesco*) en 1150. Pithon-Curt (t. III, p. 456) a donné la généalogie de cette famille, une des plus anciennes et des plus considérables du Dauphiné, à cause du grand nombre de fiefs qu'elle a possédés : d'après Guy Allard, elle a formé douze branches ; je les crois toutes éteintes : Mesdames du Puy-Montbrun et d'Isoard de Chénerilles, mortes il y a quelques années, ont été les dernières à porter le nom de Vesc.

Ce village était appelé bastida de *Vaesco* en 1170 et 1198 ; *Vaescum* en 1210, 1278, 1332 et 1433, et plus tard *Vescum* et *Vesc*. Il est probable que le nom de la Bâtie-de-Vaesc est dû à un domaine appartenant à l'évêque de Die, dans le diocèse duquel elle était située, et que les seigneurs du village de Vesc lui rendaient primitivement hommage. Plus tard, lorsque l'évêché de Die fut réuni à celui de Valence (1275), c'est à l'évêque de cette dernière ville que les de Vesc étaient tenus d'hommager, notamment en 1351 et en 1455. La branche aînée s'éteignit dans le XVI<sup>e</sup> s., et *Vesc*, dont la seigneurie appartenait aussi pour partie aux Clermont et aux Montjoux, passa aux des Alrics ; en 1789, il appartenait aux Moreton de Chabrilan, seigneurs de Dieulefit.

Le mot *episcopus* (d'ἐπί σκοπεῖν, regarder sur, inspecter) est un de ceux qui ont éprouvé le plus d'altérations : il est devenu *bischof*, en all. ; *obispo*, en esp. ; *bispo*, en port. ; *bispe*, dans les coutumes d'Albi (1220) ; *escop*, en br. ; *vescovo* et *vesco*, en it. ; *vesque*, en roman <sup>1</sup>. De cette dernière forme dérivent *Vesqueville* et *Vesquerie* (maison de l'évêque), et les noms d'h. *Vesque*, *Veske* et *Vesco*, dont *Vaesc* est une variante. La *Vesque* est un domaine situé sur la commune de Puygiron et qui paraît avoir appartenu à la famille de *Vesc*.

---

(1) Dans le testament de Guigue Alleman, seigneur d'Uriage en 1275, on lit : le *vesque* de Greynovol (l'évêque de Grenoble).

VINSOBRES, près de Nyons, a appartenu à un grand nombre de coseigneurs : d'après Guy Allard, en 1281 ils étaient vingt ; en 1330, la directe de cette terre fut attribuée au Dauphin, auquel le Pape et le comte de Valentinois la contestaient. Depuis cette époque, il y a eu les Durfort (1400) ; les d'Urre (du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s.) ; les de Véronne (XV<sup>e</sup> s.) ; de Cornillan (XV<sup>e</sup> s.) ; Sainte-Jalle (XV<sup>e</sup> s.) ; des Alrics (XVI<sup>e</sup> s.), et les Roquard, qui succédèrent à cette branche (XVII<sup>e</sup> s.) ; Tolon (XVI<sup>e</sup> s.) ; Amieu de Feautrier, auxquels succédèrent les d'Agoult (XVIII<sup>e</sup> s.).

En 1789, les coseigneurs étaient Madame de Montpezat, MM. Moreau de Véronne et Jean-Baptiste Doize ou Doyze, capitaine et chevalier de Saint-Louis, du Bourg-Saint-Andéol, qualifié de comte de *Vinsobres*. Son père avait réalisé une fortune considérable à l'époque de la banque de Law et acheté une charge de secrétaire du Roi ; il laissa plusieurs fils, tous morts sans postérité : l'un d'eux était qualifié de seigneur de Pigeron, près de *Vinsobres* ; un autre, président à la Chambre des comptes de Grenoble, fut tué, vers 1760, par une tuile qui lui tomba sur la tête pendant la procession de la Fête-Dieu ; le comte de *Vinsobres* mourut vers 1792, laissant pour héritiers MM. de Lespinasse et Fabry.

VINSOBRES est appelé *castrum de Vinsobriis* en 1263, 1284, 1314 et 1378 ; de *Vinsobris* en 1339 ; de *Vinsobrio* en 1284 et 1342 ; de *Vinezobriis* en 1349<sup>1</sup>. Ce village, construit sur le penchant d'un coteau, produit du vin excellent (Delacroix, p. 643). Suarès, dans sa *Chorographia*, s'exprime ainsi en jouant sur le nom de VINSOBRES :

Son territoire porte un vin doux et picquant ;  
*Vinsobre* ou *Sobre-Vin*, prenez-le sobrement.

C'est, je crois, par vigne que doit être traduite la première partie du nom de *Vinsobres* ; la seconde paraît être soit une altération d'*obra*, œuvre, travail ; *ouvrée* (mesure de superficie), en b. l., prov. et it. ; soit le mot prov. *sobre*, au-dessus ;

---

(1) GUIFFREY, *Histoire de la réunion du Dauphiné*, p. 237.

*supra*, en l. Dans le premier cas, *obra* donnerait une idée de collectivité au mot vigne, idée rappelée par la forme plurielle latine de *Vinsobriis* et le substantif *vignobles* (*vinoblium*, en b. l.); le s serait alors purement euphonique, comme dans *vas-y*, *offres-en*, etc.; dans le second, *Vinsobres* serait l'équivalent de *Weinsberg*, coteau des vignes; *Vignemont*. Pictet, t. I<sup>er</sup>, p. 254, prétend que le l. *vinum* vient du sanscrit *vēna* (boisson) aimée, agréable.

Le nom du domaine de VINSOBRES, au nord de Châteauneuf-de-Mazenc, vient de ce qu'il appartenait aux d'Urre, seigneurs de *Vinsobres*.

D'après le D.<sup>r</sup> Long, les limites de la contrée occupée par les VOCONCES seraient indiquées au moyen d'une ligne passant par Grenoble, Saint-Nazaire, Crest, Grignan, Vaison, Forcalquier, Sisteron et Gap. C'est donc un pays essentiellement montagneux; ce qui n'empêche pas Bulet de traduire ce nom par : « habitants des fertiles campagnes », en inventant deux mots qui n'existent pas en celtique (*voes*, campagnes; *con*, bonnes).

Le nom latin des VOCONCES était *Vocontiei*, sur deux inscriptions des marbres capitolins, des années de Rome 630 et 633, et plus tard *Vocontii*. Il paraît avoir la même origine que beaucoup de noms d'homme gaulois, dans lesquels elle a le sens de glorieux, illustre <sup>1</sup>. Tels sont *Voconius*, qui habitait Die à l'époque romaine (D.<sup>r</sup> Long, p. 114); *Vocusianus*, *Voccio*, *Voculus*, Forum *Voconii*, station romaine près de Fréjus; *Wocon*, *Wuocon*, *Rinwocon*, *Judwocon*, *Catwocon*, *Catguocaun*, anciens noms bretons, qu'on peut traduire par chef, combattant, guerrier illustre; *Jarnwocon*, fer ou épée illustre, et peut-être celui de Bonet *Boccon*, qui habitait Romans en 1245 <sup>2</sup>. M. Pictet les rattache à la même racine

---

(1) ZEUSS, p. 152, 791; — PICTET, *Rev. arch.*, 1864, p. 308.

(2) *Cart. de Léoncel*, p. 138. C'est probablement de lui que sont issus Charles *Bocon*, châtelain de Châteauneuf-de-Galaure en 1624; François *Bocon*, sieur de la Merlière, trésorier de France en 1707; Adrien *Bocon* de la Merlière, colonel, tué à Warbourg en 1760; Félicien *Bocon* de la Merlière, sacré évêque d'Apt en 1752; Laurent *Bocon* de la Merlière, seigneur de Saint-Véran, près de Saint-Marcellin, et Constance *Bocon* de la Merlière,



que *gogoni*, glorifier, *gogoned* et *gogonaul*, glorieux, illustre, en irl. et en kimr.

La finale *tici* ou *tii*, du nom des *Vocontii*, était ou un simple suffixe, comme dans celui des *Brigantii*, des *Helvetii*, des *Nantuates*, des *Carnutes*, etc., ou bien rappelait une idée de collectivité, de contrée, de territoire, empruntée peut-être au mot *ti* ou *ty*, maison, domaine, en br. et en gall. (*tigh*, *teagh*, en éc. et en irl.), qui pourrait dériver du sanscrit *xi*, maison et demeurer (Burnouf, p. 197).

Dans cette hypothèse, les *VOCONTIENS* ou *VOCONCES* auraient formé primitivement un clan, dont le nom était emprunté à celui du chef de la famille ou de la tribu.

*VOLVENT*, près de la Motte, où l'on récolte du miel excellent, est situé sur un plan incliné du levant au couchant. Ce fief, appelé *Volventum* en 1158, appartenait en 1640 à Reynaud de Montauban et dans le XVIII<sup>e</sup> s. aux Bernard de *VOLVENT*, tombés en quenouille, en 1796, dans les Garnier de Labarreyre. M. Mannier pense que ce nom, qu'on ne rencontre nulle autre part en France, est analogue à ceux de *Heurtevent*, *Heurtebise*, *Quatre-vents*; il conviendrait à *VOLVENT*, où le *vent* souffle ou vole avec violence, et rappelle le nom d'Auriple, § 1. On peut le rapprocher aussi de l'expression rivus ou aqua *volvens*, ruisseau, ravin, cours d'eau, commune en Dauphiné dans les actes des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., et qu'on rencontre souvent dans les *Cartulaires*. Le nom de *Volvent* reproduirait alors l'accusatif ad aquam *volventem*, près d'un ruisseau. On le retrouve dans la forme latine de *Vouvent* (Vendée), *Volventum* et *Volvens vers* 1030 <sup>1</sup>.

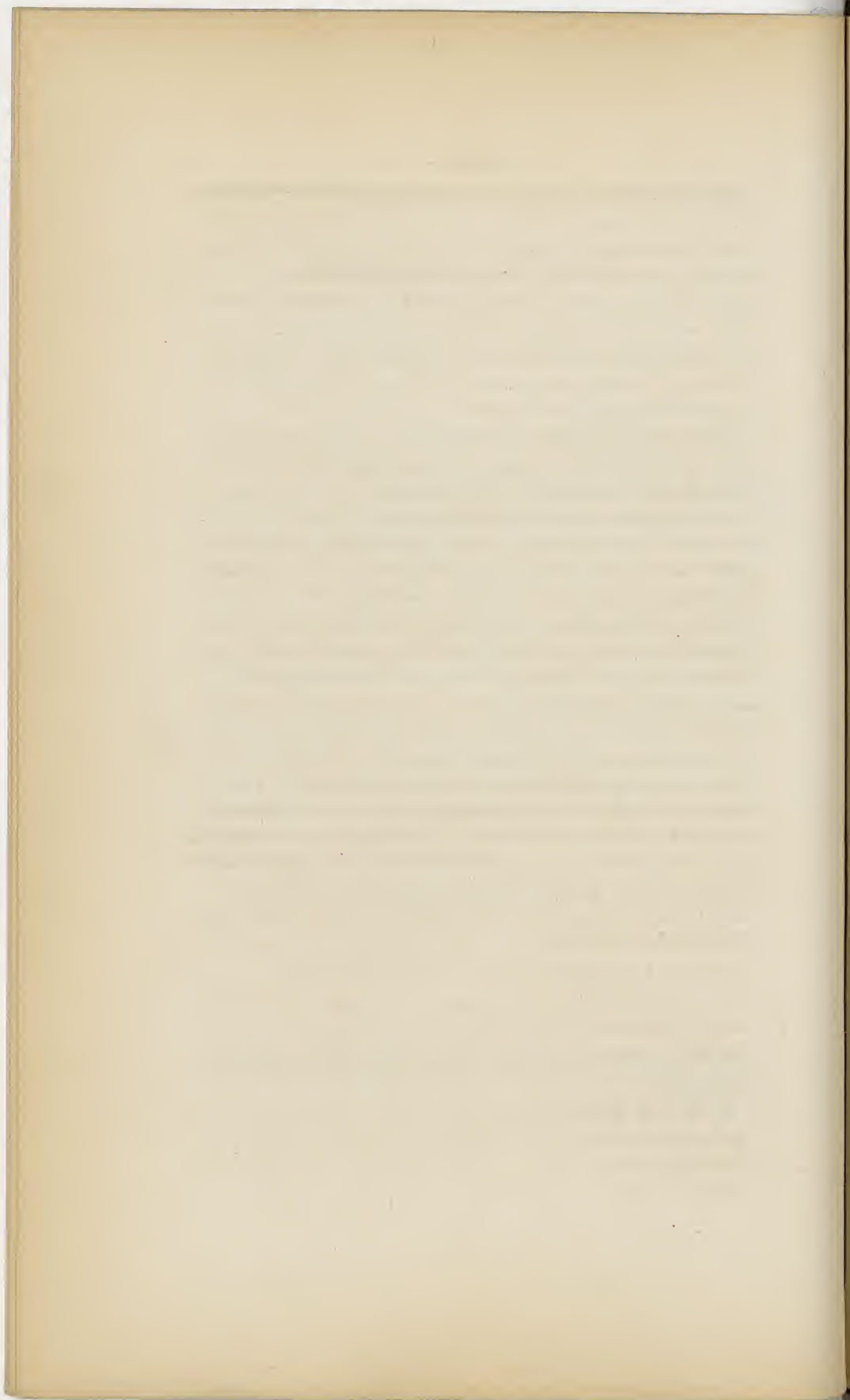
Vendée  
Touraine  
(Volventum)

B.<sup>on</sup> DE COSTON.

---

née vers 1795, qui a joué, *dil-on*, un rôle historico-religieux sur la montagne de la Salette, le 19 septembre 1846. Elle est morte à Charnècles (Isère) vers 1866.

(1) *Revue numismatique*, 1847, p. 31.



## NOTES ET ADDITIONS.

Page 5, ligne 30. Noms d'origine celtique, ajoutez : *Archiane*, *Bénivay*, *Bezaudun*, *Bren*.

P. 11, l. 22. *Aleyrac* appartenait aux Taulignan en 1500.

P. 12. *Ac*, en composition, avait aussi le sens de ruisseau, *bach* en all. En suisse, *ac* est devenu *ach*, comme dans *Steinach*, *Eisenach* (ruisseau du rocher, du fer). v. Péan, *Revue du Lyonnais*, mai 1867, p. 351; — Belloguet, t. 1<sup>er</sup>, p. 250.

P. 13, l. 6. *Arpavon* a appartenu aux Mévouillon, aux d'Ancezune ou de Sahune, aux Dauphins, qui le vendirent en 1341 à Raymond de Baux; au domaine du Roi, à François de Pingré (1638).

P. 13, l. 22. *Auribeau*, près de Digne, *Aura Bella* en l. (*bel air*), d'après M. de Bresce, avait pour armes : d'azur à un moulin à vent d'argent sur un mont d'or.

P. 13, l. 24. *Autichamp* a appartenu aux Poitiers, aux Chabrilan (1347).

P. 13, l. 26. *Autane* ou *Aultane*, *Altana* en 789 (*Cart. de Saint-Hugues*, p. 39), *de Altana* en 1275 (*Inventaire de 1346*, p. 232). Ce village était primitivement construit au sommet de la montagne; il a appartenu, en tout ou en partie, aux Mévouillon, aux Dauphins (1317), aux de Baux (1332), aux Adhémar (1349), aux de Morges (1389).

P. 14, l. 32. *Barsac* a appartenu à César de Genton (XVII<sup>e</sup> s.), aux Perrinel et aux Perrachon.

P. 16, l. 1. *Beaufort* a appartenu aux Poitiers (XIV<sup>e</sup> s.).

P. 16, l. 7. Pour les nombreux seigneurs de *Beaumont-Montoux*, v. M. de Gallier, *Bul. arch.*, 1870, p. 322.

P. 16, l. 22. *Mirabel*, près de Nyons, a appartenu aux Montauban, aux de Baux (1300), aux Montauban (XVI<sup>e</sup> s.).

P. 16, l. 23. *Miribel* a appartenu à Bertrand de Moirenc (vers 1200); aux seigneurs de Clérieu, aux Poitiers, aux de Montoux (XVI<sup>e</sup> s.), aux Rostaing-la-Rivoire (XVII<sup>e</sup> s.) et aux Beaumont-d'Autichamp (M. de Gallier, *Bul. arch.*, 1870, p. 424).



4  
P. 16, l. 25. *Montmirail* a appartenu aux Clermont-Montoison et aux de Fléhard (XVI<sup>e</sup> s.).

P. 16, l. 35. *Bénivay* fut donné en 1293 par Raymond de Mévouillon au Dauphin, qui le lui laissa sous certaines conditions; en 1415, il appartenait à Rostain de Rémuzac ou Rémusat.

P. 17, l. 25. *La Penne* a appartenu aux Mévouillon et aux Dauphins (XIV<sup>e</sup> s.).

P. 18, l. 24. *Entrevennes* (Basses-Alpes) est bâti *entre deux rochers* élevés.

P. 19, l. 8. *Boule*, dans le XVII<sup>e</sup> s., appartenait aux d'Engilboud et, dans le XVIII<sup>e</sup> s., aux Bardonenche, qui leur avaient succédé.

P. 20, l. 16. M. Lacroix, *L'arrondissement de Montélimar*, t. II, croit que le village de *Cléon-d'Andran* est celui qui est appelé *Cleu* en 1179, 1210, 1217 et 1219 et que M. l'abbé Chevalier a placé à *Cliousclat*; il ajoute que c'est à coup sûr celui dont il est question dans un acte de 1269; que les Adhémar relevaient des Poitiers pour le fief de *Cléon*, vendu en 1679 (et non 1669) par Jacques d'Urre à Alexandre de Sillol, pour 52,000 livres et 100 louis d'épingles; en 1782, Antoine Moutier, de Crest, conseiller au Parlement de Metz, l'acheta 100,000 livres des de Marsanne.

P. 21, l. 25. *Clansayes* appartenait, dans le XIII<sup>e</sup> s., aux princes de Baux.

P. 22, l. 22. *Cornillac*, *Cornillanum* en 1269 (*Inv. de 1346*, p. 218), et *Cornillon*, *Cornellum* en 1135 (*Cart. de St-Victor*); ces fiefs appartenaient en 1268 à Isoard de Chalancon; dans le XVII<sup>e</sup> s., Cornillon passa, par mariage, aux Faure de Chypre.

P. 27, l. 12. *Hucher*, *jucher* ont la même racine, ainsi que *cuche*, meule de paille et coteau (*suche*, *suchet* en Franche-Comté); *coiche*, montagne, en irl.; plusieurs montagnes des Alpes s'appellent la *Coche*.

P. 27, l. 13. *Geyssans*, bastida de *Jaychanis* en 1302 (*Inv. de 1346*, p. 52) : *Geis* est un mamelon situé près de Wissembourg.

P. 28, l. 27. Les autres formes du nom de la Roche-de-*Glun* sont : rupes de *Gluuy* en 1292, de *Cluey* en 1267, de *Cluy* en 1284; pour les autres seigneurs, v. M. de Gallier, *Bul. arch.*, 1870, p. 315.

P. 29, l. 31. Ajoutez : les *Lèches* (Dordogne), ecclesia de las *Lechas*.

P. 32, l. 24. *Mérindol* a appartenu aux Mévouillon (1293), aux Dauphins.

P. 32, l. 28. Pour les seigneurs de *Mureil*, v. M. de Gallier, *Bul. arch.*, 1870, p. 423.

P. 33, l. 15. *Mollans* a appartenu aux Dauphins (1317), à Jacques de la Tour-Gouvernet (1601).

P. 33, l. 26. *Montaulieu* a appartenu aux de Rastel et aux Montauban (XIII<sup>e</sup> s.), aux de Julien, de Valréas (XVIII<sup>e</sup> s.).

P. 35, l. 1. *Montauban* a appartenu à Pierre Bon en 1558.

P. 35, l. 23. En 1511, Arnaud Odoard acheta pour 3,200 écus d'or sol, de Jean Adhémar, *Montboucher* et, en 1514, la montagne de Montchamp, où l'on a établi un pèlerinage. Les Odoard, qui habitaient Montélimar et Marsanne, ont été seigneurs de Barcelonne et de Fian-sayes. Françoise, fille de Severin, épousa, dans le XVI<sup>e</sup> s., Macé de Basemont, à qui elle apporta une fortune considérable (et non pas Jacques de Catiuel, comme le dit M. de la Bâtie, p. 476). Laurent Odoard, marié à Clémence d'Urre (de la Touche), n'eut que trois filles (XVII<sup>e</sup> s.).

P. 36, l. 5. *Montchenu*, d'après M. de Gallier, devrait son nom à la blancheur des sables qui forment en grande partie les collines de la contrée (*mons canutus*).

P. 37, l. 29. *Montélimar*, *Monteilaymart* en 1447, *Monteilhaymart* en 1449 (*Cart.*, p. 283, 285).

P. 38, l. 9. *Monteux*, *Montilius* en 843 (*Cart. de St-André*, p. 213).

P. 38, l. 21. *Montguers* a appartenu aux Adhémar (1294), aux Dauphins, aux Gauthier et aux Cohorne (XVIII<sup>e</sup> s.).

P. 39, l. 26. On a trouvé à Saint-Pierre-de-*Montjou*, près des Alpes Pennines, plusieurs inscriptions rappelant le dieu des montagnes, *deus peninus*, et non pas le dieu Jupiter, dit M. Hennebert, *Histoire d'Annibal*, p. 325.

P. 40, l. 5. Dans le XVIII<sup>e</sup> s., l'abbé d'Aiguebelle prenait la qualification de seigneur de *Montjoyer*.

P. 40, l. 14. *Montlaur* a appartenu aux de Gilbert et aux Morard du Verger, qui leur ont succédé.

P. 40, l. 26. *Montlucet* : ajoutez *Chalusset*, château fort près de Limoges, castrum *Luceti* en 1438.

P. 42, l. 16. Dans le XVI<sup>e</sup> s., les *Montmeyran* avaient pour armes : d'azur semé de fleurs de lis d'or; primitivement leur écusson n'en contenait que trois. Sur un acte d'investiture du 2 mai 1301, relatif au

fief de la Rochette près de Crest, consenti par Aymar de Poitiers en faveur de Guillaume de *Montmeyran*, on voit encore un sceau en cire verte, chargé de trois fleurs de lis élégamment modelées, qu'on dit être celui de Guillaume de *Montmeyran* (Archives de l'Isère, Chambre des Comptes, Valentinois, paquet II, N.º 2). La branche aînée de cette famille s'est éteinte en 1544 dans les Bouvier de Montmeyran et de Cachard; l'unique représentante de la branche aînée des *Bouvier de Montmeyran*, Louise, épousa en 1682 Claude-François de *Coston*, major de la ville de Valence, à qui elle apporta les fiefs de Cornas, Durtail et Saint-Romain (Ardèche). Comme, d'après l'ancienne législation (comte de Sémainville, *Code de la noblesse*, p. 439), les enfants pouvaient ajouter aux leurs les armes de leur mère, en les portant soit mi-parties, soit écartelées, les *Bouvier de Cachard* et les *de Coston* ont des fleurs de lis dans un quartier de leur écusson.

P. 44, l. 8. *Montpensier* (Auvergne) est peut-être le *Condapenser* des triens mérovingiens, dont l'attribution est incertaine et dont le R final a été pris, à tort sans doute, pour un P par M. de Barthélemy, p. 14. — Entre Saint-Paul-trois-Châteaux et Clansayes se trouve une montagne appelée *Pensier*, dont le nom paraît analogue à celui de *Roccaserra* (roche fermée, fortifiée?).

P. 44. *Montréal* a appartenu aux Dauphins et aux Poitiers.

P. 44, l. 33. Le nom d'h. *Venerianus* a formé *Vendargues* (Hérault et Gard), villa *Venerianicus* en 924, *Veneranicus* en 1024, *Veneranicæ* en 1102, etc.

P. 45, l. 16. *Mornans* a appartenu à Ainard de Galon en 1304, à Guillaume de *Mornans* en 1330 et aux Poitiers.

P. 46, l. 17. Le *Mouchet*, v. le *Bul. arch.*, 1870, p. 81.

P. 46, l. 30. *Octavéon*, *Ellevene* villa en 937 (*Cart. de St-André*, p. 232). Cette ancienne forme permet de rattacher ce nom, contrairement à ce que j'ai écrit à la p. 47, à un radical qui paraît avoir fourni beaucoup de noms celtiques. Tels sont : *Ventiacum* et *Vinciacum* en 930, aujourd'hui Saint-Amour (Jura); *Vence* ou *Vance*, près de Seyssel (*Vintium*); *Ventinus*, qui habitait Cléon-d'Andran à l'époque romaine, et les noms déjà cités à la p. 184.

P. 47, l. 29. *Opègue*, ancien nom du *Pègue*, est presque identique avec *Opaga*, mentionné dans un acte de 789 (*Cart. de St-Hugues*, p. 40) et placé, peut-être à tort, à *Upaix*, bâti sur une colline escarpée, et appelé *Epotium* à l'époque romaine.



P. 50, l. 19. *Puigiron* a appartenu à Louis de Salvaing ou de Sauvain en 1520.

P. 51, l. 20. Le *Poët-Sigillat* fut acquis en 1596 par Jacques de la Tour-Gouvernet et appartenait, dans le XVIII<sup>e</sup> s., aux Taxil ou Taxis du *Poët*.

P. 52, l. 10. *Rac* a appartenu à Arnaud *Odoard* en 1540, à Escalin des Aymars en 1676.

P. 52, l. 32. *Recoubeau* a appartenu aux Ducros en 1650, aux d'Alléoud en 1720.

P. 53, l. 28. *Rochefort* en Valdaine a appartenu aux Poitiers, qui en 1295 en avaient engagé les revenus aux Taulignan; en 1425 au Roi (*Cart. de M.*, p. 102, 219; — *Gallia*, Preuves, p. 129; — M. Lacroix, v.<sup>o</sup> *Cléon*; — *Archives*, E. 605, 707).

P. 54, l. 30. *Rochefourchat*, en 1738 aux Monteynard.

P. 55, l. 3. L'héritière des d'Acquéria a épousé, il y a peu d'années, le comte de Guilhermier.

P. 55, l. 20. La *Rochette* a appartenu aux Poitiers, aux d'Urre, aux Montmeyran (1301), aux d'Urre et à Antoine de Bérenger-Puigiron (1606).

P. 56, l. 1. *Sahune*: dans l'*Inventaire* de 1346, p. 241 et 242, on trouve *Anseduna*, *Asseduna* et *Aseduna*; ces actes sont relatifs aux d'*Ancezune*, seigneurs de *Sahune*. Le 27 octobre 1858, M. Paul, ancien préfet, et son fils ont été autorisés à ajouter à leur nom ceux de *Rostang d'Ancezune*, qui sont ceux de leur mère et aïeule. *Sahune* a appartenu aux Adhémar (1294), aux Dauphins, aux princes de Baux, aux Poitiers et au domaine du Roi (1421).

P. 60, l. 25. *Upie* a appartenu aux évêques de Valence (XIII<sup>e</sup> s.), aux de Blacons (1597). — M. Courtois (*Dict. géogr. de l'arrond. de Saint-Omer*, p. 273) traduit par hameau supérieur le nom d'*Upen* (*Uphem* en 867 et en 1069).

P. 62, l. 27. *Vercoiran* a appartenu aux Adhémar (1294), aux Mévouillon, aux Dauphins, aux d'Urre (1446).

P. 63, l. 6. La *Bâtie-Verdun* a appartenu aux Adhémar (1294), aux Ramband (1330) et à Jacques de la Tour-Gouvernet (1601).

P. 65, l. 32. D'après une note que je dois à l'obligeance de M. de Gallier, *Crozes* appartenait en 1285 à Jossierand, seigneur de la Motte-de-Crozes; dans le XV<sup>e</sup> s., aux Claveyson; dans le XVI<sup>e</sup> s., aux Mistral, aux de Theys et aux de Massues.

P. 66, l. 3. V.<sup>o</sup> *Gumiane*. Près de Berne, dans une vallée arrosée par la Saane, se trouve le hameau de *Gummeneu*, en français *Gumine*, syn. de *Gumiane*. Ce fief appartenait, dans le XIV<sup>e</sup> s., aux princes de Baux; dans les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., aux d'Urre de Brotin et de Montanègre; et en 1736, aux de Simiane.

P. 66, l. 17. *Ollon* appartenait à Guillaume Oger ou Ogier (1297); aux Rémusac ou Rémusat (1330-1540).

P. 75, l. 3. *Archiane*, *Archana* dans l'*Inv. de 1346*, p. 221.

P. 76, l. 6. V.<sup>o</sup> *Baix*. Le *Baix* et la *Baisse* arrosent le département du Gard.

P. 77, l. 22. V.<sup>o</sup> *Berre*. *Bera*, couler; *ber*, ruisseau, en k. (*buere* et *buire*, en v. fr.), d'où *Quimper* ou *Kember*, confluent, de *kem*, avec *ber*, ruisseau (M. Péan, *Revue du Lyonnais*, 1866, p. 385).

P. 78, l. 17. M. Mannier traduit *Noviodunum* et *Noviomagus* par village de la *Noue*, ou du marais, de l'étang. *Novembarris* serait alors l'équivalent d'étang ou inondation de la *Berre*: ce cours d'eau inonde souvent une partie de la commune de Pierrelatte.

P. 81, l. 3. *Guisans* a appartenu aux princes de Baux (XIV<sup>e</sup> s.), aux Brotin (XVI<sup>e</sup> s.) et aux d'Urre de Montanègre.

P. 82, l. 10. Le *Jabron*, affluent de la Durance, est appelé *Agabro* en 1050 (*Cart. de Saint-Victor*, t. I<sup>er</sup>, p. 618).

P. 83, l. 23. *Lène* a appartenu aux de Mons de Savasse dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

P. 87, l. 7. *Ravel* appartenait aux Bérenger de Morges (XVI<sup>e</sup> s.), aux Perrinel (XVII<sup>e</sup> s.) et aux Philibert de Perdeyer (XVIII<sup>e</sup> s.).

P. 90, l. 1. Pour le fief de *Veauue*, v. M. de Gallier, *Bul. arch.*, 1870, p. 69.

P. 96, l. 1. D'après une note de M. de Gallier, *Baternay* a appartenu aux d'Ailly (XVI<sup>e</sup> s.), aux de la Coste et aux Bérenger (XVII<sup>e</sup> s.).

P. 98, l. 16. Au lieu de *Allemand*, lisez *Alleman*.

P. 100, l. 5. Ajoutez: d'après Courtois (*L'ancien idiome audomarois*, p. 86), la terminaison *ing* ou *ingue*, en flamand, s'ajoutait aux substantifs ou aux verbes, pour former des noms qualificatifs, comme dans: *Henricking*, village de Henri; *Boeningue*, le défrichement (*boenen*, nettoyer).

P. 104, l. 6. En 1753, M. de Tournon acheta *Claveyson* de la veuve et héritière de Charles de Lionne et obtint sa réérection en marquisat.

P. 108, l. 17. La *Fare*, qui avait appartenu en 1277 à Pierre de Mizon, fut vendue en 1547 par Falquet de Tholon à Mathieu de *Lhomme*. Les familles et les quartiers appelés *Lhomme*, *Lhoulme*, le *Hommet*, *Hommel*, *Lolme*, etc., doivent leur nom à des *ormes* (*ulmus*, en l.; *olm* et *oum*, en lang.).

P. 110, l. 28. En 1678, la *Laupie* fut vendue 66,000 livres par Catherine de Pingré, veuve et héritière de Louis-César de Tholon, à Françoise de Flotte, nièce du défunt, femme de Jean-Louis de Brunier, comte de Marsanne.

P. 113, l. 12. Vers 1700, Laurent d'Allard acquit *Mantaille* des du Cros de *Grolée*.

P. 117, l. 2. *Noveysan* a appartenu aux princes de Baux (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.) et aux de Seytres (de la maison des de Seytres de Caumont). D'après Pithon-Curt, t. III, p. 271, ils paraissent originaires de Crest : une branche, éteinte dans les de Saint-Germain vers 1600, habitait Montélimar; je la trouve, à dater de 1390, sous le nom de Sextoris. D'après le cadastre de 1569 (t. II, f.° 335), Josserand de Sextre, seigneur de *Noveyzan*, possédait une grange à la Combe-d'Eygu, près de Montélimar, appelée plus tard *Noveyzan*; elle a appartenu successivement aux de Monts, aux de la Coste et aux de Javon. M. le marquis de Javon a commis une erreur en me donnant le renseignement relaté à la page 117.

P. 124, l. 6. Au lieu de *τόπτειν*, lisez *τόπτειν*.

P. 126, l. 10. *Verclause* appartenait aux Mévouillon (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.) et aux la Tour-Gouvernet (XVII<sup>e</sup> s.).

P. 143, l. 9. *Ambel*. M. Mannier croit que *bel*, en celt., voulait dire montagne. S'il en était ainsi, ce mot serait peut-être combiné avec l'article breton *an*, le (Zeuss, p. 241). *Anbel*, et plus tard *Ambel*, le mont, serait l'équivalent d'*Ampuis*, au pied de la colline de Côte-Rôtie. M. Mannier cite *Amboile* (Seine-et-Oise), sur un coteau appelé *Ambaella* dans le XII<sup>e</sup> s. et plus tard *Ambeelle* et *Amboella*.

P. 143, l. 27. *Ambonil*, où l'on a souvent trouvé des antiquités romaines, paraît être un diminutif, m'écrivent MM. Chotin et Mannier, de même que *mansionile*; *mesnil* est un diminutif de *mansio*. *Bona*, maison, bourgade, en celt.; *bonn*, en éc. et en irl. (Belloguet, t. I<sup>er</sup>, p. 223; — Zeuss, p. 1123), qu'on trouve dans *Juliobona*, *Augustobona*, combiné avec l'article breton *an*, le, a peut-être formé les noms d'*Ambonil* et d'*Umbunum*, dont la forme *Umbenum* pourrait aussi être traduite par la côte, le mont (*ben*, *pen*).



P. 145, l. 12. M. Péan traduit le nom d'*Andance* par les dunes, les coteaux. *Dan* est une des nombreuses variantes du radical qui a formé le nom de *Tain*, p. 58. *Andance*, primitivement *an dan*, dit-il, a dû recevoir en roman, pour indiquer le pluriel, un *s*, changé plus tard en *ce*. Les articles bretons *an*, *ar*, le (Zeuss, p. 241), ajoute-t-il, ont fourni beaucoup de noms à *Forbis celtica*, notamment *Andaine*, *Andigné*, *Andoin*, *Anthon* (Isère), *Antin*, *Antoing*, *Arden*, *Ardin*, *Ardon*, *Arthon*, *Artun*, etc. Il voit dans *Anse*, *Asa Paulini*, le nom de la divinité éponyme de l'Asergue ou Azergue, *Asa*, sur laquelle il prépare un travail spécial.

P. 149, l. 30. M. Chotin traduit *Batiana* (villa) par maison de *Batianus*. Je n'ai pas trouvé ce nom, mais bien celui de *Valia*, qui a pu être adjectivé en *Vatiana* (villa), équivalent de *Batiana*.

P. 149, l. 3. M. Péan fait de *Barnave* l'opposé d'*Isenave* (basse plaine, basse vallée); *Barnave* voudrait dire haute plaine, hauteur sur la plaine. — M. Mowat suppose le thème primitif *Borde-nave* ou *Barde-nave* (maison neuve), dont le *d* aurait disparu, comme dans *Normannus* pour *Nordmannus*.

P. 160, l. 1. M. Mannier traduit le *loc* de *Chamaloc* par *locus* (lieu, domaine), comme dans *Loc-Maria*, *Loc-Malo*, *Condoloc*: cependant, l'ancienne forme est *Camaloscus*. Citons, comme rapprochement, le nom de la famille *Malloc* ou *Mallot*, connue à Romans depuis 1264.

P. 171, l. 28. Peut-être *Condorcet* est-il un diminutif de *Coderc* ou *Conderc*, terrain communal, herme, en v. fr.; *Condercum* et *Codercum*, en b. l. — Peut-être, dit M. Péan, *Orcet* rappelle-t-il le nom d'*Orgétorix* (exterminateur puissant ou roi des exterminateurs), écrit *Orceto* et *Orciti* sur les monnaies gauloises, ou celui d'*Orset*, diminutif d'*Ursus*, commun dans le moyen âge. V. *Orcinas*.

P. 175, l. 5. V.° *Devez*. En Touraine, une *devèze* est un fossé destiné à *diviser* ou séparer les champs; ce mot a pris par extension le sens de lieu gardé, interdit (Mowat).

P. 177, l. 28. Les Sibeud de Saint-Ferréol tenaient *Divajeu* des Giraud ou de Giraud, de Crest.

P. 178, l. 5. V.° *Échevis*. M. Mannier cite comme analogue le nom de *Squavia*, aujourd'hui *Écoivres* (Pas-de-Calais), et M. Péan, le manoir des *Échevées* (Indre); il traduit *Échevis*, pour *Uchevis*, par haut torrent, *Hauterive*. L'*u* d'*uch* (haut) a été changé en *e*, comme dans *juniperus*, *genièvre*, *succurrere*, *secourir*, etc. Pour *vis*, cours

d'eau, v. *Isère*, p. 81. (La *Vis* traverse le département du Gard.) La Vernaison, qui passe à *Échevis*, descend des hautes montagnes du Vercors. *Échevanne* ou *Échavanne* veut dire haut mont.

P. 184. M. Chotin croit que la forme primitive de *Fiancey* a été *Vinciacum*, équivalente de *Finciacum*; il rattache ce nom à *vinceus*, *vincetum*, oseraie, saussaie, en b. l.; *viminetum*, en l. — M. Péan croit que, dans *Fiancey*, dont une des formes latines les plus anciennes est *Finzaiae*, dans laquelle le *z* indique le groupe *ds*, il y avait une dentale primitive jointe à *m* ou *n*, et que la forme primitive a dû être *Vimetiaccum*, *Fidetiaccum* ou *Fidantiaccum*. La première rappelle l'inscription consacrée à Jupiter *Viminius*; la seconde, le mot irl. *fid*, arbre (*wida*, saule, en anc. all.; *witu*, *widu*, forêt, en tud. V. Pauli, *Ueber Familiennamen*, p. 18); ce qui donnerait à *Fiancey* la signification de bois, saussaie.

Dans le XVII<sup>e</sup> s., *Portes* et *Fiancey* appartenait aux de Dorne; ces fiefs passèrent, par succession, aux de Lescot et aux Baronnat. — Louis de Basement était petit-fils de Sauvain Odoard, seigneur de *Fiansayes* en 1569.

P. 190. M. Péan me fait remarquer « qu'on trouve la lettre *h* dans la plupart des formes du nom de *Grignan*; ce qui est un indice de l'effacement d'un *g* mouillé; la forme primitive aurait donc été *Gradignanum* pour *Gradinianum*, empruntée très-probablement à un nom d'homme. » On trouve, en effet, celui de *Gratus* sur plusieurs inscriptions de Vienne et de Grenoble, et celui de *Gratina* à Grenoble. *Grignan* voudrait donc dire domaine de *Gratinus*. — Guy Allard et Mermet auraient dû, fait remarquer M. Péan, employer l'expression *Griniacensia monasteria*, au lieu de *Griniacenses*.

P. 192, l. 2. M. de Gallier considère comme très-problématique l'existence de *Sterimberg*, qu'on ne trouve mentionnée dans aucun document ancien. On en parle pour la première fois dans un *mémoire* relatif à l'abbaye de Saint-André-le-Bas, et qui paraît être du siècle dernier. On ne trouve que là la mention des lettres de la reine Blanche.

P. 195, l. 6. V.<sup>o</sup> *Jovinzieux*; ce nom a pu aussi être emprunté à celui de quelque *Juventius* de l'époque gallo-romaine, de même que *Givenchy* (Pas-de-Calais), autrefois *Juventiacum* (Mannier).

P. 195, l. 33. *Laricium*, friche, herme, en b. l.; *laris* et *lairis*, en v. fr.



P. 208. M. Chotin pense « qu'*Omblèze* et *Ambel* dérivent du même nom originaire; la terminaison du premier, *èze*, pour *esia* (voir p. 26), veut dire domaine et par extension hameau. *Omblèze* est donc la maison placée *ad collem Umblicis*, c'est-à-dire au col ou dans la gorge de la montagne d'*Umbelex* ou d'*Umbelia*, qui serait la forme primitive du nom d'*Ambel*. » — Comme on trouve cette dernière forme dans le XII<sup>e</sup> s. (v. p. 143), on peut supposer aussi qu'*Omblèze* a été composé d'*Amblèze*, contraction d'*Ambelaise*, domaine d'*Ambel*, et que l'*o* a été substitué à l'*a*. — Malix (Suisse) est appelé *Umblices* dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. — Je répare un oubli commis à la p. 213 : M. Chotin, sans avoir sous les yeux le *Cart. de Saint-Victor*, m'écrivait en 1870 que *Percipia* devait être le nom du possesseur du *Poët-en-Percip*.

P. 208, l. 33. « *Orcinas*, m'écrit M. Mannier, comme *Orsigny*, *Orsignac*, *Orsinval*, *Orsonville*, etc., doit son nom à un fondateur appelé *Ursus* ou *Ursinus*. » Ce nom d'*Ursus*, commun dans le moyen âge, a été porté par huit saints. On trouve aussi, dans le martyrologe, saint *Ors*, saint *Orsane* et saint *Orse*, dont le diminutif *Orsini* est celui d'une famille connue depuis le XII<sup>e</sup> s.

P. 209, l. 11. Les formes *Orchanum* et *Orchianum* d'*Ourches* se rapprochent du nom d'*Orsan* (Gard), *Orsanum* en 1310 et en 1384, et d'*Orsiano*, villa inconnue de l'Ardèche, mentionnée dans une donation du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> s. (L'abbé Rouchier, *Histoire du Vivarais*, t. I<sup>er</sup>, p. 595.) *Orchanum* et *Orsiano* pourraient être l'équivalent d'*Orcinas*.

P. 212. Au couchant de Saint-Sauveur-de-Montagut (Ardèche), il y a une haute montagne appelée *Pellefol* dans un acte de 1599. M. Mannier me fait remarquer que *fol* voulait dire hêtre (*fagus*), comme dans le *Fol* (Doubs), *Fagus* dans le XIII<sup>e</sup> s., similaire de : le *Fau* (Drome); *Torfou* (Seine-et-Oise); *Torfolium* dans le XII<sup>e</sup> s.; *Tortofolium* dans le XIII<sup>e</sup> s. (hêtre tortu); *Pellafol* (Drome) pourrait donc être traduit aussi par château ou montagne des hêtres. Il y a, près de *Pellefol* (Ardèche), un quartier appelé *Rioufol* (ruisseau des hêtres).

P. 228, l. 8. *Sauzet* est appelé *Salciacum* en 1137.

P. 232. *Tarendol*, *Tarandol* ou *Cerrendol*, m'écrit M. Péan, vient de *tar an dol* ou *serre an dol*, montagne de la vallée, *Montval* (*Dalberg*, en all.). *Tar*, *ter*, *tir*, *tor*, montagne, sont des variantes du même radical (v. p. 59), et *dol*, *del*, *dal*, *thal* veulent dire vallée dans les langues celt. et germ. *An*, le, du, de la, en celt. (Zeuss, p. 241). *Tarandol* est à un kilomètre de *Bellecombe* (belle vallée).



P. 233. *Tricastini*. D'après M. Péan, *tri* n'est qu'une forme néo-celtique altérée de *tre*, pays, tribu, en gaulois. *Tri*, chez nos premiers aïeux, comme dans les quatre principaux idiomes néo-celtiques, voulait dire *trois*. On retrouve ce radical dans les mots gaulois *trimarkisia* (trois cavaliers); *tripetiae* (trépied); *trigaranus* (trois grues). (V. Belloguet, t. 1<sup>er</sup>, p. 117; — Diefenbach, *Die alten Volker*, p. 429.)

La seconde partie du nom des *Tricastini* aurait la même racine que *castellum*, château ou poste fortifié, qui paraît être un diminutif du sanscrit *vastya* et *vastu*, maison, ville, *αστυ*, en grec (v. p. 100); on la rencontre notamment dans *Casta*, ancienne forme de *Chatte* (Isère). L'addition de *Trois-Châteaux*, faite au nom de Saint-Paul, serait alors conforme à la tradition et à l'étymologie. *Tricastinum* rentre dans la même catégorie que *Tres-Tabernae*, ville voisine du Rhin, *Trois-Maisons*, *Trois-Moulins*, *Trois-Moûtiers*, *Trois-Villes*, *Tréville*, *Trévillers*, noms assez communs en France. Dans le pays des *Tricastins* il y aurait eu primitivement trois chefs de clan ou possesseurs d'*oppidum*.

P. 234. *Triors*. C'est encore, d'après M. Péan, par *tri*, trois, qu'il faut traduire *Triors*. La forme la plus ancienne, *Triornium*, permet de l'expliquer par *trois ornes* : *ornus*, en l., *orno*, en it., *onn*, *ounn*, en br., désignent une espèce de frêne. *Orneax* et *Orneix*, lieu planté d'*ornes*, correspondent au breton *ounnek*; *Ornon* (Isère) est près de *Fresnay* (bois de frênes). *Triors* est synonyme de *Tréfaux*, *Tréfay*, *Tréfols* (*tres fagi*, trois hêtres). Ces noms, dit M. Chotin (Hainaut, p. 19), comme ceux de *Trois-Ormes*, *Trois-Chênes*, *Trois-Tilleuls*, rappellent en général un ancien calvaire. *Triornium* est un nom analogue à *trivium*, trois voies; *trifinium*, trois confins; *trifolium*, trois feuilles ou trèfle, etc.

P. 237, l. 4. Les Bardonnenche tenaient *Vassieux* des d'Engilboud, auxquels ils avaient succédé.

Je termine ces notes en reproduisant divers fragments empruntés à l'ouvrage général que j'avais préparé sur l'*Étymologie des noms de lieu*, et qui me paraissent offrir quelque intérêt.

Souvent, dans le moyen âge, des personnes portant un nom emprunté à un fief ou à une seigneurie, ont fait construire un château, devenu le noyau d'un village ou d'un bourg auquel elles ont donné

leur nom. D'autres fois, les représentants de quelques grandes familles ont obtenu l'érection en terre titrée d'une seigneurie, à laquelle ils ont imposé leur nom patronymique. Ces villages ne sont souvent pas dans la même position que leurs homonymes plus anciens, et ils paraissent donner un démenti à l'étymologie de leur nom. Cette contradiction n'est cependant qu'apparente, et quand on s'enquiert de l'histoire des localités dont le nom paraît être un contre-sens, on arrive presque toujours à constater ce changement.

Des faits analogues ont eu lieu très-fréquemment en Amérique et en Algérie. Les émigrants, désireux de perpétuer le souvenir de la localité qu'ils viennent de quitter, transportent son nom à la colonie qu'ils veulent fonder et à laquelle il convient souvent assez peu, étymologiquement parlant. Si les documents historiques venaient à faire défaut, cet usage, qui existait chez les anciens peuples, permettrait de remonter à l'origine de la population. D'autres fois, on choisit celui d'une ville célèbre du monde grec ou romain, d'une victoire, d'un habile général, d'un prince ou d'un homme d'État. Taylor (p. 457) fait des réflexions pleines de justesse sur les noms de cette nature, si communs en Amérique.

Dans nos possessions d'Afrique, on peut citer ceux d'*Orléansville*, *Gériville*, *Saint-Cloud*, *Marengo*, *Zurich*, *Nemours*, *Aumale* (*Alba Marla*, à cause de son sol marneux), qui sont comme les enfants trouvés de la géographie.

M. Quicherat (p. 71) donne une liste de noms modernes substitués aux anciens. On peut y ajouter les suivants : *Vimies* ou *Vimi*, près de Lyon (*Vimiacum*, peut-être de *vime*, osier, saule, en v. fr.; *vimen*, en l.; *vimeria*, saulaie, en b. l.), appelé *Neufville* ou *Neufville* depuis son érection en marquisat, en 1666, en faveur du maréchal de *Neufville* (*Nova Villa*), duc de Villeroy; *Châtres*, près de Montlhéry, chef-lieu de l'ancien *Pagus Castrensis* (*castrum*, château fort), dont le nom a fait place à celui d'*Arpajon*, depuis que Louis de Séverac, seigneur d'*Arpajon-les-Milhaud*, issu des anciens comtes de Rodez, obtint en 1720 l'érection de Châtres en marquisat sous le nom d'*Arpajon* (*Arpagus*; *ar*, le, en celt., et *pagus*, bourg); pour faire oublier rapidement à ses vassaux le nom de leur ancien bourg, le nouveau marquis employa avec succès les libéralités, les menaces et même les voies de fait. (*Annuaire de la noblesse*, 1851, p. 255.)

Citons encore *Bierry* (Yonne), érigé en 1738 en baronnie sous le nom d'*Anstrude*, qu'il porte aujourd'hui, en faveur de M. d'*Anstrude*, issu d'une famille écossaise; *Acraignes* ou *Acreignes* (Meurthe), ap-



pelé *Escraines* (1) en 1179, érigé en marquisat sous le nom de *Frolois*, en faveur d'un gentilhomme bourguignon qui avait obtenu cette faveur, etc. Un quartier de la plaine qui s'étend entre Pierrelatte et le Rhône est appelé *Sérignan*, qu'il doit au nom de la famille de *Sérignan*, qui habitait Pierrelatte dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.; elle l'avait sans doute emprunté elle-même à celui du village de *Sérignan* (Vaucluse), situé au pied d'un coteau ou *serre*. Voir p. 25.

La plupart des anciennes villes de France ont quitté leur nom primitif pour prendre celui du peuple dont elles étaient la capitale, mais seulement lorsque chacune d'elles n'appartenait qu'à un seul peuple. Dans le cas contraire, quand la rivalité de plusieurs peuples, unis pour former une association, ne permettait pas qu'aucun d'eux donnât son nom à la cité commune, elle le conservait, ainsi que cela a eu lieu pour *Lugdunum*, *Vesuntio*, *Rotomagus*, capitale des Velocasses et des Caleti, d'une puissance à peu près égale. Notons, en passant, que *Rotomagus* était le nom de *Rouen* et de *Ruan* ou Pont-de-Ruan, sur l'Indre; on le traduit par bourg du passage ou du gué, comme *Strasbourg*. Il vient de *rod* ou *rodo*, passage, route, en éc., en irl. et en breton.

Ces substitutions de noms ont été très-nombreuses : *Lutetia* des *Parisii* est devenu *Paris*; Zeuss (p. 97) traduit *Parisii* par actifs, forts; ce qui me paraît problématique. *Avaricum* des *Bituriges* est devenu *Bourges* (*Avaricum* était au confluent de l'*Auron* et de l'*Yèvre*, *Avara*, en l., dont le nom, comme ceux de l'*Avre*, l'*Èvre*, indique un cours d'eau, du s. c. t. *av*, se mouvoir; le nom des *Bituriges* voulait dire chefs ou maîtres du monde; *bith rix*, d'après Zeuss (p. 14) ou bien, sages et puissants, *wid rix*). *Noviodunum* (nouvelle ville) des *Suessones* est aujourd'hui *Soissons* (les bien situés, de *su*, bien, et de *ess*, situation, dit Zeuss, p. 12 et 17); *Augustoritum* (gué ou passage d'Auguste) des *Lemovices* est *Limoges*; *Jatinum* des *Meldi* est *Meaux*, dont le nom a pour racine *meld*, qu'on retrouve dans *meldach* et *meltach*, bon, secourable, en irl., et dans les noms de Saint-Meldéoc et de S<sup>tus</sup> *Meldanus* ou *Meudan* (Zeuss, p. 12; —

---

(1) De *screona* ou *screuna*, en b. l., hutte souterraine couverte de gazon ou de paille, dans laquelle on se réunissait en hiver à l'exemple des Germains. (Tacite, *De Germ.*, 16.) Ces mots viennent de *schrann*, chaumière, en tud. *Escraigne*, *écraigne*, *écraine* veulent dire lieu de réunion, en v. fr. *Égrignolles* (Eure-et-Loir), *Scrineolae* en 1080, a la même étymologie.



Bial, p. 172); *Divona* des *Cadurci* est *Cahors* (*div*, divine et dieu, en irl.; *avon* et *aon*, fontaine; — *Cadurci* ou *Cadorci*, guerriers exterminateurs, de *cat* et *org* ou *orc*, tuer); *Vindinum* des *Cenomani* est le *Mans*; *Vindinum*, comme le nom du *Pinde*, se rattache au sanscrit *vindia* et *bindhia*, coteau, montagne; *Cenomani* veut dire guerriers supérieurs, de *cenn*, tête, chef.

Il serait trop long de passer en revue tous les noms de cette espèce. La cause de ces changements, dit l'abbé Belley (*Collection Léber*, t. II, p. 396) est due à ce que les sénats des divers peuples de la Gaule tenant leurs assemblées dans la capitale, la ville où ils se réunissaient prit le nom du peuple qui y envoyait ses représentants. Ce changement, si général dans le reste de la Gaule, se remarque à peine une fois dans la Narbonnaise. Les divers peuples de cette province avaient perdu une partie de leurs villes et de leurs terres; dix-neuf colonies romaines avaient été établies sur leur territoire; les sénats de ces colonies n'étaient point un ordre représentatif de l'ancien peuple, et par conséquent la ville où ils se réunissaient ne pouvait pas prendre son nom.

Le P. Bach dit que l'ancienne capitale de la tribu resta ce qu'elle était, un *oppidum* ou lieu de refuge conservant son ancien nom, mais qu'en dehors de cet *oppidum* primitif des hommes appartenant à toutes les parties du territoire élevaient une grande ville pour répondre à des besoins nouveaux. L'*oppidum* ne fut plus qu'une forteresse, ou bien se confondit à titre de *vicus* avec les autres quartiers de la ville agrandie; il faut remarquer aussi que dans César le mot *civitas* désigne toujours un corps de citoyens, un peuple, une nation.

M. Huillard-Bréholles complète ces explications dans la lettre qu'il a bien voulu m'adresser. « Il faut partir de ce principe, dit-il, que le terme *civitas* indique la circonscription territoriale d'un peuple, et non pas les limites de sa capitale. Il n'y avait pas de *cives Durocor-tonenses*; il n'y avait que des *cives Remi*. Par une conséquence naturelle, le lieu principal de la *civitas* a fini par perdre son nom indigène pour prendre celui du peuple lui-même. Là, au contraire, où le nom indigène a persisté, c'est que, le territoire de la *civitas* ayant été partagé, l'autonomie du peuple s'est trouvée rompue; ainsi, les *Vocontii* ont fait place à Die et à Vaison; les *Caleti*, à Rouen et à Lillebonne; les *Morini*, à Téroouanne et à Boulogne, etc. De même, les colonies étant appelées à une existence municipale propre, au territoire même de la colonie, n'ont pas pris le nom du peuple dans les limites duquel elles étaient situées, mais ont gardé leur nom indigène, ou ont pris celui de leur fondateur. »

L'Église, en plaçant, sous le règne de Constantin, un archevêque dans chacune des dix-sept grandes provinces politiques, et un évêque dans chacune des cent dix-sept cités ou divisions territoriales secondaires, avait gardé et transmis à *peu près*, et sauf les exceptions signalées, au moyen âge et aux temps modernes, l'ensemble de ces juridictions, tel que l'avait organisé, vers la fin du IV<sup>e</sup> s., l'autorité romaine dans les Gaules, et jusqu'en 1789 on pouvait en suivre la trace.

.....  
.....

« Les influences religieuses, dit M. Cocheris (*Écho de la Sorbonne*, 30 janvier 1869), qu'elles soient païennes ou chrétiennes, agissent sur toutes les populations du globe, et leur influence est d'autant plus grande que le peuple qui les subit est plus primitif. » Beaucoup de villes et de bourgs ont donc emprunté leur nom soit à un mot générique rappelant l'idée de temple, chapelle, église ou oratoire, soit à la divinité à laquelle ils étaient consacrés ou au saint sous la protection spéciale duquel on les avait placés.

Les villages appelés la *Chapelle* ou la *Capelle*, et qu'on compte par centaines, ont été bâtis autour d'un édifice religieux. Il en est de même d'*Église*, *Égriselles* (Yonne), *Églisolia*, *Ecclesiolae*, *Æcclesiolae* du IX<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s.; *Oradour* (*Oratorium*), *Oroer*, *Orouer* (*Oratorium* en 1234); *Ouzoir*, *Ozoir* (*Oratorium* en 1232); *Louroux*; *Basoché*, altération de *basilica* (v. p. 96); *Bazoque* et beaucoup d'autres noms analogues cités par M. Houzé, p. 51.

Plusieurs villes gauloises doivent leur nom à un radical celtique rappelant la même idée. On le retrouve dans *nemed*, petit temple, chapelle, en irl.; *nom*, en kimr.; une inscription gauloise, découverte vers 1835 à Vaison, se termine par ces mots : *σσων νεμετον*, que M. Pictet traduit par : ce temple ou cet autel. *Neimhead* veut dire terre consacrée en irl.; *nem* ou *neamh*, ciel, et *naomh*, saint, en éc.; *nimet*, bois sacré, en anc. br., et *nimit*, en ang. s. *Nemon* était la déesse de la guerre chez les anciens Irlandais; tous ces mots paraissent avoir la même origine que *nam*, vénérer, adorer, et *nemi*, lieu consacré, en s. c. t. (Burnouf, p. 379), *numen*, dieu, en l., etc.

On peut rattacher à cette racine les noms d'homme gaulois *Nimet* et *Nemead*, druide, prêtre, ainsi que ceux de *Nismes* ou *Nimes*, *Νεμωσιος*, en gr.; *Nemausus* et *Nemausum*, en l.; *Nemau*, *Namasat* et *Nemu* sur des monnaies, et souvent *Nemse* dans les documents du XII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> s.; de *Nemetacum* ou *Nemetocenna*, qu'Arras a rem-



placé, après sa destruction par les Barbares; de *Nemetum* ou d'*Augusto-Nemetum*, Clermont-Ferrand; de *Nemetodurum*, Nanterre (*durum*, cours d'eau); d'*Augusta-Nemetum*, Spire; de *Vernemetis*, ancien nom de lieu, qui veut dire grand temple, d'après Fortunatus (I, 9, 9); du bois de *Nemets*, dans l'Eure, etc. L'expression *Nemet* ou *nimida*, temple païen, était encore usitée dans les Gaules lors du concile de Leptine, en 743 (1).

Chez les Scandinaves, le dieu *Thor* était la personnification de toutes les forces de la nature; il lançait le tonnerre et déchainait les orages. Son culte fut importé en France par les Normands, et il a donné son nom à *Torville*, *Torvilliers*, *Tourville*, *Torwald* (*Thourout*, bois de *Thor*), dans la Flandre occidentale, où il y avait un autel qui lui était dédié (Chotin, *Brabant*, p. XXIX); *Thorberg* et *Thorstein*, montagne et rocher de *Thor*, etc., ainsi qu'à *Turstanus* (fort ou terrible comme *Thor*), contemporain de Rollon. Ce nom, commun en Normandie du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s. et modifié plus tard, est devenu *Toustein*, *Tustin*, *Tostain*, *Toutain* et *Totain*, et a servi ensuite de parrain aux villages de *Toutainville* et de *Toutencourt*. De l'autre côté du Rhin, beaucoup de bois s'appellent *Odenwald*, bois d'*Odin*, et dans le Brabant on rencontre souvent des *Neckersdelle*, *Neckersput*, *Neckersgat* et *Neckerspoel*, vallée, trou, marais des *Neckers*, esprits des eaux, inventés par les Scandinaves, analogues aux Ondins des Germains. Ils croyaient que ces êtres surnaturels se plaisaient à tourmenter les hommes, comme les lutins et les *droles* ou *trolls*.

*Bélinac* (Lot), bâti près d'un dolmen, *Beaune*, *Belenocas* dans le VI<sup>e</sup> s., plus tard *Belnum* et *Belna*; *Béligny*, près de Beaune, où l'on a trouvé un bas-relief représentant une divinité gauloise; *Béligneux*, près de Lyon, *Beliniacum* en 885 et en 892; *Sauva-Belin*, près de Lausanne (*Sylva Belini*); Saint-Ouen-en-Belin (*Belinum*); *Belino cas* (tro), où l'on battait monnaie sous les Mérovingiens; *Montbellet*, *Puybellin*, etc., et le nom d'homme *Belinus*, si commun du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s., et qu'on a trouvé sur des inscriptions romaines, viennent d'une divinité appelée *Belenus* ou *Belinus*, vénérée aussi en Orient, et qui avait à peu près les mêmes attributs qu'Apollon. Des monnaies gauloises ont pour légende le mot *Belinoc*, tracé autour de la tête d'Apollon. Son

---

(1) ZEISS, p. 11, 240; — PICTET, *Essais*, p. 25, et *Origines*, t. II, p. 17 et 691; — BELLOQUET, t. I<sup>er</sup>, p. 135 et 161; — GLUCK, p. 75; — DIEFENBACH, *Die alter Volker Europas*, p. 323.



nom paraît emprunté au sanscrit *bhāla*, lumière (φάλας, en gr.), qui a formé *béal* et *beul*, soleil, en irl., et *baleno*, éclair, en italien, et il a peut-être une origine commune avec le *Bel* ou *Belus* des Babylo niens.

Il est probable que lorsque les Armorica ins embrassèrent le christianisme, ils conservèrent aux ministres du nouveau culte le nom qu'ils avaient sous l'ancien; ce qui explique comment *Belek* et *Belegik*, qui sont aussi des noms d'homme, veulent dire prêtre. Dans d'autres provinces, ce mot a été pris en mauvaise part, ce qui arrive très-souvent aux divinités détrônées des anciens cultes; aussi, dans la langue romane, *bélin* était l'équivalent de sorcier, diable, et *embéliner*, d'ensorceler.

Pline avait raison de dire que les eaux minérales avaient peuplé l'Olympe de nouveaux dieux, et la terre de nouvelles villes. Les Romains et les Gaulois avaient divinisé les propriétés thérapeutiques de beaucoup de sources. Un assez grand nombre de localités étaient appelées *Aquae*, *Aix*. Dans plusieurs établissements thermaux, notamment dans les ruines d'un temple dédié à la déesse *Sequana*, à la source même de la *Seine*, on a trouvé beaucoup d'*ex-voto*, consacrés à la source déifiée. Ils consistaient en découpures faites dans des feuilles de bronze ou d'argent, et en petites figures en argile cuite, représentant diverses parties du corps affectées de maladies. (Greppo, *Eaux thermales de la Gaule*, p. 37, 237.)

Il existe des eaux thermales dans trois villes qui portent le même nom : *Bourbonne-les-Bains*, où l'on a trouvé des restes de travaux de beaucoup antérieurs aux constructions romaines; *Bourbon-Lancy* (*Borbo Anseli*, à cause d'*Anselme* ou *Anseau*, qui en était seigneur), et *Bourbon-l'Archambault* (*Borbo Erchenbaldi*), appelé *Burbuncas* (trum) sur les monnaies mérovingiennes, *Burbone* et *Burbonium* dans le VIII<sup>e</sup> s. Le nom latin de *Bourbonne* et de *Bourbon-Lancy* paraît avoir été *Aquae Borvonis* ou *Bormonis* à l'époque romaine. Trois monuments votifs sont consacrés à la déesse *Borvoni*, et un quatrième à la déesse *Bormoni*, dont le nom, dans ces quatre inscriptions, est associé à celui de la déesse *Damona*; enfin, sur la table de *Peutingen*, *Bourbon-l'Archambault* est appelé *Aquae Bormonis*.

*Bormano* et *Borma* paraissent avoir été des divinités topiques d'*Aix*, près de Die (d.<sup>r</sup> Long, p. 108), et *Bormo*, celle d'*Aix* (Savoie), si l'on en juge d'après des autels votifs consacrés à *Bormano* et à *Bormoni*. Il est probable même que le mot latin *Aquae*, ajouté au nom gaulois, a fini par prévaloir et par faire oublier le plus ancien,

emprunté à celui de la divinité protectrice des eaux, ou de la source divinisée, et employant la puissance surnaturelle dont elle était douée à la guérison des malades.

En présence des diverses formes d'un nom qui a dû être primitivement le même dans les Gaules, puisqu'il personnifiait la vertu curative des sources minérales, il est difficile d'en donner une traduction positive. Celle qu'a proposée M. de Belloguet (t. 1<sup>er</sup>, p. 233) me paraît un peu hasardée. La seconde partie des noms *Bormoni* et *Damonae*, associés dans les inscriptions, semble être identique et empruntée à la même racine que les noms d'homme *Monoc*, *Carmonoc*, *Eumonoc*, *Wetenmonoc*, *Dermonoc*, etc., dont je n'ai pas pu découvrir la signification.

Le nom de la grande race des BOURBONS était donc porté, il y a deux ou trois mille ans, par une divinité dont on venait implorer le secours et les bienfaits; il a, en quelque sorte, un caractère national et sacré. J'ai résumé dans un autre ouvrage (*Origine*, p. 161) les théories des anciens sur l'influence des noms. Depuis nos désastres, le vent tourne aux prophéties, et on interroge l'avenir avec anxiété. Quant à moi, guidé par l'amour des études étymologiques, il me paraît moins téméraire d'interroger les lettres et l'origine d'un nom que de torturer son esprit en cherchant à comprendre les *centuries de Nostradamus* ou les prophéties de l'abbé d'Orval. Déjà, à deux reprises, les élus du suffrage universel, cause perpétuelle d'incertitude, de troubles et de mécomptes, ont précipité dans l'abîme leur Pays, qui les repousse aujourd'hui et qui a tenté vainement de créer en leur faveur l'hérédité du jour, quand il dépendait de lui de conserver l'hérédité des siècles. Ne peut-on pas admettre que ce nom significatif et emblématique de BOURBON, qui remonte aux origines mêmes de la nationalité gauloise, est prédestiné, et que celui qui le porte, appuyé sur le grand principe qui a fait la France forte et puissante, entouré et soutenu par une famille dont les nombreux rejetons comptent, à juste titre, tant de dévouements sympathiques, doit assurer à son Pays le salut et la tranquillité qui lui sont si nécessaires et que tant de gens appellent de tous leurs vœux ?



## TABLE ALPHABÉTIQUE.

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p>Aar, 81.<br/>           Ac (final), 12, 161, 247.<br/>           Accusium, 74.<br/>           Acraignes, 258.<br/>           Acunum, 74.<br/>           Adhémar, 37.<br/>           Aeria, 131.<br/>           Aiglun, 26.<br/>           Aigu, 73.<br/>           Aigue, 72.<br/>           Aisia, 26.<br/>           Aix, 72.<br/>           Alançon, 135, 138.<br/>           Albon, 9, 179.<br/>           Alboussières, 11.<br/>           Alesia, 141.<br/>           Aleyrac, 11, 247.<br/>           Alixan, 142.<br/>           Allan, 135, 137.<br/>           Allex, 140.<br/>           Allobroges, 142.<br/>           Altavéon, 46.<br/>           Ambel, 143, 253, 256.<br/>           Ambonil, 143, 253.<br/>           Ampuis, 253.<br/>           An (final), 28, 100.<br/>           Anczune, 56, 251.<br/>           Ancone, 144.<br/>           Andaine, 254.<br/>           Andance, 144, 254.<br/>           Andancette, 145.<br/>           Andigné, 254.<br/>           Andran, 20.<br/>           Anneyron, 145.<br/>           Anthon, 254.<br/>           Aouste, 146.<br/>           Aps, 179.<br/>           Arban, 12.<br/>           Archiane, 75, 252.<br/>           Arden, 254.<br/>           Arfons, 75.<br/>           Arlandes, 137.</p> | <p>Arnayon, 12.<br/>           Arpajon, 258.<br/>           Arpavon, 13, 247.<br/>           Arpenaz, 179.<br/>           Arthemonay, 146.<br/>           Arthon, 254.<br/>           Asc (final), 161.<br/>           Asperjoc, 39.<br/>           Aubenas, 179.<br/>           Aubenasson, 11.<br/>           Aubres, 147.<br/>           Aucelon, 91.<br/>           Aulan, 92.<br/>           Aumale, 258.<br/>           Aups, 179.<br/>           Aurel, 147.<br/>           Auribeau, 247.<br/>           Auriol, 112.<br/>           Auriplés, 13.<br/>           Autane, 13, 247.<br/>           Autichamp, 13, 247.<br/>           Auvergne, 241.<br/>           Avaricum, 259.<br/> <br/>           Bachasson, 33.<br/>           Baix (Plan-de-), 75, 252.<br/>           Ballons, 14.<br/>           Bance, 149.<br/>           Bannès, 18.<br/>           Baon, 180.<br/>           Barberolles, 66.<br/>           Barbières, 148.<br/>           Barcelone, 92.<br/>           Barjac, 94.<br/>           Barnave, 149, 254.<br/>           Barret, 93.<br/>           Barry, 93.<br/>           Barsac, 14, 247.<br/>           Basoché, 261.<br/>           Bastet, 95.<br/>           Baternay, 95, 252.<br/>           Batiana, 149, 254.</p> | <p>Bâtie, 94.<br/>           Baudouin, 53.<br/>           Baume, 15.<br/>           Bayanne, 150.<br/>           Bayne, 17.<br/>           Bazoches, 97.<br/>           Beaucaire, 63.<br/>           Beaufort, 16, 247.<br/>           Beaumont, 16, 247.<br/>           Beaune, 262.<br/>           Beauregard, 16.<br/>           Beaurepaire, 119.<br/>           Beaurières, 151.<br/>           Beausemlant, 16.<br/>           Beauvoisin, 152.<br/>           Bec, 76.<br/>           Béconne, 77.<br/>           Bégude, 96.<br/>           Belinac, 262.<br/>           Bénivay, 16, 248.<br/>           Berre, 16, 252.<br/>           Bésignan, 152.<br/>           Bessée, 152.<br/>           Besset, 78.<br/>           Beyne, 17.<br/>           Bézaudun, 19.<br/>           Bézaycs, 96.<br/>           Blaches, 156.<br/>           Blacons, 153.<br/>           Blandignac, 185.<br/>           Bocon, 244.<br/>           Bonassis, 56.<br/>           Bondonneau, 78.<br/>           Bonlieu, 156.<br/>           Bordette, 97.<br/>           Borie, 151.<br/>           Borne, 78.<br/>           Bouchet, 156.<br/>           Boule, 19, 248.<br/>           Boulignons, 156.<br/>           Bouqueiron, 63.<br/>           Bourbon, 263, 264.</p> |
|--|---|---|



- Bourdeaux, 97.  
Bourg, 98.  
Bourges, 259.  
Bourne, 78.  
Bouvantes, 157.  
Bouvières, 157.  
Bren, 19.  
Brenaz, 19.  
Brettes, 157.  
Brison, 35.  
Buech, 78.  
Buis (le), 157.
- Cahors, 259.  
Calmette, 158.  
Camaret, 99.  
Candillac, 171.  
Carhaix, 164.  
Carnac, 22.  
Cassagnac, 166.  
Casteljalou, 39.  
Cayrols, 165.  
Cerebelliaca, 103.  
Cerret, 25.  
Cervon, 120.  
Cezron, 129.  
Chabans, 101.  
Chabeuil, 102.  
Chabrillan, 158.  
Chaffal, 98.  
Chaffaut, 98.  
Chalancon, 159.  
Chamaloc, 160, 254.  
Chamaret, 98.  
Chanos, 160.  
Chantemerle, 161.  
Chapelle, 99, 261.  
Chaponay, 101.  
Charaix, 99.  
Charce, 162.  
Charens, 99.  
Charmes, 163.  
Charols, 164.  
Charpey, 165.  
Chassis, 166.  
Châteaouble, 100.  
Châteauneuf, 100.  
Châtres, 258.  
Chatte, 100, 257.  
Chatuzanges, 100.  
Chaudebonne, 167.
- Chaudière, 167.  
Chaumiane, 163.  
Chauvac, 167.  
Chavannes, 101.  
Cher, 25.  
Chevalette, 168.  
Cheylard, 103.  
Citelle, 103.  
Clansayes, 21, 248.  
Claveyson, 103, 252.  
Cléon, 20, 248.  
Clérieu, 168.  
Cliousclat, 19.  
Cobonne, 102.  
Coche (la), 248.  
Cognier, 169.  
Coiron, 63.  
Coligny, 105.  
Colonel, 105.  
Colonnelles, 104.  
Combemont, 64.  
Combovin, 64.  
Comps, 65.  
Condamine, 169.  
Condillac, 170.  
Condorcet, 171, 254.  
Confoulens, 172.  
Conier, 169.  
Conquerius, 220.  
Cornas, 22, 250.  
Cornillac, 22, 248.  
Cornillane, 15.  
Cornillon, 22.  
Coston (de), 250.  
Coucourde, 172.  
Coucouron, 63.  
Coulanges, 105.  
Courtenay, 105.  
Courteron, 120.  
Coussaut, 233.  
Craponoz, 23.  
Credo, 24.  
Crépol, 23.  
Crest, 24.  
Cristaut, 24.  
Crozes, 65, 251.  
Crouzillac, 65.  
Crupies, 23.  
Cuche, 248.  
Curnier, 172.  
Curson, 105.
- Dalberg, 257.  
Darboussières, 174.  
Darentiaca, 88.  
Derbières, 173.  
Devez, 175, 254.  
Die, 175.  
Dieulefit, 175.  
Dionay, 58.  
Divajeu, 176, 254.  
Divona, 259.  
Donzères, 24.  
Drac, 79.  
Drome, 79.  
Ducher, 24.  
Dupuch, 24.  
Durbon, 174.  
Duserre, 24.
- Échavanne, 255.  
Échenos, 177.  
Échevis, 178, 254.  
Égrignolles, 258.  
Égriselles, 261.  
Eisenach, 247.  
Enc (final), 100.  
Entrevennes, 248.  
Épaone, 179.  
Épinouse, 181.  
Era, 12.  
Eridanus, 86.  
Érome, 181.  
Esc (final), 161.  
Escraigne, 258.  
Esia, 26.  
Espeluche, 182.  
Espenel, 182.  
Establet, 106.  
Estagnol, 80.  
Étoile, 106.  
Eure, 69, 107.  
Eurre, 107.  
Èvre, 259.  
Eygalières, 52.  
Eygluy, 25.  
Eymeux, 182.  
Eyroles, 181.  
Eyzahut, 26.
- Fanjas, 46.  
Fare, 108, 253.  
Farge, 183.

- Fau (le), 256.  
Faures, 183.  
Fay, 183.  
Félines, 183.  
Fère (la), 109.  
Ferrassières, 183.  
Fiançayes, 183, 255.  
Fiancey, 183, 255.  
Flandènes, 185.  
Fol, 256.  
Fontager, 80.  
Fourcinet, 185.  
Frayse, 186.  
Frénau, 186.  
Fritzlar, 110.
- Galaure, 68.  
Garde, 109.  
Gauville, 189.  
Génissieu, 186.  
Gensac, 187.  
Gervanne, 80.  
Gervans, 80.  
Geys, 27, 93.  
Geysans, 27, 248.  
Gex, 27.  
Gigors, 188.  
Givenchy, 255.  
Glandage, 188.  
Glanum, 21.  
Gleyzoles, 109.  
Glun, 28, 248.  
Gluyras, 29.  
Gontard, 110.  
Gougne, 189.  
Goulet, 66.  
Gouvernet, 189.  
Grane, 189.  
Granges, 110.  
Gresse, 29.  
Grignan, 189, 255.  
Groslée, 50, 197.  
Guienne, 112.  
Guiers, 80.  
Guisans, 81, 252.  
Gumiane, 66, 252.
- Hautefare, 109.  
Hauterives, 86.  
Hayes, 191.  
Hermitage, 57, 124, 192.
- Hoche, 92.  
Hommel, 253.  
Hostun, 192.
- Ière (final), 12.  
Ignan (final), 123.  
Ill (dimin.), 171.  
Inc (final), 100, 252.  
Io (final), 197.  
Irumberry, 108.  
Isc (final), 161.  
Isenave, 254.  
Isère, 81.  
Izon, 81.
- Jabron, 82, 252.  
Jaillans, 192.  
Jansac, 187.  
Jarcieux, 162.  
Jard, 109.  
Jas, 193.  
Jouchères, 194.  
Joux, 39.  
Jovinzieux, 194, 255.
- Karpathes, 23.
- Laborel, 195.  
Lachamp, 195.  
Ladreit, 195.  
Lagier, 37.  
Lance (la), 139.  
Lande, Lanne, 137.  
Lapaine, 17.  
Laris, 195, 255.  
Larnage, 196.  
Latune, 58.  
Lau, 196.  
Lauberie, 111.  
Laupie, 110, 253.  
Laveyron, 197.  
Lèches, 248.  
Léger, 37.  
Lemps, 197.  
Léne, 83, 252.  
Lens, 197.  
Lentio!, 197.  
Léoncel, 84.  
Léotard, 37.  
Lesches, 29.  
Lestang, 80.
- Lez, 83.  
Lhomme, 253.  
Libermont, 198.  
Lionne, 84.  
Lison, 81.  
Livurdun, 197.  
Livron, 197.  
Lo (la), 197.  
Lobau, 111.  
Loche, 92.  
Lolme, 253.  
Loriol, 111.  
Lourouer, 112.  
Louroux, 261.  
Luc, 198.  
Luchon, 84.  
Lus, 198.
- Malassis, 56.  
Malataverne, 96.  
Malissart, 199.  
Manas, 112.  
Mans (le), 259.  
Mantaille, 113, 253.  
Manthe, 113.  
Marches, 199.  
Margès, 200.  
Marnac, 201.  
Marnas, 200.  
Marsanne, 201.  
Marsas, 202.  
Mas, 113.  
Maubec, 77.  
Maucune, 202.  
Mazenc, 203.  
Mazet, 113.  
Meaux, 259.  
Mende, 32.  
Ménée, 31.  
Mensac, 31.  
Menglon, 31.  
Mercuriol, 204.  
Mérindol, 32, 248.  
Merley, 204.  
Mévouillon, 205.  
Meylan, 114.  
Meymans, 114.  
Meysse, 113.  
Mézières, 113.  
Mirabel, 16, 247.  
Mirandol, 32.

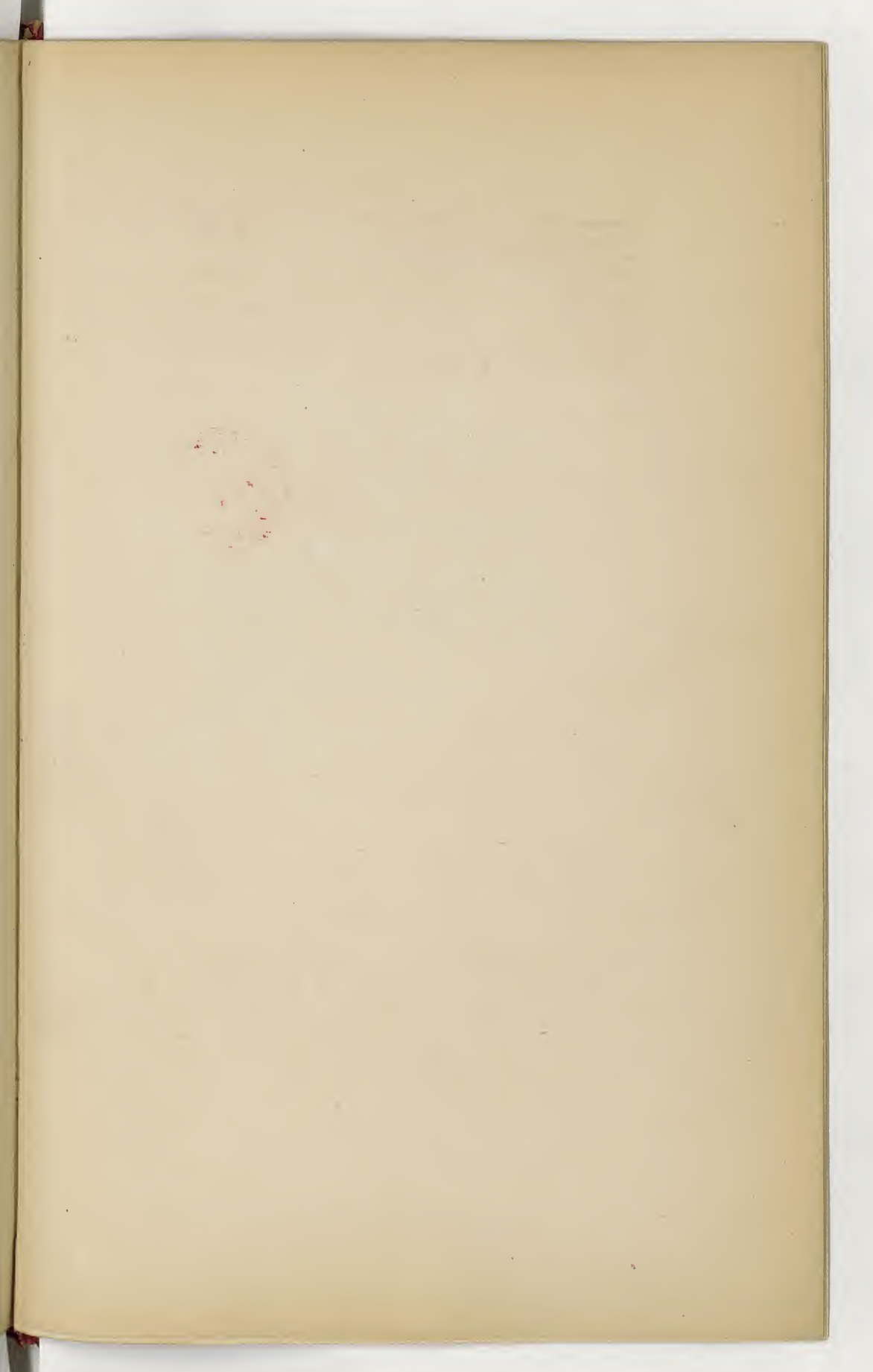
- Miribel, 16, 247.  
Mirmande, 32.  
Misson, 206.  
Moisson, 114.  
Molard, 33.  
Molières, 206.  
Mollans, 33, 249.  
Montalivet, 33.  
Montanégues, 207.  
Montaulieu, 33, 249.  
Montauban, 34, 249.  
Montbellet, 262.  
Montboucher, 35, 249.  
Montbrison, 35.  
Montbrun, 35.  
Montchenu, 36, 249.  
Montéléger, 36.  
Montelier, 37.  
Montélimar, 37, 249.  
Monteux, 38, 249.  
Montferrand, 38.  
Montfol, 212.  
Montfroc, 38.  
Montguers, 38, 249.  
Montjoux, 38, 249.  
Montjoyer, 39, 249.  
Montlahuc, 40.  
Montlaur, 40, 249.  
Montlucet, 40, 249.  
Montmaur, 41.  
Montmeyran, 41, 249.  
Montmirail, 16, 248.  
Montoisson, 42.  
Montolieu, 33.  
Montpensier, 43, 250.  
Montréal, 44, 250.  
Montreuil, 5.  
Montrigaud, 44.  
Montsage, 212.  
Montségur, 44.  
Montucla, 20.  
Montvendre, 44.  
Moras, 207.  
Mornans, 45, 250.  
Mornay, 45.  
Morvan, 18.  
Motte, 45.  
Mouceau, 46.  
Mouchet, 46, 250.  
Mours, 207.  
Mousson, 46.
- Mure, 114.  
Murinais, 114.  
Mureil, 32, 249.
- Nanterre, 261.  
Narbonne, 207.  
Navois, 70.  
Navon, 70.  
Neckersdelle, 262.  
Nemetum, 261.  
Neuville, 116.  
Nîmes, 261.  
Nions, 115.  
Nivelle, 17.  
Nocase, 116.  
Nonières, 208.  
Novemcraris, 78, 252.  
Noveysan, 116, 253.  
Nyons, 115.
- Ocellon, 91.  
Oche, 92.  
Octavéon, 46, 250.  
Odefred, 208.  
Odenwald, 262.  
Olhagaray, 67.  
Olle, 66.  
Ollon, 66, 252.  
Omblèze, 208, 256.  
Onay, 208.  
Opègue, 250.  
Oradour, 261.  
Orcinas, 208, 256.  
Oreille, 147.  
Oriol, 112, 117.  
Oroer, 261.  
Orsan, 256.  
Osc (final), 161.  
Ourches, 209, 256.  
Ouvèze, 85.  
Ouzouer, 261.
- Paillassa, 209.  
Paillette, 209.  
Pampelonne, 93.  
Paris (Petit-), 213.  
Parnans, 210.  
Pègue, 47, 250.  
Pellafol, 210, 256.  
Pélonne, 212.  
Penkoat, 12.
- Pennafol, 211.  
Penne, 17, 248.  
Pensier, 250.  
Percip, 212.  
Peyrins, 48.  
Peyrus, 48.  
Piégon, 50.  
Piégros, 50.  
Pierrelatte, 49.  
Pilhon, 213.  
Pisançon, 117.  
Pizes, 117.  
Plaisians, 215.  
Plan-de-Baix, 75.  
Poët, 50, 251.  
Poifol, 212.  
Ponnet, 215.  
Ponsas, 215.  
Pontaix, 215.  
Pontauiard, 193.  
Pont-de-Barret, 216.  
Portes, 216.  
Pouget, 51.  
Poyols, 51.  
Propiac, 217.  
Puigiron, 50, 251.  
Puy, 51.  
Puygros, 50.  
Puyjoux, 39.
- Quart, 218.  
Queyras, 63.  
Quimper, 252.  
Quint, 218.
- Rac, 52, 251.  
Ramillies, 219.  
Ranc, 52.  
Ras, 29.  
Ratières, 55.  
Ravel, 87, 252.  
Réauville, 128.  
Recoubcau, 52, 251.  
Reculais, 218.  
Reilhaneffe, 218.  
Rémuzat, 219.  
Répara, 119.  
Rhin, 85.  
Rhône, 85.  
Riaille, 86.  
Ribeuf, 4.



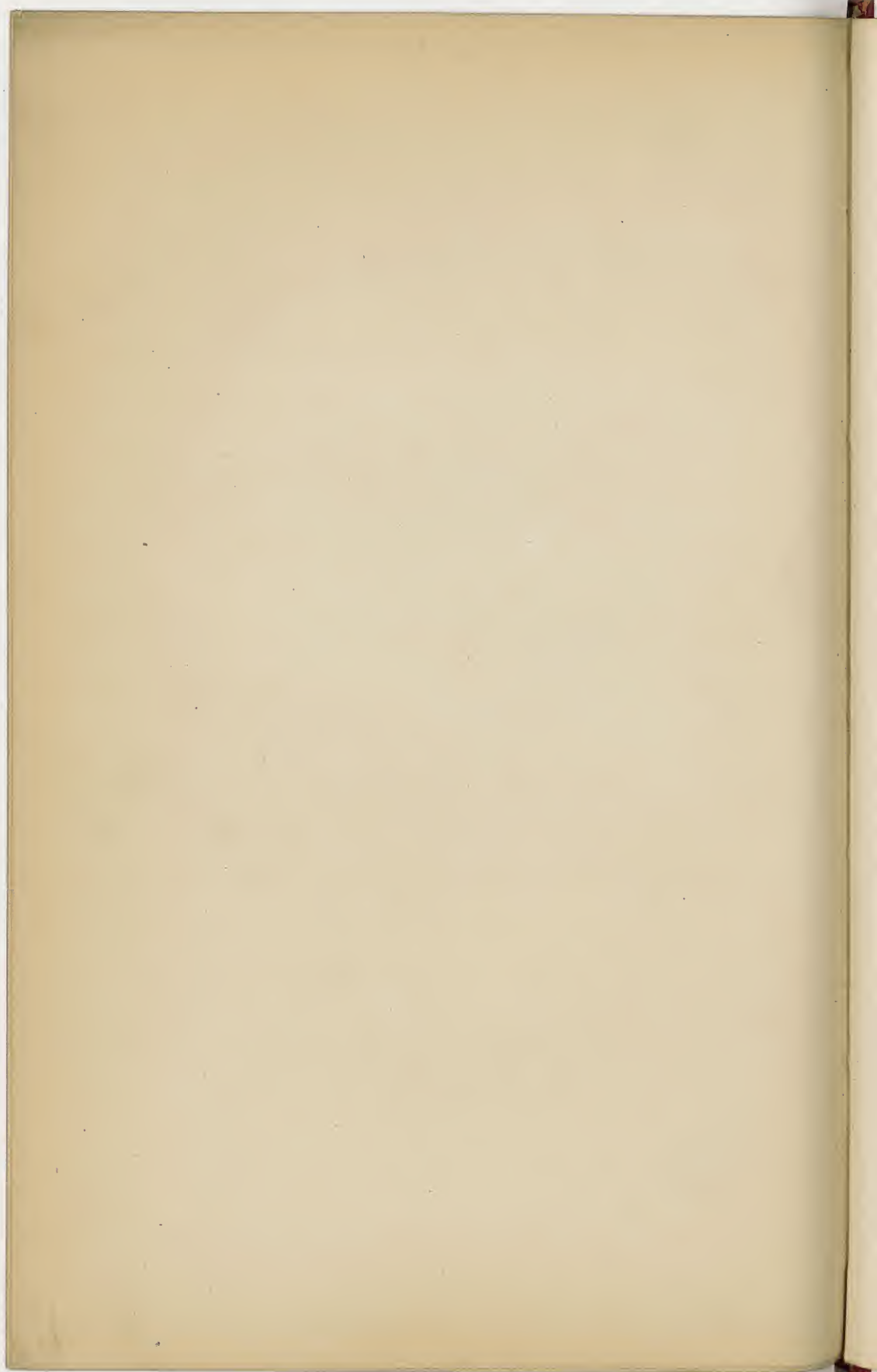
- Rimandoule, 32.  
Rimont, 86.  
Rioms, 220.  
Rioufol, 256.  
Roanne (la), 85.  
Robine, 87.  
Rochebaudin, 53.  
Rocheblave, 53.  
Rochechinard, 53.  
Roche-de-Glun, 28.  
Rochefort, 53, 251.  
Rochefourchat, 54, 251.  
Rohegude, 54.  
Roche-Saint-Secret, 55.  
Roche-sur-Grane, 55.  
Rochette, 55, 251.  
Romans, 220.  
Romeyer, 221.  
Rottier, 221.  
Roubion, 87.  
Roue (la), 222.  
Rouen, 259.  
Roussas, 222.  
Rousset, 223.  
Roussien, 223.  
Royans, 223.  
Roynac, 225.  
Ruan, 259.
- Saale, 89.  
Sahune, 56, 251.  
Saillans, 87.  
Saint-Donat, 194.  
Saint-Jean, 223.  
Salaine, 88.  
Salcette (la), 228.  
Sales, 119.  
Salette, 119.  
Samson, 54.  
Saou, 67.  
Sarcey, 129, 162.  
Sarrasin (Château), 227.  
Sarzon, 128, 162.  
Sassenage, 166.  
Saulces, 227.  
Sauzet, 228, 256.  
Savasse, 228.  
Savasse (la), 89.  
Savel, 229.  
Savenna, 89.  
Saverne, 89.
- Secret (Saint-), 229.  
Sédéron, 120.  
Segalauni, 229.  
Senomagus, 115.  
Sercon, 128.  
Sérignan, 258.  
Serre, 25.  
Serre-Méan, 56.  
Sérusclat, 20.  
Serves, 120.  
Sieyès, 18.  
Sigillat, 51.  
Sizeranne, 230.  
Soissons, 259.  
Solérieu, 121.  
Sone, 67.  
Sorgue, 88.  
Soulier (le), 121.  
Souspierre, 56.  
Soyans, 56.  
Soyons, 57.  
Steinach, 247.  
Sterimberg, 192, 255.  
Suche, 248.  
Suze, 231.
- Tain, 57, 254.  
Tarentaise, 88.  
Tarendol, 232, 257.  
Taulignan, 122.  
Tèpe, 123.  
Tersanne, 232.  
Teyssières, 232.  
Thor (le), 59.  
Thorane, 59.  
Thorberg, 262.  
Thourout, 262.  
Tor, 59.  
Toras, 59.  
Torville, 262.  
Touche, 124.  
Toulaud, 60.  
Tournon, 59.  
Tourrettes, 59.  
Tourville, 262.  
Toutainville, 262.  
Trabuech, 233.  
Transit, 15.  
Trappe, 125.  
Tréfaux, 257.  
Trélepu, 233.
- Treschennu, 233.  
Trescoussoux, 233.  
Tréville, 257.  
Tricastini, 233, 257.  
Tricorii, 62.  
Triors, 234, 257.  
Truinas, 126.  
Tulette, 60.  
Tullins, 60.  
Tune, 58.
- Ubac, 195.  
Ubrieux, 235.  
Uchaux, 27.  
Umbenum, 143, 253.  
Upaix, 60.  
Upie, 60, 251.  
Upsal, 61.  
Uriage, 69.  
Uriol, 108, 112.  
Urre, 107.  
Ursolis, 236.  
Uzès, 27.
- Vache (la), 236.  
Vachères, 236.  
Vacherie, 236.  
Valaurie, 68.  
Valdaine, 237.  
Valdrome, 67.  
Valence, 238.  
Valloire, 68.  
Vandre, 44.  
Vans (les), 18.  
Var, 77.  
Vassieux, 236, 256.  
Vaudaine, 237.  
Vaunaveys, 69.  
Veauune, 89, 252.  
Vélan, 61.  
Velauni, 61.  
Vénasque, 18.  
Vendargues, 250.  
Vendre, 44.  
Venterol, 239.  
Ventia, 184.  
Vercheny, 240.  
Verclause, 126, 253.  
Vercoiran, 62, 251.  
Vercors, 61.  
Verdun, 63, 251.

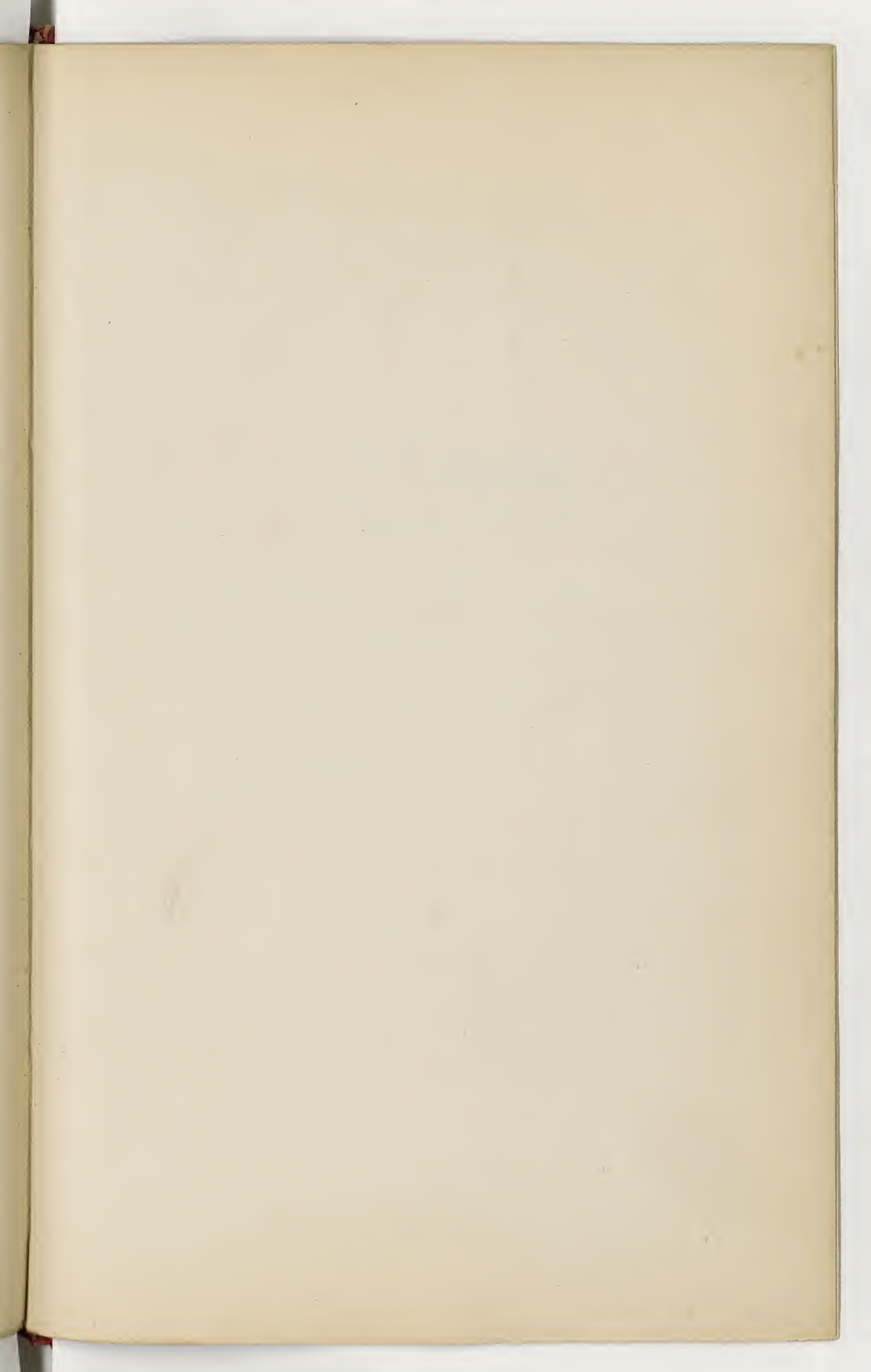
Vernaison, 241.	Villeron, 120.	Volvent, 245.
Véronne, 126, 127.	Vimies, 258.	Voulte, 145.
Verre (Tour-de-), 127.	Vindinum, 259.	
Vers, 126.	Vinsobres, 243.	Wildenberg, 11.
Vesc, 242.	Vioure, 78.	
Veynes, 18.	Vivaraïs, 121.	Yevre, 259.
Vézère, 81.	Viviers, 121.	
Villeperdrix, 128.	Vivonne, 90.	Zarzuela, 162.
Villepreux, 49.	Voconces, 244.	

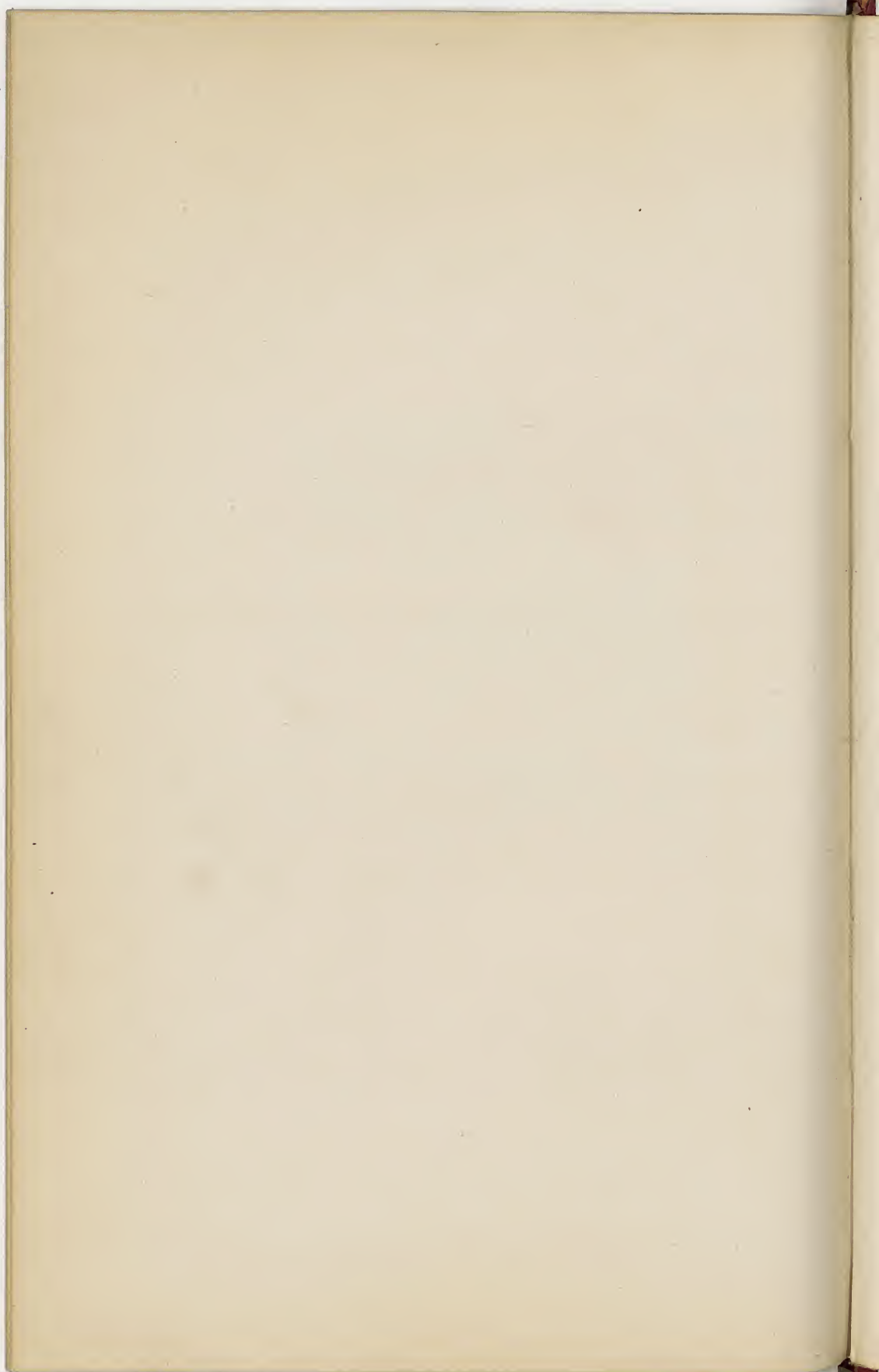




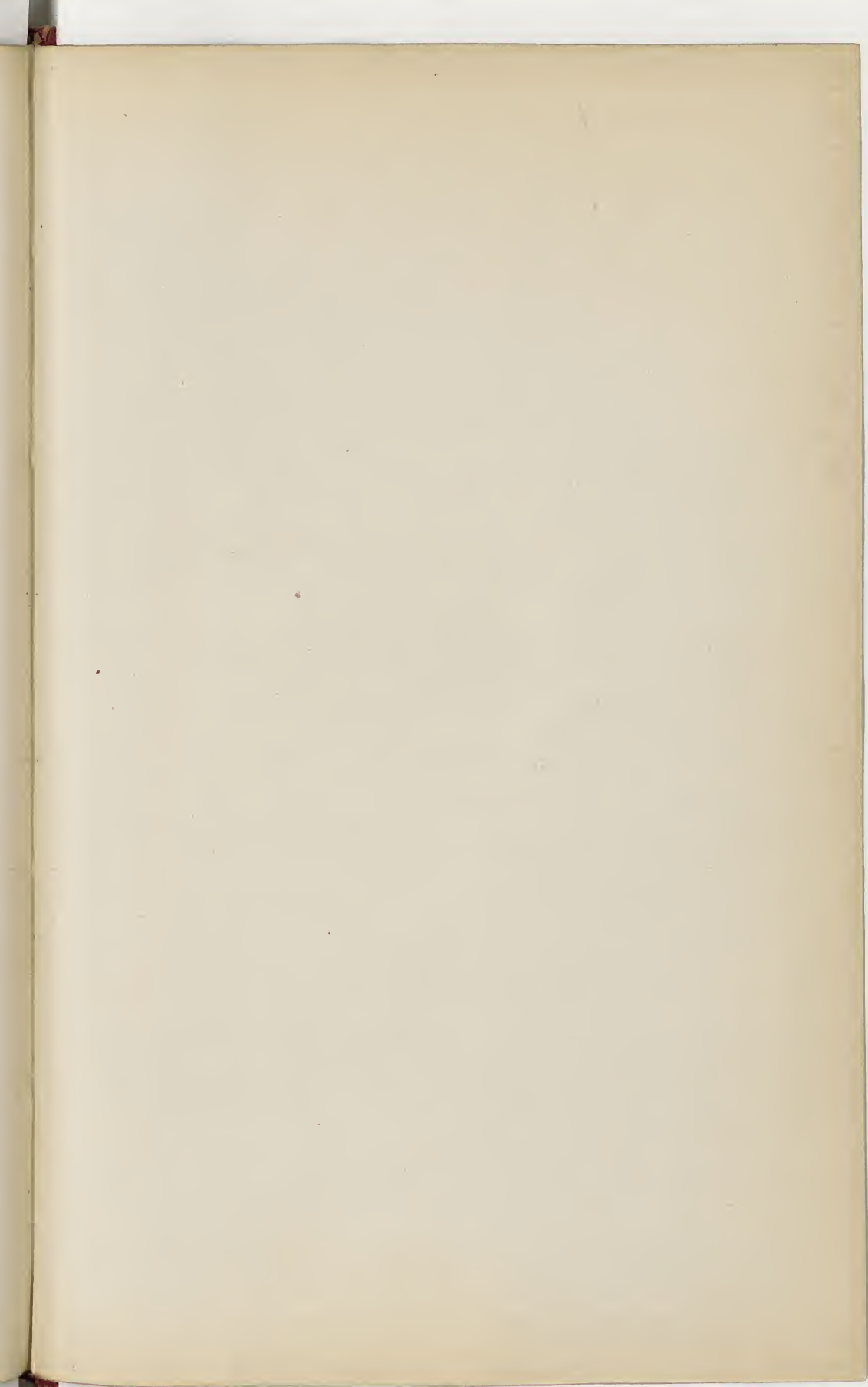




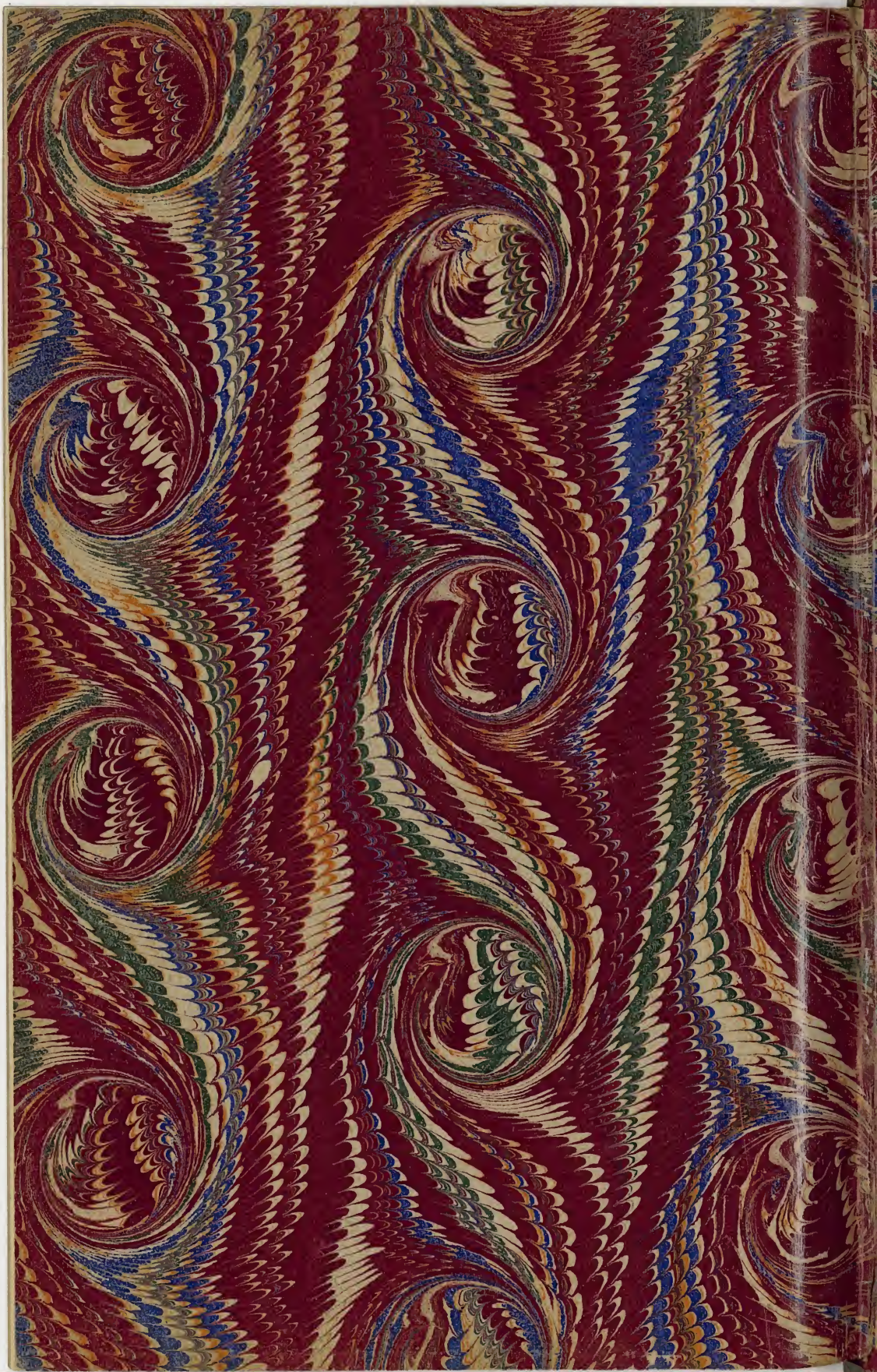












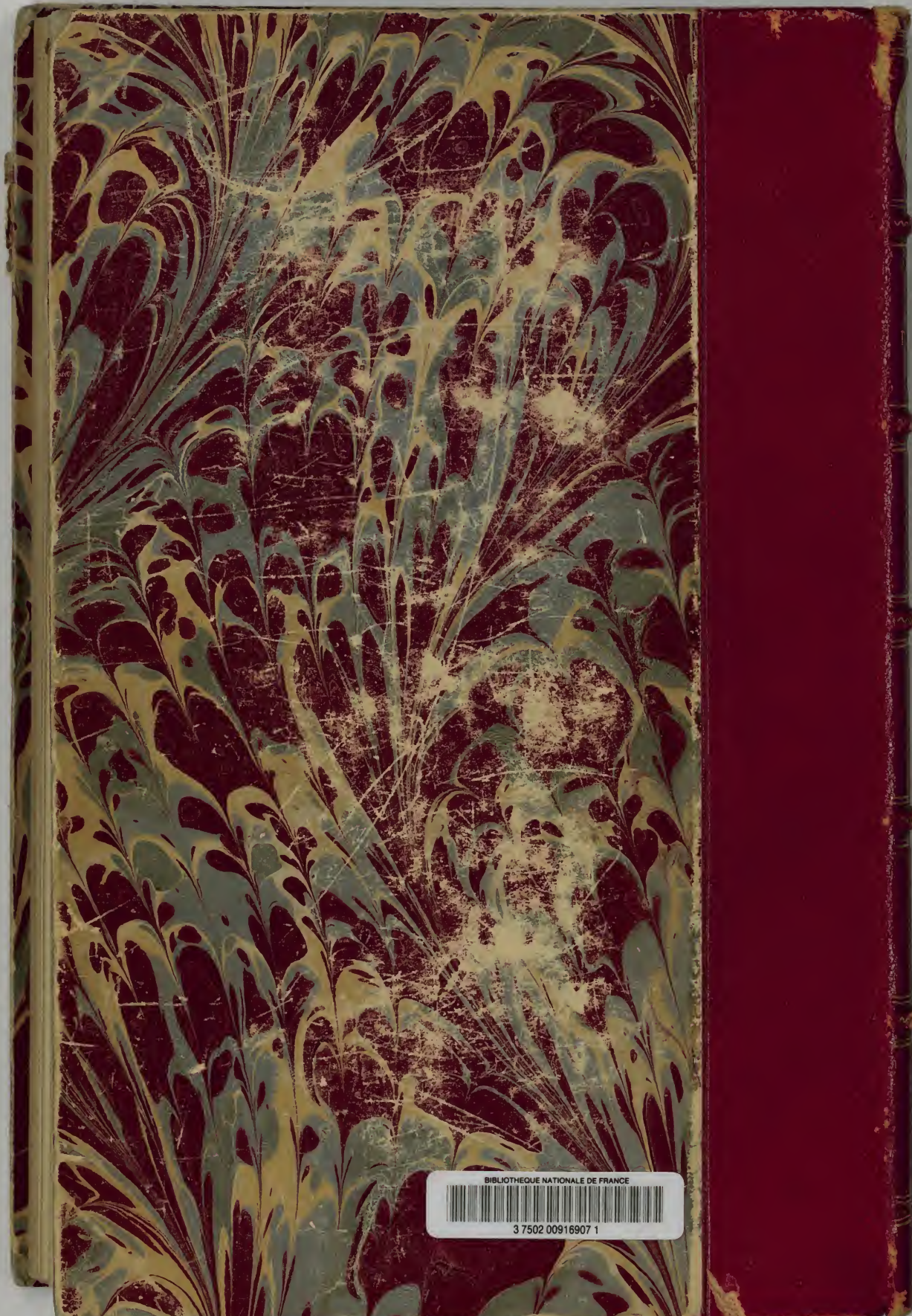


LIBRAIRIE  
A. BRUN  
13, R. du Plat

J. BRUN  
FONDÉATEUR  
LYON







BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00916907 1

8: X  
21220

DE COSTON  
—  
NOMS  
DE LIEUX  
DE  
LA DROME

